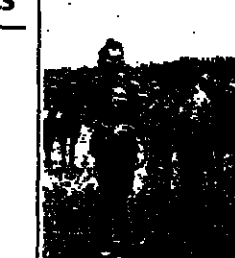


LE MONDE DES LIVRES

■ Les Mémoires d'André De Toth
■ J.-M. Rouart reçu à l'Académie



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16733 – 7,50 F - 1,13 EURO — VENDREDI 13 NOVEMBRE 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ La Conférence sur le climat piétine

Jeudi 12 novembre, la négociation sur la réduction de l'émission des gaz à effet de serre de Buenos Aires était toujours dans l'impasse. p. 5

■ L'ascenseur social en panne

Une étude de l'Insee, publiée mardi 10 novembre, confirme la fin de la *règle qui a* longtemps voulu que le revenu et le patrimoine progressent de *génération en génération.* p. 8

■ De la ville à l'agglomération

Un rapport préconise de traiter les problèmes des quartiers en crise à l'échelle de l'agglomération et non plus de la *commune.* p. 9

■ A 85 : le château contre les vignes

Pour s'éloigner du château de Langeais, l'autoroute Angers-Tours traversera la zone de production du bourgueil. p. 11

■ La renaissance d'un dinosaure



Les seuls restes connus d'un dinosaure à gueule de crocodile dévoreur de poissons avaient été détruits pendant la dernière guerre. Un nouveau squelette *presque complet vient d'être* découvert au Niger. p. 22

■ EquiLibre en faillite

L'association lyonnaise fut le symbole de l'intervention humanitaire en Bosnie. *Ses volontaires se sentent trahis* par sa mise en liquidation. p. 12

■ Saint-Etienne cité du design

La première *Biennale du design de* Saint-Etienne *témoigne du dynamisme* de son *Ecole des beaux-arts.* p. 27

■ L'Italie libéralise l'électricité

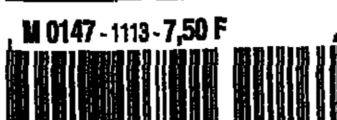
Conformément à la directive européenne, Rome met fin au monopole de l'ENEL, l'homologue italien d'EDF. p. 16

■ La mondialisation sans l'exploitation

Producteurs et distributeurs multiplient les chartes assurant qu'ils n'ont pas eu recours au travail des enfants. p. 24

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1113 - 7,50 F



Irak : l'ultime avertissement américain

● Bill Clinton a directement menacé Saddam Hussein d'une intervention militaire ● L'ONU semble résignée à un recours à la force ● Bagdad, isolé, espère encore une solution diplomatique ● Le renforcement du dispositif aérien permettrait une attaque *surprise* avant des raids massifs

LE COMPTE À REBOURS d'une possible intervention contre l'Irak, après son refus de coopérer avec la commission chargée du désarmement (Unscom), est engagé. Mercredi 11 novembre, les Etats-Unis ont annoncé l'envoi de renforts militaires dans le Golfe. Le président américain, Bill Clinton, a *déclaré qu'il continuait « à espérer que Saddam* [Hussein] *se pliera »* aux exigences de l'ONU, mais il a prévenu que son pays était *« prêt à agir s'il ne le fait pas ».*

Le premier ministre britannique, Tony Blair, a affirmé que son pays était disposé à engager une *« action »* militaire contre l'Irak si Bagdad ne se pliait pas à ses obligations. M. Hussein *« doit (...) se mettre en conformité* [avec les résolutions de l'ONU] *ou l'action suivra »*, a menacé M. Blair dans un entretien, jeudi matin, sur les ondes de la BBC. Réuni d'urgence mercredi soir, le Conseil de sécurité des Nations unies a approuvé un appel lancé à l'Irak par son secrétaire général, Kofi Annan, lui demandant de revenir sur son attitude. M. Annan a écourté une tournée dans les pays du Maghreb pour rentrer jeudi à New York.



D'après le représentant de l'Irak aux Nations unies, une solution diplomatique est encore possible si M. Annan accepte de discuter directement avec le président Saddam Hussein, comme lors de la dernière crise, en février. Mais le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, a déclaré, mercredi, que Bagdad ne reviendrait pas sur sa position. L'ONU a achevé jeudi l'évacuation quasi totale de ses effectifs en Irak, avec le départ de Bagdad de quarante membres du personnel humanitaire vers la Jordanie, où s'étaient rendus la veille 137 de leurs collègues. La totalité des inspecteurs onusiens chargés du désarmement – plus d'une centaine – se sont repliés sur Bahrein, leur base arrière.

Lire page 2

Un cataclysme cosmique médiéval découvert aujourd'hui

PERSONNE ne l'avait vue en Europe. Les croisés étaient sans doute trop occupés à préparer des expéditions en Terre sainte *pour combattre l'infidèle. Les Chinois,* pourtant chroniqueurs scrupuleux des changements cosmiques, ne l'ont pas vue non plus. Et pourtant, si les astrophysiciens allemands qui viennent de retrouver ses restes ont raison, elle a dû briller de tous ses feux des jours durant, éclipsant dans le ciel nocturne la plus lumineuse des étoiles et la plus éclatante des planètes. Seule la Lune a sans doute résisté.

La star qui a illuminé la nuit en ce temps-là était une magnifique supernova. Une étoile *en fin de vie qui, brutalement, s'effondre sur* elle-même, se recroqueville et disparaît dans une explosion cataclysmique. L'énergie libérée en quelques instants est si considérable qu'elle représente l'équivalent de celle rayonnée par le Soleil pendant neuf milliards d'années.

La matière expulsée par l'explosion se répand dans le *ciel en magnifiques nébuleuses* dont la plus célèbre, celle du Crabe, encore visible aujourd'hui dans la constellation du *Taureau, fut observée et consignée dans* les registres des astronomes chinois. Au centre, un petit objet très dense d'une dizaine de kilomètres de diamètre, une étoile à neutrons, dont le pouls bat les millisecondes, tel un *radio-phare de l'espace. D'autres, en revanche,* laissent la place à un trou noir qui dévore la matière qui l'entoure ou à des filaments de *matière diaphane, seuls restes visibles de ce* qui fut un soleil.

Ce que les astronomes du Max Planck Institut fur Extraterrestriche Physik de Garching (Allemagne) ont vu aujourd'hui est encore plus discret. Inaccessible à l'œil. Tout juste perceptible par les capteurs des satellites. Des bouffées de rayons X pour Bernd Aschen*bach et des émissions de rayons gamma pro*venant de la décroissance du titane 44 produit par l'étoile pour Anatoli F. Iyudin qui, chacun, viennent de publier un article sur le sujet dans la revue *Nature* du 12 novembre. Tous deux estiment que cette nouvelle supernova appartient à notre galaxie, la Voie lactée. Elle serait située à une distance de la *Terre de moins de trois mille* années-lumière et n'aurait que six à sept cents ans.

Ce qui surprend les deux chercheurs, c'est *que le phénomène soit passé inaperçu.* Les astronomes de l'époque – s'il n'y a pas d'erreur sur la date de l'explosion – ne pouvaient manquer d'observer pareil phénomène dans le ciel. En ce temps-là, les Chinois les *répertoriaient soigneusement.* Tycho Brahé, *en 1572,* en a observé une dans la constellation de Cassiopée. Plus tard, en 1604, Johannes Kepler *en a surpris une autre dans la constella*tion d'Ophiuchus.

Plus près de nous, en 1987, les astronomes du monde entier ont assisté dans une autre galaxie, le Grand Nuage de Magellan, à l'effondrement en direct d'une géante bleue qui s'est transformée en une supernova aussi brillante que celle décrite par Kepler. L'explo*sion dont les traces ont été détectées par* Aschenbach et Iyudin a-t-elle été masquée aux observateurs du Moyen-Age par quelques nuages de poussière interstellaire ou est-elle plus ancienne qu'on ne le pense ? Affaire à suivre. Mais, ce qui est plus important, c'est d'avoir découvert cette nouvelle star du ciel qui vient s'ajouter à la courte liste – à peine deux cents – de ces objets qui, dans leur explosion gigantesque, ensemencent l'Univers d'éléments lourds et de molécules complexes.

Jean-François Augereau

Le territoire, une idée neuve en France

L'AN 2000 et sa grande peur. On en rit volontiers. Est-elle, néanmoins, si irrationnelle ? A voir la frénésie des désordres monétaires, le chaos systémique d'un modèle économique en proie au syndrome de l'effondrement, les inégalités et les fragilités sociales toujours plus vives, la fracture consommée entre une hyperbourgeoisie et la paupérisation galopante des deux tiers de la planète, la crise écologique multiforme et globale, *la dilution des valeurs ci*viques et les signes barbares qui s'allument du Kosovo aux banlieues de nos cités, on est, à tout le moins, en droit de s'interroger.

Pourtant, dans ce bouillonnement de courants centrifuges, quelque chose apparaît, susceptible d'améliorer les chances d'une issue positive. Surprise : ce quelque chose, ténu mais porteur de sens, *se situe hors du champ des* grands débats d'écoles, théoriques ou idéologiques, messianiques ou déterministes. Peut-être parce que ceux-ci ont échoué, ou ajouté à la confusion générale. Inhabituel, il est issu directement du terrain, de l'expérience accumulée par les acteurs anonymes, *dispersés et lar*gement méprisés, du développement local.

De ce travail de milliers de fourmis, qui, chacune, apportent leur modeste *contribution, on* commence à voir naître un édifice qui prend une dimension qui va bien au-delà du microlocal, puisqu'il tisse la trame d'un bouleversement qui pourrait bien s'avérer majeur. Où l'on verrait le local dessiner le global.

Le mouvement à l'œuvre, qui transparaît à tous les échelons des débats régionaux et qui *commence à faire son chemin jus*qu'à Paris et Bruxelles, porte précisément sur le territoire que les hommes *occupent et habitent,* c'est-à-dire sur le lieu où ils marquent le plus communément les traces de leur avenir, le périmètre hors duquel rien ne s'ancre ou s'enclenche. Pour en prendre sa mesure, il faut aller chercher dans le maquis d'une série de lois en *projet ou en phase* d'aboutissement. Spécifiques, techniques, peu spectaculaires, voire administratives, elles semblent appartenir au domaine réservé des spécialistes et des technocrates, et n'avoir aucun lien entre elles.

Jean-Paul Besset

Lire la suite page 13

L'Europe et la croissance

■ Les gouvernements de l'Union modifient leurs priorités

■ La rigueur du pacte de stabilité passe au second plan

■ Le soutien de l'activité devient l'objectif principal

■ Le FMI demande de nouvelles réformes pour l'emploi en France

Lire page 4 et notre éditorial page 13

Programme allégé pour le Parlement

L'EMBOUTEILLAGE des projets de loi à l'Assemblée nationale, avec notamment des *discussions plus longues* que prévu sur le PACS du fait de l'obstruction de l'opposition, conduit Lionel Jospin à accepter un allégement de son programme législatif. Le gouvernement a décidé de repousser de quelques semaines la discussion de textes relatifs à la mo*dernisation de la justice. Ces modi*fications interviennent au moment où le président de la République et le premier ministre semblent proches d'un accord sur la procédure de ratification du traité d'Amsterdam, tandis que la présentation par Catherine Trautmann des nouvelles règles pour l'audiovisuel public suscite des critiques au sein de la gauche.

Lire page 6

L'optimisme d'un Japonais



HIROSHI OKUDA

TOYOTA croit en l'Europe pour *compenser* la *chute* vertigineuse des ventes automobiles au Japon. Son président, Hiroshi Okuda, a *posé, jeudi 12 novembre, la pre*mière pierre de sa future usine près de Valenciennes (Nord). Il explique au *Monde* ses ambitions internationales et les espoirs qu'il place dans Yaris, la petite voiture qui sortira des chaînes françaises.

Lire page 15

DIPLOMATIE Le président américain Bill Clinton a solennellement averti Bagdad, mercredi 11 novembre, que s'il ne revenait pas sur sa décision de ne plus coopérer avec les inspecteurs du désarmement, les Etats-Unis étaient « *prêts à agir* ». Parallèlement, le chef de l'exécutif américain a autorisé l'envoi de renforts militaires dans le Golfe. ● **BAGDAD** estime qu'une solution diplomatique à la crise est encore possible si le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, accepte de discuter directement avec le président Saddam Hussein. Interrompant sa tournée au Maghreb, M. Annan était attendu jeudi à New York, où le Conseil de sécurité semble résigné à l'option militaire américaine. ● **EN ISRAËL**, le gouvernement a ratifié le Memorandum de Wye River, à la demande expresse, selon la presse, de Washington, soucieux de gagner l'appui des Arabes à un recours à la force contre Bagdad.

Bill Clinton lance un dernier avertissement à Saddam Hussein

Alors que d'importants renforts militaires américains sont dépêchés dans le Golfe, l'Irak se prépare au pire, mais souhaite que le secrétaire général de l'ONU trouve une solution diplomatique à présenter au Conseil de sécurité

WASHINGTON
de notre correspondant

« *Nous devons continuer à espérer, et même prier, pour que Saddam se plie* [aux résolutions des Nations unies concernant l'inspection des sites suspectés de fabriquer des armes de destruction massive], *mais nous devons être prêts à agir s'il ne le fait pas.* » En ce Jour des anciens combattants, mercredi 11 novembre, le président américain a adressé cette mise en garde à l'Irak depuis le Cimetière national d'Arlington, où sont enterrés les héros morts au champ d'honneur. Pour donner davantage de poids à cet ultime avertissement avant des frappes massives, *Bill* Clinton a donné l'autorisation de dépêcher dans le Golfe du matériel et des soldats supplémentaires, qui vont doubler la puissance de feu disponible. Le personnel diplomatique américain « non essentiel » en Israël et au Koweït et les 8 000 Américains qui se trouvent dans l'émirat ont été priés de partir.

Il semble toutefois que M. Clinton veuille prendre le temps de la réflexion, sans toutefois donner l'impression d'hésiter. « *Nous préférons tous, bien entendu, résoudre cette crise de manière pacifique, parce que la diplomatie est toujours préférable à la force pour parvenir à ses objectifs* », a-t-il déclaré. Mais que Bagdad ne s'y trompe pas : si les inspecteurs de l'Unscom – la commission de l'ONU chargée du désarmement – ne sont pas autorisés à retourner sur les sites suspectés de produire des armes bactériologiques ou chimiques, une riposte sera inéluctable. Sinon, « *cela donnerait à Saddam l'audace d'agir de manière inconsidérée* » et de reconstruire son arsenal à l'avenir. En attendant, M. Clinton continue de consulter ses experts militaires et diplomatiques.

Dans cette affaire, la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, semble jouer les faucons. Les militaires, pour leur part, attendent de savoir quelle décision prendra le président, et ce qu'il attend d'eux. Nul, pour le moment, n'évoque les intentions des Etats-Unis une fois qu'ils auront infligé une nouvelle leçon à Bagdad. Comme l'explique l'ambassadeur Edward Djerejian, spécialiste du monde arabe et directeur de l'institut James Baker de l'université Rice à Houston, deux visions s'affrontent à Washington : ceux qui veulent frapper l'Irak dans le seul but de contraindre Saddam Hussein à appliquer les résolutions du Conseil de sécurité, et ceux qui souhaitent aller plus loin, en tentant de le renverser.

Ainsi le Congrès a-t-il voté en octobre un crédit de près 100 millions de dollars d'aide militaire aux opposants au pouvoir irakien. « *Il serait dangereux de modifier les objectifs et d'essayer d'aller plus loin que ce que veut l'ONU, en tentant de déstabiliser le régime de Bagdad, ce qui diviserait la coalition. Il ne faut pas confondre les moyens avec les objectifs. La réussite de l'opération se jugera au fait que Saddam acceptera, ou non, la reprise des inspections* », estime pour sa part M. Djerejian.

UNE « QUESTION DE JOURS »

Les objectifs d'une opération aérienne doivent donc être clairement expliqués, poursuit-il. Car il faut éviter que les pays arabes ne se montrent trop hostiles à des frappes qui risquent de faire des victimes civiles. Ce n'est sans doute pas une coïncidence si le gouvernement israélien, sous la très forte pression de Washington, a enfin donné son aval, mercredi, à l'accord de paix de Wye Plantation.

Sauf reculade de l'Irak, une riposte américaine est inéluctable. Les incertitudes concernent l'étendue des représailles et la date à laquelle elles seront menées. « *C'est une question de jours, peut-être de semaines, mais pas de mois* », selon M. Djerejian.

Selon certaines sources, deux semaines seraient nécessaires pour que la totalité du dispositif soit opérationnelle. Mais l'effet de surprise reste déterminant. En tout cas, il serait délicat d'agir pendant le jeûne musulman du ramadan, qui débute vers le 19 décembre.

Enfin, le président Clinton ne risque pas d'être accusé aux Etats-Unis d'agir pour des raisons de basse politique intérieure. Les élections sont derrière lui, et elles lui ont été plus favorables que prévu. La procédure visant son éventuelle destitution a de bonnes chances de s'enliser, sans oublier que les républicains ne pourraient se permettre de miner l'autorité du « commandant en chef », alors que les « boys » sont envoyés sur le front.

Patrice de Beer

Un dispositif qui assure l'effet de surprise et des raids massifs

DANS LES JOURS qui viennent, les Etats-Unis vont renforcer un dispositif militaire dans le Golfe qui est déjà suffisant pour entreprendre des frappes sélectives en Irak, mais qui, une fois déployé dans sa totalité – probablement aux environs du 20 novembre –, sera capable de mener des actions plus massives. A terme, ce dispositif reposera, en effet, pour l'essentiel, sur une flotte aérienne de 440 appareils multimissions, dont quelque 140 à bord des porte-avions *Enterprise* et *Eisenhower*, et sur un groupe naval de pas moins de 14 bâtiments en mesure de lancer des salves de 300 missiles de croisière mer-sol Tomahawk.

Avec les renforts qui font route, parmi lesquels 12 bombardiers B-52, 6 B1 et 12 avions « furtifs » F-117 pour de premiers raids inopinés, y compris de nuit, on retrouvera sensiblement le volume du dispositif déjà atteint en mars dernier, lors du contentieux américano-irakien précédent. A la différence près, cette fois-ci, que les Etats-Unis se sont d'ores et déjà donnés les moyens d'une attaque-surprise, entre ce qui croise sur place et ce qui est aujourd'hui acheminé dans la zone, qui doit permettre d'enclencher ensuite des campagnes de tir à répétition.

La combinaison des Tomahawk et des bombardiers procure au président Clinton une certaine souplesse, voire une gradation, dans l'emploi des moyens contre des cibles – fixes ou mobiles, militaires ou civiles – en territoire irakien. Elle lui donne surtout une possibilité de prolonger ou de sérier les frappes dans le temps et dans l'espace. Elle lui garantit enfin de pouvoir conjuguer, sur le terrain, la suprise et le renouvellement des attaques aériennes, pour tenir compte de la façon dont réagiront Bagdad, les alliés de Washington et les pays dans la région.

Toutefois, les Tomahawk ne sont pas la panacée. Ils visent des cibles fixes, peu protégées ou pas enterrées, et la puissance de leurs têtes explosives est relativement faible. Dans le passé, on a pu constater que des missiles ne suffisent pas à faire plier le régime de Saddam Hussein.

Des batteries de missiles sol-air Patriot, protégées par un bataillon d'infanterie, ont aussi été dépêchées au Koweït par les Etats-Unis. La crainte des Américains est, en effet, moins dans la capacité des Irakiens à user de leur aviation, réduite à 50 % par rapport à ce qu'elle pouvait faire avant 1990-1991, que dans la force – même résiduelle –, de leurs missiles sol-sol Scud, dont des batteries ont pu échapper à la sagacité de la commission « onusienne » du désarmement.

Jacques Isnard

Bagdad croit encore à une solution diplomatique si Kofi Annan accepte de discuter

LE REPRÉSENTANT permanent de l'Irak aux Nations unies, Nizar Hamdoun, a estimé, jeudi 12 novembre, qu'une solution diplomatique était encore possible dans la crise qui oppose Bagdad aux Nations unies, si le secrétaire général de l'ONU accepte de discuter directement avec le président Saddam Hussein. « *Une chance demeure, mais elle ne se concrétisera que si quelqu'un bouge, si la diplomatie bouge* », a-t-il déclaré lors d'une interview à la BBC. « *Nous pensons que la meilleure des chances serait que Kofi Annan* (...) *propose ses bons offices pour examiner directement avec le gouvernement irakien les problèmes en question. Je pense qu'il y a de bonnes chances d'aboutir à quelque chose* », a-t-il souligné.

Les Nations unies ont achevé jeudi l'évacuation partielle de leurs effectifs en Irak, avec le départ de Bagdad de 40 membres du personnel humanitaire vers la Jordanie. Avec ces départs, il ne reste plus à Bagdad que 34 membres du personnel humanitaire de l'ONU, chargé notamment d'appliquer le programme « Pétrole contre nourriture », qui allège les sanctions imposées à l'Irak depuis huit ans. Quelque 200 autres resteront dans les provinces kurdes du nord du pays.

L'ONU avait replié mercredi vers la Jordanie 137 membres du personnel humanitaire, alors que la totalité de ses équipes chargées du désarmement – plus d'une centaine de personnes –, avait quitté l'Irak pour Bahrein, sa base arrière. Les Nations unies affirment qu'il s'agit d'une mesure de sécurité.

Pour le vice-premier ministre irakien Tarek Aziz, la décision des Nations unies de retirer les personnels de Bagdad montre que les inspecteurs en désarmement sont « *aux ordres du gouvernement des Etats-Unis* ». Dans une lettre au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, rendue publique mercredi, M. Aziz demande l'intervention de l'ONU pour empêcher une opération militaire contre l'Irak, et ajoute que Bagdad tient le Conseil de sécurité et le secrétaire général pour responsables d'une éventuelle frappe américaine.

« MENSONGES »

Khalid Chahab al-Douri, président de la commission des relations extérieures et arabes du Parlement irakien, a rappelé que Bagdad *n'avait pas lui-même pris* la décision d'expulser les experts et qu'il avait de surcroît autorisé l'Agence internationale de l'énergie atomique à poursuivre ses activités. L'Irak a par ailleurs dénoncé mercredi soir les « *mensonges* » du président américain Bill Clinton, qui venait de lui adresser un nouvel avertissement. « *Clinton a répété les mêmes mensonges* (...) *en prétendant que l'Irak ne respecte pas ses engagements et constitue une menace sérieuse pour ses voisins*, a écrit le commentateur politique de l'agence officielle INA. *Les mensonges du président américain visent à préparer l'opinion publique à accepter une nouvelle attaque militaire américaine contre l'Irak.* »

Bagdad n'en prend pas moins au sérieux l'évolution dramatique de la situation. Le président Saddam Hussein a réuni son ministre de la *défense, le général Sultan Hachem* Ahmad, le secrétaire général du commandement des forces armées, le général Hussein Rachid Mohammad, les commandants et les états-majors de l'armée de l'air et de la défense anti-aérienne.

Auparavant, le président irakien avait examiné, lors d'une réunion du gouvernement, l'« *éventualité d'une frappe américano-sioniste* (...) *contre notre peuple et notre patrie sans mandat ou résolution du Conseil de sécurité* ».

UN INSPECTEUR INTERPELLÉ

Le gouvernement a également passé en revue « *les mesures prises par les différents ministères pour faire face à toute éventualité* ». Il s'est félicité de « *l'engagement du peuple irakien à faire face à l'agression américaine et à mettre en échec les complots* ». A la télévision, qui a retransmis des images *de la réunion*, M. Hussein est apparu souriant et décontracté.

Quelques heures plus tôt, Tarek Aziz avait averti Prakash Shah, l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU, que son pays n'était pas disposé à céder aux pressions internationales concernant les inspections de l'ONU, « *à moins que le Conseil de sécurité ne prenne des mesures contre les sanctions* ».

Par ailleurs, l'Irak a affirmé mercredi qu'un inspecteur des Nations unies avait été pris en flagrant délit d'espionnage sur son territoire. De nationalité polonaise, l'intéressé a été interpellé le 9 novembre, alors qu'il circulait en voiture à proximité d'un « *site présidentiel* », a affirmé le général Houssam Mohamad Amine, chef du bureau de liaison avec l'Unscom.

L'inspecteur a affirmé qu'il se promenait en ville et qu'il voulait se rendre au monument du soldat inconnu, selon le général Amine, qui dénonce « *le comportement suspect* » du Polonais, relâché à la suite d'une intervention de son supérieur. – *(AFP, Reuters.)*

Paris n'est plus prêt à intercéder en faveur de l'Irak, comme lors de la crise des « sites présidentiels »

NON, Paris n'avait toujours pas l'intention, jeudi 12 novembre, au douzième jour de la nouvelle crise entre l'Irak et les Nations unies, de se démener pour sortir le gouvernement irakien de l'impasse dans laquelle il s'est fourvoyé, en rompant sa coopération avec la Commission spéciale chargée de désarmer le pays (Unscom). A la différence de ce qui s'était passé lors de la précédente crise, dite des « *sites présidentiels* », en janvier-février 1998, la France a aujourd'hui le sentiment que le président irakien cherche une sortie de crise par la crise, et elle n'est pas disposée à le suivre sur ce terrain-là ; même si, à ses yeux, la bonne solution ne peut être que pacifique.

Depuis le 31 octobre, un seul message, à la fois écrit et symbolique, a été transmis à Bagdad par les autorités françaises : il a consisté en une lettre du ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, remise par le chef de la section des intérêts français à Bagdad, Yves Aubin de la Messuzière, au vice-président irakien, Tarek Aziz. Ce message qualifie la décision irakienne de « *grave* ». M. Védrine y soulignait que la France « *ne comprend pas cette attitude qui, assurément, n'aidera pas l'Irak à mettre un terme aux sanctions* ». Symboliquement, et pour signifier mieux encore cette réprobation, M. de la Messuzière a été rappelé à Paris.

La France est en consultation permanente avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, mais aussi avec la Russie. Mardi, le porte-parole adjoint du ministère des affaires étrangères, François Rivasseau, a déclaré qu'« *aucune réaction* [au comportement de l'Irak] *n'est exclue* », les frappes étant, selon lui, « *une option* » parmi d'autres, et le Conseil de sécurité étant « *prêt à évaluer toutes les situations et à en tirer toutes les conséquences* ».

PAS CETTE FOIS

On est loin de la singularité de l'attitude française en janvier-février. L'implication personnelle du président de la République, Jacques Chirac, avait alors grandement contribué au dénouement pacifique de la crise. Le chef de l'Etat avait, à deux reprises, dépêché à Bagdad un émissaire spécial porteur de missives, Bertrand Dufourcq, alors secrétaire général du ministère des affaires étrangères. C'était une première depuis l'invasion irakienne du Koweït en août 1990. La combinaison de la pression militaire américaine, d'une diplomatie française active – et russe dans une moindre mesure –, et de l'implication personnelle du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, avait permis la conclusion d'un accord entre ce dernier et l'Irak.

Aujourd'hui, comme à l'hiver dernier, le président de la République et le gouvernement socialiste sont d'accord. A l'Elysée comme au ministère des affaires étrangères, les agissements de l'Irak laissent perplexe. Au point que certains diplomates se demandent si Bagdad est vraiment désireux de voir levé l'embargo pétrolier qui lui est imposé. Pour Paris, le comportement de Bagdad est d'autant plus surprenant que le Conseil de sécurité s'était engagé, le 30 octobre, dans une lettre à M. Annan, à procéder à un « *réexamen global* » du système des sanctions imposées en 1990 à Bagdad, pour peu que ce dernier revienne inconditionnellement sur sa décision du 5 août d'interdire aux inspecteurs de l'Unscom la visite de nouveaux sites. Les perspectives pour Bagdad étaient donc meilleures qu'elles ne l'avaient jamais été.

On récuse, au Quai d'Orsay, l'argument selon lequel l'Irak aurait voulu que le Conseil fasse plus clairement référence au paragraphe 22 de la résolution 687 de l'ONU, prévoyant la levée de l'embargo pétrolier, dès lors que Bagdad aura été désarmé. Si Saddam Hussein, indique-t-on à Paris, cherche à diviser les cinq membres permanents du Conseil de sécurité et « isoler » les Etats-Unis, il se trompe. Paris est aussi intraitable que ses partenaires sur la nécessité de respecter les résolutions des Nations unies. De surcroît, en agissant de la sorte, le président irakien discrédite ceux qui ont cherché à aider son pays jusqu'à présent, qu'il s'agisse de la France ou de M. Annan.

Certains diplomates consentent néanmoins, en privé, que les Etats-Unis n'ont pas brillé par leur adresse en s'opposant résolument à l'inclusion d'une allusion claire à l'article 22 de la résolution 687 de l'ONU dans la lettre du Conseil de sécurité à M. Annan. Ces mêmes diplomates reconnaissent aussi que le vote par le Congrès américain d'une aide militaire de près de 100 millions de dollars à l'opposition irakienne n'est pas de nature à rassurer M. Hussein.

« VIOLATIONS GRAVES »

A l'issue de la crise des « *sites présidentiels* », en février, M. Chirac avait déjà prévenu le président irakien. « *Toute violation éventuelle par l'Irak de ses engagements entraînerait les plus sévères conséquences* », avait dit le chef de l'Etat dans un entretien au *Monde (Le Monde* du 27 février*)*. « *Il appartiendrait alors au Conseil de sécurité de se réunir pour apprécier, comme il se doit, le comportement irakien et de faire, le cas échéant, le constat de cette violation. Si un constat de violation était dressé par le Conseil, alors toutes les options seraient ouvertes* », avait-il ajouté.

C'est précisément le cas de figure aujourd'hui. Mais la France ne pense pas plus aujourd'hui qu'hier qu'une opération militaire résoudrait le problème.

Si Saddam Hussein ne se rétracte pas, des frappes américaines paraissent inéluctables, admet-on à la présidence de la République comme au ministère des affaires étrangères, laissant entendre que Paris ne devrait pas les condamner. Mais, comme lors des précédentes crises, on convient de mêmes sources que la question du « *Que faire après le recours à la force ?* » demeure posée.

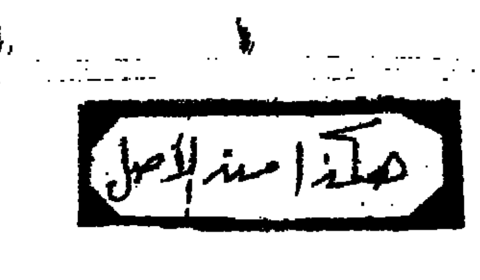
Pour la France, le Conseil de sécurité étant l'autorité de référence pour tout ce qui concerne l'Irak, c'est à lui de décider du comportement à suivre envers Bagdad. Mais les Etats-Unis, admet-on encore à Paris, considèrent que les précédentes résolutions qui font état de « *violations graves* » ou de « *graves conséquences* » leur donnent d'ores et déjà le feu vert pour sévir. Une question demeure sans réponse : la France accepterait-elle de s'associer à d'éventuelles frappes américaines ?

Mouna Naïm

La France souhaite une nouvelle mission de Kofi Annan

La France souhaite que le secrétaire général de l'ONU aille à Bagdad pour tenter de désamorcer la crise actuelle jugée plus grave que les précédentes, même si la marge de manœuvre de Kofi Annan est « *étroite* », selon une source qui suit le dossier irakien. « *Notre sentiment est celui d'une très forte lassitude et d'une grande incompréhension* » face à la décision irakienne de ne plus coopérer avec l'ONU, ajoute-t-elle, indiquant qu'il reste malgré tout « *une marge de manœuvre* » pour une action de Kofi Annan.

Elle a d'autre part estimé qu'une éventuelle action militaire, qui ne tiendrait pas compte du « *sentiment arabe* » opposé à des frappes et déjà exacerbé par les difficultés du processus de paix israélo-palestinien, aurait des conséquences négatives sur le plan régional. – *(AFP.)*







L'ONU semble se résigner à l'option militaire

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Une sorte de résignation était de mise aux Nations unies, mercredi 11 novembre, à propos de la crise irakienne. Si l'ambassadeur russe, Sergueï Lavrov, a demandé, et obtenu, une réunion *« urgente »* du Conseil de sécurité, ce n'était pas pour protester contre le risque réel, voire imminent, d'une opération militaire américaine contre Bagdad, mais pour réprimander une nouvelle fois Richard Butler.

Il a ainsi demandé pourquoi le diplomate australien, qui préside la commission spéciale de l'ONU chargée de désarmer l'Irak (Unscom), avait pris la décision de retirer tout son personnel du pays sans consultation préalable. Le coordonnateur des questions de sécurité des Nations unies, Benon Sevan, lui a répondu que *« la sécurité des personnels de l'ONU était en jeu »*. En privé, des diplomates onusiens confirment un *« risque réel »*. *« On voulait éviter en gros qu'ils soient pris en otage »*, expliquent-ils.

La décision aurait été prise après une conversation téléphonique, mardi, entre le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, et la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright. Mais M. Butler s'est précipité pour annoncer sur la chaîne câblée américaine CNN qu'il avait décidé cette mesure *« sur la ferme recommandation »* du gouvernement américain, donnant ainsi l'impression, remarquait-on à l'ONU, *« que ses décisions sont prises sur instruction de Washington »*.

Après avoir noté que la position américaine sur le recours éventuel à la force contre l'Irak *« ne tient pas compte des conséquences négatives »* sur le plan de désarmement de ce pays, l'ambassadeur russe n'a cependant pas exigé une discussion approfondie quant à la nécessité d'une autorisation spécifique du Conseil de sécurité pour mettre en œuvre cette option. Le représentant français a rappelé pour sa part qu'une *« solution diplomatique possible »* consisterait en une réunion formelle du Conseil de sécurité *« dans l'heure qui vient »*, afin de clore le dossier du désarmement nucléaire de l'Irak. La France, parmi d'autres pays membres du Conseil, estime que la fermeture de ce dossier, en juillet, aurait pu empêcher la crise actuelle.

« ÉCHEC POLITIQUE »

Dans un message adressé directement au président Saddam Hussein, le secrétaire général a *« instamment »* demandé que l'Irak revienne sur sa décision de rompre toute coopération avec l'Unscom. *« Attristé et inquiet »* de cette décision, prise le 31 octobre, M. Annan ajoute : *« Je voudrais que les sanctions soient levées pour que l'Irak puisse reprendre sa place au sein de la communauté des nations. »* Pour cela, le *« seul moyen*, explique-t-il, *est qu* [il] *coopère pleinement avec le Conseil de sécurité. »* Faisant par ailleurs allusion à *« l'examen global »* des relations de Bagdad avec l'ONU, M. Annan se dit *« convaincu que cela donne une chance a l'Irak »* et *« exhorte le président Saddam Hussein à saisir cette occasion de reprendre la coopération avec l'Unscom »*. Ayant décidé d'interrompre la tournée qu'il effectuait dans les pays du Maghreb, le secrétaire général devait regagner New York jeudi 12 novembre.

Ses proches à New York, comme d'autres diplomates, se posent des questions sur *« l'après bombardement »*. Outre qu'ils considèrent comme une *« évidence »* qu'un recours à la force mettra *« fin à l'Unscom et au désarmement »* (*Le Monde* du 12 novembre), les conseillers de M. Annan s'inquiètent des conséquences pour la région. Pour beaucoup d'observateurs, y compris américains, la situation aujourd'hui est le résultat *« de l'échec de la politique américaine en Irak »*. Ils admettent cependant qu'*« au stade actuel »*, Washington *« n'a d'autre option que le recours à la force, car sa crédibilité est directement en jeu »*. Sauf brusque retournement de Bagdad, *« l'affaire irakienne n'est plus entre les mains de l'ONU mais de Washington »*, commentent-ils.

Afsané Bassir Pour

L'Irak attend des Nations unies un calendrier clair prévoyant la levée des sanctions

● **Pourquoi l'Irak a-t-il interrompu le 31 octobre sa coopération avec la commission de l'ONU chargée de le désarmer (Unscom) ?**

Pour deux raisons, d'après le communiqué officiel irakien publié le même jour. D'abord, parce que, après la crise dite des *« sites présidentiels »* en janvier-février 1998, *« il n'a pas été demandé des comptes à l'Amérique pour ses mensonges et il n'y a pas eu de pas vers la levée de l'embargo »*. En second lieu, à cause du *« sale rôle joué par l'Unscom et son président, en coordination avec l'Amérique, concernant les allégations sur le* [gaz de combat] *VX »* : un laboratoire américain sollicité par l'Unscom ayant affirmé avoir découvert des traces de VX sur des ogives irakiennes, alors que les expertises de deux laboratoires suisse et français, choisis par l'Unscom, n'avaient pas été concluantes.

En annonçant l'arrêt de sa coopération le 31 octobre, l'Irak ne requiert pas le départ des membres de l'Unscom. Il autorise le maintien en fonctionnement des caméras de surveillance et des autres équipements. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) est autorisée, elle, à continuer ses activités. En clair, l'Irak considère que l'Unscom est un instrument aux mains des Etats-Unis, lesquels, estime-t-il, veulent maintenir indéfiniment les sanctions imposées par l'ONU depuis 1990. En conséquence, la commission onusienne, toujours du point de vue de Bagdad, n'accordera jamais son satisfecit au désarmement de Bagdad, condition *sine qua non* de la résiliation des sanctions pétrolières, selon le paragraphe 22 de la résolution 687 de l'ONU. Le 5 octobre, le vice-président irakien, Taha Yassine Ramadan, l'avait clairement formulé : *« Si l'on n'établit pas un calendrier précisant quand prendront fin les activités de l'Unscom, l'embargo injuste sera maintenu indéfiniment. »* Bagdad exige *« d'avoir une vision claire des étapes au cours desquelles l'embargo sera levé (...), à commencer par l'application du paragraphe 22 »* de la résolution 687.

● **Quand la crise a-t-elle été amorcée ?**

Le 5 août. Affirmant avoir été totalement désarmé, Bagdad avait appelé le Conseil à *« appliquer le paragraphe 22 de cette résolution, comme premier pas vers la levée complète et globale de l'embargo »*. En attendant, l'Irak avait décidé d'interdire aux inspecteurs de l'Unscom l'accès à de nouveaux sites, les autorisant seulement à se rendre sur quelque cinq cents sites déjà inspectés. Il avait réclamé *« une révision de la composition de l'Unscom »*, un rééquilibrage du *« bureau exécutif chargé de* [la] *diriger »*, une restructuration des *« directions de l'Unscom au siège à New York, ainsi qu'à Bagdad et à Bahreïn »* [la base arrière des inspecteurs], ainsi que le transfert de New York à Vienne ou à Genève du quartier général de ladite Unscom.

● **Comment le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, et le Conseil de sécurité ont-ils réagi ?**

Le 6 août, le Conseil jugeait *« totalement inacceptable »* la décision de Bagdad qui *« contredit »* les résolutions de l'ONU. Il souhaitait une *« reprise rapide »* des discussions avec Bagdad et affirmait *« avoir l'intention de répondre favorablement aux futurs progrès en matière de désarmement »*. Quelques jours plus tard, Scott Ritter, un inspecteur américain, démissionnait avec fracas et révélait que l'Unscom avait sollicité l'assistance des services de renseignements israéliens pour désarmer l'Irak. Plus tard, un autre inspecteur américain et un Chilien de l'Unscom étaient rappelés de Bagdad, qui les soupçonnait d'espionnage.

Le 6 octobre, M. Annan, dans une lettre au Conseil de sécurité, proposait d'établir la liste de ce que l'Irak devait encore accomplir en matière de désarmement *« comme une condition pour l'application du paragraphe 22 de la résolution 687 »*. Il demandait au Conseil d'établir *« un calendrier raisonnable »* et à l'Unscom et à l'AIEA de fournir *« les preuves à leur disposition »* quant à la possession par l'Irak d'armes de destruction massive. Il recommandait un examen global de la situation *« dans un temps relativement court »*, mais seulement à la condition que l'Irak revienne sur sa décision du 5 août.

Le 30 octobre, le Conseil de sécurité adressait une lettre à M. Annan, indiquant qu'une fois Bagdad revenu sur sa décision du 5 août, le Conseil procéderait à un *« examen global »*, en *« deux phases distinctes »*, des relations avec l'Irak. La première phase porterait sur le désarmement et la seconde sur les autres questions. Cet examen devrait indiquer clairement pour chaque phase les mesures que l'Irak devait prendre pour remplir ses obligations. Le Conseil ne faisait pas référence en toutes lettres au paragraphe 22 de la résolution 687, mais se disait prêt à *« agir en conformité avec les dispositions de la résolution 687 à propos de la durée des interdictions mentionnnées dans cette résolution »*.

Le 6 novembre, le Conseil de sécurité, dans sa résolution 1205, *« condamnait »* la décision de l'Irak de rompre sa coopération avec l'Unscom, la qualifiant de *« violation flagrante de la résolution 687 (...) et d'autres résolutions pertinentes »*. Il demandait à l'Irak de l'*« annuler immédiatement et sans conditions »*, de revenir sur celle du 5 août et de *« garantir une coopération immédiate, entière et inconditionnelle »* avec l'Unscom et l'AIEA. Il réaffirmait aussi sa détermination à *« agir en conformité avec les dispositions de la résolution 687 relatives à la durée des interdictions mentionnées dans ladite résolution »*.

M. Na.

Pressé par Washington, Israël approuve l'accord de Wye Plantation sous conditions

JÉRUSALEM
de notre correspondant

L'accord israélo-palestinien de Wye Plantation, enfin approuvé, *mercredi 11 novembre, par le gouvernement de Jérusalem*, doit-il sa ratification à un coup de téléphone donné la veille par Bill Clinton à Benyamin Nétanyahou ? C'est ce qu'affirmait mardi la presse israélienne, en indiquant que le président américain, évoquant avec son interlocuteur la crise irakienne, l'avait pressé de conclure, afin de ne pas renforcer les réticences arabes à se désolidariser de Saddam Hussein.

Les autorités israéliennes ont reconnu le coup de fil, mais ont démenti tout rapport. Reste que mercredi matin le cabinet israélien s'est soudainement réuni pour discuter de l'accord de Wye Plantation. Signé le 23 octobre, le texte prévoit la rétrocession à l'Autorité palestinienne *de 13,1 %* des territoires encore occupés par Israël en *Cisjordanie, en échange d'une* lutte énergique de l'Autorité palestinienne contre le terrorisme.

Aux Etats-Unis, Palestiniens et *Israéliens avaient négocié avec difficulté*. Le président Clinton avait dû mettre tout son poids dans la balance pour que M. Nétanyahou se résigne à signer. Soumis aux pressions de la part de ses alliés politiques de droite et d'extrême droite, qui l'accusent de trahison, le premier ministre israélien, dès son retour en Israël, avait avancé plusieurs prétextes pour retarder l'examen du texte en conseil des ministres. Enfin ratifié, le « Protocole de Wye River » doit maintenant être examiné et voté par le Parlement avant d'entrer en application.

Au cours d'une conférence de presse convoquée mercredi soir, M. Nétanyahou a confié combien il était dur de se séparer *« d'un morceau d'Eretz Israël »* (la terre d'Israël) pour le donner à des *« mains étrangères »*. Assis à sa droite, le ministre des affaires étrangères, Ariel Sharon, a opiné, estimant que le gouvernement avait pris des mesures *« très difficiles »* et qui *« font mal »*. En une surprenante démarche qui équivaut à remettre en question une *négociation déjà conclue, le cabinet* israélien a en effet ratifié le texte en l'assortissant de diverses conditions. L'une d'elles stipule qu'il n'entrera pas en application tant que les articles de la charte de l'OLP appelant à la destruction de l'Etat d'Israël ne seront pas abrogés *par un vote du Conseil national* palestinien (CNP). Rien de tel ne figure dans les accords de Wye Plantation.

TROIS JOURS DE DÉBATS

Par ailleurs, alors que le troisième retrait israélien de Cisjordanie, prévu de longue date par les accords d'Oslo, doit faire l'objet de négociations futures, M. Nétanyahou a d'ores et déjà décidé qu'il ne saurait dépasser 1 %. Faute de quoi il s'estimerait délié de ses obligations. Enfin, a-t-il prévenu, son gouvernement réexaminera sa position à chaque étape de la mise en application du protocole, se réservant de changer d'attitude s'il estimait que les Palestiniens ne remplissaient pas leurs engagements.

Ces dispositions unilatérales n'ont apparemment pas suffi à apaiser les ministres, puisque, malgré trois jours de débats, le gouvernement n'a approuvé le texte de Wye que du bout des *lèvres : huit membres ont voté en* sa faveur (dont Ariel Sharon), quatre contre et cinq abstentions. Ainsi, neuf ministres sur dix-sept ne se sont pas prononcés expressément pour l'accord.

Ce résultat, en deçà de ce qui était généralement attendu, n'est pas de bon augure pour M. Nétanyahou. Certes, compte tenu du soutien déjà annoncé de toute l'opposition de gauche, la ratification des accords de Wye par les parlementaires ne devrait constituer qu'une formalité. Mais au-delà, la majorité de M. Nétanyahou paraît aujourd'hui bien fragile, éclatée entre des opposants résolus au processus israélo-palestinien, ceux qui, sans y être opposés, estiment qu'il est temps de changer de chef de file, et ceux, enfin, qui sont prêts à troquer leur opposition interne contre quelques avantages.

Georges Marion

M. Nétanyahou ouvre le chantier de la colonie de Har Homa

Première mesure adoptée au lendemain de l'acceptation de l'accord de Wye Plantation, le gouvernement israélien a lancé, jeudi 12 novembre, les adjudications pour la construction de la nouvelle colonie juive de Har Homa, située sur la colline d'Abou Ghneim, dans le secteur oriental arabe de Jérusalem. Environ 6 500 logements au total doivent y être construits. L'annonce, en mars 1997, de ce projet, avait provoqué le gel du processus de paix.

Les appels d'offres, publiés jeudi dans la presse israélienne, ont été faits simultanément par le premier ministre Benyamin Nétanyahou, en sa *qualité de ministre de l'habitat*, et par l'*administration* israélienne des domaines. Ils portent sur une première tranche de travaux concernant 16 ensembles immobiliers comptant chacun de 24 à 144 logements réservés à des juifs. Des prêts hypothécaires spéciaux et des subsides gouvernementaux prévus pour les jeunes couples et ayants droit seront accordés aux personnes intéressées.

Les journalistes algériens manifestent pour la liberté de la presse

ALGER. Une centaine de journalistes ont manifesté à Alger, mercredi 11 novembre, pour protester contre la *« suspension »* de trois journaux absents des kiosques depuis près d'un mois. Rassemblés devant le Palais du gouvernement, les journalistes, portant des pancartes hostiles aux autorités, ont demandé que la *« liberté de la presse ne soit plus bafouée »*. Le conflit avec les autorités a éclaté le 16 octobre quand les sociétés publiques d'impression ont sommé quatre quotidiens (*El-Watan, Le Matin, La Tribune, Le Soir d'Algérie*) de régler en quarante-huit heures leurs dettes sous peine de suspension. Seul *El Watan* a reparu, mercredi, après avoir réglé ses dettes.
Cet ultimatum intervenait après une série d'articles dans *El Watan* et *Le Matin* mettant en cause le ministre-conseiller à la présidence, Mohamed Betchine, et le ministre de la justice, Mohamed Adami, qui ont démissionné depuis. Les éditeurs avaient alors considéré que l'ultimatum était *« politique »* et non *« commercial »*. Trois quotidiens non endettés (*Liberté, El-Khabar* et *Le Quotidien d'Oran*) s'étaient alors portés solidaires de leurs confrères et avaient suspendu jusqu'à dimanche leur publication. Ces sept quotidiens représentent 80 % du tirage de la presse algérienne et diffusent à un million d'exemplaires. – *(AFP.)*

L'un des « parrains » de Hongkong condamné à mort en Chine

PÉKIN. L'un des principaux « parrains » de Hongkong, Cheung Tze-keung, a été condamné à mort, jeudi 12 novembre, à Canton (sud de la Chine) au terme d'un procès qui a lancé le débat sur l'indépendance du système judiciaire de l'ex-colonie britannique par rapport à Pékin, a annoncé l'agence Chine nouvelle. Cheung, quarante-trois ans, surnommé *« le Flambeur »*, a été reconnu coupable d'une série de crimes, pour l'essentiel commis à Hongkong, allant de l'enlèvement au trafic d'armes en passant par le vol et le transport d'explosifs.
Les autorités de Pékin ont rejeté les arguments des avocats de la défense et de la mère de Cheung, qui réclamaient que le procès ait lieu à Hongkong, où son gang a commis ces crimes, au motif qu'il a été arrêté, en début d'année, dans le sud du pays où il s'était réfugié. Le procès de Cheung a suscité un immense émoi à Hongkong où certains analystes estiment qu'il constitue un précédent dangereux pour l'indépendance de la justice, en principe maintenue jusqu'à l'an 2050. – *(AFP.)*

L'armée burundaise reconnaît avoir tué une trentaine de civils

BUJUMBURA. L'armée burundaise a officiellement reconnu, mercredi 11 novembre, avoir tué une trentaine de civils au début du mois dans la province de Bujumbura-rural, à 30 kilomètres au sud de la capitale. Selon le communiqué du ministère de la défense, la *« trentaine de vies humaines perdues »* est le *« résultat déplorable »* d'une *« confusion fâcheuse »* qui a eu lieu au cours d'une *« action militaire »* menée du 2 au 3 novembre 1998 contre des hommes des Forces de défense pour la démocratie (FDD), la branche armée du Conseil national pour la défense de la démocratie (CNDD), et des FNL (Forces nationales de libération), branche armée du Palipehutu, deux mouvements exclusivement hutus.
Le communiqué du ministère ajoute qu'une commission d'enquête est *« à pied d'œuvre depuis deux jours »* pour établir les responsabilités et préciser le bilan du massacre. La guerre civile qui sévit au Burundi depuis l'assassinat du premier président hutu burundais, Melchior Ndadaye, en 1993, a fait plus de 200 000 victimes, essentiellement civiles. – *(AFP.)*

Jacques Chirac entame une tournée en Amérique centrale

MEXICO. Jacques Chirac est arrivé, mercredi 11 novembre à Mexico, où il devait entamer une tournée dans les quatre pays d'Amérique centrale ravagés par le cyclone Mitch. Le programme de cette deuxième tournée en Amérique latine du président français a été aménagé au dernier moment pour inclure, outre le Guatemala, où il est également attendu en visite d'Etat, le Honduras, le Nicaragua et le Salvador, où il entend manifester la solidarité de la France avec les sinistrés. Le chef de l'Etat est accompagné au Mexique par trois ministres – Hubert Védrine (affaires étrangères), Claude Allègre (éducation nationale et recherche) et Jean-Claude Gayssot (équipement et transports) – ainsi que par une cinquantaine de patrons d'entreprises françaises. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ ***INDONÉSIE* : les mesures de sécurité,** déjà strictes, en vigueur dans la capitale indonésienne, Djakarta, ont encore été renforcées, jeudi 12 novembre, au lendemain d'accrochages qui ont opposé des milliers de manifestants aux forces de sécurité durant les travaux de l'Assemblée consultative du peuple relatifs à la démocratisation du régime. Les échauffourées se sont poursuivies jusqu'à tard dans la soirée et, pour la première fois depuis le début de la semaine, l'armée a ouvert le feu en l'air pour faire refluer les manifestants. Selon la télévision d'Etat, neuf soldats ont été blessés. Des manifestants l'ont été également et des photographes de presse ont été brutalisés. Jeudi matin, les soldats ont fermé environ 30 kilomètres de l'autoroute urbaine qui traverse la ville de l'est à l'ouest, passe devant le siège du Parlement et dessert également l'aéroport international. – *(AFP.)*

■ ***UKRAINE* : des inondations en Transcarpatie (ouest de l'Ukraine),** dues à des pluies diluviennes, ont provoqué la mort d'au moins dix personnes et l'évacuation de 25 000 habitants de la région, a indiqué, mercredi 11 novembre, le ministère ukrainien des situations d'urgence. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : un missionaire américain a été enlevé,** mercredi soir, par un groupe d'inconnus à Makhatchkala, la capitale du Daguestan, a indiqué jeudi 12 novembre le ministère de l'intérieur de cette république du Caucase russe, cité par l'agence Itar-Tass. Greg Herbert, cinquante et un ans, vivait depuis deux ans avec son épouse à Makhatchkala, où il enseignait l'anglais. – *(AFP.)*

Les Européens infléchissent leurs politiques économiques vers le soutien à la croissance

La rigueur du « pacte de stabilité » passe au second plan

Depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir en Allemagne et en Italie, de nouveaux accents se font entendre en matière de politique économique. Tant sur les politiques monétaire et budgétaire que sur la question du change, les dirigeants européens multiplient les déclarations en faveur d'un nouveau dosage des priorités macro-économiques. ***(Lire aussi notre éditorial page 13.)***

L'« esprit de Pörtschach » commence à se répandre en Europe. Réunis en Autriche les 24 et 25 octobre, les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze ont placé la lutte contre le chômage en tête de leurs priorités. Au nom du soutien à la croissance – menacée par la crise financière mondiale –, la gauche désormais majoritaire en Europe est en train d'infléchir par petites touches sa politique économique.

Constatant que l'inflation atteint *des niveaux historiquement bas* notamment en France et en Allemagne, que le dollar risque de poursuivre sa tendance à la baisse au cours des prochains mois, et que les perspectives de croissance de l'Union européenne se dégradent (la Commission a révisé de 2,7 à 2,5 % ses prévisions pour la zone euro en 1999), les dirigeants européens sont prêts à adopter une approche moins « orthodoxe » pour soutenir la croissance.

En Allemagne, le conflit entre Oskar Lafontaine et la Bundesbank n'est pas définitivement enterré. Le nouveau ministre des finances n'a pas cessé de provoquer la Bundesbank en lui demandant une baisse des taux d'intérêt pour relancer la croissance. Tout en refusant de se plier à l'injonction, le président de la Bundesbank Hans Tietmeyer n'a pas exclu un *« débat »* sur la question.

INVESTISSEMENTS PUBLICS

Côté français, il n'y a pas de confrontation ouverte entre les politiques et les banquiers centraux. Mais dans un discours prononcé à Londres le 9 novembre, Dominique Strauss-Kahn soulignait que les banques centrales ne doivent pas avoir exclusivement la stabilité des prix en tête *« lorsque l'inflation est faible et en recul »*. Le ministre français ajoutait : *« La question est de savoir si nous devons adopter le dosage politique budgétaire laxiste/politique monétaire restrictive pratiqué par le tandem Reagan/Volcker ou le dosage inverse, qui a été choisi par le tandem Clinton/Greenspan... Le dosage de politiques le mieux adapté à l'Europe d'aujourd'hui est beaucoup plus proche de la seconde que de la première de ces expériences »*. Autrement dit, le débat sur les taux d'intérêt n'est pas clos, et peut déboucher sur un conflit entre les gouvernements et la Banque centrale européenne qui estime que le danger d'inflation n'est pas banni.

En l'absence d'assouplissement monétaire, certains dirigeants de la nouvelle gauche européenne plaident pour un relâchement budgétaire. Dans une interview au *International Herald Tribune* parue le 11 novembre, le chef du gouvernement italien Massimo D'Alema estime que l'Union européenne doit envisager d'assouplir sa politique de discipline budgétaire et lancer un plan d'investissements publics pour créer des emplois. *« Si c'est nécessaire, l'Europe pourrait décider d'interpréter le pacte de stabilité »*, déclare le président du conseil italien. *« Nous allons vers une année 1999 très difficile, avec un ralentissement de la croissance et où un risque de récession et de déflation existe »*, souligne-t-il. *« Il peut devenir nécessaire d'intervenir par des investissements publics pour stimuler la croissance »*, ajoute le dirigeant italien, reprenant l'idée de « grands travaux » financés par l'emprunt, chère à Jacques Delors et récemment reprise par Lionel Jospin et Romano Prodi. *« Ces investissements peuvent être exclus du calcul des objectifs de déficits de Maastricht »*, souligne Massimo D'Alema.

Les critères de stabilité du traité de Maastricht vont-ils être interprétés de manière plus souple, en dépit du « pacte de stabilité » adopté dans le cadre du traité d'Amsterdam ? Tous les regards sont tournés vers la nouvelle équipe au pouvoir en Allemagne. Certes, le chancelier Gerhard Schröder, lors de sa déclaration de politique générale au Bundestag mardi 10 novembre, a clairement affiché sa volonté d'appliquer *« une politique de consolidation* (budgétaire) *déterminée »*. Quitte à réviser l'Etat social : *« L'Etat doit agir de façon plus ciblée et plus économique. (...) Les subventions et les prestations sociales doivent se concentrer plus que par le passé sur ceux qui en ont vraiment besoin. »*

Mais dans le même temps, le secrétaire d'Etat aux finances Heiner Flassbeck invitait ses partenaires européens à réfléchir à une nouvelle *« policy mix »* pour relancer la croissance. Tout en défendant la *« rigueur sur le moyen terme »*, le bras droit d'Oskar Lafontaine expliquait : *« Si nous ne sommes pas autorisés à utiliser l'arme monétaire, la conclusion logique est que nous devons avoir une nouvelle approche de notre politique budgétaire »* (entretien au *Herald Tribune* paru le 10 novembre).

« HOMOGÉNÉITÉ INTELLECTUELLE »

Dans l'immédiat, le ralentissement de la croissance va réduire les recettes fiscales et ralentir les efforts budgétaires : les déficits structurels (calculés hors effets de conjoncture) dans la zone euro devraient augmenter légèrement en 1999, selon la banque Goldman Sachs. La Banque centrale européenne s'en inquiète. Les dirigeants de la gauche européenne doivent agir avec doigté parce qu'ils sont conscients qu'un dérapage des finances publiques peut provoquer une hausse des taux d'intérêt très coûteuse pour la croissance.

« Nous sommes aussi attachés que quiconque à la culture de la stabilité et à une gestion responsable des finances publiques. (...) Personne n'a jamais démontré que redistribuer les richesses par le biais de l'inflation ou de l'augmentation de la dette publique fasse progresser la justice sociale », soulignait Dominique Strauss-Kahn dans son discours de Londres.

Il y a enfin un troisième champ de discussions où la nouvelle gauche européenne témoigne d'un *« degré rare d'homogénéité intellectuelle »*, pour reprendre l'expression de Dominique Strauss-Kahn : le dossier de la politique de change. Dans son discours de Londres, le ministre français a souligné que l'arrivée de l'euro offrirait une opportunité pour *« revoir les arrangements de taux de changes »* entre l'euro et le dollar. Le nouveau gouvernement allemand ne dit pas autre chose. Le nouveau chef du gouvernement italien non plus : Massimo D'Alema, dans son entretien au *Herald Tribune*, estime nécessaire d'engager des discussions entre l'Europe et les Etats-Unis pour arriver à un accord de limitation des fluctuations de change : *« Si nous avons trop d'oscillations entre le dollar et l'euro, cela sera déstabilisant. Nous voulons un euro stable et pas un euro surévalué. »*

Dans ce domaine aussi, un conflit avec la Banque centrale européenne n'est pas exclu : le traité de Maastricht lui donne un droit de veto dans l'hypothèse où les orientations de change voulues par les politiques remettraient en cause la stabilité des prix.

Lucas Delattre

La France doit faire plus pour l'emploi, selon le FMI

Dans son rapport annuel sur la France, publié mercredi 11 novembre, le Fonds monétaire international (FMI) prévoit une croissance de 3,1 % cette année et de 2,8 % en 1999 pour l'économie française, en soulignant toutefois que sa prévision est entourée *« d'incertitudes importantes »*. La politique menée par le gouvernement français a permis de favoriser une reprise solide de la demande intérieure, note le FMI. Si les exportations ralentissent trop, il faudra ne pas exclure une baisse des taux d'intérêt.

Le Fonds prévoit un taux de chômage maintenu à 11,2 % fin 1999. Les emplois créés sont à majorité des embauches à durée déterminée et à temps partiel, ce qui pourrait provenir des *« rigidités »* associées à l'embauche à temps plein. Le FMI reproche au gouvernement *« les dérapages enregistrés dans le secteur de la santé »* et un manque d'ambition dans deux réformes : la réduction des déficits budgétaires et l'allègement des charges fiscales et sociales qui pèsent sur l'emploi.

L'économie britannique en « sévère ralentissement »

LONDRES
de notre correspondant

Unanimement estimée à 2,5 %, voire 2,75 % pour cette année, la croissance de l'économie britannique va considérablement se ralentir en 1999, laisse prévoir un rapport publié, mercredi 11 novembre, par la Banque d'Angleterre. Sans citer de chiffre précis, évoquant *« la sévérité »* de la crise internationale et *« le puissant et universel déclin de la confiance »* des entreprises et des consommateurs britanniques, les conjoncturistes de l'établissement revoient en baisse leurs estimations d'août dernier.

« Sachant, comme nous le rappelle Jim Cunningham, conjoncturiste à la Barclays Bank, *que la marge d'erreur peut être de plus ou moins 1 % »*, une véritable récession n'est pas exclue par d'autres économistes. Soulignant que la prévision est *« extrêmement incertaine dans le climat économique actuel »*, le vice-gouverneur de la Banque d'Angleterre, Mervyn King a admis mercredi en présentant son rapport que le risque d'une croissance négative globale a pratiquement doublé ces trois derniers mois. *« Le comité de politique monétaire ne pense pas qu'il y aura récession*, a-t-il dit, *mais il y a une chance sur quatre »* qu'il se trompe.

Une erreur d'appréciation semble déjà s'être produite au sein de la Banque, puisqu'il était clair, en août, que ses experts craignaient beaucoup plus une surchauffe suivie d'une éventuelle reprise de l'inflation au delà des 2,5 % l'an (objectif fixé par le gouvernement) qu'une récession. Depuis, on a pris conscience à Londres de l'ampleur de la crise bancaire et financière internationale. Littéralement assiégée par les syndicats et les chefs d'entreprises, notamment dans les industries manufacturières et exportatrices étranglées par le haut niveau de la livre sterling, la Banque centrale a finalement décidé, une première fois en octobre puis une seconde fois le 5 novembre, de baisser son taux directeur, celui-ci passant de 7,50 % à 6,75 % aujourd'hui.

Unanimement saluées par les intéressés, qui espèrent une nouvelle baisse d'un demi-point avant Noël, ces allègements du coût du crédit sont jugés trop tardifs par certains responsables syndicaux. Aujourd'hui plus pessimistes que les prévisions présentées le 3 novembre dernier aux communes par Gordon Brown, le chancelier de l'Echiquier, qui s'attend à une croissance globale du PNB de *« 1 % à 1,5 % en 1999 »* – la Barclays table, elle, sur 0,7 % *« maximum »* – les experts de la Banque d'Angleterre ne nient plus que le ralentissement de l'activité aura un impact certain sur le marché de l'emploi. Première alerte : le nombre de demandeurs d'emploi bénéficiant du chômage a augmenté de 6 800 en septembre pour atteindre 1,319 million de personnes (4,6 % de la population active).

Patrice Claude

Les syndicats italiens divisés par les grèves dans les transports publics

ROME
de notre correspondant

Depuis quelques jours et jusqu'à la fin de la semaine prochaine, pratiquement tous les moyens de transport ont été ou seront touchés par des conflits sectoriels. Pour le moment, les plus grosses perturbations touchent les aéroports de Milan et de Rome, ainsi que les trains. Les taxis de Rome sont en grève depuis lundi 9 novembre et pour quatre jours. Puis ce sera au tour des ferrys, des transports en commun de la capitale, de nouveau les trains et une nouvelle fois des aéroports. Des protestations en chaîne et à répétition qui provoquent une gêne considérable pour tous les usagers.

A Rome, les chauffeurs de taxi ne décolèrent pas contre la municipalité qui veut imposer une flexibilité des horaires et de nouveaux tarifs. Pour ajouter au chaos, les bus, le métro et les tramways devraient s'arrêter les 19 et 20 novembre. Cette succession de grèves fait des émules dans les autres villes et dans d'autres secteurs d'activité des transports publics.

Face à ce trop-plein de grèves conduites par les syndicats autonomes pour réclamer des avantages sectoriels, un fait sans précédent s'est produit. Les syndicats eux-mêmes, ou plus exactement la plus grande centrale, la CGIL (Confédération générale italienne du travail), appuyée par les deux autres, la CISL (Confédération italienne des syndicats de travailleurs) et l'UIL (Union italienne du travail), ont demandé publiquement une modération de ces conflits, mais aussi une nouvelle réglementation pour mettre un terme à de tels débordements.

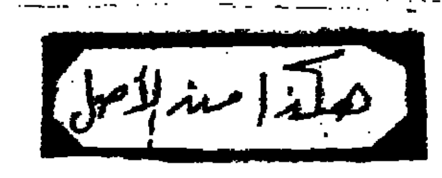
« Les coûts de l'arbitraire et des épreuves de force sont payés par les usagers. Cela n'est plus acceptable », tranche sans discussion Sergio Cofferati, secrétaire de la CGIL. *« Nous devons étudier de nouvelles formes de lutte dans les services publics. Nous ne pouvons plus massacrer les usagers »*, s'est-il insurgé dans un entretien à *La Repubblica*, au cours duquel il a même réclamé *« des sanctions plus efficaces contre les syndicats et les entreprises »* coupables d'abus.

PERSPECTIVES DE CROISSANCE

Cette prise de position a valu au secrétaire de la CGIL de vertes répliques de la part des syndicats autonomes, qui l'ont accusé de dénier le droit de grève et de parler *« comme les patrons de toujours »*. Tiziano Treu, ministre du travail, a d'ores et déjà annoncé une réunion avec les syndicats la semaine prochaine afin que soient appliquées les normes en vigueur et, si nécessaire, que le pays se dote des moyens suffisants pour réglementer davantage les recours jugés excessifs à la grève.

Ce premier conflit social multiforme du nouveau gouvernement de Massimo D'Alema n'affecte en rien la période de grâce dont jouit actuellement le nouvel exécutif. Les revendications sont à peine connues de l'opinion publique et ne concernent en rien le pouvoir central. En revanche, des divergences de plus en plus manifestes apparaissent entre le superministre de l'économie, Carlo Azeglio Ciampi, et le gouverneur de la Banque d'Italie, Antonio Fazio. Ce dernier a, entre autres, émis des doutes sur les perspectives de croissance de l'Italie pour l'an prochain, estimant que son pays était mal préparé pour l'entrée dans l'euro en janvier, et que les économies dans les dépenses courantes ne sont pas suffisantes.

Michel Bôle-Richard



La lutte contre le réchauffement climatique est au cœur des discussions de Buenos Aires

La Conférence est dominée par les exigences américaines

Cent soixante pays sont réunis, depuis le 2 novembre à Buenos Aires, pour négocier les moyens de lutte contre le réchauffement du climat. Les Etats-Unis exigent avant tout progrès que les pays en développement acceptent de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Une condition désormais acceptée par l'Argentine et le Kazakhstan. L'Europe est moins ferme sur la limitation du rôle à réserver aux marchés.

BUENOS AIRES
de notre envoyé spécial

La Conférence de Buenos Aires sur les changements climatiques devait être marquée, jeudi 12 novembre, par un coup de théâtre : l'annonce par les Etats-Unis de leur signature du protocole de Kyoto, adopté en décembre 1997, qui prévoit une réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les pays riches.

Ce geste devait lever une des principales critiques opposées aux Etats-Unis, qui imposent à presque toutes les autres nations des conditions sévères sans avoir signé le protocole de Rio. Il devait aussi souligner la difficulté de la position américaine fondée sur une opinion publique profondément divisée : si l'administration démocrate du président Clinton est plutôt favorable à une lutte sérieuse contre le changement climatique, l'opposition républicaine s'y oppose vigoureusement. Cinq sénateurs républicains ont même fait le déplacement pour signifier que le Congrès américain exige un engagement concret dans les pays en développement – et pour stigmatiser l'administration Clinton si elle signe le texte élaboré en décembre.

« ENGAGEMENT VOLONTAIRE »

Quoi qu'il en soit, des tractations devaient se poursuivre, jeudi, pour tenter de tirer la négociation de l'impasse qui dure depuis dix jours. La tâche est confiée au « Groupe des amis du président de la Conférence », sélection de délégations nationales réduites à leur plus simple expression (le chef de la délégation et un adjoint). On attend de ce travail en comité restreint une plus grande efficacité sur un dossier d'une complexité byzantine.

Le Groupe réunit dix pays en développement, les Etats-Unis et quatre pays proches de leur position, et enfin cinq pays européens. La France fait partie de ceux-ci, ses collègues européens ayant jugé que Dominique Voynet, la ministre française de l'environnement, maîtrise bien le dossier.

La Conférence s'est focalisée, depuis son ouverture lundi 2 novembre, sur la question de l'*« engagement volontaire »* des pays en développement : doivent-ils s'engager dès maintenant à réduire dans le futur leurs émissions de gaz à effet de serre ? Posé comme préalable à tout progrès par les Américains, cet engagement est rejeté par la majorité des pays concernés, qui jugent qu'il y a là une tentative de revenir en arrière.

« Il faut en rester au texte de la Convention de Rio de 1992, affirme Arizal Effendi, le numéro deux de la délégation indonésienne. *Elle spécifie clairement que les pays développés doivent prendre les premiers des mesures contre le changement climatique. »* De plus, les pays en développement soulignent à l'unisson la disproportion entre le niveau des émissions de gaz des pays riches et le leur. *« La question chez nous est de manger ou de ne pas manger*, dit un membre de la délégation des Philippines. *Pas de savoir si l'on a une ou deux voitures ou si l'on augmente le prix de l'essence de cinq centimes ! »* Si l'opposition sur le plan des principes est nette, elle se concrétise sur la question des transferts financiers. *« S'ils veulent que les pays en développement s'engagent*, proclame Arizal Effendi, *les pays riches doivent transférer des technologies propres et fournir une aide financière à la lutte contre le réchauffement. »* Le transfert des technologies est un des points majeurs de la réunion des Amis du président. Les Etats-Unis veulent en effet le lier explicitement à la mise en place de *« mécanismes de flexibilité »*, c'est-à-dire à un fonctionnement de marché.

COUP D'ÉCLAT

La première puissance mondiale entend ainsi faire reconnaître le rôle majeur d'un marché mondial des droits d'émission de gaz à effet de serre dans la lutte contre le changement climatique. Elle rencontre sur ce point l'opposition de l'Europe, qui souhaite que l'on accorde une place au moins aussi grande aux mesures politiques prises sur son sol par chaque pays.

Malgré leur relatif isolement, les Etats-Unis ont marqué des points. Mercredi matin, le président de l'Argentine, Carlos Menem, a annoncé que son pays s'engage à réduire dans le futur ses émissions de gaz à effet de serre. Ce coup d'éclat a été suivi dans la journée d'un engagement similaire du Kazakhstan. Pour ce qui est de la position européenne concernant la part à accorder aux marchés, elle n'est pas aussi ferme que naguère : alors que l'idée des droits d'émission était vouée aux gémonies à Kyoto par plusieurs délégations européennes, elle est maintenant largement acceptée.

Le principe d'un seuil maximum fixé aux mécanismes de marché n'est plus franchement posé par le groupe européen, qui devrait se contenter d'une reconnaissance formelle par les Etats-Unis de l'utilité des mesures domestiques.

Sans doute ne faut-il pas s'attendre à Buenos Aires à un résultat aussi spectaculaire qu'à Kyoto. La conférence, sauf surprise majeure, devrait produire un texte alambiqué, qu'il faudra savoir lire entre les lignes. S'il fixe un plan de travail avec un calendrier précis et intégrant les questions qui fâchent, on pourra parler de succès. S'il se contente de belles formules et de recommandations générales à la façon d'un communiqué du G 7, l'échec sera manifeste.

H. K.

TROIS QUESTIONS À...

MELINDA KIMBLE

1 Vous êtes un des deux premiers représentants de la délégation des Etats-Unis à la conférence de Buenos Aires. Quelle sera la position de votre gouvernement si les pays en développement maintiennent leur refus de s'engager à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre ?

– D'abord, ce qui est arrivé mercredi me paraît incroyablement important : l'Argentine et le Kazakhstan veulent rejoindre les pays développés qui ont pris cet engagement de réduction. Cela signifie que nous ne parlons pas dans le vide, que les pays en développement peuvent s'engager concrètement. Mais si des pays comme la Chine et l'Inde maintiennent leur refus de le faire, il sera très difficile pour les Etats-Unis de ratifier le protocole. Les élus du Congrès qui sont venus ici ont dit très clairement que ce protocole ne sera pas ratifié tant que les pays en développement ne prendront pas l'engagement de réduction des émissions.

2 Pourquoi les Etats-Unis s'opposent-ils à la volonté des Européens de fixer un seuil minimum aux mesures domestiques de réduction des émissions ?

– Nous ne nous opposons pas à toutes les mesures politiques nationales. En octobre 1997, le président Clinton a engagé un important programme pour réduire aux Etats-Unis même les émissions de gaz à effet de serre. Ce programme comprend notamment des incitations fiscales et l'encouragement à des technologies propres. Mais il est difficile de dire aujourd'hui les résultats chiffrés qu'atteindra ce programme. Par ailleurs, le marché est un outil très utile pour sensibiliser les gens, et notamment les entreprises privées : quand on connaît le coût des émissions de carbone, on considère très différemment leur nécessité. Enfin, nous avons l'expérience d'un tel marché : nous avons réduit nos émissions de dioxyde de soufre plus rapidement et à moindre coût qu'on ne le prévoyait.

3 Ne craignez-vous pas l'isolement des Etats-Unis sur ces questions ?

– Nous ne sommes pas les seuls à défendre le système du marché : le Japon, le Canada, l'Australie et d'autres pays le font aussi. L'approche de Kyoto laisse de la place pour le marché aussi bien que pour les mesures domestiques.

Propos recueillis par Hervé Kempf

Le sort du général Pinochet pourrait relever de la décision du gouvernement britannique

Le verdict des Lords reste imprévisible

LONDRES
de notre correspondant

Le lourd suspense judiciaire qui entoure le sort immédiat du général Pinochet depuis le 16 octobre, date à laquelle il fut arrêté dans une clinique londonienne, pourrait être rapidement levé. Les cinq magistrats qui entendent les arguments pour et contre l'immunité accordée à l'ancien dictateur chilien par la Haute Cour de Londres, ont annoncé mercredi soir qu'au terme de six journées d'audience, les auditions des avocats et juristes internationaux qui se succèdent à la Chambre des lords depuis la semaine dernière devaient être terminées jeudi après-midi 12 novembre.

Rien n'est cependant joué, les cinq « pairs de justice » qui représentent l'instance judiciaire suprême au Royaume-Uni pouvant rendre leur verdict dans l'heure, quitte à rédiger leurs attendus ultérieurement, ou bien se donner plusieurs semaines de réflexion. Mercredi soir, les avocats de la défense et de l'accusation se montraient très partagés, certains parlant sur un verdict publié au début de la semaine prochaine, d'autres évoquant un délai beaucoup plus long...

ÉLÉMENTS NOUVEAUX

En attendant, la demande d'extradition espagnole rédigée par le juge Baltasar Garzon et entérinée par le gouvernement de Madrid est arrivée en bonne et due forme, mercredi matin, sur le bureau du ministre britannique de l'intérieur, Jack Straw. Le même jour, une autre demande préliminaire d'extradition venue de Suisse est également parvenue à Londres. Un porte-parole de Jack Straw a cependant fait savoir que le ministre ne se prononcerait pas avant que les Lords de justice aient pris leur décision. A partir de là, M. Straw disposera de sept jours pleins pour déterminer la procédure à suivre.

En fait, le sort de toutes les demandes parvenues à Londres dépendent non seulement de la direction choisie par les Lords – confirmation ou invalidation de l'arrêt de Haute Cour –, mais aussi de la formulation qui sera choisie. Chargés de se prononcer sur la légalité de l'immunité accordée, les magistrats, soulignent certains avocats des parties civiles, peuvent très bien considérer que la décision rendue par la Haute Cour était, compte tenu des éléments en sa possession il y a deux semaines, tout à fait valide, mais que des éléments nouveaux versés au dossier, notamment dans les trois cents pages de la procédure engagée par l'Espagne, permettent d'entamer une nouvelle étape judiciaire contre l'ancien dictateur.

Ce serait une manière de renvoyer la balle au politique, Jack Straw devant alors décider de la suite immédiate à donner à cette affaire, c'est-à-dire remettre *illico* le général en état d'arrestation – il n'est plus actuellement que *« sous contrôle judiciaire »* – ou lui permettre de regagner son pays dans les minutes qui suivront l'arrêt des Lords, quitte à déclarer « recevable », plusieurs jours après et donc trop tard, la demande espagnole. Celle-ci implique Pinochet dans 3 178 meurtres et disparitions entre 1973 et 1990.

« Il n'y a pas de précédent à cette affaire, rappelait un avocat, *les Lords sont chargés de dire le droit et donc, tout est possible... »*

Patrice Claude

L'Ouganda, le Rwanda et la rébellion congolaise créent un commandement militaire commun au Congo-Kinshasa

LE CHEF d'état-major de l'armée ougandaise, le général James Kazini, assure le commandement conjoint des forces ougandaises, rwandaises et de la rébellion dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), a rapporté, mercredi 11 novembre, le quotidien gouvernemental *New Vision* publié à Kampala, la capitale ougandaise. Le général Kazini est secondé par un officier rwandais, le colonel Kayumba. L'état-major conjoint de ces forces est composé de 32 officiers, dont 17 Ougandais, 10 Rwandais et 5 issus de la rébellion congolaise, indique le journal.

Les officiers ougandais qui font partie de cet état-major sont des officiers à la retraite comme l'ancien chef d'état-major, Shef Ali, et des condamnés qui ont été libérés de prison pour aller servir en RDC, souligne le journal. Mardi soir, le porte-parole de l'armée rwandaise, le major Emmanuel Ndahiro, avait déclaré que des discussions sur l'établissement d'un commandement conjoint en RDC étaient encore à l'étude mais que rien de concret, jusqu'ici, n'avait été décidé.

REVERS TCHADIEN

De son côté, la rébellion congolaise avait affirmé, dimanche, après l'aveu officiel par le Rwanda de son implication militaire en RDC, qu'elle n'avait pas de commandement commun avec le Rwanda. *« Nous n'avons pas de commandement militaire commun avec l'état-major rwandais. Chacun mène sa guerre »*, avait indiqué le deuxième vice-président du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD), Arthur Zahidi Ngoma.

Sur le terrain, un employé congolais de la Croix-Rouge locale a affirmé, mercredi, à un envoyé spécial de l'AFP, qu'il avait aidé à enterrer les corps de 122 soldats tchadiens tués dans une bataille fin octobre, près de Dulia, dans le nord-est de la RDC. Trois soldats de l'armée du président Laurent-Désiré Kabila ont été également enterrés par l'employé de la Croix-Rouge. Le général James Kazini a affirmé à l'AFP que les troupes ougandaises avaient aidé les rebelles congolais à prendre Dulia, comme elles les avaient aidé à prendre la ville voisine de Buta. Selon lui, les rebelles ougandais qui déstabilisent l'ouest de l'Ouganda depuis plusieurs années utilisaient jusqu'alors Buta comme base arrière.

Le journaliste de l'AFP a pu s'entretenir avec trois Tchadiens prisonniers dans la ville de Kisangani, tenue par les rebelles et située à 400 kilomètres au sud de Buta. Les trois soldats, dont le caporal Benoit Ojimedongarte, ont affirmé que le Tchad avait envoyé deux bataillons pour soutenir les forces de Laurent-Désiré Kabila contre la rébellion. Ils sont arrivés en avion à Gbadolite, fief de feu le maréchal Mobutu Sese Seko, avant d'avancer sur Buta qu'ils avaient l'intention de prendre.

L'annonce de nouveaux soldats tchadiens tués ou blessés, fin octobre, dans le nord-est de la République démocratique du Congo (RDC) n'a pas été commentée par N'djamena. Les autorités tchadiennes, qui ont envoyé fin septembre quelque 2 000 soldats en RDC, semblent déroutées par le revers infligé à leurs militaires, généralement craints et estimés après leur brillante tenue sur le sol tchadien contre les Libyens et à Bangui, dans le cadre des forces internationales de maintien de la paix en Centrafrique.

RISQUE D'EXTENSION

Mardi, le ministre tchadien de la défense, Oumar Kadjalami, avait reconnu la perte de deux soldats dans des accrochages avec la rébellion congolaise. Une source militaire tchadienne à Kinshasa avait avancé le chiffre d'une centaine de soldats hospitalisés dans la capitale.

A New York, le haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Sadako Ogata, a exprimé, mardi, son inquiétude à propos du conflit en RDC. Au cours d'une séance publique du Conseil de sécurité, Mme Ogata a affirmé qu'il existait un *« risque très réel »* d'extension de la guerre dans l'est de la RDC, où les forces gouvernementales, soutenues par l'Angola et le Zimbabwe, tentent d'écraser une rébellion soutenue par le Rwanda et l'Ouganda. – *(AFP)*

PARLEMENT **L'encombrement du calendrier parlementaire et la combativité de l'opposition obligent Lionel Jospin à revoir le programme qu'il avait arrêté pour les travaux législatifs postérieurs à l'examen du projet de loi de finances pour 1999. Le premier ministre est amené, d'autre part, à ménager le président de la République à l'approche des débats parlementaires sur le traité d'Amsterdam. ● *LE PROJET* de loi sur la présomption d'innocence est renvoyé à 1999, l'examen de la révision constitutionnelle visant à instaurer la parité hommes-femmes est retardé d'une semaine. Le projet sur l'audiovisuel est critiqué au sein de la gauche. ● LES RESPONSABLES socialistes, au gouvernement, au Parlement et au PS, s'emploient à multiplier les échanges avec leurs alliés communistes, Verts, radicaux et chevénementistes, pour prévenir les mauvaises surprises.**

Lionel Jospin se résigne à alléger son programme législatif

La surcharge du calendrier parlementaire, la combativité de la droite et le souci de parvenir à un accord sur la ratification du traité d'Amsterdam incitent le premier ministre à accorder plus d'attention au travail des députés et à étaler les réformes inscrites à l'ordre du jour

LIONEL JOSPIN a longtemps fait la sourde oreille. Il n'a pas voulu entendre, d'abord, les récriminations croissantes des députés socialistes, submergés par l'avalanche des lois imaginées par le gouvernement, quelque quatre-vingts textes en dix-huit mois. Il est demeuré inaccessible, ensuite, aux mises en garde de ceux qui lui ont expliqué que la faible mobilisation du groupe PS, le 9 octobre, lors du premier examen du pacte civil de solidarité (PACS), traduisait davantage la lassitude que la mauvaise volonté. Il a refusé, enfin, d'écouter les dirigeants socialistes lui expliquant que le seul lieu où l'opposition affiche un semblant d'unité, c'est l'Assemblée nationale.

Insensible à ces alertes, le premier ministre est demeuré fidèle à la ligne qu'il s'est fixée dès juin 1997 : les lois proposées répondent aux besoins de la société française ; leur diversité montre qu'il gouverne sans se soucier des échéances électorales futures. Aux députés, notamment socialistes, de s'adapter. Quant à lui, estimant n'avoir pas de souci à se faire au sujet du Parlement, il pouvait s'aventurer à sa guise sur le terrain présidentiel, comme ses déclarations sur les mutins de 1917 en ont donné l'exemple.

Depuis quelques jours, ce raisonnement n'a plus cours à l'Hôtel Matignon. L'obstruction pratiquée par l'opposition lors de la deuxième discussion sur le PACS a montré que le gouvernement n'est pas à l'abri de difficultés à l'Assemblée nationale. Laurent Fabius l'a souligné, le 6 novembre, lors d'un déjeuner avec le premier ministre. Insistant sur la mauvaise humeur latente du groupe socialiste, il a conseillé à M. Jospin d'alléger son programme législatif.

ÉVITER LA « SURCHAUFFE »

Le lendemain, lors d'une réunion des principaux dirigeants socialistes à Matignon, Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a formulé une demande identique, soutenue par Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement. Soumis à ces pressions convergentes, le chef du gouvernement a rendu les armes. Pour ne pas risquer une « surchauffe » parlementaire, il a décidé de limiter autant que possible à trois jours – mardi, mercredi et jeudi – le travail des députés, répondant ainsi à une demande de M. Ayrault. Du coup, l'ambitieux programme du gouvernement doit être revu, et certaines lois reportées. Matignon demeure très discret sur cet étalement. Pour M. Jospin, cette modification de stratégie correspond à ses intérêts immédiats. L'Assemblée nationale débattra, à partir du 24 novembre, de la révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité d'Amsterdam. Un accord UDF-RPR-PS étant indispensable pour constituer une majorité, il importe d'instaurer le meilleur climat possible dans l'Hémicycle, mais aussi dans les rapports avec l'Elysée, ce qui n'est pas étranger à l'annulation soudaine de l'entretien que M. Jospin avait prévu d'accorder jeudi à France-Info (*Le Monde* du 12 novembre).

Lors de leurs entretiens en tête à tête, M. Jospin et M. Chirac se sont globalement entendus sur l'étendue des modifications à apporter au texte fondamental. Chacun convient, notamment, d'une extension limitée du droit de contrôle du Parlement sur les actes communautaires, prévu à l'article 88, alinéa 4 de la Constitution. Ils s'accordent aussi sur la nécessité d'un article additionnel à la ratification du traité, qui indiquerait le souci de la France d'une rénovation des institutions européennes préalable à tout élargissement. Le gouvernement a formalisé ces points d'accord dans un document que M. Jospin a remis au chef de l'Etat, le 4 novembre.

Un seul sujet paraît encore faire divergence : faut-il donner au Parlement le droit d'intervenir, dans cinq ans, lorsqu'il faudra éventuellement déléguer aux autorités communautaires les pouvoirs nationaux en matière d'immigration et de droit d'asile ? M. Jospin y est plutôt hostile, par souci de ne pas altérer les équilibres actuels de la Constitution. M. Chirac semble plus ouvert, peut-être pour ne pas se couper de Philippe Séguin, qui réclame cette consultation (*Le Monde* du 6 novembre).

SANS-PAPIERS ET CHÔMEURS

Ce débat sur la ratification d'Amsterdam pourrait rebondir au sein du PS, où la Gauche socialiste a réuni cinq mille deux cents signatures pour l'organisation d'une consultation interne ; il va surtout faire resurgir les divergences au sein de la majorité « plurielle ». Les communistes, le Mouvement des citoyens et les Verts vont se distinguer. M. Jospin et la direction du PS ne s'en émeuvent pas, considérant que la page Amsterdam sera tournée lorsque commencera la campagne pour les élections européennes. Le débat pourra ainsi être centré sur l'après-Amsterdam, sur les nouvelles étapes d'une « réorientation » de la construction européenne.

Cette sérénité repose aussi sur le bilan positif que les socialistes font des deux premiers mois de la session parlementaire, en dehors du « loupé » sur le PACS. Les craintes concernant l'attitude du PCF sur le vote du budget et de la loi de financement de la Sécurité sociale ne se sont pas confirmées : le choix de l'abstention par les communistes est bien passé, alors que les projets ont été peu amendés. Mais d'autres épreuves se profilent : la persistance d'une opposition entre M. Jospin, le PCF et les Verts sur la régularisation des sans-papiers et la perspective de nouvelles actions des mouvements de chômeurs au moment des fêtes de fin d'année.

Le PCF sera-t-il alors tenté d'accompagner cette revendication sociale ? M. Hollande et les socialistes insistent auprès du gouvernement pour que tous les décrets d'application de la loi contre l'exclusion – thème qui devait être évoqué, jeudi 12 novembre, lors de la réunion des ministres à l'hôtel Matignon – soient enfin publiés. A titre préventif.

Jean-Michel Aphatie et Michel Noblecourt

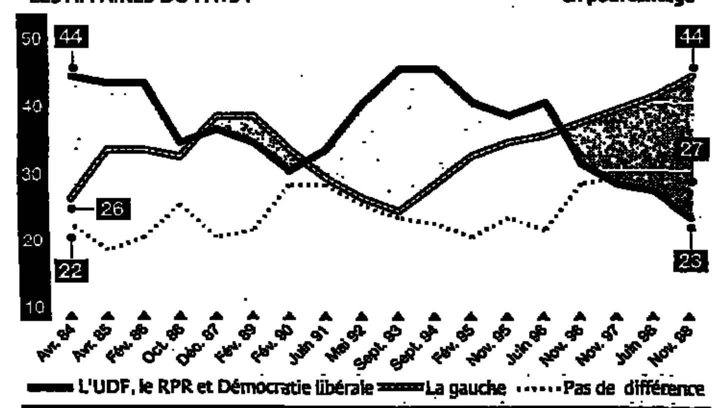
Critiques majoritaires sur le projet audiovisuel

Si le Parti socialiste a salué le projet de loi sur l'audiovisuel public, qui doit être examiné à l'Assemblée nationale les 15 et 17 décembre, comme *« un acte décisif en faveur d'une offre télévisuelle publique »*, la majorité est critique sur le texte de Catherine Trautmann. Le 10 novembre, Jack Lang, président de la commission des affaires étrangères, a déclaré qu'*« aucun remède n'est apporté au sous-financement chronique du service public »* ; M. Lang s'inquiète aussi du *« sort réservé aux chaînes privées et à la télévision du futur »*.

Noël Mamère (Verts, Gironde) déplore qu'il n'y ait *« pas d'engagement précis du gouvernement »* sur l'avenir de l'audiovisuel privé. Michel Crépeau, président du groupe Radical, Citoyen, Vert, juge utile d'*« aller plus loin dans la mise en place d'une télévision de service public, indifférente à l'Audimat, financée par l'impôt »*. Christian Cuvilliez (PCF, Seine-Maritime) estime que le projet *« mérite d'être largement transformé »*.

L'effondrement de la crédibilité de la droite

A QUI FERIEZ-VOUS LE PLUS CONFIANCE POUR CONDUIRE LES AFFAIRES DU PAYS ? en pourcentage



Avec 44 % (en hausse de 5 points en un an), la confiance qu'inspire la gauche pour conduire les affaires du pays n'avait jamais été aussi forte depuis une quinzaine d'années. Elle est particulièrement marquée chez les cadres (52 %), les professions intermédiaires (52 %) et les employés (50 %), contre 37 % seulement chez les ouvriers. Les Français font davantage confiance à la gauche dans seize des dix-sept domaines d'action évalués. Elle l'emporte nettement sur le terrain social (notamment la création d'emplois et la lutte contre l'exclusion) et sur le terrain économique. En outre, la gauche devance la droite pour faire face au problème de l'immigration et lutter contre l'insécurité.

La réforme de la justice victime des « nouvelles priorités »

LA VOLONTÉ de décongestionner le calendrier parlementaire et de s'en tenir, par conséquent, à trois jours de séance par semaine, conformément à l'esprit de la session unique, a conduit le gouvernement à *« réviser de façon plus sélective les priorités législatives »*, selon l'expression utilisée au cabinet de Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement. Si la loi sur l'aménagement du territoire, la loi d'orientation agricole, la réforme des caisses d'épargne, la ratification du traité d'Amsterdam figurent toujours parmi les textes qui doivent être *« impérativement adoptés »* avant la fin de la session, de même que les projets de loi sur l'audiovisuel, les polices municipales, le dopage, la sécurité routière ou la couverture-maladie universelle, il est désormais acquis que les différents volets de la réforme de la justice seront *« étalés dans le temps »*.

D'ici au 30 juin, le gouvernement prévoit un début d'examen du projet de loi sur l'intercommunalité, ainsi qu'une *« suite »* de l'examen des deux projets de loi sur le cumul des mandats, et de la proposition de loi sur le pacte civil de solidarité, n'excluant donc pas que ces textes ne soient pas définitivement adoptés avant la fin de la session, le 30 juin 1999. Le projet de loi relatif à la modernisation et au développement du service public de l'électricité, de même que le texte relatif aux relations entre les citoyens et l'administration, ne figurent pas parmi les priorités du nouveau calendrier.

ÉPONGER LE RETARD PRIS PAR LE PACS

Les députés ne bénéficieront pas, dans l'immédiat, des bonnes résolutions du gouvernement. En effet, celui-ci a dû intégrer, dans un calendrier d'automne particulièrement chargé, le retard accumulé lors des débats sur le PACS. Après le rejet de la première version du texte, le 9 octobre, ce texte a déjà occupé trois jours de débats, les 3, 7 et 8 novembre ; et cela n'a même pas permis d'adopter l'article premier du texte. Face au refus des députés de la majorité de siéger à nouveau le week-end, le gouvernement a inscrit la suite de l'examen du texte à l'ordre du jour des mardi 1er et mercredi 2 décembre.

La première conséquence de ce nouveau retard est un report d'une semaine de la première lecture du projet de loi constitutionnelle sur la parité, qui sera examiné à l'Assemblée les 8 et 9 décembre. Le projet de loi relatif à la présomption d'innocence, qui devait être examiné à ces dates, est reporté *« au début de l'année »* prochaine. Compte tenu des « exercices obligés » de l'automne – loi de finances, loi de financement de la Sécurité sociale, collectif budgétaire de fin d'année – et du souci de préserver l'examen, les 24 et 25 novembre, de la révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité d'Amsterdam, il ne reste plus beaucoup de « fenêtres » disponibles. Parmi d'autres navettes, la suite de la réforme du scrutin régional fait figure de priorité pour le gouvernement. Du 21 au 23 décembre, les députés examineront en première lecture le projet de loi organique relatif à la Nouvelle-Calédonie, avant d'interrompre leurs travaux jusqu'au 17 janvier.

Une question reste en suspens : l'avenir des séances réservées, un vendredi par mois, à l'ordre du jour laissé à l'initiative des parlementaires. A l'Hôtel de Lassay, on indique qu'il est *de la seule compétence du gouvernement* d'aménager l'ordre du jour prioritaire pour que ces textes puissent être discutés le jeudi.

Jean-Baptiste de Montvalon

De l'art et de la manière de « câliner » ses partenaires

LES ÉLECTIONS européennes de juin 1999 placent la coalition gouvernementale dans une situation nouvelle : contrairement à celles de juin 1997 ou à celles de mars 1998, Verts et communistes vont aller aux élections séparément et seront donc tentés de marquer leurs différences. D'où une « câlinothérapie » mise en place par les socialistes depuis la rentrée de septembre. Petits gestes symboliques, phrases qui bordent la polémique, piques contre *les trublions... Tout est fait* pour calmer le jeu.

RÉCIT

Pour éviter les accrocs, il faut savoir montrer sa force et ménager les susceptibilités

● **« Vaillant réunit, Jospin voit, Cambadélis discute, et Hollande dîne. »** En un an, les partenaires ont appris à se connaître. La preuve : on écrit déjà des petits traités de la gauche « plurielle ». Jean-Christophe Cambadélis prépare un livre, Robert Hue travaille au sien. Néanmoins, depuis septembre, on a décidé de faire encore mieux connaissance. *« Vaillant réunit, Jospin voit, Cambadélis discute, Hollande dîne »*, résume un dirigeant du PS. Ministre des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant réunit, tous les quinze jours, les présidents de groupe ou de sous-groupe de la majorité.

Il s'agit d'éviter que ne se reproduisent des épisodes comme celui du 24 juin, lorsque les députés communistes avaient démenti les propos rassurants de M. Hue en votant contre la réforme du mode de scrutin régional. Le groupe présidé par Alain Bocquet réclamait une baisse du seuil, fixé dans le projet de loi à 10 % des suffrages exprimés au premier tour, pour qu'une liste puisse se maintenir au second. Les négociations estivales ont été fructueuses : le 4 novembre, la commission des lois de l'Assemblée nationale, qui examinait le texte en deuxième lecture, a fixé la barre à 5 %.

Jospin « voit » : Dominique Voynet, Robert Hue, Jean-Michel Baylet. Le 15 octobre, il permet à ce dernier de se transformer en porte-parole de circonstance : après leur entretien, il charge le président du Parti radical de gauche de livrer à la nation l'analyse du premier ministre sur le mouvement lycéen. Porte-parole de la gauche « plurielle »... Numéro deux du PS, M. Cambadélis est prié de s'entretenir avec tous les « couteaux », seconds et troisièmes, des partis alliés. Il ne suffit plus de « voir » M. Hue, il faut « voir », aussi, M. Bocquet, et Pierre Blotin, et Paul Lespagnol, explique-t-on au PS, en citant les principaux responsables de la Place du Colonel-Fabien. Au MDC, il faut rencontrer Georges Sarre ET Michel Suchod. *« Deux messages valent mieux qu'un »*, confirme l'entourage de Daniel Vaillant. François Hollande, lui, dîne régulièrement avec les premiers dirigeants.

● **« DSK » et Martine Aubry aux petits soins des communistes.** Dans cette famille « plurielle », les communistes sont les plus susceptibles. Les plus nombreux, aussi, à l'Assemblée nationale. Avant de présenter sa réforme de la Sécurité sociale, Mme Aubry invitait ainsi Patrick Braouezec et Dominique Voynet à une petite fête intime, à la Braderie de Lille. Il y a une dizaine de jours, la ministre a rencontré M. Hue.

De son côté, Dominique Strauss-Kahn n'a pas compté sa peine : un débat sur la réforme du système financier international à la Fête de *L'Humanité* ; deux heures entières passées, le 17 octobre, au congrès de l'Association nationale des élus communistes et républicains (Anecr), à la Maison de la chimie. Le 19, il reçoit en personne, à Bercy, la délégation conduite par M. Bocquet, venue lui remettre les 200 000 signatures de militants communistes sur des pétitions pour *« ancrer le débat budgétaire à gauche »*.

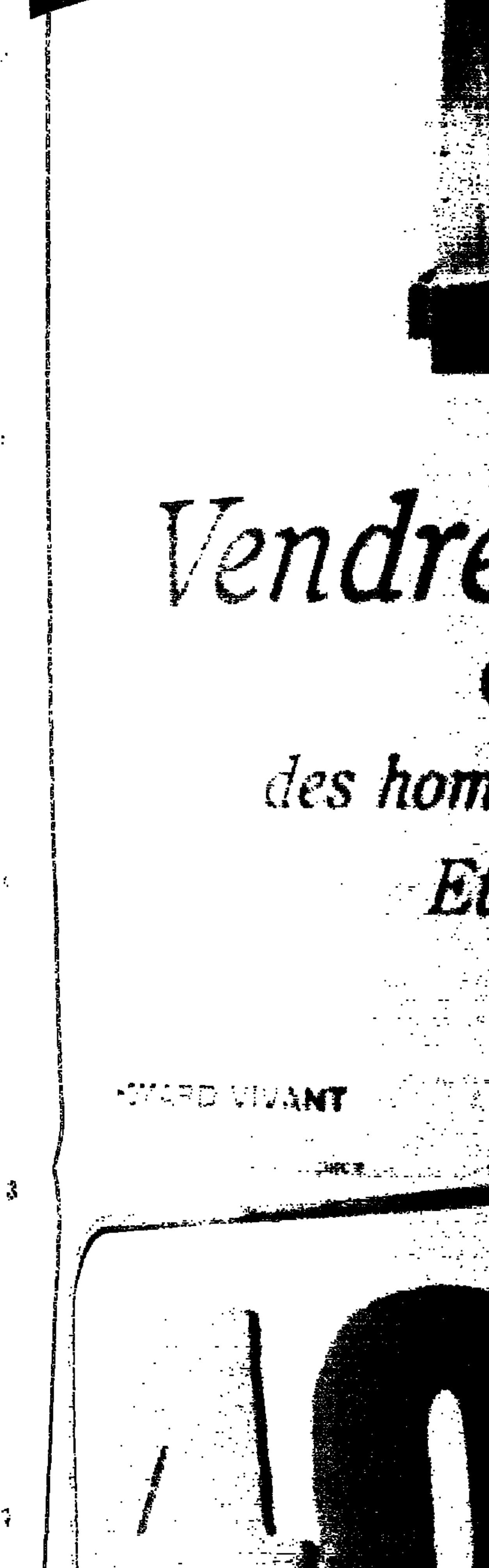
● **« Nous aussi, on sait jouer à l'élastique. »** *« Avec les socialistes, il faut toujours jouer la technique de l'élastique : on tend et on relâche »*, avait dit M. Bocquet, le 23 septembre, aux journées parlementaires de Dieppe. Alors, les socialistes ont décidé de lui montrer qu'eux aussi savent tendre et relâcher. Bel exemple de cette « communication protéiforme », comme on l'appelle rue de Solférino : l'annonce de la sortie des négociations de l'AMI faite à M. Hue, après une question du secrétaire national du PCF, à l'Assemblée nationale. *« On va leur montrer que, nous aussi, on sait jouer à l'élastique »*, explique l'un des organisateurs de cette petite démonstration de force : les Verts, qui, aux yeux des socialistes, s'y croient déjà un peu trop, avaient dû se contenter d'une réponse évasive, la veille, lorsque Yves Cochet avait posé la même question.

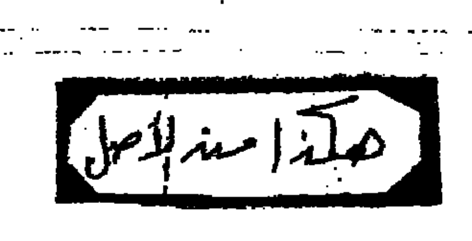
● **Anticipations rationnelles et glissements sémantiques.** M. Jospin avait prévenu d'emblée les chefs de parti de sa majorité, ses conseillers ont relayé l'avertissement auprès de chaque député : le premier ministre considérait comme un grave accroc un vote « contre » la partie recettes du budget. Chez les communistes, le glissement sémantique a eu lieu. *« A sacraliser un vote ou au contraire à le banaliser, on perd de vue l'essentiel »*, avait prévenu M. Bocquet aux journées parlementaires de Dieppe. S'abstenir, en 1999, c'est comme voter contre en 1998. Et quand Guy Hermier, orateur du groupe communiste sur le budget de l'enseignement scolaire, explique devant les députés que *« le budget de M. Allègre n'a pas grand-chose à voir avec une politique de gauche »*, *L'Humanité* ne rapporte pas ce gros mot.

● **Quand Jacques Chirac aide les Verts et les communistes à sauver leur dignité.** Tout se passe bien. Les menaces de vote « contre » se sont à chaque fois évanouies. Rarement, sans doute, Bercy aura aussi peu cédé aux députés de la majorité, socialistes compris. Une exception : le budget de la défense. Le 5 novembre, il a permis aux Verts et aux communistes de sauver la face. Comme Maxime Gremetz, le rapporteur communiste, Jean-Claude Sandrier, reste fermement opposé à l'abstention, malgré les efforts déployés par Alain Richard, qui l'a rencontré à plusieurs reprises. C'est finalement... l'opposition qui sauve le groupe communiste de la division. Le 4 novembre, Jacques Chirac a reçu plusieurs députés RPR et UDF. La politique de défense étant d'abord « sa » politique, le président de la République a convaincu l'opposition de *ne pas voter contre. Puisque le* gouvernement peut compter sur l'abstention du RPR, les communistes et les Verts peuvent, tranquillement, faire leur bras d'honneur.

● **Ce n'est pas gentil de « manger le copain ».** Un autre écueil se profile à l'horizon : les élections européennes. Les Verts rêvent de griller le PCF, de devenir la deuxième force de la majorité, d'obtenir d'autres ministères, mais il ne faut surtout pas le dire. Dans cette querelle, le PS, c'est entendu, défendra M. Hue bec et ongles. D'ailleurs, qui a dit qu'une élection est une bataille ? *« Le problème n'est pas de manger le copain »*, plaide M. Robert Hue. Plus lyrique, ou plus « tendance », Jean Glavany vante l'*« aventure collective »* et le *« respect »*. Daniel Cohn-Bendit, testant sa campagne devant des fédéralistes de droite dans un restaurant parisien, concède, le 3 novembre : *« Robert Hue n'est pas stalinien, et je ne suis pas libéral. »* Tout va bien dans le meilleur des mondes « pluriels ».

Récit du service France





Le gouvernement lance une campagne d'information sur l'euro

Dominique Strauss-Kahn rappelle que la monnaie unique est un « symbole exceptionnel d'identité européenne ». *Le gouvernement entend répondre aux inquiétudes persistantes des Français sur la monnaie unique*

Le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, ainsi que le ministre délégué aux affaires européennes, Pierre Moscovici, et le commissaire européen aux affaires économiques et financières, Yves Thibault de Silguy, ont présenté conjointement, jeudi 12 novembre, les grandes lignes de la campagne d'information engagée par le gouvernement sur la mise en place de l'euro à partir du 1er janvier 1999. Cette campagne est destinée à informer le grand public des conditions pratiques de passage à la monnaie unique. Elle vise également à combattre les inquiétudes persistantes de l'opinion à l'égard de l'euro : si 58 % des Français se déclarent aujourd'hui favorables à la monnaie unique, ils sont également 53 % à envisager cette échéance avec inquiétude, notamment dans les milieux les moins favorisés.

J – 50 : à cinquante jours du 1er janvier 1999, date à laquelle s'ouvre la période de transition de trois ans prévue pour la mise en place de l'euro, le gouvernement lance une nouvelle grande campagne de mobilisation baptisée *« La France passe à l'euro »*. *« Loin d'être un renoncement, l'euro est un espoir de progrès économique et social et une conquête »*, a déclaré le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, en présentant, jeudi 12 novembre, les grands axes de cette campagne, en compagnie du ministre délégué chargé des affaires européennes, Pierre Moscovici, et du commissaire européen chargé des affaires économiques et financières, Yves Thibault de Silguy.

Rappelant que la monnaie unique est *« un symbole exceptionnel d'identité européenne au quotidien »*, M. Strauss-Kahn a tenu à souligner *« l'atout économique »* que représente l'euro. *« C'est l'instrument de maîtrise de la mondialisation »*, a-t-il assuré, car *« ce sera le moyen pour les Européens de s'affirmer dans la gestion des affaires économiques mondiales »*. *« J'ai bon espoir*, a poursuivi M. Strauss-Kahn, *que d'ici la fin de l'année, nous aurons décidé la manière dont les Européens s'exprimeront de façon unifiée sur la scène internationale, sur les sujets liés à l'euro bien sûr, mais plus largement sur l'ensemble des questions financières internationales »*.

Expliquant que *« l'euro qui va arriver est bien l'euro pour la croissance que le gouvernement français souhaitait »*, le ministre de l'économie a indiqué que le débat européen avait *« complètement changé »* depuis un an et demi. Il a souligné que les politiques économiques et monétaires devaient être conduites *« en vue de mobiliser le potentiel de croissance que recèle l'euro »*, en veillant toutefois *« à ne pas compromettre la stabilité des prix et des taux de change »*.

M. Strauss-Kahn a ajouté que l'euro a déjà commencé à jouer un rôle positif, les taux de change des onze pays de l'Euroland n'ayant pas bougé dans les turbulences financières récentes. Il a estimé cependant que *« l'euro ne nous isole pas du reste du monde »*. *« Je ne suis pas favorable à une politique de change de l'euro fondée sur une douce insouciance européenne »* a-t-il déclaré.

Insistant sur *« l'ampleur »* du changement provoqué par le passage à la monnaie unique, le ministre a jugé *« essentiel d'inciter nos concitoyens à ne pas attendre le 1er janvier 2002 pour s'y habituer, même si les déclarations d'impôt ne basculeront à l'euro qu'en 2002 pour des raisons de simplicité »*. Les pouvoirs publics se doivent de jouer un rôle moteur, a souligné M. Strauss-Kahn. Un effort spécifique sera consacré en direction des publics fragiles. Le gouvernement, qui a noué des partenariats avec ATD-Quart Monde et le Secours populaire français, *« s'engage à distribuer à ces publics d'ici la fin 2001 une calculette ou un convertisseur franc/euro »*. Par ailleurs, des observatoires départementaux de l'euro vont être mis en place. Enfin, un guide pratique de l'euro, tiré à 33 millions d'exemplaires, sera distribué dans toutes les boîtes à lettres dans les jours à venir.

Le lancement par le gouvernement d'une telle campagne n'est pas un luxe. Selon l'enquête de la Sofres, réalisée du 17 au 22 octobre auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes et rendue publique par le ministère de l'économie et des finances, il reste encore beaucoup à faire pour convaincre les Français des effets positifs de l'euro et lever leurs inquiétudes ou leur scepticisme.

MEILLEURE CONNAISSANCE

Certes, depuis deux ans, la perspective de mise en place de l'euro s'est installée dans les esprits. 93 % des personnes interrogées sont désormais capables de citer spontanément le nom de la monnaie unique et 80 % (contre 21 % en octobre 1996) évaluent spontanément la valeur de l'euro entre 6 et 7 francs, soit un doublement en un an du niveau de connaissance. De même, 48 % des Français (contre 28 % il y a deux ans) *considèrent* aujourd'hui que le calendrier de mise en place de l'euro sera respecté, tandis que 40 % sont d'avis contraire. Enfin, 58 % des personnes interrogées se déclarent favorables à l'euro, contre 36 % qui y sont opposées.

Toutefois, ces *éléments positifs* sont sérieusement contrebalancés par l'inquiétude persistante de l'opinion à l'égard de la mise en place de la monnaie unique. Plus de la moitié des Français (53 %) déclarent voir venir cette échéance plutôt avec inquiétude (contre 40 % d'optimistes). Cette inquiétude est beaucoup plus sensible chez les femmes (65 %), chez les ouvriers et chez les Français à faible revenu (inférieur à 7500 francs par mois).

Caroline Monnot

Le Sénat veut élaborer un « contre-budget »

PUISQUE le Sénat est le seul lieu où la droite reste majoritaire, le RPR, l'UDF et DL ont décidé de lancer là une attaque en règle contre le budget 1999 du gouvernement. C'est donc un « contre-budget », baptisé « alternatif de responsabilité et de confiance », qui devrait être systématiquement présenté en contrepoint du projet de loi de finances, discuté à partir du 19 novembre.

En présentant, jeudi 12 novembre, son rapport devant la commission des finances du Sénat, le rapporteur général, Philippe Marini (RPR), a surtout offert une analyse sévère du projet du gouvernement. *« Ce n'est pas tant l'hypothèse de croissance qui est en cause, que le fait que le gouvernement en fasse entièrement dépendre l'amélioration de nos finances publiques »*, estime M. Marini. Selon lui, le gouvernement table surtout sur des augmentations de recettes, très sensibles à la conjoncture, qu'il s'agisse de la TVA, de l'impôt sur les sociétés ou de la taxe sur les produits pétroliers.

Le rapporteur général souligne le flou des évaluations sur le coût du passage aux 35 heures et affirme que le coût des emplois-jeunes a été minoré. *« L'enveloppe budgétaire actuelle, telle qu'elle figure dans le projet de loi de finances, ne permettra pas de financer, à compter du 1er janvier 1999, le recrutement des 100 000 nouveaux emplois-jeunes qui correspondent à l'objectif que s'est fixé le gouvernement pour 1999 »*, explique le sénateur de l'Oise, en estimant, tableaux à l'appui, que la sous-évaluation du dispositif est *« à peu près de 4,5 milliards de francs »*. Enfin, la critique de l'évaluation des ressources des collectivités locales laisse augurer de ce qui attend le gouvernement sur la réforme de la taxe professionnelle, un des piliers du budget 1999, que la droite a combattue à l'Assemblée. *« La réforme porte en elle la démolition programmée du principal impôt local »*, affirme le rapporteur. La droite devrait trouver le soutien d'un sénateur socialiste, Michel Charasse, qui a déjà fait savoir son opposition à cette réforme.

Si les sénateurs de droite entendent proposer des réductions de dépenses dans bon nombre de ministères, ils épargnent notamment les ministères de la justice, des affaires étrangères ou de la défense : trois ministères que Jacques Chirac considère comme relevant du domaine « partagé » avec le gouvernement.

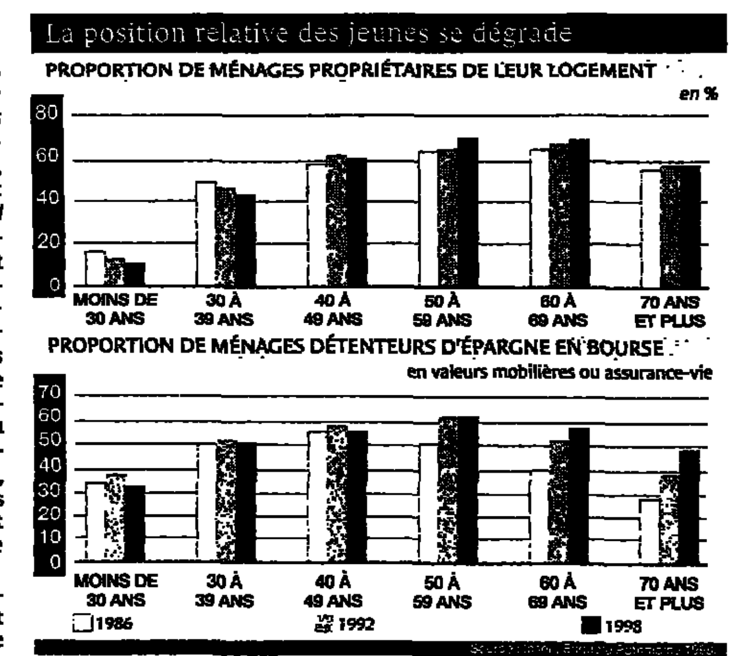
Raphaëlle Bacqué

L'Insee observe une inégalité croissante de revenus entre les générations

HEUREUX les vieux, car le patrimoine est à eux ! Ainsi pourrait-on résumer, grossièrement, l'un des points forts de l'enquête de l'Insee sur *« les revenus et le patrimoine des ménages »*, publiée mardi 10 novembre (collection « Synthèses », nº 19). Si l'on assiste, depuis vingt ans, à *« un mouvement général d'enrichissement »*, et si ce patrimoine s'est considérablement transformé au cours des vingt dernières années avec l'intérêt croissant des Français pour les placements financiers, les personnes âgées s'enrichissent plus vite que les jeunes : la proportion de ménages possédant son logement ou une épargne en Bourse a augmenté chez les plus de cinquante ans, alors qu'elle stagnait pour les moins de cinquante ans et reculait même chez les jeunes de moins de trente ans.

L'Insee confirme, ainsi, que le fameux ascenseur social, qui veut qu'une génération soit plus aisée que la précédente, est en panne depuis le début des années 80 : les générations d'avant 1945 disposent d'un niveau de revenus et d'un patrimoine supérieurs à celui des générations précédentes, ce qui n'est pas vrai des générations nées après la seconde guerre mondiale. A l'inverse des années 70, où la croissance des revenus concernait toutes les tranches d'âge, on assiste à un changement depuis près de vingt ans : *« Pour les plus âgés, le revenu poursuit sa progression, tandis qu'il cesse de croître pour les plus jeunes. »* Autrement dit, les ménages de 25-35 ans ont, aujourd'hui, le même revenu (par unité de consommation et en francs constants) que ceux qui avaient le même âge il y a dix ou vingt ans.

Un *« constat identique »* vaut pour le patrimoine, puisqu'il progresse chez les plus âgés et stagne chez *les plus jeunes, ce qui entraîne* une dégradation de la position de ces derniers dans l'échelle des revenus. L'Insee juge d'ailleurs *« frappant »* que, contrairement à une idée reçue, le patrimoine continue de s'accroître en fin de vie, sans doute sous l'effet d'une moindre consommation, de bons rendements des placements financiers et d'une inquiétude en l'avenir qui pousse à épargner. Il n'en demeure pas moins, selon l'Insee, que de plus en plus de Français disposent d'un patrimoine.



Tout indique que, dans l'échelle des revenus, la position relative des jeunes par rapport aux personnes âgées s'est dégradée depuis une vingtaine d'années. Alors qu'une génération était en général plus riche que la précédente, ce n'est plus vrai depuis celles qui sont nées après 1945. Cette différence se mesure au niveau des revenus et du patrimoine, (logement, valeurs mobilières).

L'Insee, qui a suivi l'évolution du patrimoine de plusieurs générations (par « tranches » de cinq ans), souligne qu'il y a vingt ans, 10 % des ménages ne possédaient ni actifs financiers ni logement ; cette proportion est désormais de 6 %. Plus de neuf ménages sur dix possèdent un plan ou un livret d'épargne, des valeurs mobilières *(actions, obligations, etc.), ou un* contrat d'assurance-vie. Un ménage sur deux a désormais de l'épargne placée en Bourse, soit une proportion équivalente à celle des ménages qui sont propriétaires de leur résidence principale (54 %).

Le nombre de propriétaires de leur logement s'est stabilisé depuis une dizaine d'années, et l'on n'acquiert plus son logement au même moment. *« Les ménages de plus de cinquante ans possèdent plus souvent qu'avant leur logement*, note l'enquête, *tandis que les jeunes générations sont moins nombreuses que leurs aînées à accéder à la propriété de leur résidence principale avant quarante ans » (voir graphique)*. Ce phénomène s'explique, notamment, par le niveau élevé des prix immobiliers et des taux d'intérêt au début des années 90, qui ont dissuadé beaucoup de jeunes ménages de s'endetter pour accéder à la propriété.

A la crainte du chômage et aux incertitudes pesant sur le rendement des régimes de retraite par répartition s'est ajoutée la diversification de l'offre de produits pour pousser les Français à se constituer un patrimoine financier, même s'il est souvent modeste. Un ménage sur huit seulement détient des actions en direct (25 % aux Etats-Unis) et il s'agit une fois sur trois d'un retraité ; mais 50 % des foyers possèdent des valeurs mobilières à *travers des sicav, des obligations* ou un contrat d'assurance-vie. Ce phénomène est particulièrement important pour les plus de cinquante ans, notamment attirés par l'épargne de long terme. Les jeunes leur préfèrent les livrets défiscalisés, dont le taux de possession est passé de 74 % à 83 % depuis 1992.

FORTES DISPARITÉS

Les disparités entre les Français demeurent très fortes, puisque 5 % d'entre eux détiennent, à eux seuls, 30 % des actifs des ménages. L'Insee note cependant qu'elles tendent à se réduire depuis 1986, notamment entre les différentes catégories socio-professionnelles (CSP) et chez les Français disposant d'un patrimoine de plus de 500 000 francs. Ce patrimoine est différent selon les CSP. Les professions indépendantes possèdent souvent à la fois un logement et des placements financiers, alors que ménages modestes, familles nombreuses, habitants des zones rurales et personnes âgées n'ont, en général, que leur habitation comme bien. Les ménages aisés, les cadres, les Parisiens et les personnes *seules privilégient* les placements sur les marchés financiers.

Jean-Michel Bezat

La commémoration du 11 Novembre éclipse la polémique sur les mutins de 1917

LA CÉLÉBRATION des liens historiques entre la Grande-Bretagne et la France, symbolisés par la venue en France de la reine Elisabeth, ont dominé la commémoration officielle de l'armistice du 11 novembre 1918. La polémique sur les mutins de 1917, qui a troublé la cohabitation entre Jacques Chirac et Lionel Jospin ces derniers jours, s'en est trouvée opportunément reléguée au second plan, détrônée par le souvenir des combats et des souffrances endurées ensemble par les soldats des deux pays, mais aussi par l'évocation de Winston Churchill et de Charles de Gaulle.

La reine d'Angleterre a été associée, aux côtés du président de la République et en présence du premier ministre, à toutes les cérémonies officielles. A l'Arc de triomphe, au pied de la statue de Georges Clemenceau, puis au déjeuner offert à l'Elysée, les deux chefs d'Etat ne se sont pas quittés. En début d'après-midi, c'est encore ensemble qu'ils ont dévoilé la statut de Winston Churchill, située près du Petit Palais. Dans une allocution réunissant dans un même hommage Winston Churchill et le général de Gaulle, M. Chirac a déclaré : *« Cette solidarité indéfectible entre la Grande-Bretagne et la France, entre la Grande-Bretagne et le continent, n'est pas pour Churchill un fait exceptionnel limité au temps des grands périls. Elle est inéluctable. »*

Mercredi, Alain Juppé fut le seul à évoquer la polémique sur les mutins de 1917. En marge des cérémonies à Bordeaux, l'ancien premier ministre a souhaité que ce sujet ne fasse pas l'objet d'*« opérations politiques »*. *« C'est vrai qu'il y a parfois du courage à refuser d'appliquer des ordres absurdes, mais n'oublions pas qu'il y a aussi de l'héroïsme à les appliquer et c'est cet héroïsme-là qui nous a permis de sauver notre liberté et notre patrie »*, a-t-il ajouté. A la même heure, à Riom (Puy-de-Dôme), une cinquantaine de personnes participaient au dépôt d'une gerbe de fleurs devant le monument dédié aux mutins fusillés (*Le Monde* du 12 novembre).

L'atmosphère était nettement moins consensuelle à Vitrolles (Bouches-du-Rhône) : des incidents ont opposé, à la sortie du cimetière de cette ville, où une centaine de personnes assistaient à la cérémonie présidée par le maire, Catherine Mégret (Front national), des militants de Ras l'Front à des membres du parti d'extrême droite et de la police municipale. Enfin, au cours d'une cérémonie à Chambéry, organisée *« en hommage aux vingt-deux mille Savoisiens morts, non pas "pour" mais "par" la France »*, les indépendantistes de la Ligue savoisienne ont accusé la France de *« génocide par violation unilatérale de la neutralité de la Savoie »*, en présence du conseiller régional savoisien Patrice Abeille.

La vignette automobile 1999 est mise en vente jusqu'au 1er décembre

LA VIGNETTE automobile 1999, de couleur bleue, est en vente, du jeudi 12 novembre au mardi 1er décembre, chez les débitants de tabac, dans les recettes locales des impôts et les recettes des douanes. Elle affiche un prix moyen de 523 francs pour la catégorie de voitures la plus courante (5 à 7 chevaux), soit une hausse moyenne de 0,54 %. Ce sont les parisiens qui subiront la plus faible augmentation ainsi que les habitants du Lot, de la Guadeloupe et du Var. Les tarifs restent inchangés dans 58 départements et *régressent dans* 5 autres (Ardennes, Cantal, Lot-et-Garonne, Seine-et-Marne et Vienne).

Cette année, la Marne, qui reste un des départements les moins chers, ne pourra plus être utilisée comme « paradis fiscal », car, depuis le mois de mai, les entreprises *sont tenues d'immatriculer* leurs véhicules dans le département de leur lieu de rattachement.

DÉPÊCHES

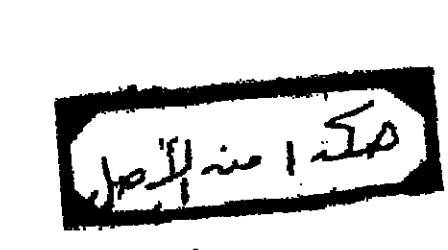
■ **PRÉRETRAITES : une proposition de loi destinée à prolonger le dispositif de l'ARPE** (préretraite contre embauche) et à l'étendre à tout salarié totalisant 160 trimestres (40 années) de cotisations a été émise, mardi 10 novembre, par les députés socialistes. Selon le dispositif actuel, un salarié peut partir en retraite anticipée, lorsqu'il a cotisé pendant 172 trimestres, sans condition d'âge, ou quand il a cinquante-sept ans et demi et cotisé pendant 160 trimestres à la Sécurité sociale. Le Medef (ex-CNPF) doit se prononcer sur le maintien et l'extension de l'ARPE, le 16 novembre, avant d'entamer des discussions avec les syndicats.

■ **ASSURANCE-MALADIE : Gilles Johanet, directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), est favorable à** une modulation des remboursements pour inciter les patients à *recourir à un médecin généraliste* dit référent. *« Un patient inscrit chez un référent, et qui désire consulter un autre généraliste, devra être moins bien remboursé »* explique-t-il, dans un entretien accordé à *Impact Médecin Hebdo* daté du vendredi 13 novembre. Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a en revanche, déclaré mardi 10 novembre, que *« le gouvernement n'a pas l'intention de limiter les remboursements ou faire payer différemment les malades selon le choix du médecin qu'ils comptent réaliser »*.

■ **CHÔMEURS : les comités de chômeurs CGT vont manifester** le 3 décembre en France, notamment à Marseille, pour obtenir des mesures en faveur de l'emploi et une prime de 3 000 francs pour chaque chômeur d'ici à Noël, a déclaré, mardi 10 novembre, François Desanti, secrétaire national des comités. Lors de leurs assises nationales, le 15 octobre, à Caen, les comités de chômeurs CGT avaient décrété une semaine nationale d'action, du 30 novembre au 4 décembre.

■ **CGT : Louis Viannet a déclaré,** mardi 10 novembre, que sa confédération *« jugerait sur pièce »* un éventuel projet du gouvernement instituant des fonds de pension publics qui complèteraient, sous diverses conditions, le système de retraite par répartition. S'il s'agit de *« compléter »* le système existant, *« alors on regarderait »*, a indiqué le secrétaire général de la CGT, sur Europe 1.

■ **FRONT NATIONAL : Bruno Mégret, délégué général du** Front national, déclare, dans un entretien publié par *Le Figaro* du 12 novembre, que *« la principale trahison, c'est d'enfermer le Front national dans une position éternelle, qui rendrait ses idées stériles »*. Il répond ainsi à Marie-France Stirbois, membre du bureau politique, qui évoquait récemment les *« traîtres »* qui veulent transformer le FN en un *« grand parti conservateur »*. Pour M. Mégret, le FN doit arriver au pouvoir pour *« appliquer l'intégralité de son programme »*.



l'euro

La vignette automobile 1999 est mise en vente jusqu'au 1er décembre

SOLIDARITÉ Un rapport d'étape préfigurant des contrats de ville d'un type nouveau, dès l'an 2000, vient d'être remis au ministre délégué à la ville, Claude Bartolone. Rédigé par Georges Cavallier, ancien directeur de cabinet de Bernard Tapie, ce document devrait inspirer les orientations qui seront annoncées au mois de décembre, lors d'un Conseil interministériel des villes (CIV). ● M. CAVALLIER estime que *« l'échelle territoriale pertinente du contrat de ville est celle de l'agglomération urbaine »*. ● LA PREMIÈRE génération de contrats est née en 1993 et concerne 1 300 quartiers situés dans 750 communes au sein de 250 agglomérations. ● DANS un entretien accordé au *Monde*, M. Bartolone précise qu'il faudra bien pénaliser les villes qui n'accepteront pas de rentrer dans une logique de solidarité urbaine, *« notamment financièrement »*.

L'agglomération, nouveau périmètre des futurs contrats de ville

Un rapport d'étape remis au ministre délégué à la ville, Claude Bartolone, affirme qu'il convient de dépasser « une politique locale et catégorielle de traitement d'urgence des quartiers en crise ». Ce document a été rédigé par Georges Cavallier, ancien directeur de cabinet de Bernard Tapie

LA RELANCE de la politique de la ville devrait, *d'ici quelques semaines*, prendre enfin un tour opérationnel. Comme le gouvernement s'y était engagé lors du Conseil interministériel des villes (CIV) du 30 juin, le ministre délégué à la ville, Claude Bartolone annoncera, à l'occasion du prochain CIV, à la mi-décembre, les orientations retenues pour les futurs contrats de ville qui doivent être négociés entre l'Etat et les collectivités locales tout au long de l'année 1999 et mis en œuvre au 1er janvier 2000. Les 214 contrats en cours viennent à expiration cette année. Mais le gouvernement avait décidé, le 30 juin, de les prolonger d'un an pour faire coïncider la préparation des futurs contrats avec le nouveau plan Etat-Région (2000-2006).

Héritiers de la politique de développement social des quartiers (DSQ) du début des années 80, les contrats de ville en cours, négociés en 1993, sont censés organiser *les efforts financiers ciblés* et engagés conjointement par l'Etat et les collectivités locales. En réalité, ce dispositif, inventé par la gauche en 1992 mais mis en œuvre par la droite à partir de 1993, n'est pas parvenu à impulser le rééquilibrage attendu en faveur des territoires en difficulté.

PAS DE RUPTURE FRANCHE

Suite aux propositions de Jean-Pierre Sueur, maire d'Orléans, dans son rapport remis au gouvernement en février, une *« mission de préfiguration »* des nouveaux contrats avait été confiée le 30 juin à Georges Cavallier, ingénieur des Ponts et Chaussées et ancien directeur de cabinet de Bernard Tapie lorsqu'il était ministre de la ville. Le rapport d'étape de la mission, qui vient d'être remis à Claude Bartolone, devrait largement inspirer les orientations qui seront annoncées lors du CIV de décembre.

Dans ce document, Georges Cavallier ne propose pas de rupture franche avec le dispositif actuel mais une sérieuse augmentation des ambitions ainsi qu'un changement radical d'échelle et de niveau d'intervention. La première des vingt propositions adressées au ministre est sans équivoque et résume la philosophie d'ensemble déjà exprimée dans le rapport Sueur. *« L'échelle territoriale pertinente du contrat de ville est celle de l'agglomération urbaine dès lors que ce contrat n'est pas seulement destiné à mettre en œuvre une politique localisée et catégorielle de traitement d'urgence des quartiers en crise, mais qu'il doit aussi constituer un véritable contrat global de solidarité urbaine. »*

L'autre idée force porte sur la géographie des futurs contrats. Elle ne doit plus être, insiste M. Cavallier dessinée *« a priori et depuis Paris »*, mais s'imposer *« par le bas »* en fonction *« de la mobilisation des acteurs locaux, de leur capacité à coopérer et de la qualité de leurs projets »*.

Les contrats actuels, analyse Georges Cavallier, ont souffert d'un manque de soutien politique et de vision stratégique à long terme, accentué par la rupture provoquée par le changement de gouvernement de mars 1993. Les différentes responsabilités se sont dissoutes dans une maîtrise d'ouvrage *« molle »*, il y a eu, aussi, confusion *« entre stratégie et programmes »*, *« approximation dans la répartition des responsabilités entre signataires »* absence, enfin, d'engagement financiers *« clairs »* de l'Etat comme des collectivités locales.

UN SYSTÈME À DEUX ÉTAGES

Ces dysfonctionnements incitent, selon Georges Cavallier *« à une véritable rénovation de la démarche contractuelle »*. Il propose un système à deux étages que Claude Bartolone reprend à son compte. Un contrat-cadre, *« politique et stratégique »* sera signé à l'échelle de l'agglomération entre l'Etat et le président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI). *« Sujet à d'éventuelles révisions »* il fixera, sur une longue période, les grandes orientations. S'y ajouteront des *« contrats particuliers »* engageant des partenaires multiples (mairies, conseils généraux, conseils régionaux, bailleurs sociaux) mais *« essentiellement territoriaux et exceptionnellement thématiques »* et pouvant être conclus pendant toute la période d'application du contrat-cadre.

Sans entrer véritablement dans le détail des contenus – qui devraient être précisés lors du CIV de décembre – le rapport met en relief quelques points de passage obligés : recomposition de l'offre d'habitat existante, accès aux différents services urbains, égalité devant le service public, prévention de la délinquance et intégration des étrangers relèveront de l'échelon supérieur de l'agglomération. L'accompagnement social et culturel, le reforcement de la *participation des habitants et la* réhabilitation de logements se feront, en revanche, à l'échelle du quartier.

Cette nouvelle ambition pour les contrats de ville bute, toutefois, sur plusieurs difficultés. Liées au calendrier législatif, d'abord. Les nouveaux contrats de ville ainsi reformatés doivent, selon M. Cavallier, constituer le *« noyau dur »* et le *« volet solidarité »* des futurs contrats d'agglomération prévue dans le projet de loi sur l'aménagement du territoire qui devrait être débattu par le Parlement au printemps. Quant au principe d'intercommunalité, sa crédibilité dépendra largement du sort qui sera réservé à un autre projet de loi *« relatif à l'organisation urbaine »* qui vient juste d'être adopté par le gouvernement. Ce projet de loi, élaboré par le ministre de l'intérieur Jean-Pierre Chevènement, propose d'inciter financièrement les communes au regroupement en *« communautés d'agglomération »*, dotée d'une taxe professionnelle unique. Ces problèmes de calendrier obligent M. Cavallier à prier pour que les deux démarches – contrats de ville et contrats d'agglomération – *« se rejoignent et s'intègrent explicitement, le moment venu »*, ce que rien, en fait, ne garantit.

L'autre difficulté tient au financement des futurs contrats. Dans le nouveau scénario, c'est *« a posteriori*, souligne le rapport, *que l'Etat doit dimensionner son effort financier. Il lui faudra finement adapter sa réponse à l'importance relative des problèmes locaux »*. Le financement de base des contrats, souligne encore le rapport, *« doit être celui des actions ordinaires de l'Etat explicitement redéployées »* éventuellement *« dopées »* pour favoriser certaines actions.

Georges Cavallier évoque toutefois la difficulté à convaincre certaines communes d'entrer dans une démarche de solidarité urbaine, simplement parce qu'elles ont *« plus à perdre qu'à gagner »*. Pour créer l'élan attendu d'ici la fin de 1999, le gouvernement devra, dès la mi-décembre, énoncer clairement les contraintes – ou les sanctions – auquelles devront faire face les réfractaires.

C. G.

Mille trois cents quartiers concernés depuis 1993

● **Chronologie.** Le contrat de ville est un programme d'actions, en principe intercommunales, élaboré conjointement par une ou plusieurs collectivités locales et l'Etat. La première génération de contrats de ville est née en 1993, pour la période 1994-1998 du XIe Plan. Le gouvernement a décidé, lors du Conseil interministériel des villes (CIV) du 30 juin, de les prolonger jusqu'à la fin de 1999, afin qu'ils soient négociés dans le cadre des prochains contrats de plan Etat-régions (2000-2006).

● **Fonctionnement.** 215 contrats ont été signés en 1993-1994, dont 59 en Ile-de-France. Ils concernent 1 300 quartiers, situés dans 750 communes, au sein de 215 agglomérations. Leur contenu est en principe axé sur quatre thèmes : le cadre de vie et l'habitat, l'accès aux services publics, le développement économique, la prévention de la délinquance. Malgré les directives adressées en 1993 aux préfets pour privilégier *« la dimension de l'agglomération »* dans la définition du périmètre des contrats, 40 % des contrats de ville ne concernent qu'une seule commune. En Ile-de-France, 13 seulement des 58 contrats signés sont intercommunaux, *« la mutualisation recherchée par l'Etat n'ayant été proposée qu'aux territoires pauvres »*, comme l'a souligné le rapport de Jean-Pierre Sueur, remis au gouvernement en février 1998. Sur les 215 contrats de ville, 75 ont été cosignés par 49 conseils généraux et 41 seulement ont été cosignés par des organismes HLM.

● **Etat des lieux.** Le rapport Sueur a dressé un bilan sans complaisance des limites du dispositif : diagnostic des situations *« superficiel »*, *« formulation d'objectifs flous »*, *« logique de guichet »* des différents partenaires, dispositif d'évaluation, enfin, *« largement insuffisant »*. Selon l'état des lieux établi par la délégation interministérielle à la ville (DIV), en 1995, un tiers des contrats de ville fonctionnaient conformément aux principes énoncés à l'échelon national, un tiers bénéficiaient d'une dynamique jugée *« moyenne »*, le dernier tiers était *« en panne »*.

TROIS QUESTIONS À...

CLAUDE BARTOLONE

1 En tant que ministre délégué à la ville, vous demandez au maire de « tirer les premiers » et de s'inscrire dans une logique résolument intercommunale alors que les deux projets de loi censés organiser ce nouveau cadre ne sont pas votés. Les élus ne vont-ils pas attendre pour s'engager ?

Les élus ont déjà une pratique des contrats de ville. Et c'est, en fait, l'Etat qui a tiré le premier. Le gouvernement, en augmentant d'un tiers l'ensemble des financements de la politique de la ville, a donné le signal de la mobilisation. Mais nous demandons maintenant aux élus de définir un projet politique de solidarité pour leur territoire. Ce sera l'objet du projet de ville présenté en commun par l'ensemble des responsables des collectivités locales concernées. Ce sera à eux, avec l'Etat, de valider les programmes d'action à mettre en œuvre dans les sites prioritaires.

2 Le travail intercommunal sera-t-il un préalable à la signature des contrats ?

Rien ne sera figé. Pour un certain nombre de zones géographiques, en région parisienne, par exemple, l'agglomération n'est pas toujours le périmètre pertinent. Le projet de loi Chevènement prévoit des incitations financières à l'intercommunalité mais dans les agglomérations de plus de 50 000 habitants seulement. Pour les autres, et notamment les petites villes qui connaissent des difficultés qu'il va falloir prendre en compte, l'action pourra se situer au niveau communal.

3 Que se passera-t-il pour les villes qui refuseront d'entrer dans cette logique de solidarité urbaine ?

Il faudra bien qu'elles soient pénalisées, notamment financièrement quand elles refusent de construire du logement social. Il faut lever ce blocage par la loi si la persuasion ne marche pas. La loi d'orientation sur la ville (LOV) mériterait d'être renforcée. Il y aura aussi obligation pour le gouvernement de donner plus de force à la péréquation fiscale et financière entre communes riches et communes pauvres. La troisième clé, ce sont les crédits propres de la politique de la ville mais aussi, et surtout, les crédits communs des ministères. C'est là qu'est le vrai gisement. La bonne politique, c'est amener les différents ministères à s'engager en faveur du renouvellement urbain dans le cadre de leurs crédits propres. La politique de la ville a souvent joué, jusqu'ici, un rôle d'amortisseur social, elle doit devenir un moteur social de développement.

Propos recueillis par Christine Garin

Les dérives d'un centre de rééducation « par le luxe »

Le ministère de la solidarité évoque « une association d'escrocs qui bénéficiait de protections »

POUR l'institut des Tournelles à Hautefeuille (Seine-et-Marne), la rééducation d'enfants inadaptés par *« le luxe et le merveilleux »*, c'est terminé ; le préfet de région a nommé, mercredi 7 octobre, une nouvelle équipe pour assumer la gestion du prestigieux centre médico-social, où sont accueillis une cinquantaine de garçons âgés de sept à dix-huit ans souffrant de *« troubles du comportement et de la personnalité »*.

En transférant autoritairement la direction de l'institut à l'association Entr'aide universitaire, une filiale du groupe d'assurances MAE à la tête d'une cinquantaine de centres de rééducation pour jeunes, les pouvoirs publics infligent un nouveau camouflet aux cadres de l'association les Tournelles, brutalement mis à l'écart par un arrêté préfectoral du 1er septembre ordonnant la fermeture provisoire de l'établissement et la nomination d'un administrateur chargé d'assurer l'intérim.

Ces décisions, personnellement soutenues par la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, interviennent un an après la mise en examen, le 12 septembre 1997, pour viols et agressions sexuelles sur des mineurs de Robert Megel, l'ancien directeur des Tournelles, écroué puis remis en liberté cinq jours plus tard sous contrôle judiciaire avec interdiction de revenir à l'institut. Elles reprennent à la lettre les recommandations formulées dans un rapport accablant rédigé conjointement par les Inspections générales des affaires sociales (IGAS) et des services judiciaires, remis à la fin du mois d'août à Cyrille Schott, le préfet de Seine-et-Marne.

Dans ce document volumineux, les enquêteurs dénoncent *« la dérive du projet éducatif »* des Tournelles, un *« projet expérimental »* d'éducation par le beau et le luxe entrepris il y a vingt ans par M. Megel. Celui-ci devait permettre la réadaptation sociale des pensionnaires à travers des conditions et un cadre de vie exceptionnels : les jeunes inadaptés, logés dans un « hôtel » aux normes d'un quatre étoiles construit pour 17 millions de francs au cœur d'un parc boisé de 15 hectares, bénéficiaient ainsi de séjours à l'étranger, de vacances au Club Med, de cadeaux somptueux ou de soirées dans des palaces parisiens (Lido, Carlton, restaurant Ledoyen) pour plusieurs dizaines de milliers de francs. *« Ce projet a été mis en œuvre de façon stéréotypée par une équipe instable, faite de jeunes recrutés sans formation jusque dans des bars marocains »*, indique le rapport.

LARGE MÉDIATISATION

Les enquêteurs analysent ensuite *« la dérive financière et immobilière »* de l'association les Tournelles et l'utilisation du système *« à des fins personnelles »*. *« Le principal, mais non le seul bénéficiaire, était M. Mégel, qui s'est assuré un train de vie fastueux aux Tournelles pendant vingt ans*, note le rapport. *Ces bénéficiaires ont usé et abusé aussi bien des fonds publics provenant du budget de l'institut que des dons d'entreprises, d'un legs* [de 35 millions de francs] *et de ses revenus.* (...) *Les enfants ont bien davantage été utilisés pour servir le système financier immobilier et les intérêts personnels que l'inverse. »*

Les inspecteurs expliquent par ailleurs comment l'institut, qui jouissait d'une très large médiatisation et d'un exceptionnel réseau relationnel, a pu bénéficier pendant longtemps d'une certaine impunité, grâce aux membres prestigieux de son conseil d'administration où siégeaient plusieurs hauts fonctionnaires, des magistrats et des chefs d'entreprise. M. Megel, fonctionnaire détaché de la Protection judiciaire de la jeunesse, *« avait conservé de nombreuses relations au sein même du ministère de la justice*, observent les enquêteurs. *Lui-même et les membres du conseil d'administration ont su promouvoir l'établissement des Tournelles auprès de cette administration où il semble avoir été considéré pendant plusieurs années comme un établissement modèle en raison de l'originalité de son programme éducatif »*.

Malgré la nomination, en avril, d'une nouvelle équipe dirigeante à la tête de l'association, le préfet de Seine-et-Marne a estimé qu'il n'y avait pas eu *« de rupture suffisante avec tout ce qu'il y a eu de critiquable dans le passé »* pour lui laisser la gestion de l'institut. Le préfet reproche entre autres aux cadres de l'association *« l'habitude d'avoir toujours eu recours à des relations dépassant le cadre départemental pour contourner les contrôles locaux »*. Il en veut pour preuve une lettre adressée le 22 avril au premier ministre, dans laquelle Philippe Sauzay, conseiller d'Etat, ancien administrateur nommé président de l'association des Tournelles en avril, se plaint de *« l'agitation de l'administration locale »*. *« C'est une association d'escrocs, qui bénéficiait d'un certain nombre de protections »*, résume-t-on au cabinet de Mme Aubry.

M. Sauzay dénonce pour sa part une *« situation choquante et injuste »*, souligne les nombreuses erreurs contenues dans le rapport et les *« allégations à la limite de la diffamation »*. Rappelant les diverses inspections de la DDASS et des services fiscaux dont l'institut a pu faire l'objet dans le passé, il dénonce une procédure *« totalement illégale »*, *« une voie de fait qui a pour objet de dépouiller l'association des Tournelles de tous ses biens »*, évalués par l'IGAS à 80 millions de francs.

« CHASSE AUX SORCIÈRES »

Il s'étonne enfin que l'enquête n'ait abordé à aucun moment le sujet des pratiques pédophiles, à propos duquel des rumeurs ont commencé à circuler dès 1996 ; après plusieurs lettres de dénonciation envoyées par des anciens pensionnaires, une plainte a été déposée en mai 1997 par un jeune de dix-sept ans affirmant avoir été violé à plusieurs reprises par M. Megel. *« Cette procédure indigne des représentants de l'Etat est une chasse aux sorcières sur un fond de ragots non établis et de relents d'affaire Dutroux, alors que la seule personne mise en cause a quitté l'établissement depuis un an »*, ajoute Jean-Marc Borello, représentant de l'association.

Le 6 octobre, le parquet de Meaux a ouvert une enquête préliminaire pour abus de biens sociaux, abus de crédit et abus de pouvoir, afin de *« vérifier les informations du rapport ministériel »*. De son côté, l'association des Tournelles a déposé un recours devant le tribunal administratif pour contester l'arrêté préfectoral lui retirant la gestion de l'institut. Elle a aussi procédé à un renouvellement de ses cadres ; Philippe Sauzay a dû récemment céder sa place de président à un jeune financier de vingt-cinq ans.

Alexandre Garcia

Le CHU de Clermont-Ferrand devra recenser tous les personnels exposés à l'amiante

La recherche, ordonnée par la justice, est étendue aux intervenants extérieurs ayant travaillé sur le site

Le juge des référés du tribunal de Clermont-Ferrand a ordonné, mardi 10 novembre, à la demande de la CGT, une expertise qui devra établir la liste de toutes les personnes ayant été professionnellement en contact avec l'amiante au sein du CHU de Clermont-Ferrand. Ce recensement s'étendra à tous les intervenants extérieurs ayant pénétré dans l'enceinte du bâtiment pour des travaux d'entretien ou de maintenance.

CLERMONT-FERRAND
de notre correspondante

Le juge des référés du tribunal de Clermont-Ferrand a donné satisfaction à l'Union départementale CGT du Puy-de-Dôme et au syndicat CGT du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Clermont-Ferrand en ordonnant, mardi 10 novembre, une expertise *qui devra établir la liste de toutes* les personnes ayant été professionnellement en contact avec l'amiante au sein de l'établissement.

Les syndicalistes ont immédiatement salué cette décision : *« Pour la première fois, des salariés qui ont travaillé dans l'environnement de l'amiante vont pouvoir être recensés et, de ce fait, pourront faire valoir leurs droits pour le préjudice subi. »* Le juge a en outre ordonné que les frais de cette expertise incombent à la direction.

Le recensement des personnes exposées à la fibre minérale cancérogène ne se limitera pas aux personnels hospitaliers mais s'étendra à tous les intervenants extérieurs ayant pénétré dans l'enceinte du CHU pour l'entretien ou la maintenance.

C'est là que réside l'intérêt de cette expertise, selon l'avocat de la CGT, Mᵉ Jean-Paul Teissonnière. Selon lui, *« le rapport remis à Martine Aubry par le professeur Claude Got en août pointait cette catégorie de victimes, complètement négligées jusqu'à présent. Ce sont souvent les salariés d'entreprises du bâtiment qui ont percé les flocages pour des travaux de réparation, qui ont été amenés à inhaler des poussières d'amiante dans des conditions ayant entraîné vingt, trente ou quarante ans plus tard, le déclenchement de maladies graves, de cancers broncho-pulmonaires et de mésothéliomes ».*

Le scandale de l'amiante prend là toute sa dimension. De nombreuses victimes ont en effet été exposées de façon occasionnelle, lors de chantiers ou d'interventions ponctuelles. En imposant cette expertise à l'établissement hospitalier, qui devra se plonger dans ses archives pour retrouver l'ensemble des entreprises extérieures ayant accédé au site, la justice permet de constituer ce que Mᵉ Teissonnière appelle *« une mémoire pour identifier l'origine de la maladie »*. L'avocate du CHU, Mᵉ Anne-Marie Regnoux, avait jugé pour sa part, lors de l'audience, le 27 octobre, *« impossible et aléatoire de dresser une liste exhaustive »* des personnes exposées.

> L'expertise entraînera la conservation des preuves de l'exposition à l'amiante, un élément absolument indispensable pour que les victimes fassent valoir leurs droits, en raison du caractère différé de la maladie

Les enjeux ne sont pas minces : savoir combien de salariés du bâtiment ou des travaux publics, d'ouvriers d'entretien, ont effectivement travaillé dans les locaux techniques, notamment au second sous-sol, où l'on avait stocké des gravats mélangés à des flocons d'amiante, sans omettre les stagiaires ou les personnels à statut précaire. Le recensement doit permettre d'identifier les victimes potentielles, ce qui faciliterait le dossier complexe et douloureux de leur reconnaissance en maladie professionnelle et de leur indemnisation par la Sécurité sociale. L'expertise entraînera en effet la conservation des preuves de l'exposition à l'amiante, un élément absolument indispensable pour que les victimes fassent valoir leurs droits, en raison du caractère différé de la maladie – les cancers de l'amiante se déclarent, en moyenne, une trentaine d'années après l'exposition.

« Ce sera aussi un point d'appui précieux, si les salariés victimes de l'amiante entament une procédure pour faute inexcusable de l'employeur, ajoute Mᵉ Teissonnière. *Il est très important que toutes ces personnes sachent enfin qu'elles ont été exposées au risque, qu'elles pourront bénéficier d'un suivi post-professionnel, et qu'elles disposeront de tous les recours nécessaires pour faire reconnaître leur maladie si elle se déclenche. »*

Les bâtiments du centre hospitalier régional de Clermont-Ferrand ont été construits et floqués en deux tranches, en 1960 et en 1964. La direction est aujourd'hui confrontée à un important chantier de désamiantage. Elle affirme qu'elle n'a jamais minimisé les dangers de l'amiante, au point d'avoir récemment porté plainte contre deux entreprises de déflocage jugées responsables d'incidents et de dysfonctionnements.

Depuis plusieurs années, les syndicats réclamaient une liste des personnes exposées. Marie-Noëlle Cheville, secrétaire de la section CGT de l'hôpital, explique qu'une organisation syndicale exerce naturellement cette vocation. *« Nous avons*, dit-elle, *un droit d'intervention dans le domaine de la prévention et de la santé publique. »*

Selon la CGT, un seul cas de maladie professionnelle a été reconnu jusqu'à présent au CHU de Clermont-Ferrand. Il concerne un dessinateur du personnel technique. Trois autres dossiers seraient en cours d'examen. Les syndicats espèrent désormais que d'autres établissements publics ou privés seront contraints par la justice à ce type de recensement.

Brigitte Cante

Le Centre international de l'enfance et de la famille mis en liquidation

LA DISSOLUTION du Centre international de l'enfance et de la famille (Cidef), discrètement votée, le 12 octobre, par son conseil d'administration, doit être prochainement soumise pour avis au Conseil d'Etat. Fondation financée à 60 % (à hauteur de 24 millions de francs) par les ministères des affaires étrangères, de l'emploi et de la solidarité, et de la coopération, le Cidef, originellement baptisé Centre international de l'enfance, avait été créé par l'Etat en 1949 à l'initiative de Robert Debré, et en collaboration avec l'Unicef, dans le but de servir de plate-forme internationale de formation, d'information et de recherche sur la santé des enfants.

A Matignon, on estime que la fondation, tout en étant largement financée par l'Etat, n'a pas su se placer dans une logique de rationalisation des services publics en devenant un véritable prestataire de services pour ses ministères de tutelle. Les soixante et onze salariés de la fondation soutiennent, eux, que *« jamais les préoccupations concernant les enfants, les jeunes, les familles n'ont été aussi présentes dans les débats publics »*, et qu'il est donc regrettable que, dans ce contexte, soit sur le point de disparaître *« un organisme qui répondait à ces préoccupations en jouant un rôle de carrefour entre la politique, la recherche et l'action de terrain »*.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : l'avocat d'Henri Pozza, ancien maire adjoint (RPR)** du 12ᵉ arrondissement de Paris, a demandé, mardi 10 novembre, la relaxe de son client qui comparaissait devant le tribunal correctionnel de Paris pour « trafic d'influence » dans l'affaire des pots-de-vin versés en contrepartie de l'attribution de logements sociaux (*Le Monde* du 10 novembre). Mᵉ Dominique Forge a rappelé que le parquet avait lui-même constaté la faiblesse des charges qui pèsent pénalement contre M. Pozza. Jugement le 14 décembre.

■ **CORSE : ancien président de la chambre d'agriculture de Haute-**Corse, Ange Poli a été mis en examen, mercredi 11 novembre, à Bastia pour recel de détournement de fonds publics, abus de confiance et escroqueries dans l'affaire du Crédit agricole de Corse. M. Poli, administrateur de la caisse locale d'Aléria, est soupçonné d'avoir irrégulièrement perçu 4 millions de francs de prêt dans le cadre des plans d'allègement de la dette agricole.

■ **FAITS DIVERS : un camion chargé de quatre cent cinquante à cinq** cents cartons de cigarettes, d'une valeur de 3 millions de francs, volé à Chambéry (Savoie), a été retrouvé, mardi 10 novembre, par les gendarmes, brûlé et vide, dans un champ à Saint-Clair-du-Rhône (Isère). Plusieurs hommes encagoulés et armés s'étaient introduits, lundi 9 novembre dans la soirée, dans les locaux de l'entreprise de transport Blache à Chambéry. Après avoir maîtrisé le directeur et trois employés, ils s'étaient emparés du camion et avaient pris la fuite.

■ **SONDAGE : le divorce, qui touche un couple marié sur trois,** est toujours vécu par 90 % des Français comme un conflit douloureux et comme un échec, pour 78 % des sondés, qui entraîne un procès compliqué (74 %), selon un sondage CSA pour l'ordre des avocats des barreaux de Pontoise, Versailles, Chartres et Nanterre, publié jeudi 12 novembre par le quotidien *Le Parisien*. Interrogés sur une éventuelle réforme de la procédure de divorce, 55 % des Français souhaitent le maintien du rôle du juge.

Les représentants des sans-papiers de Limeil-Brévannes aux portes de Matignon

LA NUIT tombe sur l'hôtel Matignon, encerclé par les forces de l'ordre. *« C'est pour quoi, aujourd'hui ? »*, demande une habitante du quartier, obligée de justifier son adresse pour franchir le barrage. *« Les sans-papiers »*, lui répond un gendarme. Mardi 10 novembre, dans la rue de Varenne (7ᵉ arrondissement) entièrement bloquée, les militaires se préparent dans le froid à l'arrivée des manifestants.

Vers 18 heures, ils sont déjà deux, confortablement installés dans un café au coin de la rue. Léon Schwartzenberg et Françoise Aumaitre-Lopata, porte-parole des associations engagées dans la lutte des sans-papiers du Val-de-Marne, attendent avec un peu d'inquiétude le reste de leur délégation. Après deux refus, celle-ci entend demander une nouvelle fois à être reçue par le premier ministre, Lionel Jospin, pour plaider la cause des onze sans-papiers de Limeil-Brévannes (Val-de-Marne) en grève de la faim depuis le 1ᵉʳ septembre. Après soixante-douze jours de jeûne, quatre d'entre eux ont dû être hospitalisés, mercredi 11 novembre à Créteil, en raison d'une *« faiblesse et d'une fatigue extrêmes »*.

Le Café du Petit Matignon s'anime peu à peu avec l'arrivée successive de Mouloud Aounit, président du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), accompagné de Jacques Gaillot et des responsables de SOS-Racisme, du Gisti, de la Cimade et de la coordination nationale des sans-papiers. Assis à côté d'Anne Babut, membre de la Fondation France Libertés, Léon Schwartzenberg retrouve le sourire : *« Elle est mignonne, elle ressemble à une copine que j'avais à la bande à Baader. »*

AVEC L'APPUI DES VERTS

A 18 h 30, les quinze délégués, enchantés du déploiement de police prévu à leur intention, peuvent aborder les choses sérieuses. *« Les voies de Matignon restant impénétrables, il va bien falloir en trouver d'autres »*, lance Joseph Rossignol, le maire socialiste de Limeil-Brévannes : à l'initiative de la députée communiste Aline Pailler, leur délégation sera donc reçue au Parlement européen, mercredi 18 novembre, par le groupe de la Gauche unitaire européenne. Marie-Noëlle Lienemann, maire (PS) d'Athis-Mons (Essonne) et députée européenne, a déjà fait savoir qu'elle recevrait la délégation, qui compte aussi sur l'appui des Verts et des socialistes allemands, néerlandais ou italiens. Quant à Michel Rocard, on doute qu'il puisse accueillir *« tous les défenseurs de la misère du monde »*.

A 19 heures, le petit groupe se décide à quitter le café pour *« aller constater »* qu'il n'est pas reçu au ministère. *« Nous voilà, les dangereux terroristes »*, s'esclaffe Mouloud Aounit à la sortie du Petit Matignon. *« Nous sommes des citoyens et nous venons demander une entrevue au premier ministre »*, déclare Léon Schwartzenberg aux gendarmes postés derrière les barrières. Un gradé transmet la demande, pendant qu'une trentaine d'hommes supplémentaires arrivent en renfort.

Un émissaire se présente. *« En ce qui concerne ce soir, il n'y a pas de possibilité de rendez-vous »*, prévient-il. Un autre jour alors ? *« Je ne suis pas en mesure de vous le dire, je n'ai pas l'agenda du premier ministre. Envoyez un courrier et il vous répondra. » « Nous avons déjà envoyé trois lettres à Lionel Jospin*, réplique Léon Schwartzenberg. *Il faut que vous sachiez que vous êtes dirigé par un premier ministre tellement modeste qu'il ne répond jamais à son courrier. Alors si vous voulez de l'avancement, ne vous adressez surtout pas à lui. »* Les « terroristes » se séparent bientôt après un troisième échec. *« Emissaire de Jospin, comme boulot, j'aimerais vraiment pas »*, marmonne le vieux professeur.

Alexandre Garcia

CORRESPONDANCE

Une lettre de Gérard Fuchs

A la suite de notre article intitulé « A Paris, l'intervention d'un député PS en faveur de son fils après une bagarre provoque une grève des chauffeurs de bus » (Le Monde *du 7 novembre), nous avons reçu de Gérard Fuchs, député de Seine-Maritime, la mise au point suivante :*

Je démens formellement l'allégation contenue dans le titre de l'article : je ne suis jamais intervenu pour obtenir prétendument le classement d'une affaire pénale concernant mon fils, ni auprès du parquet ni auprès du ministère de la justice. Je défie quiconque d'apporter la preuve du contraire. Bien plus, j'ai précisé, tant auprès des services de police, lorsque je suis allé chercher mon fils au commissariat, qu'auprès de la RATP, que l'affaire, si elle existait, devait suivre son cours normal.

Je me suis toujours donné pour règle de ne jamais utiliser mon mandat et mon titre de parlementaire à des fins personnelles : ceux qui me connaissent peuvent en témoigner.



Le château, l'autoroute et le gâchis

La construction de l'A 85, entre Angers et Tours, continue à susciter des controverses : le tracé frôlant les murailles du château de Langeais a été abandonné au profit d'un contournement nord qui va bouleverser le coteau de Loire

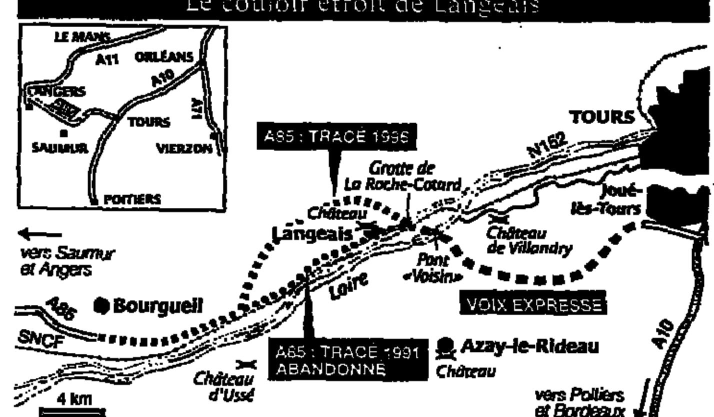
LANGEAIS (Indre-et-Loire)
de notre envoyé spécial

Voici le projet le plus fou, le plus extravagant, aurait dit la marquise de Sévigné à la duchesse de Langeais, si ces nobles dames avaient pu avoir une conversation sur l'autoroute A 85 entre Angers et Tours. Tout semble ici avoir été réuni pour faire du franchissement de Langeais un condensé d'erreurs et de dérives : atteinte à l'environnement, excès de la décentralisation, directives contradictoires de l'administration, refus d'écouter le citoyen...

Le maire de Langeais, Alain Kergoat (divers gauche), est bien le seul à pousser un soupir de soulagement. *« C'est fini, c'est réglé !* dit-il. *D'un tracé terriblement mauvais, on est passé à un projet moins mauvais. »* Certes le château de Langeais a été épargné, mais le « contournement nord », concédé à Cofiroute, va faire une saignée dans un coteau de Loire où s'épanouit le fameux vignoble de Bourgueil, cher à Jean Carmet, puis ensuite traverser un terroir forestier, avant de piétiner le site préhistorique de La Roche-Cotard.

L'addition est lourde. *« On a choisi, comme l'on fait toujours, en défaveur du milieu naturel,* résume, amer, Jean-Mary Couderc, universitaire tourangeau. *Depuis des années, le choix du tracé de cet autoroute a échappé aux hommes raisonnables. Il est tombé aux mains de petits détenteurs locaux de pouvoirs et de responsables techniques, qui décident au nom de leurs intérêts. »*

Au départ, l'affaire paraissait simple. Pour relier Angers à Tours, il suffisait de tracer un trait rectiligne : on allait ainsi au plus court (90 km), dans une région moins peuplée, et surtout on évitait d'aller s'embourber dans le val de Loire (110 km), source inévitable de complications. En 1976, l'administration de l'équipement le comprend si bien qu'elle écarte d'emblée le tracé Loire. C'était sans compter sur l'obstination des élus pro-autoroutiers du val de Loire.



Sous leur pression, le tracé revient alors le long du fleuve. Pourtant, *tous les spécialistes le savent :* c'est là, dans cette portion de val de Loire – le val d'Authion –, que ses crues sont les plus redoutables, grossies du Cher, de l'Indre et de la Vienne. Une autoroute bâtie sur un remblai peut constituer un dangereux obstacle à l'écoulement des eaux.

UN CRI UNANIME

Il y a aussi, sur ce parcours, le célèbre vin de Bourgueil et une myriade de hobereaux capables, du haut de leurs créneaux, de tirer les sonnettes au sommet de l'Etat. Il y a surtout ce verrou de Langeais – à cet endroit, il n'y a que quelques mètres entre le coteau et le fleuve, occupés déjà par la nationale 152 et la voie ferrée – et son célèbre château, aujourd'hui propriété de l'Institut de France.

Malgré tout, Michel Rocard, premier ministre, signe le 7 janvier 1991 la déclaration d'utilité publique (DUP), qui retient ce parcours dans ce couloir étroit. *« Rocard a été surpris par ses services »,* soutient aujourd'hui un membre de l'association SOS-Val de Loire. Devant les réactions outrées, l'administration fait étudier des variantes mais les *« perfectionnements »* apportés aboutissent à un projet *« encore plus monstrueux »,* reconnaît le maire le Langeais.

En 1993, Michel Barnier (RPR), ministre de l'environnement, visite les lieux. Il entend un cri unanime : *« Pas touche au château de Langeais ! »* Une nouvelle DUP, prise le 5 janvier 1996, rejette l'autoroute au nord de la ville par le coteau. Le commissaire enquêteur a pourtant donné un avis défavorable à ce nouveau tracé. On justifie aussi le choix du « contournement nord » *parce qu'il débouche sur le pont* appelé « Voisin », du nom de l'ancien président du conseil général d'Indre-et-Loire qui a fait construire cet ouvrage. Ce pont inutilisé depuis des années pend au-dessus du fleuve comme une *loque luxueuse et pourra ainsi être* enfin ouvert à la circulation.

PASSAGE OBLIGÉ

Avec cette version « nord », un viaduc de 500 mètres de long et une tranchée *« couverte »* vont avoir raison du coteau de Bourgueil, archétype du paysage tourangeau, dont la destruction ne semble pas émouvoir ceux qui ont défendu si ardemment les pierres de Langeais. *« Depuis ma fenêtre, je vais avoir neuf mètres de terre de remblai ! »,* se désole Gérard Galteau, vigneron à Ingrandes. *Le ministère de l'agriculture avait pourtant émis un avis défavorable à ce tracé nord. On se bat toujours. Le syndicat des vins de Bourgueil est derrière nous. »* Certes, trois hectares de vigne seulement devraient disparaître, mais *« l'aire d'appellation du bourgueil devrait être touchée sur sept hectares »,* estime M. Galteau.

Le déboisement du sommet du coteau entraînera une baisse des températures au sol. *« On peut prévoir six degrés en moins. C'est le gel probable d'une centaine d'hectares de vigne »,* poursuit-il. Au-delà du coteau, le tracé prend pied sur un plateau forestier, franchit une zone humide, puis redescend sur la Loire à l'est de Langeais, traverse le site préhistorique de La Roche-Cotard, *avant de déboucher sur le* passage obligé du pont « Voisin ».

L'A 85 est coutumière de ce genre de dégâts. Ainsi, plus à l'ouest, sa section entre Vivy et Restigné, aujourd'hui achevée et en partie mise en circulation, est en complète contradiction avec les nouvelles directives concernant les zones inondables, contenues dans le Plan Loire.

Selon l'Aspie, une association locale de protection de l'environnement, *« on a édifié un remblai de plus de 2 mètres de haut et de 14 kilomètres de long. Ce remblai, construit sans autorisation préalable comme l'exige la loi sur l'eau, crée une digue qui bloque totalement le champ d'expansion des crues ».* Jeanne Raufaste, la responsable de l'Aspie, se félicite d'avoir pu cependant obtenir que ce *« remblai ait été abaissé sur trois seuils ».*

Pour l'Aspie, *« les travaux de l'A 85 se font par petits bouts pour rendre chacun inéluctable par rapport aux précédents »,* et le *« saucissonnage »* des enquêtes publiques oblige les défenseurs des sites à multiplier les recours, alors que l'environnement *« forme un tout ». « Tout le monde dénonce le système des enquêtes publiques où l'on fait croire aux citoyens qu'ils ont du pouvoir, mais qui en réalité permet aux élus de faire ce qu'ils veulent »,* insiste l'Aspie. Elle juge *« catastrophiques »* les deux tracés de Langeais, l'ancien comme le nouveau. Mais *« nous ne voyons pas de solution »,* se désole Mme Raufaste. La mise en service du « contournement nord » de Langeais est prévue pour les années 2002-2003.

Régis Guyotat

Un site paléolithique menacé

Le château de Langeais est une sombre et haute bâtisse moyenâgeuse, due à Louis XI, où fut célébré le mariage de Charles VIII et d'Anne de Bretagne. Un peu à l'écart du circuit des grands châteaux de la Loire, cet édifice est surtout célèbre par le roman de Balzac, *La Duchesse de Langeais.* Mais son héroïne, parfaite Parisienne, n'a jamais vécu dans ces lieux. Si le château est désormais épargné par l'autoroute, les grottes préhistoriques de La Roche-Cotard figurent dans la bande des 300 mètres soumise à l'enquête publique. Cet ensemble, découvert en 1912, puis vidé d'une partie de son matériel conservé aujourd'hui au Musée du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire), est considéré comme *« un site majeur du paléolithique tourangeau ».* L'archéologue Jean-Claude Marquet estime que ce site est *« très loin d'être épuisé »* et le service régional d'archéologie admet que cette zone présente *« un potentiel archéologique relativement fort ».*

Viaduc de Millau : enquête publique du 16 décembre au 26 janvier

L'ENQUÊTE PUBLIQUE relative à la mise en concession du viaduc de Millau (Aveyron) se déroulera du 16 décembre au 26 janvier. La concession à un gestionnaire privé de ce viaduc à péage franchissant le Tarn devrait permettre d'achever d'ici à 2003 la liaison complète de l'autoroute A 75 (Clermont-Ferrand-Béziers), *« soit quatre ans avant la mise en service du même itinéraire s'il était réalisé entièrement avec des crédits budgétaires »,* selon le ministère de l'équipement et des transports. Le contournement de Millau n'ayant pas donné lieu à une consultation publique depuis 1993, le dossier *qui sera présenté à l'enquête* comportera des *« éléments généraux sur le choix retenu pour le viaduc ».* Le projet n'est pas complètement défini à l'heure actuelle puisqu'il sera réalisé sous maîtrise d'ouvrage du concessionnaire *(désigné ultérieurement).*

Le viaduc, d'une longueur de 2,6 kilomètres, serait l'un des plus longs de France. Déclaré d'utilité publique le 10 janvier 1995, ce contournement a suscité de nombreuses polémiques, notamment pour son coût évalué à 1,5 milliard de francs mais qui, selon certaines évaluations comparatives, pourrait *in fine* atteindre le double (*Le Monde* du 9 septembre). Des élus locaux, *soutenus par les Verts, ont* proposé fin 1996 un contre-projet, plus à l'ouest et empruntant trois ouvrages de taille beaucoup plus modeste, qu'ils estiment *« moins agressif pour l'environnement et moins coûteux ».*

DÉPÊCHES

■ **ALSACE : le conseil régional** d'Alsace qui, dans son projet de budget pour l'exercice 1999, avait prévu d'augmenter de 9 % les crédits (340 millions de francs) affectés aux établissements, vient de prendre des mesures complémentaires : indépendamment de l'enveloppe nationale décidée par Claude Allègre (4 milliards de francs de prêts à taux zéro pour quatre ans). Elle a débloqué, ainsi, 5 millions de francs pour financer, d'ici la fin de l'année, de petits travaux et l'acquisition de matériel. Elle prévoit, en outre, un crédit de 30 millions de francs destiné à la réalisation d'une quarantaine d'opérations légères répertoriées par les proviseurs. – *(Corresp. rég.)*

■ **CENTRE : le président de la région Centre, Michel Sapin (PS),** a annoncé, mardi 10 novembre, le lancement d'une campagne de concertation dans le cadre de la préparation du prochain contrat de plan Etat-Région, avec six forums, organisés dans les six départements de la région, auxquels sont invités les « acteurs » économiques, sociologiques, associatifs et universitaires. *« Notre but est de mettre au point un projet régional fort pour pouvoir négocier avec l'Etat »,* a expliqué M. Sapin. Le premier forum se tiendra à Chartres le 23 novembre, sur le thème *« infrastructures, transports et communication ».*

■ **MARSEILLE : le trafic SNCF régional était encore perturbé,** jeudi 12 novembre, dans la région de Marseille en raison d'une grève des agents de conduite. Seul un *train sur cinq était prévu sur* les banlieues d'Aix. Le mouvement de grève de 24 heures reconductible n'affectera pas le trafic TGV et trains Grandes lignes, précise la SNCF. Les agents de conduite protestent contre le manque d'effectifs. La CGT réclame l'ouverture de *« véritables négociations ».*

■ **CORSE : un mouvement de grève du Syndicat des travailleurs corses (STC)** bloquait, mercredi 11 novembre dans la soirée, le trafic des cargos de la Société nationale Corse Méditerranée (SNCM) qui relit la Corse au continent. Quatre cargos, dont le *Napoléon-Bonaparte* et le *Danielle-Casanova,* les deux ferries plus importants de la flotte de la SNCM, étaient toujours retenus, pour le troisième jour consécutif, dans les ports d'Ajaccio et de Bastia.

Privés de transports en commun, les Rennais redécouvrent le système D

RENNES
correspondance régionale

A pied, à vélo, en skate ou en voiture, les Rennais râlent, mais ils font avec. *« En raison de la grève, aucun bus ne circule aujourd'hui. »* Jeudi 12 novembre au matin, les affichettes n'avaient pas disparu des Abribus désertés. Depuis plus d'une semaine, les 250 000 habitants de l'agglomération rennaise doivent se passer de transports en commun. Les habitants du centre-ville n'en souffrent pas trop. Pour eux, la marche à pied est une habitude. Les sportifs prennent aussi la grève du bon côté. *« Une demi-heure de marche, c'est vite fait et ça réveille ! »,* s'exclame une jeune athlète.

Mais les habitants des quartiers excentrés ou de la périphérie commencent à trouver le chemin des trottoirs bien long. *« La semaine dernière, j'avais besoin de lait pour la petite,* raconte, excédée, cette mère de famille. *J'ai fait tout le chemin de chez moi à Carrefour à pied. Une demi-heure de marche tout de même ! »* Conséquence de ce conflit qui dure, les voitures ont investi la ville. Tous les matins et tous les soirs, la rocade et les quais de la Vilaine sont saturés de véhicules. Embouteillages et énervement, les conducteurs perdent parfois patience. D'autant que la circulation est rendue encore plus difficile par les travaux de construction du VAL, le métro qui devrait parcourir le sous-sol de la ville en 2001 et soulager les grands axes de la ville...

CASSE-TÊTE

Déjà, en temps normal, trouver une place de parking en centre-ville s'avérait une tâche compliquée. Cette semaine, se garer est devenu un casse-tête peu apprécié des Rennais. *« On nous a encouragés à prendre les transports en commun pour lutter contre la pollution. C'est une bonne chose,* admet Jocelyne, une étudiante. *Mais quand il n'y a plus de bus, qu'est-ce qu'il nous reste ? »,* s'interroge-t-elle avant de plaider, comme certains Rennais, pour l'établissement d'un service minimum *« au moins pour les anciens et pour les jeunes ».* Une pétition circule pour réclamer le remboursement de l'abonnement mensuel au réseau.

En attendant, les Rennais ont recours au système D. Valérie part avec ses parents, en voiture, à 7 heures du matin, et attend plusieurs heures le début de ses cours à la bibliothèque universitaire ou au café. Le co-voiturage remporte un certain succès, manière aussi de faire connaissance avec ses voisins. L'auto-stop connaît aussi un regain de sympathie. Ceux qui ont les moyens s'arrachent les taxis, mais sans garantie sur la durée du trajet.

Quant aux intrépides, ils roulent tous azimuts. Les adeptes de la bicyclette, particulièrement les étudiants, sont rejoints par les cyclistes du dimanche. Les vélos mis à la disposition des citadins par la municipalité remportent un succès encore plus franc qu'à l'ordinaire. Rollerblades et skateboards complètent la panoplie du Rennais débrouillard.

Rosanna a, elle, adopté une solution radicale : *« Depuis la grève, je ne vais plus à la fac ! »* Mais elle sait que cela ne pourra durer.

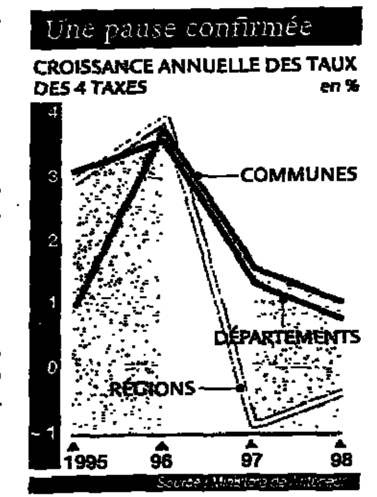
Les grévistes, eux, sont déterminés à ne pas lâcher prise. Installé au dépôt de la plaine de Baud, le piquet de grève a pris ses aises : café, pizzas, et musique pour passer le temps. Les tracts et les affiches rappellent leurs revendications : respect des 35 heures hebdomadaires et amélioration des conditions de travail sont au cœur des discussions entre les syndicats CGT (majoritaire) et CFDT et la direction de la STUR (Société des transports urbains rennais), qui gère le réseau de bus de la ville. Devant le piquet de grève, un sapin de Noël veut symboliser la ténacité des employés, prêts à tenir, affirment-ils, jusqu'à la fin de l'année.

Gaëlle Dupont

La croissance des taux d'imposition de la fiscalité locale s'est ralentie en 1998

LA DIRECTION générale des collectivités locales du ministère de l'intérieur (DGCL) vient de rendre publiques les données chiffrées de la fiscalité directe locale en 1998. Ces statistiques *confirment* la pause fiscale déjà apparue à travers les données non agrégées de la fiscalité des communes, des départements et des régions. Les taux d'imposition qui avaient augmenté en moyenne de 1,3 % en 1997 ont connu une croissance de 0,8 % en 1998. Conséquence de ce ralentissement, la DGCL enregistre en 1998 *« la plus faible augmentation du produit fiscal à législation constante depuis vingt ans ».*

Les collectivités territoriales et les groupements de coopération *intercommunale* de métropole prélèveront, en 1998, 308,6 milliards de francs au titre des quatre taxes locales directes (habitation, foncier bâti et non bâti, taxe professionnelle), soit 3,9 % de plus qu'en 1997 (2,6 % en francs constants). À *« législation constante »* (c'est-à-dire en ajoutant des ajustements liés à l'application du pacte de relance pour la ville conclu en 1996), l'augmentation du produit fiscal est de 4,2 % (2,8 % *en francs constants). Le produit* fiscal voté par l'ensemble des collectivités est de 311,8 milliards, qui se décomposent ainsi : 201,9 milliards de francs pour les communes et les groupements de coopération intercommunale ; 85,6 milliards pour les *départements* ; 24,2 milliards pour les régions.



Toujours selon le calcul *« à législation constante »,* le produit voté en 1998 pour la taxe d'habitation est le suivant : 43,8 milliards pour les communes et les groupements ; 19,3 milliards pour les départements ; 5,3 milliards pour les régions. Pour la taxe professionnelle, les chiffres sont : 98,8 milliards pour les communes et les groupements ; 43,3 milliards pour les départements ; 12,9 milliards pour les régions.

HORIZONS

ENQUÊTE

Humanitaires en rupture d'EquiLibre

Les « convois de la paix », qui sillonnaient la Bosnie en guerre et forçaient le blocus de Sarajevo, faisaient la fierté des volontaires d'EquiLibre. A l'heure de la reconstruction ont commencé les désillusions. La mauvaise gestion de l'association vient d'entraîner sa mise en liquidation judiciaire

UN jour, ils sont partis « faire de l'humanitaire ». Ils ont coincé dans leur valise, entre les pantalons d'été et les pull-overs d'hiver, des ouvrages d'histoire et des essais traitant d'un pays en proie à la guerre ou à la famine. Certains ont glissé un cahier à spirale dont ils noirciront les pages à la tombée de la nuit. Minutes d'intimité pour raconter, jour après jour, les choses vécues, ressenties. Les parents ont retenu leurs larmes, à la fois tristes et fiers. Pour expliquer les raisons d'un engagement qui demeure obscur, ils disent : *« Notre enfant s'en est allé sauver le monde. »* Les copains, dont la vie semble tout à coup terne, sont un peu envieux. L'amoureux(se) rumine dans son coin, dans la crainte que le temps et la distance n'estompent les sentiments.

Ils s'appellent Anne-Laure, Jérôme, Isabelle et se sont portés volontaires pour la Bosnie. Le pays est en paix depuis l'automne 1995, mais il y a tant à faire en matière de reconstruction et de santé que les ONG multiplient les annonces dans les journaux. Anne-Laure, Jérôme et Isabelle ne sont ni architecte ni médecin. La première est spécialisée dans les relations internationales ; le deuxième est féru d'économie et de marketing ; la troisième, née de parents bosniaques vivant en France, militante, organisait des veillées à la bougie à la faculté de Montpellier lorsque les premiers obus tombaient sur Sarajevo. Tous trois veulent *« faire quelque chose d'utile, rendre service et connaître une expérience enrichissante »*. En 1997, ils rejoignent l'association lyonnaise EquiLibre, qui présente l'avantage de recruter *« toute personne de bonne volonté »*.

« Le premier contact au siège de l'organisation a été chaleureux, se souvient Anne-Laure. *Nous avons reçu une préparation au départ de quinze jours avec des informations sur EquiLibre et sur la mission en Bosnie, des jeux de rôles pour observer notre comportement en collectivité, et même des mises en situation de guerre avec des simulations d'attaque et de prise d'otages. Nous avons rencontré une psychologue qui nous a fait comprendre que notre décision était importante, qu'EquiLibre attendait de notre part un investissement total et une prise de responsabilité maximum. Ils dramatisaient, mais ça m'a rassuré. Tout cela semblait très sérieux et j'avais une impression de réelle transparence. »*

EquiLibre est présente en Bosnie depuis le début du conflit, en 1992. Cette année-là, des « convois de la paix » sillonnent les routes défoncées, zigzaguent entre les chevaux de frise, forcent les check-points avec des tonnes de vivres destinées aux réfugiés. Le premier humanitaire à pénétrer dans Sarajevo assiégée est un « EquiLibre » ; le premier à périr sous les balles d'un sniper aussi. *« On passe là où les autres font demi-tour »*, clament-ils. Des journalistes profitent de la logistique de l'association et de la fougue des chefs de convoi pour franchir les lignes de front. Des personnalités – Simone Veil, Philippe Douste-Blazy, Bernard-Henri Lévy –, choquées par les rumeurs d'ouverture de camps de concentration, grimpent elles aussi dans les camions. La légende d'EquiLibre s'écrit ainsi, dans la cabine d'un poids lourd, où un académicien converse sous un déluge de feu avec un chauffeur routier bénévole. Les délégués du Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui ont reçu la consigne de ne s'aventurer que là où un accord de passage les y autorise, voient d'un mauvais oeil filer la caravane d'EquiLibre. *« Des casse-cou, des irresponsables »*, s'insurgent les agences humanitaires officielles. Mais les enclaves sont ravitaillées et, en France, on entend parler de Tuzla, Mostar ou Zenica, ces villes où échouent par dizaines de milliers les victimes de la purification ethnique. *« Lorsque nous sommes arrivés à Sarajevo, les habitants nous racontaient les convois qui entraient en ville malgré le blocus, la camionnette qui chaque jour chargeait les vieillards et les conduisait jusqu'au point d'eau le plus proche. Nous étions fiers d'avoir rejoint EquiLibre »*, reconnaissent Anne-Laure, Jérôme et Isabelle.



LES accords de Dayton ayant mis un terme à la guerre, les « convois de la paix » restent à quai. A Lyon, on invite les expatriés à observer l'environnement saccagé. L'heure est à la reconstruction. L'Office d'aide humanitaire de l'Union européenne (ECHO) presse les ONG d'œuvrer dans ce sens avec la promesse qu'elle financera les programmes jugés intéressants. EquiLibre se met sur les rangs, déploie jusqu'à cinquante expatriés, qui analysent les besoins. Des projets émergent : réhabilitation de maisons, écoles, dispensaires, avec l'appui d'entrepreneurs bosniaques dans le but de revivifier l'économie locale exsangue, aide aux artisans menuisiers, ouverture d'une cantine pour les plus nécessiteux (5 500 repas servis chaque jour), développement agricole (serres et production de jus de fruits), aménagement d'un camion en salle de cinéma ambulante.

« C'est exactement cela que j'espérais en venant ici. Beaucoup de responsabilités, des contacts multiples et la satisfaction à la fin de chaque journée d'avoir contribué un peu au redressement de ce pays, explique Anne-Laure, nommée coordonnatrice des programmes. *Et puis notre chef de mission a tempéré brusquement l'ardeur de l'équipe. Les comptes de la mission Bosnie étaient à zéro et ce n'était, paraît-il, pas la première fois que cela arrivait. Je ne comprenais pas puisque les programmes étaient financés par ECHO. »*

Les nouveaux venus déchantent. La transparence qu'ils avaient cru déceler à l'écoute de leur formateur vire à l'opacité qui oblige les gens sur le terrain à naviguer sans boussole. *« Pour je ne sais quelle raison, l'argent n'arrivait pas,* raconte Jérôme, chargé du projet reconstruction. *J'avais sous ma responsabilité huit chefs d'entreprises locales qui assuraient les travaux de réhabilitation. Les familles de quelque cent cinquante ouvriers vivaient grâce aux salaires qu'on leur versait, mais je ne pouvais pas les payer. La dette avait atteint 400 000 deutschemarks. »*

« On a alerté le siège, qui s'est montré rassurant : l'argent allait arriver, poursuit Anne-Laure. *Le président d'EquiLibre s'est déplacé pour nous informer qu'il reviendrait dans un délai de dix jours avec la somme nécessaire. Il n'est jamais revenu. Nous ne pouvions même plus payer les salaires de notre personnel. Le siège hurlait : "Continuez les programmes, ECHO doit ignorer tout ça." On a émis l'idée de stopper le programme réhabilitation. "Pas question, a répondu le siège, car, dans ce cas, ECHO cessera de nous financer." On a donc continué à engager des frais sans aucune sécurité. Lyon nous a fait parvenir un courrier stipulant que l'argent serait débloqué incessamment. Ça a rassuré un temps les entrepreneurs, notre personnel, le propriétaire de la maison et celui des bureaux que nous louions. Deux autres personnes du siège ont débarqué. L'essentiel du message fut : Vous êtes dans l'humanitaire, vous êtes donc là pour en baver. »*

Venus aider des populations plongées dans le doute et le désarroi de l'après-guerre, les expatriés éprouvent la désagréable impression d'agir dans le sens contraire. *« Les entrepreneurs réclamaient leur dû et se montraient de plus en plus insistants,* lâche Isabelle. *Dix-sept menuisiers bossaient dur tous les jours pour équiper en fenêtres et portes les maisons retapées. A la fin du mois, je ne pouvais pas les payer, c'était scandaleux. On brasse beaucoup d'argent et ça procure un certain pouvoir. Je me souviens d'un vieil homme qui réclamait un paquet humanitaire. Il n'entrait malheureusement pas dans les critères établis par EquiLibre. J'ai donc dû dire non à sa demande. Un ami bosniaque m'a dit : "Mais vous êtes qui, vous, les étrangers, pour refuser de donner un colis à un pauvre vieux et être incapables de payer les gens qui travaillent pour vous ?" Il avait raison et j'avais honte. »*

« On avait tous un cœur gros comme ça.
Ils nous ont cassés, ils nous ont abandonnés.
Ils nous ont même obligés à trahir
des gens qui nous faisaient confiance »

Les expatriés apprendront plus tard que les comptes d'EquiLibre sont déficitaires et que l'association est en situation de dépôt de bilan depuis octobre 1997. En attendant, ils harcèlent de coups de téléphone le siège, qui les encourage à poursuivre coûte que coûte les programmes. *« "Tenez bon, on prendra s'il le faut de l'argent sur le programme Mali"*, *disaient-ils,* rappelle Anne-Laure. *Sur le terrain, les menaces se faisaient plus pressantes. Notre chef de mission a été pris en otage par le personnel local. Les arriérés de salaires devaient être versés pour qu'il soit libéré. Nous avons pensé faire le tour des autres ONG pour rassembler l'argent. Cette idée a déplu au siège : il craignait que celles-ci ne soient mises au courant de notre situation. C'était stupide ! Toutes savaient que nous n'avions plus le sou. Lyon a finalement trouvé l'argent en ponctionnant sur le budget Croatie. Mais le mal était fait. Comment un chef de mission retenu contre sa volonté par les gens qu'il emploie peut-il encore faire preuve d'autorité ? »*

Lorsqu'un peu d'argent parvient jusqu'à Sarajevo, l'équipe pare au plus pressé, verse des demi-salaires, remplit les réservoirs vides des véhicules, pose quatorze fenêtres à un immeuble à demi rebâti. Mais les dettes s'accumulent (jusqu'à 1 million de marks) et aucun signal n'indique qu'un redressement est envisageable. Pour se protéger et ne pas donner l'impression de cautionner leur siège, les expatriés entérinent une série de décisions. Ils se couvrent en informant ECHO. Contre l'avis du siège, mais avec l'accord d'ECHO, ils ferment une à une les bases d'EquiLibre Bosnie en laissant sur place les équipements. Une dizaine de véhicules menacés de saisie sont rapatriés sur Lyon. Les chauffeurs actionnent leurs propres cartes de crédit pour acheter de l'essence et s'acquitter des taxes d'assurance. A court d'argent face à ses débiteurs, le chef de mission opte pour la solution forte et remonte à la source. Il convoque huit entrepreneurs bosniaques et les entraîne jusqu'à Lyon, où ils font le siège d'EquiLibre pendant trois mois.

A Sarajevo, l'équipe paie des salaires en bradant des véhicules, des ordinateurs, des groupes électrogènes, des tables et des chaises. Ultime humiliation, les expatriés sont expulsés de la maison qu'ils louaient en laissant des factures de téléphone et d'électricité impayées. Une télévision locale annonce qu'*« EquiLibre est partie sans laisser d'adresse »* et rend public le montant des dettes. Le siège, affolé, réclame le rapatriement immédiat de ses volontaires. La nuit précédant leur exfiltration de la Bosnie, un membre de l'ambassade de France loge chez lui les expatriés pour des raisons de sécurité. On leur propose même une escorte militaire française jusqu'à la frontière. Ils refusent et rallient la Croatie *« en prenant soin d'ôter les stickers EquiLibre apposés sur les portes de la dernière voiture en* [leur] *possession »*. La mission Bosnie s'achève sur ce départ précipité. EquiLibre est placée en redressement judiciaire en juin 1998. La liquidation judiciaire a été prononcée le 3 novembre par le tribunal de grande instance de Lyon. L'association, qui doit cesser toute activité, ne comptait plus que onze salariés. Mauvaise gestion ? Détournement de fonds ? Les volontaires ignorent les raisons de la débâcle. Ils savent qu'EquiLibre fut riche et prospère. En témoignent le vaste domaine acquis par l'association, non loin de Lyon, et son impressionnante flotte de camions.

« J'ai l'impression d'avoir été manipulée. On a été pris au piège de notre engagement, cette appartenance forte qu'il fallait toujours avoir en tête », dit Anne-Laure. *« Je me sens responsable parce qu'on a mis des gens dans la merde »*, avoue crûment Jérôme, qui en veut à tout le monde, *« même à ECHO, qui file du fric n'importe comment et à qui les ONG servent de sous-traitants »*. *« On avait tous un cœur gros comme ça, ils nous ont cassés, ils nous ont abandonnés. Ils nous ont même obligés à trahir des gens qui nous faisaient confiance »*, constate amèrement Isabelle.

Ils sont revenus en Bosnie, travaillent à nouveau dans l'humanitaire pour le compte d'autres ONG. Œuvre de rachat ? Non, disent-ils, puisqu'on n'est pas coupable. Des victimes, peut-être, à qui on doit des mois de salaires impayés et qui ont subi un préjudice moral profond. Anne-Laure se souvient de cette femme de ménage à qui elle ne pouvait même plus acheter de médicaments. Ce constat, à l'époque, l'avait accablée. Le souvenir la poursuit, douloureux.

Christian Lecomte
Dessin : Nicolas Vial

Un simple répit au Kosovo

UN CALME très précaire règne au Kosovo depuis le retrait, fin octobre, des quelques milliers de policiers et militaires serbes dépêchés par Belgrade, au début de l'année, pour écraser les velléités indépendantistes des Albanais de cette province de Serbie. Aujourd'hui les armes se sont (à peu près) tues. Cela ressemble plus à un simple répit qu'à une paix durable tant qu'aucun règlement politique de la crise ne se profile.

Les positions des Albanais et des Serbes paraissent inconciliables. Au mieux, les Serbes ne veulent entendre parler que d'*« un certain degré d'autodétermination »* pour le Kosovo, notion encore assez vague dessinée à grands traits, dans son projet, par l'émissaire américain au Kosovo, l'ambassadeur (en Macédoine) Richard Hill. Les Albanais, eux, s'y opposent. *« Problème de confiance »*, expliquent-ils. Comment garantir un tel accord alors que l'actuel président yougoslave, Slobodan Milosevic, supprima d'un trait de plume, en 1989, la large autonomie dont le Kosovo disposait dans le cadre la Constitution *« titiste »* de 1974 ? L'accord de 1996 sur l'enseignement, qui devait permettre aux jeunes Albanais de reprendre leurs cours à l'université de Pristina, n'a pas davantage été respecté par Belgrade. Et c'est quelques jours après être convenu, le 15 mai dernier à Belgrade, de rencontres hebdomadaires avec Ibrahim Rugova, le leader pacifiste des Albanais du Kosovo, que Milosevic lança une offensive destructrice dans l'ouest de la province...

Pour les Albanais, il n'y a donc qu'une voie acceptable, celle de l'indépendance. Au pire, une partie d'entre eux consentiraient à demeurer au sein de l'actuelle Fédération yougoslave (RFY), leur *« république du Kosovo »* disposant dans ce cas des mêmes droits que les autres composantes de la RFY (Serbie et Monténégro). Loin de résoudre le problème kosovar, la politique musclée de Belgrade a creusé encore davantage le fossé séparant Serbes et Albanais. Huit mois d'opérations policières serbes ont jeté environ 250 000 personnes sur les routes, détruit des milliers de maisons et tué près de 2 000 personnes. Le Kosovo n'étant pas la Bosnie, le salut de Milosevic ne peut pas venir du *« nettoyage ethnique »*. Il est difficilement imaginable de vider cette région de ses 2 millions d'habitants.

Une autre thèse refait donc surface : la partition du Kosovo. Selon ce scénario, Milosevic, convaincu que cette province peuplée à 90 % d'Albanais est perdue, chercherait à sauver l'essentiel : le nord et l'ouest de la province, sièges des monastères orthodoxes et des mines, demeureraient en Serbie. Le déplacement des populations à l'intérieur du Kosovo serait à venir. L'offensive policière de cette année ne serait qu'un avant-goût d'une tragédie dont les pages les plus sombres resteraient à écrire. Le statu quo est tout aussi intenable. Les indépendantistes de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) ont refait surface dès que les troupes de choc serbes déployées dans la province ont été rapatriées. Les accrochages se multiplient alors que ni les Serbes ni les Albanais ne semblent avoir les moyens d'imposer militairement leurs solutions.

L'UCK RENFORCÉE

Aux interrogations sur les objectifs de l'homme fort de Belgrade répond la désunion du camp albanais. Soutenu à bout de bras par la communauté internationale, Ibrahim Rugova ne peut plus se prévaloir, comme c'était le cas il y a quelques mois, d'être le seul représentant de la communauté albanaise. Les élections générales organisées en mars dernier par les Albanais du Kosovo ont, certes, donné la victoire à sa Ligue démocratique (LDK). Mais les résultats de ce scrutin, organisé sur fond de violences serbes, n'ont pas été reconnus par l'UCK.

L'UCK, balayée militairement par les Serbes, sort politiquement renforcée de la crise dans le camp albanais. Elle est devenue un interlocuteur, toujours mystérieux, mais incontournable dans le règlement de la crise. De l'avis général, elle a subi peu de pertes durant les offensives serbes. A quelques exceptions près, elle a le plus souvent refusé le combat. Elle est populaire auprès des Albanais, pour qui les destructions serbes ne sont pas tant un retour de bâton aux provocations de l'UCK qu'elles ne sanctionnent l'échec de la ligne pacifiste suivie depuis plus de dix ans par Rugova. L'opposition entre les deux clans est maintenant manifeste.

La pression militaire de l'OTAN a permis d'arrêter l'offensive serbe et d'éviter une *« catastrophe humanitaire »*. Le déploiement de la Mission de vérification au Kosovo (KVM) de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), opérationnelle fin novembre, pourrait séparer durablement les belligérants. Mais les navettes Pristina-Belgrade de l'ambassadeur Hill ne remplacent pas le dialogue direct des Albanais entre eux et avec les Serbes. Arcboutée sur le principe du respect des frontières existantes, la communauté internationale repousse toute idée d'indépendance du Kosovo tout en cherchant à contenir les excès des Serbes.

Un Kosovo indépendant, répète-t-on dans les chancelleries, risquerait de déstabiliser toute la région ; de faire exploser une Macédoine, acceptée à contrecoeur par ses voisins grecs et bulgares, où vit une forte minorité albanaise. Car en filigrane de la crise au Kosovo, c'est la « question albanaise » qui se pose. Celle d'une nation dont la moitié de ses membres vit, depuis la fin de la première guerre mondiale, en dehors d'Albanie (au Kosovo, en Macédoine ou au Monténégro). Un nombre croissant d'Albanais pensent que leur heure est venue et se prennent à rêver d'être réunis au sein d'un même Etat. Cette option pourrait en séduire davantage encore si une solution politique n'est pas trouvée rapidement.

Christophe Châtelot

Les gens *par Kerleroux*



Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

La fin du discours sacrificiel

L'Europe bouge. Le sommet informel des chefs d'Etat et de gouvernement des 24 et 25 octobre en avait déjà été un signe. Il avait été marqué par un net changement de ton des dirigeants politiques européens, l'adoption d'une posture volontariste face à des marchés financiers omniprésents. Les déclarations, plus récentes, des principaux responsables de l'euro zone en faveur d'une politique de soutien à la croissance en sont une suite naturelle et heureuse.

Engagée dans un mouvement de reprise, l'Europe est menacée à la fois par les effets de la crise financière mondiale et les conséquences d'un éventuel euro surévalué. Le combat contre le chômage pourrait se trouver entravé par ce double danger. Dans ces conditions, il est essentiel pour les pays européens de se préserver des marges de manœuvre et de travailler à éviter une monnaie trop forte. C'est le sens, général, des propos tenus ces derniers jours aussi bien par Gerhard Schröder, le nouveau chancelier allemand, que par Massimo D'Alema, le président du conseil italien et par Dominique Strauss-Kahn, le ministre français de l'économie.

Chacun d'eux préconise un renoncement au discours sacrificiel qui, sous l'influence du couple Kohl-Tietmeyer, avait dominé l'Europe au cours des années écoulées. L'obsession rigoriste qui, à l'époque du règne du ministre allemand des finances, le dogmatique Theo Waigel, avait abouti au *« pacte de stabilité »* – ce carcan qui contraint à l'excès les politiques économiques nationales – doit être abandonnée. La diabolisation du déficit budgétaire et l'adoration du mark fort ne sont plus de mise. La priorité est à la croissance et à l'emploi. C'est cette musique de fond qu'on veut entendre. Reste la question des instruments.

Il ne saurait être question de renoncer à une gestion saine des finances publiques et à la stabilité monétaire. Ni la dette publique ni l'inflation ne sont des remèdes aux maux dont souffrent les Onze. Pour l'instant, aucune des trois grandes capitales de l'eurozone – Paris, Rome et Bonn – ne suggère de changer de cap dans ces domaines. Mais certains maladresses pourraient avoir des effets désastreux. Exiger des banques centrales une baisse des taux tout leur en annonçant un gonflement des déficits publics, c'est le meilleur moyen pour braquer les grands argentiers et les marchés, et obtenir une hausse des taux.

L'orchestration proposée par la France, plus prudente, est plus habile. Dominique Strauss-Kahn veut lui aussi une baisse des taux, mais il ne le crie pas sur les toits : il sait qu'alors, il risquerait de mettre dans l'embarras les banquiers centraux qui cherchent à démontrer leur indépendance. DSK propose que l'Europe s'inspire de l'Amérique : qu'entre ses dirigeants et les autorités monétaires s'instaure un compromis semblable à celui réalisé au début des années 90 entre M. Greenspan et M. Clinton. Moins de déficit et des taux plus bas. C'est ce cocktail qui a été, en grande partie, à l'origine de huit années de croissance outre-Atlantique.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Le territoire, une idée neuve en France

Suite de la première page

Or, mises bout à bout dans leur soudaine concomitance – toutes prendront force de loi avant la fin 1999 –, ces lois, telles des pièces de Meccano, jettent la prospective d'une nouvelle organisation de l'espace collectif, rendant possibles, au quotidien, de nouvelles pratiques individuelles. La face de la France et, en même temps, celle de l'Europe pourraient s'en trouver changées, bien plus qu'après n'importe quelle alternance électorale.

Enumérons : d'ici à l'échéance fatidique du nouveau siècle, la France va devoir « digérer » tout à la fois la nouvelle loi d'orientation agricole, l'Agenda 2000 européen, les contrats de plan Etat-régions, la loi de développement et d'aménagement du territoire, huit grands schémas collectifs de service (transports de voyageurs et de marchandises, énergie, santé, enseignement et recherche, environnement, culture, information), une autre génération de fonds structurels européens avec les ressources et les zonages différents qu'ils impliquent, le plan Université du troisième millénaire, les règles de l'intercommunalité, la transformation des collectivités territoriales en acteurs économiques à part entière... Toutes mesures qui paraissent sectorielles, indépendantes les unes des autres, et qui semblent arriver en vrac, selon des calendriers encore incertains, secondaires, donc.

Rien ne serait plus faux de le croire. Non seulement ces lois impliquent des choix financiers décisifs, à hauteur de centaines de milliards de francs, mais elles visent au cœur de la réalité de tous les jours. Ne portent-elles pas, toutes, sur l'architecture du territoire, ses frontières, ses centres de décision, ses équilibres, son maillage ainsi que sur les manières de l'occuper, de l'entretenir, d'y organiser la vie, de s'y déplacer, d'y créer des richesses, d'y vivre ensemble ?

C'est ainsi que la loi d'orientation agricole, avec le « contrat territorial d'exploitation », révolutionne le rôle des paysans et des ruraux – qui occupent 80 % du territoire français –, associant l'entretien de l'espace à la fonction productrice. A travers les schémas de service, ce sont les modes de transport qui sont en jeu – particulièrement les places respectives de la voiture, du camion et du rail –, la production et la répartition de l'énergie, l'implantation et la spécialisation des centres d'enseignement et de recherche, la carte sanitaire de l'Hexagone, la conservation des fleuves, des forêts, des paysages... La loi sur l'aménagement du territoire ne sera plus nationale, avec Paris qui distribue au gré des clientèles ou des urgences, mais plurirégionale. Elle consacrera l'apparition de deux nouveaux venus, les « agglomérations » (regroupements ou communes autour de la ville centre) et les « pays » (bassins géographiques de vie, de culture et d'emploi), qui transgressent les traditionnelles frontières communales, cantonales ou départementales, démonétisant l'héritage des révolutions française et napoléonienne.

NOUVELLE ALCHIMIE

Dans ce nouvel environnement « structurant », les contrats de plan Etat-régions permettront à ces dernières, outre d'affirmer des priorités singulières conformes à leur identité, de renouer avec la grande tradition de la planification à la française, s'installant à un niveau de pouvoir proche de celui de leurs consœurs européennes. Parallèlement, l'intercommunalité, avec sa fiscalité propre, signera la fin du chacun-pour-soi et de la culture de clocher. Les collectivités territoriales, plutôt que de continuer à tendre la main, devront s'impliquer comme entrepreneurs. Bruxelles, pour sa part, en redéfinissant la destination et les zones de ses aides, devrait accompagner le mouvement, l'encourager et l'accélérer.

Les implications de cette convergence d'initiatives législatives sont multiples et encore largement insoupçonnées. D'ores et déjà, elles présentent les mêmes caractéristiques : elles émergent du terrain, bousculant les cadres installés et les habitudes politiques, elles privilégient le qualitatif sur le quantitatif, elles se définissent comme *« durables »* et s'interrogent sur l'ensemble des interdépendances, elles se fondent sur le partenariat et la responsabilisation des acteurs. Elles substituent une logique de projet à une pratique de guichet, elles préfèrent une politique contractuelle aux stratégies clé en main, l'intermodalité au saupoudrage. En ce sens, elles se situent à l'opposé des modèles pratiqués depuis des décennies. Leur cohérence pourrait faire système, découvrant la formule d'une nouvelle alchimie entre grands et petits ensembles – Europe-Etat-régions d'un côté, agglomérations-pays de l'autre –, enclenchant une mécanique globale reposant sur la « diversalité » des situations et des lieux, mariant un savant équilibre entre la taille critique et la subsidiarité.

Ce mouvement trouvera-t-il l'appui d'une volonté politique assez forte pour que sa dynamique, inscrite dans la mise en œuvre conjointe des différents projets de loi, aille jusqu'au bout et n'en reste pas à des mesures éparpillées ? C'est bien là le problème. Jusqu'à présent, aucune théorisation, aucun chef d'orchestre, aucun programme n'est venu accompagner et consolider cette émergence. Elle a cependant pour elle la force de la nouveauté, la concomitance du calendrier et la détermination de ses acteurs.

Jean-Paul Besset

RECTIFICATIFS

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 10 novembre, à propos des réactions des membres du Conseil constitutionnel à l'« affaire Dumas », *ils sont deux actuellement* – et non pas six – à avoir siégé sous la présidence de Robert Badinter. Depuis le remplacement de ce dernier par Roland *Dumas, il y a eu deux renouvellements* du tiers du Conseil et la nomination d'Alain Lancelot à la place de Marcel Rudlof, décédé.

AUDIOVISUEL

Contrairement à ce que nous avons écrit dans nos éditions du 7 novembre, l'ensemble du projet de loi sur l'audiovisuel public *a été approuvé par le Conseil* d'Etat, seule la première partie ayant été adoptée sous *« réserves »*.

PRÉCISION

HARLEM DÉSIR

Harlem Désir, qui comparaissait, le 5 novembre, devant le tribunal correctionnel de Lille pour avoir bénéficié d'un emploi présumé fictif dans une association régionale de formation alors qu'il était président de SOS-Racisme (*Le Monde* du 7 novembre), nous demande de préciser que sa rémunération s'est élevée à 8 900 francs net par mois de novembre 1986 à octobre 1987, soit une somme totale de 98 000 francs. Les montants invoqués par l'accusation – 200 000 francs – correspondent à l'ensemble des sommes déboursées par l'association (salaires, charges sociales et fiscales). Ce salaire, précise M. Désir, était sa seule rémunération à une époque où il était président de SOS-Racisme, dont il ne pouvait pas être salarié en raison du statut fiscal des associations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Verdict modéré au Nuremberg japonais

LE TRIBUNAL international chargé de juger les principaux criminels de guerre japonais, dont le général Tojo et ses collaborateurs *au « cabinet de Pearl-Harbor »*, a rendu aujourd'hui son verdict. Le général Tojo, qui lança le Japon dans la guerre aux côtés de l'Axe, a été condamné à mort par pendaison, mais sur les vingt-trois accusés jugés avec lui six seulement partageront son sort. Les autres sont pour la plupart condamnés à l'emprisonnement à vie.

Les condamnés à mort sont les suivants : les généraux Matsui, Muto et Kimura, et M. Hirota, ancien ministre des affaires étrangères, principaux responsables de la guerre d'agression contre l'Asie orientale, la Chine, les Etats-Unis, l'Angleterre et la Hollande, et coupables également d'atrocités ; les généraux Itagaki et Doihara, coupables des mêmes crimes, et responsables en outre d'avoir préparé la guerre contre l'URSS. M. Shigemitsu, ancien ministre des affaires étrangères, a seul été reconnu coupable pour l'agression contre l'Indochine et a été condamné à sept ans de prison. Un recours en grâce est ouvert aux accusés jusqu'au 19 novembre.

Le verdict du tribunal international, où siégèrent pendant plus de deux ans les représentants de onze puissances, est considéré comme relativement modéré. Les condamnations à mort frappent surtout des militaires, et les politiciens qui entourèrent Tojo dans le dernier acte du drame, au moment de l'agression contre les Etats-Unis, sauvent tous leur tête, comme le général Oshima, ambassadeur du Japon à Berlin, et son partenaire à Rome, Shiratori.

(13 novembre 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Réflexion faite, oui aux fonds de pension

par Jean-Claude Boulard

J'AI longtemps lutté contre l'idée d'introduire les *fonds de pension dans le* financement de nos systèmes de retraite. Il s'agissait alors de combattre une capitalisation ouverte uniquement aux personnes pouvant épargner, donc inégalitaire, et prétendant se substituer pour partie à la répartition.

Le risque était réel et le resterait *si des précautions n'étaient pas* prises, comme le révèle la thèse de certains représentants des assureurs qui proposaient de geler l'enveloppe financière consacrée à la répartition à son niveau actuel pour faire une place à la capitalisation. Ce principe aurait déstabilisé les bases de financement de la répartition qui, pour se consolider, ne peut échapper à un ajustement de ses cotisations.

L'engagement d'abroger la loi Thomas traduit la volonté d'écarter les systèmes inégalitaires fondés sur l'épargne individuelle. La création d'un fonds de réserve montre le souci d'utiliser la capitalisation en priorité pour consolider les régimes par répartition.

La répartition se trouvant confirmée dans son rôle majeur, le terrain apparaît déblayé pour dégager les raisons et les conditions de mise en place de fonds de pension collectifs. Si l'approche purement franco-française du fonds de pension reste une impasse, l'accès au financement international des retraites devient *une urgence.*

Les retraites versées dans une année, qu'elles proviennent de la répartition ou de la capitalisation, sont toujours financées par un prélèvement sur la croissance de l'année. La seule différence entre les deux systèmes tient à l'outil de prélèvement. En répartition, le prélèvement s'opère à travers les *cotisations ; en capitalisation, il se* réalise à travers les revenus du capital.

Contrairement à la mythologie de la lessiveuse ou de l'argent mis de côté pour l'utiliser plus tard, ce n'est pas par un prélèvement sur le bas de laine, ce n'est pas par décapitalisation que se financent les pensions, mais sur les revenus du capital. La décapitalisation effacerait en effet très vite la valeur du capital. Les retraites de l'année ne peuvent se financer que sur la richesse produite dans l'année.

Or, dans la France de 2015, avec 2 actifs pour 1 retraité, un niveau de croissance, même élevé, ne suffira pas à garantir l'équivalent du montant actuel des pensions, que les prélèvements se fassent en répartition ou en capitalisation, même si l'épargne générée par les fonds de pension sert de levier à la croissance.

Le véritable apport des fonds de pension, c'est de permettre de prélever une partie de la croissance extérieure. A travers les fonds de pensions anglo-saxons, *américains entre autres, qui possèdent*, par exemple, 30 % de capital de Renault, les travailleurs domiciliés en France participent déjà au financement des retraites américaines. Si nous ne bougeons pas, dans dix ans, à travers ces fonds de pensions, une part de la croissance intérieure financera les pensions de non résidents, alors que nous *n'*aurons que notre propre croissance pour financer nos propres pensions.

Les régimes de répartition s'appuient exclusivement sur la croissance intérieure. Seuls les fonds de pension permettent de prélever sur la croissance externe.

Un pays développé et démographiquement vieillissant comme la France doit impérativement élargir l'assiette du financement de ses retraites. Telle est la raison du caractère incontournable des fonds de pension.

En participant par exemple au financement de la croissance d'un pays comme la Chine, les fonds de pension prélèveront sur la production intérieure brute chinoise. Cette idée n'a rien de *« néo-impérialiste »*. Il est logique que, si l'épargne dégagée par les fonds de pension contribue au financement de la croissance d'un pays, il y ait un retour à travers les revenus du capital.

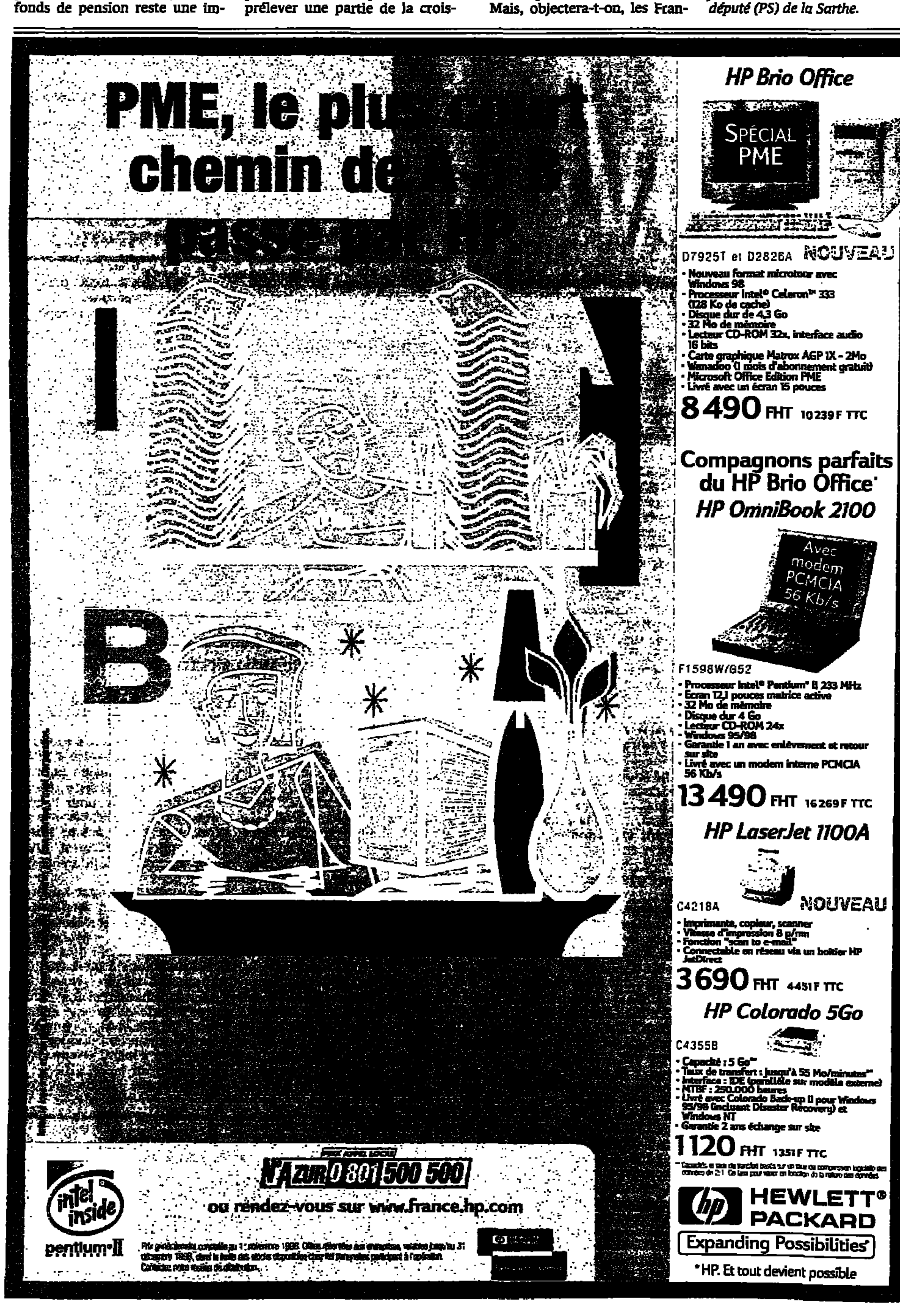
Mais, objectera-t-on, les Français, à travers les emprunts russes, ont déjà fait l'expérience *douloureuse du financement sans* retour de la croissance externe. Il est vrai que la mise en œuvre des fonds de pension implique des règles de prudence, de sécurité, de transparence qui restent à construire.

Il est du reste probable que l'importance croissante que prendront ces fonds dans le financement des entreprises modifiera les comportements d'actionnaires. A la recherche de gains à court terme, peu compatible avec les engagements à moyen et long terme qu'implique le financement des retraites, devra se substituer un comportement favorable à la croissance durable.

Force est cependant de constater que ce n'est pas le cas aujourd'hui alors que les fonds américains jouent le plus souvent les profits à court terme et la spéculation.

Au plan interne, la sécurité passe par la création des fonds dans un cadre paritaire communautairement géré hors de l'emprise du système financier. Au plan international, le développement des fonds de pension exigera de nouvelles et puissantes régulations.

***Jean-Claude Boulard** est député (PS) de la Sarthe.*



Les étranges conclusions de Thomas Piketty

par Pascal Salin

D'APRÈS une étude récente de Thomas Piketty, dont *Le Monde* du 6 novembre a fait largement état sous la plume de Laurent Mauduit, les contribuables français seraient peu sensibles aux variations des taux les plus élevés de l'impôt sur le revenu, ce qui ferait perdre une grande partie de leurs justifications aux propositions consistant à diminuer ces taux. Ces résultats sont tellement surprenants, tellement contraires à ce que montrent incontestablement les expériences étrangères et le raisonnement théorique qu'ils sont nécessairement suspects.

Si l'on suivait cet auteur, en effet, il y aurait, pour les impôts comme pour tout le reste, une *« exception française »* : alors que, presque partout dans le monde, on a compris qu'il fallait dégraisser le mammouth étatique, en France, on continue à prétendre qu'il faut accroître l'interventionnisme étatique ; alors que presque partout dans le monde on a compris que la diminution des taux d'imposition les plus élevés stimulait la croissance sans priver l'Etat de recettes fiscales, il faudrait admettre que les Français ne se comportent pas comme les autres : les titulaires de hauts revenus seraient tellement heureux de payer des impôts qu'ils *seraient tout à fait insensibles aux* taux de ces impôts !

Cela n'est tout simplement pas crédible. La fameuse courbe de Laffer constitue le point de référence de toute réflexion dans le domaine fiscal. Certes, Arthur Laffer, s'il a eu le mérite de populariser l'idée à laquelle on a donné son nom – l'assiette d'un impôt varie en sens inverse du taux de cet impôt (de telle sorte qu'au-delà d'un certain point les recettes fiscales diminuent lorsque le taux augmente) –, n'en est certainement pas l'inventeur.

Nombreux, en effet, sont ceux qui, avant ou après lui, ont souligné cette idée, pour la simple et bonne raison qu'il s'agit seulement de l'application au domaine spécifique de la fiscalité des principes généraux de l'analyse économique. Nier la courbe de Laffer, c'est donc nier la possibilité d'une étude scientifique du comportement humain et se réfugier dans l'obscurantisme ou un pragmatisme approximatif. C'est en s'appuyant sur les principes les plus généralement admis de toute la profession des économistes – à savoir la loi de l'utilité marginale décroissante – que Geoffrey Brennan et James Buchanan ont montré qu'un Etat dont l'objectif serait d'extraire le maximum de ressources des citoyens devrait imposer un impôt sur le revenu à taux dégressif et non un impôt sur le revenu à taux progressif. En effet, dans ce cas, il prélèverait sur chaque unité de revenu supplémentaire produite par chaque individu juste ce qui serait nécessaire pour ne pas l'inciter à renoncer à l'activité correspondante. Raisonnement d'une telle rigueur que l'on peut mettre quiconque au *défi de démontrer qu'il* est erroné. Pour un économiste habitué au raisonnement théorique, ces idées sont incontournables et des travaux empiriques, nécessairement arbitraires, qui prétendraient démontrer le contraire sont nécessairement suspects.

Cette conviction est renforcée si l'on se tourne vers les faits. La réforme fiscale de Margaret Thatcher a fait tomber les taux d'impôt sur le revenu les plus élevés, de 83 % à 40 %. Alors qu'on prévoyait – en utilisant une optique purement comptable – une chute des recettes fiscales de 1,5 milliard de livres, on a enregistré une augmentation de 0,3 milliard de livres. Les foyers fiscaux les plus riches ont augmenté leurs contributions au budget à la fois en termes relatifs et absolus. On a constaté par ailleurs un renversement des flux migratoires, les individus les plus productifs, au lieu de fuir la Grande-Bretagne, décidant d'y revenir. Aux Etats-Unis, le taux maximum de l'impôt sur le revenu est passé de 77 % en 1921 à 24 % en 1928, et l'on a constaté une forte hausse des revenus salariés, des recettes fiscales et de l'emploi. Et l'on trouve des résultats comparables aux Etats-Unis, sous Kennedy aussi bien que sous Reagan, et dans bien d'autres pays.

Les titulaires de hauts revenus seraient tellement heureux de payer des impôts qu'ils seraient tout à fait insensibles aux taux de ces impôts ! Cela n'est tout simplement pas crédible

L'idée selon laquelle il y aurait une exception française dans le domaine du comportement des contribuables n'est donc pas tenable. Mais alors, comment expliquer les résultats de Thomas Piketty ? Les « expériences » françaises de baisse des impôts qu'il a examinées n'ont rien de comparable avec celles que nous venons d'évoquer. Les baisses en question ont été de si faible amplitude qu'elles ne pouvaient guère avoir qu'une influence mineure par rapport aux autres facteurs importants qui influencent les recettes fiscales (et qui n'ont pas été évalués).

Mais il existe aussi une autre raison, certainement plus fondamentale. Pour apprécier réellement les effets d'une variation d'impôts sur le comportement des contribuables et sur les recettes fiscales, il n'est pas correct d'isoler la variation d'un seul impôt, par exemple l'impôt sur le revenu. Ce qui *détermine le comportement d'un* contribuable, c'est le taux marginal de prélèvement qu'il subit en tenant compte de tous les impôts et cotisations qui frappent la même matière fiscale (par exemple : l'impôt sur le revenu, les cotisations sociales, la CSG, mais aussi la TVA, qui, contrairement à ce que l'on dit, n'est pas un impôt sur la consommation, mais un impôt sur le revenu). Ainsi, la faible baisse des taux marginaux de l'impôt sur le revenu en 1996 a été plus que compensée par l'augmentation des autres prélèvements, de telle sorte qu'il était évidemment impossible de voir apparaître un *« effet Laffer »* positif.

Il est enfin curieux qu'on puisse à la fois prétendre que la baisse des charges sociales sur les bas revenus aurait un effet sur l'emploi – il existerait dans ce cas un *« effet Laffer »* – alors que cet effet disparaîtrait pour des taux d'imposition plus élevés ! Il y a là une incohérence manifeste.

***Pascal Salin** est professeur d'économie monétaire à l'université Paris-Dauphine.*

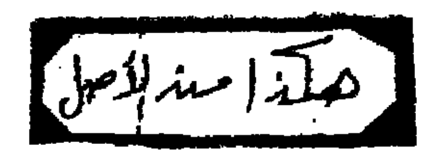
AU COURRIER DU « MONDE »

LA COULEUR DES GÈNES

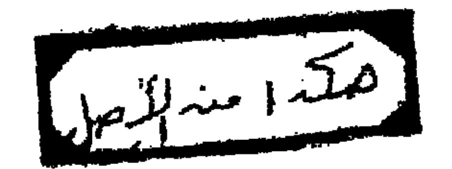
Le Monde (du 27 octobre) a publié une interview de M. Yves Boivin, avocat général à la cour d'appel de Rennes, qui appelle quelques mises en garde. Je cite : *« (...) On travaille sur l'ADN non codant de la personne et non pas sur l'ADN codant qui permet de déterminer les caractéristiques intimes de chaque être humain, comme la race, la taille ou la couleur des yeux, par exemple, ce qui revient à préciser son identité (...). »*

Depuis un grand nombre d'années, le professeur Albert Jacquard a entrepris une remarquable vulgarisation du concept de variabilité génétique ; contrairement à l'affirmation ci-dessus, on ne peut préciser la race d'un individu en examinant son ADN, car la variabilité est si grande qu'il y a autant de différences dans l'ADN entre deux bons Français bien blancs qu'entre un de ceux-ci et un Africain bien noir, par exemple.

Bernard Schmitt
par courrier électronique







AUTOMOBILE Premier constructeur nippon, Toyota commence à construire sa future usine française près de Valenciennes. La première pierre a été posée jeudi 12 novembre. ● LA PRODUCTION démarrera dans deux ans. Les effectifs *devraient atteindre 2 000 personnes dans une région où le chômage s'élève à 19 %.* ● CET INVESTISSEMENT s'inscrit dans une stratégie internationale offensive. *Toyota compte sur l'Europe et* les Etats-Unis pour compenser la *chute de son marché domestique.* ● HIROSHI OKUDA, le président de Toyota, estime, dans un entretien au *Monde,* que le marché européen devrait passer de 15 à 20 millions d'unités par an *grâce aux ventes dans les* ex-pays de l'Est. ● L'OBJECTIF de Toyota d'occuper 5 % de ce marché, contre 3 % *aujourd'hui, pourrait être* revu à la hausse en cas de succès de *la Yaris, la petite voiture qui sera produite* dans le Nord.

Toyota compte sur l'Europe pour compenser la chute du marché nippon

Le président du groupe japonais, Hiroshi Okuda, explique qu'il se donne cinq ans pour rentabiliser l'usine de Valenciennes, dont la première pierre est posée jeudi 12 novembre. Le constructeur prévoit des résultats 1998 aussi bons que ceux de 1997 grâce à son développement international

PRÉSIDENT de Toyota depuis 1995, Hiroshi Okuda, cinquante-cinq ans, est le premier dirigeant du numéro un japonais de l'automobile à ne pas être issu de la famille fondatrice. Bien qu'ayant fait toute sa carrière en interne, il s'est attaqué à la culture traditionnelle du groupe, qui va ouvrir une usine à Valenciennes (Nord), pour privilégier son internationalisation et son occidentalisation.

« Après un pic à 14 millions de véhicules en 1998, le marché automobile européen devrait régresser légèrement dans les années à venir. Est-ce le meilleur moment de vous y développer ?

– Tout d'abord, je serai moins pessimiste *que vous sur l'évolution* du marché, car je pense que les ventes seront désormais tirées par le développement des pays émergents d'Europe de l'Est. Nous espérons que l'ensemble des marchés européens, d'environ 15 millions de véhicules par an actuellement, atteindra les 20 millions d'ici quelques années.

» De plus, la philosophie de Toyota est de concevoir des voitures localement pour chacun de ses marchés. Nous avons commencé par nous implanter en Grande-Bretagne, où nous fabriquons actuellement deux modèles (Corolla et Avensis) et nous nous apprêtons à *compléter notre offre sur le créneau* des petites voitures avec la Yaris. *Créé pour l'Europe, ce modèle sortira* de l'usine de Valenciennes dès 2001.

– Le créneau des petits véhicules est actuellement l'un des plus encombrés en Europe. Comment comptez-vous vous y imposer ?

– Dans cette gamme, la Yaris se situera entre les modèles Twingo et Clio de Renault. Pour faire la différence, nous nous appuierons sur les qualités intrinsèques de ce véhicule offrant un maximum d'espace habitable dans un *minimum de volume,* ainsi qu'une faible consommation de carburant grâce à son moteur 2 litres.

***– Vous comptez donc jouer la* carte marketing de la protection de l'environnement ?**

– Oui. Ce point est un des axes majeurs de notre stratégie dans le monde. En effet, la protection de l'environnement sera l'une des grandes préoccupations du siècle à venir et certains spécialistes affirment que l'automobile est responsable de 30 % de l'effet de serre. En tant que constructeurs, nous devons donc tout faire pour réduire cette nuisance, tant sur nos véhicules que dans nos usines. A Valenciennes, par exemple, notre slogan sera : *« Vert et propre ».* Grâce à l'expé*rience que nous avons acquise en* matière d'écologie, ce site ne pro*duira aucun déchet,* ne fera aucun bruit et dégagera très peu d'émissions polluantes. Cette unité entourée d'arbres s'intégrera en outre parfaitement dans le paysage.

– Votre usine de Valenciennes sera l'une des plus productive en France ce qui, logiquement, devrait vous permettre de pratiquer des prix plus bas que ceux de vos concurrents. *Allez-vous* utiliser cette arme pour conquérir de nouvelles parts de marché ?

– Non. Nous comptons nous situer dans les même gammes de prix que nos concurrents car nous n'avons pas du tout l'intention de perturber notre segment de marché. Les marges que nous dégage*rons grâce à nos gains de producti*vité seront aussitôt réinvesties afin de développer les *services offerts* aux clients et d'améliorer notre *communication.*

– Vous vous apprêtez à dépenser *4 milliards de francs* sur trois ans pour construire votre usine *française.* Combien de temps vous donnez-vous pour rentabiliser cet investissement ?

– Quand nous nous implantons sur un nouveau site, nous acceptons de rester déficitaire pendant trois ou quatre ans. En général, la cinquième année, nous dégageons des bénéfices. Si c'est le cas à Valenciennes, nous considérerons que l'opération est un succès.

– En cas d'échec, pourriez-vous être amené à vous retirer ?

– Ce n'est pas notre intention, même si nous devions mettre plus de temps avant de devenir bénéficiaires.

– Actuellement, vous réalisez encore près de 50 % de vos ventes *sur le marché japonais, qui a* chuté de plus de 15 % depuis le début de l'année. Quelle seront les conséquences de ce recul sur votre développement à l'international ?

– Nous n'avons pas été épargnés par la baisse du marché automobile japonais. En 1998, nos performances devraient donc être en léger recul par rapport à 1997. Mais sur le plan mondial, le groupe se porte comme un charme. Depuis le *début de l'année, nos ventes ont* progressé de 9 % et nous pensons *pouvoir dégager* les mêmes résultats que l'an dernier. Pour compenser *le ralentissement de* nos ventes au Japon, nous allons nous montrer particulièrement combatifs en Europe et aux Etats-Unis. Je veille moi-même à mobiliser mes collaborateurs pour conquérir de nouvelles parts de marché et nos efforts ont été jusqu'à présent couronnés de succès. Ainsi, en octobre, par exemple, nos ventes ont bondi de 27 % aux Etats-Unis.

– Vous détenez déjà 3,1 % du marché européen. Votre objectif de 5 % à l'horizon 2005 n'est-il pas trop modeste ?

– Je ne trouve pas. D'autant que cet objectif a été annoncé avant le lancement de la petite Yaris, qui aura lieu courant 1999. Si cette voiture connaît le *succès que nous espé*rons, nous pourrions être amenés à *revoir cette prévision* à la hausse. »

Propos recueillis par Hélène Risser

Des ventes en forte hausse

PARTS DE MARCHÉ DES CONSTRUCTEURS JAPONAIS EN EUROPE DE L'OUEST — en %

(Graphique : axe vertical 9,5 – 10,0 – 10,5 – 11,0 – 11,5 – 12,0 – 12,5 ; axe horizontal 89 – 91 – 93 – 95 – 97 – 99 ; dernière valeur : 12,6 ; mention « prévisions ».)

Les ventes de Toyota en Europe ont augmenté de 18,5% entre août 1997 et août 1998, portant sa part à 3,1%, soit, pour la première fois, plus que Nissan (3%). Mazda, dont la progression a atteint 10,7%, occupe 1,5% du marché européen, Honda 1,6% et Mitsubishi 1,3%.

Résultats contrastés pour les constructeurs japonais

Numéro un de l'automobile nippone, Toyota ne tardera pas à annoncer ses résultats semestriels, comme viennent de le faire ses concurrents. Nissan (n° 2) et Mitsubishi (n° 4) sont en perte, respectivement, de 1,4 et 1,3 milliard de francs. Ces deux constructeurs ont subi de plein fouet la chute de leurs ventes nationales. Mitsubishi, dont le chiffre d'affaires est en baisse de 16,2 %, a annoncé un plan de restructuration prévoyant des suppressions d'emplois aux Etats-Unis et en Thaïlande, ainsi que la fermeture d'une usine japonaise.

La situation de Honda (n° 3) est à l'opposé *:* il a enregistré des résultats records à 6,6 milliards de francs, avec des ventes en hausse *de 12 %, grâce à son excellente implantation internationale, notam*ment aux Etats-Unis. Mazda (groupe Ford) a lui aussi tiré son *épingle du jeu après avoir réduit ses coûts et investi en Europe :* il a multiplié par dix son bénéfice net, à 247 millions de francs.

Le projet de Valenciennes accroît la concurrence pour PSA et Renault

LE 9 DÉCEMBRE 1997, Hiroshi Okuda, président de Toyota, annonçait l'installation de la première usine française du leader *automobile* nippon à Onnaing, un petit bourg à 7 km de Valen*ciennes, dans le Nord.* Saluant la création de 2 000 emplois dans cette zone *où le taux de chômage* atteint 19 %, Lionel Jospin avait reçu M. Okuda à l'Hôtel Matignon, et deux ministres, Martine Aubry (emploi) et Christian Pierret (industrie), avaient fait le déplacement. Jeudi 12 novembre, M. Okuda devait revenir à Onnaing poser la première pierre de l'usine. Mais, *cette fois,* seul Christian Pierret et les élus locaux, très impliqués *dans ce projet,* ont répondu présents à l'invitation.

Malgré des mois de bagarre pour convaincre Toyota de choisir la France, *« on ne peut pas dire que l'Etat français soit très engagé sur ce dossier »,* observe Jean-Louis Borloo, maire apparenté UDF de Valenciennes. Cette relative discrétion des pouvoirs publics peut se comprendre. L'installation de cette nouvelle usine d'une capacité de 150 000 véhicules par an risque d'aggraver les problèmes *du secteur automobile français,* qui souffre déjà de surcapacité et de sureffectifs.

Voilà sans doute pourquoi les aides publiques offertes au constructeur devraient rester relativement modestes. Bien qu'aucun chiffre n'ait été officiellement divulgué, on estime que les financements étatiques, via la prime d'aménagement du territoire, s'élèveront à 20 millions de francs. Une somme symbolique au regard de l'investissement *réalisé (4 milliards de francs)* et du plafond *d'aide théoriquement autorisé* dans le Valenciennois (70 000 francs par emploi créé).

La région devrait ajouter 40 millions de francs sous forme d'aide à la formation, une décision prise malgré l'opposition des Verts et de leur chef de file, Marie-Christine Blandin. Mais l'essentiel de l'effort sera fourni par les communes, qui assurent la transformation des 250 hectares de champs cédés en ter*rain industriel (raccordement,* financement de 10 millions de francs pour *réaliser* des fouilles archéologiques...) et se sont mobilisées, avec l'aide des administrations locales, pour faciliter la mise en route du projet.

UNE MAIN-D'ŒUVRE JEUNE

L'ANPE de Valenciennes s'est dotée d'un « pôle Toyota », qui a déjà reçu près de 10 000 candidatures, alors que les recrutements ne démarreront pas avant 1999 pour les cadres et début 2000 pour les opérateurs. *« Nous avions également proposé de mettre en place des formations techniques, mais Toyota préfère recruter une main-d'œuvre polyvalente qu'il formera ensuite lui-même »,* explique M. Borloo. Même localement, cette arrivée ne fait pas que des heureux. Le président de la chambre de commerce et d'industrie de Valenciennes vient de quitter ses fonctions, en partie parce *que les chefs d'entreprise locaux* s'inquiètent des conséquences de *l'implantation de Toyota, qui* risque de faire monter les salaires.

La qualité de la main-d'œuvre de Toyota, jeune, adaptable, bien formée, devrait lui assurer un niveau de productivité de 25 à 30 % supérieur à celui des usines françaises traditionnelles. De quoi inquiéter les deux constructeurs nationaux, Renault et Peugeot-Citroën, dont les ouvriers sont plus âgés (quarante-cinq ans en moyenne). *« Nous devons réaliser 5 % de gains de productivité chaque année pour rester dans la course, car, avec une usine comme celle de Toyota, nous ferions tout de suite 25 % de plus »,* aurait expliqué la direction de Renault lors d'une réunion avec les syndicats.

Au moment où les partenaires sociaux s'apprêtent à négocier le passage aux 35 heures, l'arrivée du groupe nippon pourrait donc compliquer le débat. Elle donne *un argument supplémentaire aux* constructeurs qui souhaitent obte*nir du gouvernement des mesures* d'âge, destinées à faire partir le personnel le plus âgé. Les syndicats, de leur côté, insistent sur la nécessité d'embaucher pour rajeunir la pyramide des âges. Le tour de vis que le gouvernement vient de donner aux préretraites cofinancées par l'Etat leur laisse peu d'espoir d'obtenir gain de cause.

H. R.

Toyota en chiffres

● **Chiffre d'affaires :** 495,5 milliards de francs pour l'exercice clos en mars 1998, soit une baisse de 4,6 % par rapport à 1997.

● **Résultat net :** 19 milliards de francs, en hausse de 17,5 % par rapport à l'an dernier.

● **Ventes :** 4,4 millions de *véhicules en 1998* (dont 3,7 millions de voitures particulières et 778 000 cars et bus). Au Japon, les ventes atteignent 1,9 million de véhicules, contre 2,2 millions en 1997. A l'étranger, elles s'élèvent à 2,5 millions, contre 2,3 millions l'an dernier.

● **Parts de marché :** 3,1 % en Europe occidentale et 1 % sur le marché français.

La Commission européenne veut renforcer les droits des salariés

BRUXELLES (Union européenne)
de notre correspondant

La Commission européenne entend renforcer la réglementation concernant l'information et la consultation *des salariés dans* les pays de l'Union. Devant le refus répété du patronat de négocier avec les syndicats sur ce thème – refus que vient encore de vivement déplorer Padraig Flynn, le commissaire chargé de la politique sociale et de l'emploi –, elle a transmis, mercredi 11 novembre, aux gouvernements des Quinze une proposition de directive, qui va sensiblement plus loin que les dispositions actuellement en vigueur.

La Confédération européenne des syndicats (CES), à laquelle adhèrent FO, la CFDT et la CFTC, est satisfaite : *« La Commission vient de conforter l'Europe sociale »,* a estimé Emilio Gabaglio, son secrétaire général. En revanche, l'Union des confédérations de l'industrie et des employeurs d'Europe (Unice) a réagi avec virulence : *« Cette proposition est néfaste pour les entreprises. Elle représente une ingérence totalement inacceptable dans les systèmes de relations industrielles des Etats membres. J'en appelle aux responsables politiques de l'Union européenne pour y faire barrage... »,* a déclaré Dirk Hudig, le secrétaire général de l'Unice. La Commission, quant à elle, a bon espoir de trouver une majorité qualifiée au Conseil pour adopter sa proposition.

Le marché unique, la tendance à *la mondialisation et demain l'euro,* ont comme conséquence une accélération des fusions, délocalisations, restructurations d'entreprises. Ces phénomènes, qui exigent une grande mobilité et une « adaptabilité » des travailleurs, peuvent être regardés comme positifs s'ils concourent à améliorer la compétitivité de l'économie. Mais à la condition, note la Commission, qu'ils s'opèrent dans un environnement socialement acceptable, ce qui implique en particulier *« une information et une consultation qui permettent aux travailleurs de faire face au changement et de l'anticiper ».*

Selon la Commission, les dispositions nationales et communautaires qui existent sont insuffisantes ou inefficaces, souvent l'implication des travailleurs se fait trop en aval du processus de décisions. Dans son esprit, la nouvelle directive, qu'elle propose d'appliquer aux entreprises de plus de 50 salariés (3 % des entreprises de l'Union européenne, représentant 53 % des travailleurs), permettra de compléter ce qui existe et de remédier aux carences des droits nationaux. Il s'agit de faire réagir les salariés sur ce qui va se produire, de manière à ce que des solutions alternatives à celles proposées par les directions puissent éventuellement être retenues. Ce qui signifie bien sûr que l'information et la consultation aient lieu avant que la *décision ne tombe !*

« MÉCANISMES DE CODÉCISION »

L'Unice proteste : *« Cette nouvelle proposition est trop détaillée et représente une charge disproportionnée pour les entreprises. Obliger la direction à rechercher un accord avec les représentants des salariés avant que certaines décisions puissent être prises introduit en pratique des mécanismes de codécision dans des millions d'entreprises de plus de 50 salariés. »*

Selon le projet de directive, l'employeur devra assurer l'information et la consultation régulière des travailleurs sur l'évolution économique et stratégique de l'entreprise, sur la situation et l'évolution prévisible de l'emploi, sur les décisions susceptibles d'entraîner des changements substantiels concernant l'organisation du travail et les relations contractuelles. La Commission insiste sur le fait qu'il s'agit là d'un cadre : sa mise en œuvre devra s'opérer avec souplesse, les modalités pouvant fort bien être négociées entre les partenaires sociaux.

Le projet innove également sur le terrain des sanctions, que M. Flynn veut dissuasives. Lorsque le nouveau texte entrera en vigueur, en cas d'informations et consultations non conformes aux exigences de la directive, les déci*sions prises par la direction* (par exemple la fermeture d'un site) *resteront opposables à des tiers* (banquiers, fournisseurs, administrations) mais seront considérées comme illégales, donc nulles, dans les relations avec les salariés.

Le contrat du salarié continuera donc à exister, il sera payé, jusqu'à ce que la situation ait été régularisée (soit que l'information-consultation ait lieu, soit, lorsque c'est impossible, que l'administration ait mis en place la structure juridique chargée de pallier la défaillance de l'employeur). *« L'annulation des effets juridiques d'une décision sur les contrats de travail est une sanction extrême et disproportionnée »,* estime l'Unice.

Philippe Lemaître

Le président d'EDF souhaiterait modifier le statut des agents

La CGT dénonce la faiblesse des investissements

L'Humanité du 12 novembre publie les extraits d'un document confidentiel émanant de François Roussely, président d'EDF. Selon ce texte, le statut du personnel coûte moins cher à l'entreprise que la direction l'a longtemps prétendu mais l'ouverture à la concurrence nécessite néanmoins sa transformation.

A TROIS MOIS de l'ouverture à la concurrence du marché européen de l'électricité, la CGT dénonce l'absence d'ambition de l'électricien national dans la production. Une étude sur *« les capacités de production d'EDF »*, réalisée par ce syndicat, estime qu'au rythme actuel des investissements et en tenant compte d'une augmentation annuelle de 3 % de la demande, l'entreprise publique ne pourra, dans vingt ans, assurer que la moitié de la consommation française. Simultanément, le quotidien communiste *L'Humanité* du 12 novembre publie le document *« Réponses aux attentes et interrogations dans le domaine social »*, définissant la politique du président d'EDF, François Roussely. Au sommaire, la modification par décret du statut des électriciens et des gaziers, qui régit depuis 1946 la vie sociale des agents.

Commentant, le 10 novembre, l'étude sur la production, Denis Cohen, secrétaire de la Fédération CGT de l'énergie, estimait que pour EDF *« cette politique de non-investissement crée l'insuffisance qui donne aux fournisseurs privés la possibilité de se rendre indispensables »*. Dans ces conditions, l'adaptation en droit français de la directive européenne traduit *« la volonté non pas d'ouvrir la production d'électricité à la concurrence mais de faire cadeau au secteur privé d'une part importante de cette activité »*. Pour qu'EDF puisse répondre à la demande future, *« il faudrait décider dès maintenant de la réalisation d'une dizaine de tranches nucléaires »*.

MODIFICATION NÉCESSAIRE

Sous le titre *« EDF : ce que veut François Roussely »*, le quotidien du Parti communiste révèle la conception du nouveau président de l'entreprise publique exposée aux 230 chefs d'unité à la mi-octobre à Nantes. *« Personne ne peut croire que l'on va faire vivre une politique sociale au travers de ce mausolée emprisonné dans le marbre »*, a-t-il affirmé en évoquant le statut des agents. La modification serait rendue nécessaire pour mettre en place la réduction du temps de travail et identifier, dans les comptes, le régime des retraites. Ce document évoque les surcoûts des agents EDF-GDF face aux autres entreprises du secteur, comme la Lyonnaise des eaux ou Vivendi. Il ne serait *« que de 5,10 % ou 15 % »* et non de 50 % comme l'affirmait l'ancienne direction *« C'est un écart important mais sans commune mesure avec les 50 % annoncés »*, a souligné M. Roussely.

Affichant sa volonté de renouer la concertation, le président d'EDF dénonce aussi *« le dialogue singulier »* avec la seule CFDT et la mise à l'écart de la CGT, majoritaire avec 53 % des voix. *« On ne portera pas l'entreprise plus loin en pensant qu'une organisation syndicale est notre ennemie de classe ou que 50 % des agents ne mérite pas que nous leur parlions »*. Une déclaration appréciée par la CGT, qui s'inquiétait de l'importance de la CFDT dans la composition du comité exécutif de l'entreprise. Sur les cinq membres de l'état-major, deux sont proches de ce syndicat : le secrétaire général et la directrice du personnel.

Dominique Gallois

L'Italie libéralise le secteur de l'électricité

Conformément à la directive européenne, le gouvernement italien met fin au monopole de l'Enel. Les dirigeants de centre-gauche s'apprêtent à une ouverture à la concurrence plus large que ne l'impose Bruxelles

ROME
de notre correspondant

Trente-six ans après la nationalisation de l'industrie électrique en 1962, l'Enel (Ente Nazionale per l'Energia Elettrica, équivalent de l'EDF) ne sera plus à l'avenir un monopole. Cette libéralisation décidée après l'adoption, mardi 10 novembre, d'un décret-loi par le conseil des ministres, ouvre la porte à la prochaine privatisation de l'un des derniers mastodontes de l'Etat, sujet de discorde entre le pouvoir et les communistes orthodoxes d'une part et les syndicats d'autre part. Paradoxalement, c'est un gouvernement de centre-gauche conduit par un ancien communiste, Massimo D'Alema, qui met fin à ce monopole institué par un autre gouvernement de centre-gauche, celui d'Amintore Fanfani. Cela ne s'est pas fait sans difficultés. Il a fallu des mois de polémiques pour mettre au point ce texte déjà critiqué comme *« une libéralisation de façade »* et qui, pour certains, aura peu de conséquences pratiques, du moins dans les prochaines années. Une opinion que, bien évidemment, ne partage pas le ministre de l'industrie, Pierluigi Bersani, pour lequel *« cette sortie du monopole légal aboutira à un système rénové : une vraie libéralisation qui fera croître la concurrence et laissera un espace à de nouveaux acteurs sans détruire ceux qui existent. »*

L'Enel deviendra une holding financière régnant sur plusieurs sociétés séparées et indépendantes, qui contrôleront chacune la production, la vente, la distribution et l'acheminement de l'électricité. La date du 19 février 1999 pour la libéralisation, fixée par l'Union européenne, sera donc respectée *(lire ci-dessous)*. A partir de cette date, le calendrier imposé par Bruxelles sera non seulement suivi mais anticipé puisque l'ouverture du marché sera de 30 % en 1999, 35 % en l'an 2000, pour arriver à 40 % en 2002.

SURVEILLANCE

Dès le 1er janvier 2003, la part de l'Enel ne devra pas dépasser 50 % et la société d'Etat devra donc céder d'ici là, au moins 15 000 mégawatts sur les 56 000 de sa puissance de production actuelle. Ce qui devrait rapporter dans les caisses de l'Etat 15 000 milliards de lires (51 milliards de francs) et permettre ainsi de réduire l'endettement ainsi que de rendre la holding plus attractive sur les marchés financiers en vue de la privatisation. En 2001, avec un an d'avance, devra être créée la Bourse de l'énergie, chargée de faciliter le libre accès au marché de l'électricité. Un organisme de tutelle, l'Autorité pour l'énergie, aura pour mission de surveiller le bon fonctionnement de la concurrence et pourra signaler à l'Antitrust les violations de celle-ci.

Les « clients éligibles », c'est-à-dire les grandes entreprises, pourront bénéficier de cette nouvelle donne dès 1999, si elles consomment 30 millions de KWH. Ce chiffre passera à 20 millions en l'an 2000 et à 9 millions en 2002. Et ces seuils sont réduits à 2 millions puis à 1 million pour les entreprises de taille moyenne. Ce qui permettra aux entrepreneurs (l'industrie utilise 53 % de l'électricité consommée) de voir leurs factures réduites tandis que, pour le consommateur ordinaire, rien ne sera véritablement modifié avant 2002, année au cours de laquelle le marché devra, en principe, être libéralisé à 100 %. Le tarif unique national a été maintenu avant que la Bourse de l'énergie ne fixe le régime des contrats entre producteurs et utilisateurs. L'Enel conservera la propriété du réseau (25 000 kilomètres de lignes) mais sa gestion et la répartition de l'électricité seront gérées par une société publique, qui ne devra pas comporter plus de quatre cents personnes et dont la tâche sera également d'assurer le fonctionnement sous le contrôle de l'Enel.

FAIRE DE LA PLACE

Pierluigi Bersani s'est déclaré satisfait de ce décret-loi, qui évite un morcellement de l'industrie électrique et permet d'éviter une discrimination régionale en raison du maintien du tarif unique. Les communistes membres du gouvernement, hostiles à l'origine au démantèlement de l'Enel, ne s'y sont pas opposés, comme par exemple Oliviero Diliberto, ministre de la justice. Nerio Nesi, président de la commission de l'industrie à la chambre et économiste communiste de renom, a fait part de sa *« vive satisfaction »* car *« l'Enel est confirmé comme étant le principal opérateur du système électrique national tant en ce qui concerne la production que la distribution et reste la propriété totale de l'Etat »*. Qu'en sera-t-il lorsqu'il sera question de procéder à la privatisation, qui reste un objectif affiché même si celle-ci s'effectuera en douceur ? Même les syndicats, eux aussi opposés à cette libéralisation, ont mis un bémol à leurs critiques. La principale centrale, la CGIL (confédération générale italienne du travail), a cependant jugé *« préoccupante »*, la séparation de l'activité technique de la distribution et la vente de l'énergie.

Le démantèlement du géant Enel, producteur de 74 % de l'énergie électrique italienne avec 610 centrales hydroélectriques et 61 centrales thermiques, n'est pas pour demain. Mais ce colosse va devoir réduire son espace pour laisser de la place à ses concurrents, qu'ils soient déjà sur place comme Edison ou qu'ils viennent d'au-delà des Alpes comme EDF ou le suisse Atel. *« Notre marché sera plus ouvert qu'en France, qu'en Allemagne et probablement que l'Espagne »*, affirme le ministre de l'industrie, alors que les critiques font valoir qu'en fait l'Enel reste le patron puisque la société d'Etat garde la propriété et l'entretien du réseau et que, de toute façon, dans quatre ans, elle détiendra encore la moitié du marché.

Michel Bôle-Richard

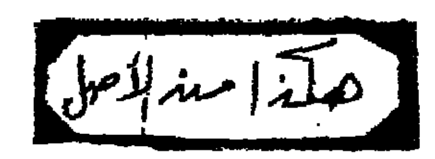
La déréglementation selon les pays

Adoptée en 1996, la directive européenne sur l'électricité prévoit une ouverture progressive du marché à partir du 19 février 1999. Elle ne concerne que les grands consommateurs – les clients *« éligibles »* –, qui pourront choisir leur fournisseur. A la demande de la France, la distribution a été écartée du périmètre de la déréglementation. La part ouverte à la concurrence devra être d'au moins 25 % en 1999, de 30 % en l'an 2000 et de 33 % en 2003. Les Etats ont une marge de manœuvre pour transposer la directive dans leurs droits nationaux.

● **L'Allemagne, la Suède et la Norvège** ont décidé d'ouvrir dès 1999 leur marché à 100 %.
● **L'Italie et l'Espagne** vont au-delà de la décision de Bruxelles en ouvrant 30 % de leur marché.
● **La Grande-Bretagne,** précurseur en la matière, va encore plus loin, en ouvrant aussi à la concurrence la distribution d'électricité aux particuliers.
● ***En France,*** la *transposition* sera progressive et respectera les seuils fixés. Le projet de loi, actuellement *étudié par le Conseil* d'Etat, sera présenté au conseil des ministres le 9 décembre. La discussion parlementaire devrait débuter en février.

Shell supprime 3 000 emplois en Europe

ROYAL DUTCH SHELL va supprimer 3 000 emplois en Europe d'ici à la fin de 1999 dans le cadre de la restructuration de sa filiale Shell Europe Oil Products, chargée du raffinage, de la distribution et de la vente de ses produits, a *confirmé*, le 11 novembre, Eric Nickson, porte-parole du groupe, sans préciser la répartition géographique des suppressions d'emplois. Ce chiffre représente environ 20 % des effectifs de Shell Europe Oil Products (SEOP), qui emploie 15 000 salariés. *« Cette décision n'est pas nouvelle. Nous avions annoncé il y a exactement quinze mois notre intention d'abaisser les coûts de SEOP. A l'époque, nous avions déjà calculé qu'il serait nécessaire de réduire d'environ 3 000 le nombre de salariés »*, a ajouté M. Nickson.
Shell a déjà annoncé la fermeture de la raffinerie de Haven, en Angleterre, où sont employées 400 personnes. Un conseil d'administration se réunira le 19 novembre pour discuter de l'avenir de la celle de Reischtett, près de Strasbourg (Bas-Rhin), qui emploie quelque 300 personnes.



Microsoft se lance en pionnier dans le téléphone mobile intelligent

L'entreprise d'informatique s'est associée à la société spécialisée Qualcomm

Il s'agit d'une des premières alliances industrielles d'envergure destinées à développer le *« téléphone mobile intelligent »*, c'est-à-dire à associer la téléphonie et l'informatique. Au-delà de la consommation grand public, la nouvelle société Wireless Knowledge cherchera ses premiers clients au sein des entreprises, en créant un lien entre les appareils mobiles et l'ordinateur de bureau.

SEATTLE
de notre envoyé spécial

Pourra-t-on demain, à partir de son téléphone mobile, envoyer du courrier électronique (un *E-mail*), consulter des horaires d'avions, ou passer un ordre de Bourse ? C'est en tout cas ce type de services qu'entend développer Microsoft, qui, pour ce faire, vient de s'associer à Qualcomm, une entreprise américaine spécialisée dans la téléphonie numérique mobile. *« Le téléphone mobile numérique est prêt à engendrer l'informatique mobile »*, assure Irwin Jacobs, le PDG de Qualcomm, en annonçant, le 10 novembre, la création de Wireless Knowledge, une entreprise fondée à parts égales avec Microsoft.

Après les expériences de réception des messages du courrier électronique sur Internet par les téléphones mobiles et les pagers, il s'agit d'une des premières alliances industrielles d'envergure destinées à développer le *« téléphone mobile intelligent »* (*smart phone* en anglais), c'est-à-dire à associer la téléphonie et l'informatique. Seul précédent : le rapprochement du britannique Psion (ordinateurs de poche) et de fabricants de téléphones tels que Nokia. Steve Ballmer, le président de Microsoft, s'est déclaré *« très enthousiasmé »* par la création de Wireless Knowledge. *« Je veux pouvoir accéder à l'information sans fil »*, a-t-il précisé, indiquant, par exemple, qu'il passe 80 % de ses appels téléphoniques depuis sa voiture et qu'il a besoin de lire ses messages électroniques de la même manière. L'accès aux cartes routières ou aux informations sur les restaurants devra également s'affranchir de la ligne fixe.

STANDARDISATION

Mais l'enjeu de l'alliance entre Microsoft et Qualcomm dépasse largement le marché de la consommation grand public. Wireless Knowledge cherchera d'ailleurs ses premiers clients au sein des entreprises. Il s'agit de créer un lien entre les appareils mobiles et l'ordinateur de bureau. Un salarié pourra ainsi modifier, à tout moment et où qu'il se trouve, un lieu de rendez-vous sur l'agenda qu'il partage avec ses collègues de travail. Et ces derniers accéderont de la même façon à l'information mise à jour depuis leur téléphone portable, leur pager ou leur ordinateur de poche (*palm computer*). Le projet vise à étendre à tous les outils de communication sans fil le réseau interne des entreprises, aujourd'hui limité aux ordinateurs.

Pour y parvenir, Wireless Knowledge mise sur les technologies Internet et sur l'ensemble de normes de la téléphonie mobile numérique (CDMA, GSM, CDPD et Mobitex). Une volonté de standardisation qui fait la part belle à Microsoft. Steve Ballmer ne cache pas que son investissement dans Wireless Knowledge, dont le montant n'a pas été révélé, participe de la *« croisade Windows CE [version grand public de Windows] »*, qu'il entend poursuivre. Il s'agit d'étendre la suprématie dont dispose Windows aux nouveaux ordinateurs-téléphones sans fil. L'alliance avec Qualcomm lui apporte une expertise à la fois dans les technologies de transmission numérique sans fil et dans les téléphones mobiles eux-mêmes. Depuis quelques mois, Qualcomm et l'américain 3Com (*équipements pour les réseaux informatiques*) collaborent sur l'intégration à un téléphone portable du PalmPilot, l'ordinateur de poche de cette dernière société, dont deux millions d'exemplaires ont été vendus dans le monde. Le résultat devrait être commercialisé en 1999, avec le système d'exploitation de 3Com.

Microsoft ne laisse guère de marge de manœuvre à ses concurrents potentiels sur de nouveaux marchés. Au sujet de Wireless Knowledge, le cabinet de consultant Andrew Seybold émet déjà un pronostic très favorable : *« Le consortium devrait devenir le leader du marché des transmissions de données sans fil et des services associés, qui est estimé à 20 milliards de dollars aux environs de 2002. »* L'entreprise dirigée par John Major, ancien directeur chez Qualcomm, prévoit d'ouvrir ses nouveaux services dès janvier 1999 et d'obtenir un premier client dans l'industrie en avril.

Michel Alberganti

Le géant américain du négoce Cargill victime de la crise financière

La société annonce des licenciements

LA SOCIÉTÉ de négoce américaine Cargill est en pleine restructuration. Après avoir annoncé, mardi 10 novembre, le rachat de son concurrent Continental Grain pour renforcer sa place de numéro un mondial sur le marché des céréales, elle a fait part, le lendemain, de son intention de licencier le tiers des 900 salariés travaillant sur les marchés financiers et immobiliers. Cargill justifie cette décision par les pertes importantes qu'elle a subies sur le marché russe.

Depuis plusieurs semaines, les licenciements se multiplient dans les établissements financiers américains, frappés par la crise boursière et l'effondrement des marchés émergents. Le géant Cargill n'a pas été épargné. Depuis plusieurs semaines, une rumeur voulait que le courtier américain ait perdu 200 millions de dollars (1,1 milliard de francs) à la suite de la débâcle financière en Russie. Après avoir refusé de confirmer cette information, le groupe a finalement annoncé, fin octobre, un résultat trimestriel en baisse de 96 %, à 4 millions de dollars. Dans la foulée, le président des activités financières démissionnait.

La réduction des activités financières du groupe intervient au moment où Cargill double ses efforts pour affirmer sa suprématie sur le marché des céréales. Le rachat de Continental Grain, un des grands négociants céréaliers mondiaux, à un prix qui n'a pas été dévoilé, lui permet d'agrandir considérablement son réseau. Leurs parts de marché dans le commerce du blé, du soja, du maïs, devraient dépasser les 35 % aux Etats-Unis. Une situation qui risque de poser des problèmes au regard de la législation antitrust.

Cette acquisition majeure pourrait avoir aussi des conséquences dans les autres activités du groupe. Cargill, qui travaille aussi dans le négoce de l'acier, du pétrole et d'autres matières premières et même dans les semences, pourrait être amené à réviser l'ensemble de son portefeuille.

Martine Orange

Bill Gates souhaite témoigner devant le tribunal

BILL GATES, le PDG du fabricant américain de logiciels Microsoft, voudrait être entendu par le tribunal qui, depuis le 19 octobre à Washington, instruit le procès antitrust de son entreprise. Mercredi 11 novembre, lors d'un entretien sur la chaîne de télévision ABC, M. Gates s'est déclaré prêt à venir témoigner si on le lui demande, a rapporté l'Agence France-Presse. Non que le PDG de Microsoft ait été écarté du procès. Longuement entendu par le département de la justice en août, son témoignage a été enregistré. Et c'est *via* cette vidéo que M. Gates a été entendu en ouverture du procès. Puis, par bribes, pour éclairer les dépositions des témoins de l'accusation (des dirigeants des sociétés Netscape, Apple et Intel).

« Ils ont intentionnellement décidé de ne pas m'appeler comme témoin pour pouvoir montrer des bribes de la vidéo », dénonce le PDG de Microsoft, expliquant : *« Le gouvernement aurait pu m'appeler comme témoin. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait ? »*. A en croire l'accusation, c'est M. Gates qui n'a pas tenu à se déplacer. Au premier jour du procès, Stephen Houck, représentant les Etats associés à la plainte du gouvernement américain contre Microsoft, a ainsi dénoncé *« l'absence de tripes »* de M. Gates. L'intéressé ne figure pas non plus parmi les douze témoins retenus par Microsoft pour se défendre.

Cette soudaine volonté de M. Gates de se déplacer en personne intervient alors que les témoignages, au procès, se font de plus en plus accablants sur les pratiques de son entreprise. Les déclarations d'un dirigeant d'Intel sur la façon dont Microsoft a fait pression sur son groupe pour qu'il abandonne certains projets (*Le Monde* du 11 novembre) ont notamment fait l'effet d'une bombe. A la différence de Netscape, ou d'Apple, rivaux déclarés de Microsoft, Intel a des intérêts communs avec le fabricant de logiciels. Ce témoignage n'en a donc que plus de poids.

Philippe Le Cœur

Mondadori et Bertelsmann scellent une alliance dans l'édition

LE PREMIER *éditeur italien de livres et de magazines*, le groupe Mondadori, contrôlé par Silvio Berlusconi, renforce ses liens avec Bertelsmann, le géant allemand de l'édition et leader européen de la communication. Les deux groupes ont annoncé, mercredi 11 novembre à Milan, la constitution d'une société commune dans le domaine des clubs de livres et leur volonté de vendre conjointement des livres sur Internet.

Concrètement, une nouvelle société, baptisée Mondo Libri, va absorber Club degli Editori, le club de livres du groupe italien, et celui de Bertelsmann, Euroclub. Les deux entreprises, qui conserveront chacune leur marque commerciale, réalisent ensemble un chiffre d'affaires de près de 680 millions de francs et comptent 2 millions de membres. La nouvelle entité sera dirigée au cours des trois premières années par un responsable du groupe italien.

« Mondadori est notre allié naturel en Italie et nous ne voulons pas empoisonner nos relations » en menant des discussions avec d'autres partenaires potentiels italiens, a souligné Frank Woessner, en charge de la division livres de Bertelsmann. Les deux groupes, qui éditent des magazines en commun, – via Gruener und Jahr –, étudieraient d'ailleurs la possibilité d'un échange capitalistique de plus vaste envergure. Les deux groupes souhaitent à terme vendre des livres en italien sur Internet, tout en se réservant la possibilité de commercialiser les ouvrages des concurrents de Mondadori.

Cette nouvelle alliance entre les groupes européens intervient alors qu'ils multiplient leurs offensives stratégiques depuis le début de l'année. Mondadori a ainsi conclu un partenariat aux Etats-Unis avec l'éditeur Ziff-Davis en juin et vient d'annoncer son intention d'acheter, en Italie, le département d'édition scolaire d'Ugo Murcia.

Pour plus de 6,6 milliards de francs, Bertelsmann a, de son côté, mis la main en mars sur le second éditeur américain, Random House, avant de conclure, voici un mois, une alliance d'envergure avec un autre américain, Barnes and Noble, dans la vente de livres sur Internet. Le groupe allemand, qui est également lié à 50/50 avec Havas dans les clubs des livres *via* France Loisirs, négocie toujours avec le groupe français un accord dans l'édition et la presse professionnelle. Alors que le club de livres français est en perte de vitesse, les discussions patinent depuis plus d'un an, mais pourraient, selon un porte-parole du groupe allemand, *« aboutir avant la fin de l'année »* (*Le Monde* du 4 novembre).

Nicole Vulser (avec Bloomberg)

Le commerce électronique, chance pour les pays en voie de développement

La 10e Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (Cnuced) a tenté de faire monter les pays les plus pauvres dans le « train » de la révolution numérique. Une volonté qui se heurte au sous-équipement et à des priorités de première urgence

LYON
de notre envoyée spéciale

Dechen Jamyang est venue du Bhoutan, petit pays coincé entre l'Inde et la Chine, qui s'ouvre depuis peu aux échanges internationaux. Agée d'une trentaine d'années, cette jeune femme ne sait pas ce que veut dire « commerce électronique » : elle vient, lundi 9 novembre, d'en entendre parler pour la première fois. *« Chez nous* [un royaume fermé de six cent mille habitants], *nous n'utilisons pas Internet parce que nous n'avons pas d'ordinateurs ni de réseau de téléphone*, explique-t-elle. *Nous essayons pour l'instant de rendre accessibles, à moins de trois jours de marche dans les montagnes, nos villages qui n'ont ni eau ni électricité. »*

Quelques ordinateurs sont néanmoins apparus au Bhoutan il y a cinq ans et restent principalement utilisés par l'administration. Cet état de fait témoigne de l'écart énorme qui sépare les pays riches qui, depuis 1992, font de l'accès aux technologies de l'information une priorité politique, de ceux qui luttent encore contre la faim ou *tentent de promouvoir l'accès aux* soins pour tous et l'école.

Ce retard n'empêche toutefois pas Dechen Jamyang d'être *« sûre qu'Internet deviendra, un jour, une réalité »* pour elle. C'est en tout cas le pari pris par les Nations unies, qui viennent d'organiser leur dixième Conférence pour le commerce et le développement (Cnuced), à Lyon du 9 au 12 novembre.

La Cnuced, créée dans les années 60 pour inclure dans la donne géo-économique marchande les pays *en voie de développement* « oubliés » par le GATT, ne veut plus être la « voiture-balai » du commerce international. Son secrétaire général, Rubens Ricupero, tente même d'inverser le mouvement. Il n'a pas hésité, devant deux mille délégués venus de plus de cent pays, à présenter le commerce électronique comme le nouveau fer de lance d'une plus juste répartition des richesses dans le monde.

« Les nouvelles chances du commerce électronique s'ouvrent à tous les pays, quel que soit leur niveau de développement, a-t-il martelé. *Les positions acquises, ici, ne servent pas ! »* Les grandes entreprises, empêtrées dans de lourdes structures commerciales et de distribution, seraient même *« défavorisées ». « Dans le cybermarché, la position géographique et la taille de l'entreprise sont moins importantes, donc les pays en développement devraient en bénéficier »*, précise à son tour Jean-François Rischard, vice-président à la Banque mondiale.

Certains pays comme l'Inde, la Chine ou le Chili, cités en exemple, abattent déjà leurs cartes. L'industrie du logiciel de Bengalore (Inde) est l'une premières au monde et le gouvernement indien, qui vient d'ouvrir le marché de l'accès à Internet la semaine dernière, a décidé, il y a quatre mois, de faire du commerce électronique sa priorité nationale. Il a d'ailleurs créé un groupe de travail spécifique.

En Chine, il se serait créé, en 1997, plus de lignes de téléphone qu'en Afrique ces cinquante dernières années. Et le gouvernement chilien, en libéralisant le secteur des télécommunications auparavant monopole d'Etat, aurait réussi à faire baisser ses coûts de connexion de 30 %, ouvrant la voie d'Internet à des milliers de personnes à faible revenu. Mais ces pays constituent des exceptions.

Pékin, Bogota ou Le Caire sur Internet

En 1992, la Cnuced a lancé le programme des pôles de commerce pour aider les micro-entreprises à réduire les coûts des transactions, faciliter les formalités administratives et accéder à Internet. *Il en existe aujourd'hui* 149, *gérés par le secteur privé ou para-public*, dans 89 pays (de la Chine à la Colombie en passant par l'Egypte). Le site Internet *(www. untpdc. org) utilisé par sept* millions de petits entrepreneurs est devenu le premier réseau mondial de commerce électronique pré-transactionnel. Un tiers des utilisateurs affirme avoir vendu ses produits grâce à ce canal : 34 % des transactions sont inférieures à 10 000 dollars (55 000 francs environ), mais certaines atteignent plusieurs millions. Les mauvaises infrastructures de télécommunications ou le prix prohibitif des connexions à Internet constituent les principaux handicaps. Compte-tenu de la taille du projet, la Cnuced veut désormais passer la main au secteur privé pour s'occuper des pays les moins avancés.

MITCH CONTRE LE WEB

A ce jour, le commerce électronique est surtout maîtrisé par les pays riches : 75 % du trafic Internet étant localisé aux Etats-Unis qui comptent, avec l'Europe, la majorité des cent vingt millions d'utilisateurs. Un ordinateur intégrant un modem est vendu 2 000 dollars (environ 11 000 francs) en Equateur, alors que, dans ce pays, un enseignant *du secteur public gagne environ* 100 dollars par mois. Les pays pauvres disposent de 2,6 lignes de téléphone pour cent habitants et de deux ordinateurs pour mille habitants, selon des statistiques citées par un représentant de la Banque mondiale. Enfin, la crise asiatique de 1997, ou encore le cyclone Mitch qui s'est récemment abattu au Honduras et au Nicaragua, les tirent un peu plus vers le bas. Ainsi, en Indonésie, deux fois plus de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté en 1998 qu'en 1996, a reconnu M. Ricupero dans son rapport sur le commerce et le développement pour 1998.

Mais les économistes de la Cnuced en sont convaincus : *« Il faut que ces pays fassent entendre leur voix, qu'ils disent ce dont ils ont besoin, quelle est leur vision. Et c'est urgent, parce que la prochaine conférence ministérielle de l'OMC sur le commerce électronique est fixée à avril prochain »*, prévient Bruno Lanvin, responsable du commerce électronique à la Cnuced. *« Même s'ils n'en ont pas encore conscience, ils y seront confrontés d'une manière ou d'une autre*, affirme de son côté Francis Lorentz, conseiller de Dominique Strauss-Kahn, ministre français de l'économie et des finances. *L'attraction d'un tel outil est phénoménale. »*

Malgré toutes leurs difficultés, ces pays sont exhortés à se former (la Cnuced gère un programme lourd de formation à distance), à tenter des expériences – *via* les pôles de commerce par exemple –, à corriger leurs erreurs et à revenir. Pour espérer faire partie du nouvel ordre économique mondial. Bruno Lanvin y croit : selon lui, il est plus facile de faire comprendre en deux heures à une Colombienne comment exporter des hamacs sur Internet que de tenter d'y sensibiliser certains dirigeants français...

Florence Amalou

Havas rachète la totalité du groupe L'Etudiant

LE GROUPE HAVAS a annoncé *le rachat du groupe L'Etudiant*, mardi 10 novembre. En plus du mensuel éponyme, ce groupe créé en 1975 publie des hors-séries, des guides, et organise quelque vingt-sept Salons (dont vingt-deux en province dans les grandes villes universitaires). Il a réalisé en 1997-1998 un chiffre d'affaires de 153 millions de francs et affiché un résultat net de 7 millions de francs et un résultat d'exploitation de 20 millions de francs. Le montant de la vente est de 174 millions de francs. Havas contrôle désormais 100 % de L'Etudiant.

Les dirigeants du groupe, René Silvestre, PDG, et Benoît Prot, directeur général, conservent leurs fonctions. Ce sont eux qui ont créé la société il y a plus de vingt ans *– avec un investissement de départ* de 20 000 francs – à partir d'un guide pratique annuel destiné aux étudiants et publié en octobre 1975, transformé ensuite en trimestriel puis en mensuel. Le journal *L'Etudiant* et les guides ne représentent plus aujourd'hui qu'un tiers du chiffre d'affaires du groupe. *L'Etudiant* annonce une diffusion totale payée de 86 000 exemplaires, un chiffre non contrôlé par l'organisme de contrôle des ventes de la presse, Diffusion Contrôle, ex-OJD.

Le groupe s'est diversifié, notamment en créant les Salons de L'Etudiant, qui représentent aujourd'hui 40 % du chiffre d'affaires du groupe et progressent de 17 % par an. En 1993, le groupe avait connu des difficultés qui l'avaient conduit à céder 24 % de son capital aux fonds de pension du GAN. Aujourd'hui, les deux fondateurs, qui détenaient 76 % du capital, ont préféré céder leur société.

« S'adosser à un grand groupe nous permet d'assurer la pérennité de l'entreprise et d'accélérer le développement, à la fois dans le multimédia et à l'international », explique Benoît Prot, qui fonde le développement à venir sur les Salons, mais aussi sur l'information consacrée à la formation continue, sur laquelle L'Etudiant travaille déjà via sa filiale Génération Formation avec ses *Dico-guides* destinés aux responsables de formation des entreprises ou ses ouvrages tournés vers le grand public.

PRIME DE CESSION

A l'occasion de la vente à Havas, les 130 salariés du groupe (dont trente et un journalistes) vont se voir verser une prime globale de 5 millions de francs – soit, en moyenne, trois mois de salaire par personne. *« Une prise de contrôle se traduit généralement par une restructuration. Nous voulons, par ce geste, montrer que nous n'avons pas bâti ce groupe seuls et continuer à aller dans le sens de l'innovation »*, indique Benoît Prot. Depuis plus de vingt ans, le groupe L'Etudiant a vu passer plusieurs dizaines de journalistes qui ont rejoint, ensuite, la presse quotidienne ou les magazines. *« La rigueur de l'information pratique exigée est une bonne formation et a donné naissance à une pépinière de rédacteurs qui ont essaimé partout ailleurs »*, fait remarquer le directeur général de *L'Etudiant*.

« Cette acquisition permet à Havas de se renforcer dans l'un de ses cœurs de métiers, l'information spécialisée », notamment dans le secteur de l'éducation, a indiqué de son côté la filiale de Vivendi. Havas est déjà présent dans l'édition (Nathan, Bordas, etc.) et a racheté le deuxième éditeur de livres scolaires et éducatifs espagnol, Anaya. Le groupe présidé par Eric Licoys veut mettre en place *« des synergies avec les autres sociétés »*. Pour *L'Express* notamment, les Salons de l'Etudiant constituent une possibilité de faire la promotion du newsmagazine d'Havas et d'approcher de nouveaux lecteurs *jeunes*.

L'acquisition de L'Etudiant a lieu après la reprise du *Quotidien du médecin*, des éditions La Découverte-Syros, des groupes espagnols Doyma (médical) et Anaya. Havas, qui a considérablement réduit son périmètre ces derniers mois, affiche un chiffre d'affaires de 18 milliards de francs. Il s'apprête à annoncer de nouvelles acquisitions : la fin de l'année devrait notamment être marquée par l'annonce d'une joint-venture dans la presse spécialisée avec le géant allemand de la communication (presse, édition, audiovisuel) Bertelsmann.

Les discussions se poursuivent entre les deux partenaires, chacun revendiquant la présidence du nouvel ensemble. Les valorisations de l'ensemble des actifs, qui permettront d'affiner la répartition de l'enveloppe exacte de la « corbeille de mariage », devraient être connues fin novembre.

Alain Salles



DÉPÊCHES

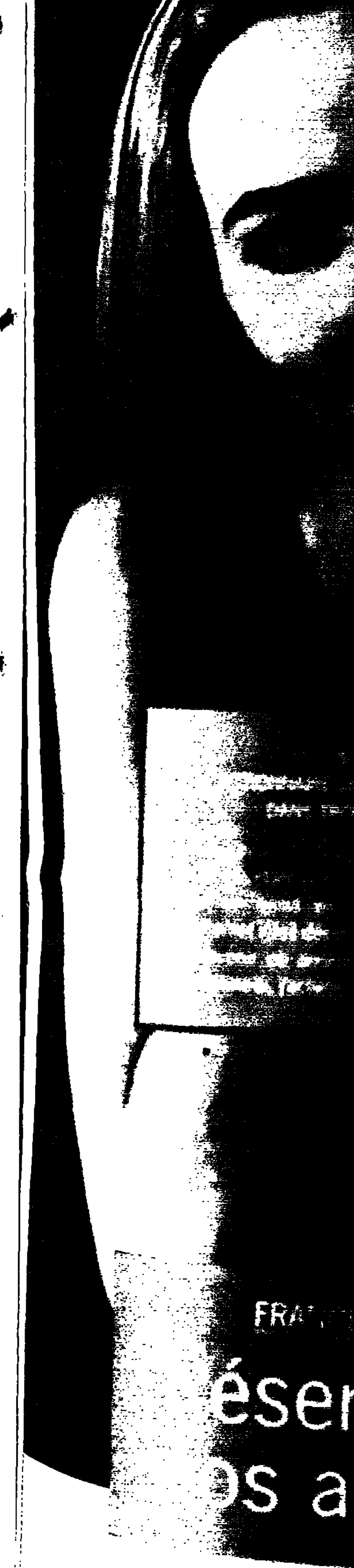
■ **TÉLÉVISION : Rachid Arhab, coprésentateur du journal de 13 heures de France 2** avec Carole Gaessler, a été victime d'une chute et s'est fracturé le col du fémur, mercredi 11 novembre à Verdun, d'où il présentait en direct le journal pour le 80e anniversaire de l'armistice. Carole Gaessler devait présenter seule les journaux de 13 heures des 12 et 13 novembre en attendant la nomination du suppléant de Rachid Arbab pendant sa convalescence.

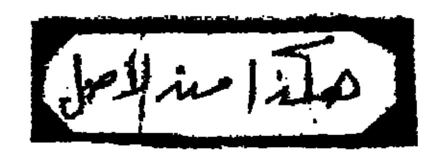
■ **PRESSE : Pierre Briançon et François Lenglet ont été nommés** directeurs adjoints de la rédaction du bimensuel *L'Expansion*. Pierre Briançon, ancien rédacteur en chef de *Libération*, sera en charge du secteur de la micro-économie et des nouvelles technologies. François Lenglet, actuellement rédacteur en chef de *L'Expansion*, s'occupera de la macro-économie et des pages Débats.

■ **Christopher Baldelli a été nommé** directeur délégué adjoint du pôle presse régionale d'Hachette-Filipacchi Médias, au côté de Philippe Zagdoun. Cette nomination confirme les ambitions du groupe Hachette dans ce secteur, depuis la création de *La Provence* et la reprise de *Nice-Matin*. Né en 1964, Christopher Baldelli a été conseiller auprès des ministres de la communication Nicolas Sarkozy et Philippe Douste-Blazy. Il a rejoint le groupe Lagardère en 1997.

■ **Le quotidien *France-soir* a été publié sur fond bleu**, jeudi 12 novembre, pour célébrer le 40e anniversaire des Schtroumpfs, nés dans *Spirou* en 1958. Un cahier est consacré à l'histoire des petits lutins bleus. L'actualité est illustrée par le scénariste de la BD Luc Parthonens, le dessinateur Pascal Garray et le coloriste José Granmont.

■ **AUDIOVISUEL : Fox Entertainment Group, qui regroupe aux Etats-Unis les activités du groupe de Rupert Murdoch** dans le cinéma (les studios Twentieth Century Fox) et la vidéo, la télévision (le *network* Fox Television et cinq chaînes payantes) et des clubs sportifs, a introduit 18,6 % de son capital, mercredi 11 novembre, à la Bourse de New York au prix de 22,5 dollars l'action. Le groupe Murdoch utilisera les revenus de cette opération pour réduire sa dette et financer un programme de rachat de ses propres actions. La mise sur le marché américain de Fox, qui a permis de lever 2,8 milliards de dollars, représente la troisième plus importante introduction en Bourse aux Etats-Unis, après celles de Conoco et de Lucent. – *(AFP.)*





AFFAIRES

INDUSTRIE

● **TOYOTA : le premier constructeur automobile japonais** pose, jeudi 12 novembre, la première pierre de son usine française d'Onnaing (Nord). (*lire p. 15.*)

● **FIAT : le constructeur automobile italien** a annoncé mercredi, qu'il mettra au chomage technique plusieurs dizaines de milliers d'employés italiens, en décembre et janvier, en raison de la faiblesse des ventes automobiles.

● **EXOR : la famille Agnelli,** propriétaire de Fiat, a annoncé, mardi, le lancement d'une offre publique d'achat de 1,6 milliard de dollars (9 milliards de francs) sur les 60 % du capital de la holding luxembourgeoise Exor qu'elle ne possède pas encore. Exor détient 19 % du Club Méditerranée, 75 % de Château Margaux, 20,5 % du Rockefeller Center.

● **SEMICONDUCTEURS : les ventes mondiales,** après un *« recul de 10,9 % »* en 1998, devraient progresser de 9,1 % en 1999, à 133,4 milliards de dollars, a estimé, mercredi, l'association de l'industrie américaine des semiconducteurs (SIA).

● **GIAT INDUSTRIES : le groupe d'armement terrestre** bénéficiera *« d'une recapitalisation significative »* d'ici à la fin de l'année, a annoncé le délégué interministériel aux restructurations de la défense, mardi, à Roanne. L'Etat pourrait apporter 2 milliards de francs.

SERVICES

● **MICROSOFT : Bill Gates demande à témoigner** dans le procès anti-trust. (*Lire p. 17.*)

● **BRITISH AEROSPACE : le groupe britannique** a annoncé, mercredi, le rachat des 50 % du capital de BAeSema (systèmes pour combat naval) détenus par la société franco-britannique de services informatiques Sema Group.

● **CABLE & WIRELESS : l'opérateur téléphonique britannique** a annoncé, mercredi, qu'il s'attaquera seul aux différents marchés européens, faute d'avoir pu conclure l'alliance avec Telecom Italia annoncée en avril.

FINANCE

● **HONGKONG : des grandes banques d'affaires** internationales ont proposé au gouvernement de Hongkong d'émettre un important emprunt convertible en actions de sociétés cotées à la Bourse de Hongkong.

● **CREDIOP : la banque italienne San Paolo-IMI négocierait la vente de sa participation de 60 %** dans l'institut spécialisé dans le crédit aux collectivités locales Crediop à la banque française Dexia, qui en détient déjà 40 %. Cette transation atteindrait environ 1 000 milliards de lires (3,4 milliards de francs) selon le quotidien financier *Milano Finanziaria.*

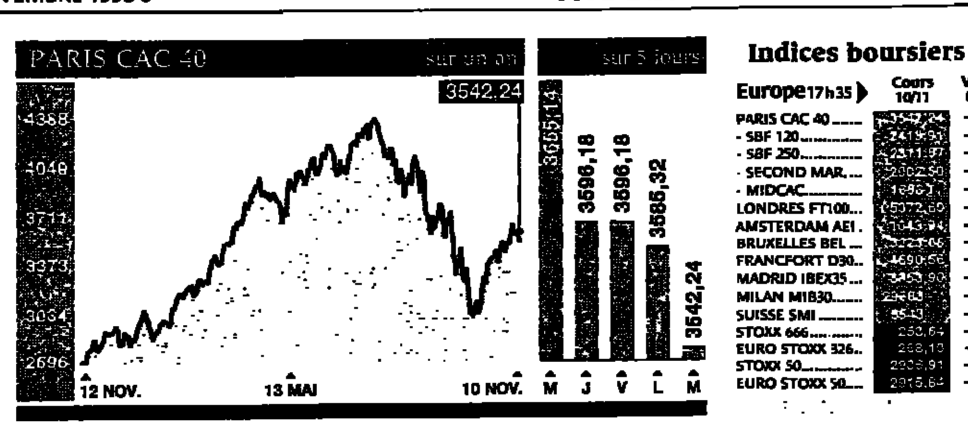
● **GE Capital : la division financière du conglomérat industriel américain** General Electric a annoncé, mercredi, l'acquisition du courtier en assurance français Moral SA. Rebaptisé ERC Services, Moral SA rejoindra la division Employers Ré.

● **SOGÉNAL : les salariés de la filiale à 100 % de la Société générale étaient en grève,** jeudi, à Strasbourg, Metz et Mulhouse, pour protester contre un *« projet de restructuration prévoyant la suppression de 250 à 280 postes »*, sur un total de 1 200 salariés.

RÉSULTATS

■ **BT : le groupe britannique de télécommunications** a annoncé, jeudi, un résultat imposable de 2,601 milliards de livres (24,3 milliards de francs) au premier semestre (+ 66,1 %). Hors éléments exceptionnels, le résultat imposable semestriel recule de 2,3 %, à 1,528 milliard de livres.

★ **Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse**



Indices boursiers

Europe 17h35	Cours 10/11	Var. % 09/11	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	[illegible]	−1,20	18,12
- SBF 120	[illegible]	−1,19	17,90
- SBF 250	[illegible]	−0,10	18,67
- SECOND MAR.	[illegible]	−0,33	10,63
- MIDCAC	[illegible]	−0,18	5,95
LONDRES FT100	[illegible]	−1,13	4,62
AMSTERDAM AEI	[illegible]	−1,54	14,26
BRUXELLES BEL	[illegible]	−0,81	33,30
FRANCFORT D30	[illegible]	−1,84	10,37
MADRID IBEX35	[illegible]	−1,55	23,41
MILAN MIB30	[illegible]	−1,34	19,01
SUISSE SMI	[illegible]	−1,63	4,43
STOXX 666	250,64	−1,20	—
EURO STOXX 326	288,10	−0,98	—
STOXX 50	2936,91	−1,46	—
EURO STOXX 50	2915,64	−1,42	—

Monde	Cours 09/11	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	[illegible]	−0,86	12,51
- SP 500	[illegible]	−0,95	16,48
- NASDAQ	[illegible]	0,24	18,51
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	−4,51	−31,39
JOHANNESBURG	[illegible]	−1,59	−10,67
MEXICO BOLSA	[illegible]	−2,55	−27,24
SANTIAGO IPSA	[illegible]	−1,24	−30,65
SAO PAULO BOU.	[illegible]	0,34	−19,17
TORONTO FSE I.	[illegible]	−1,19	−5,34
ASIE 10h15	10/11	09/11	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	−7,08	−4,58
HONGKONG H.	[illegible]	−1,33	−9,34
SÉOUL	[illegible]	−5,47	11,05
SINGAPOUR ST.	[illegible]	−3,87	−22,26
SYDNEY ALL O.	[illegible]	−0,25	2,52
TOKYO NIKKEI	[illegible]	−0,61	−7,54

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses	Cours 10/11	Var. % 09/11	Var. % 31/12
REXEL	[illegible]	+7,22	+13,82
CNP ASSURANCE	[illegible]	+4,51	—
PRIMAGAZ	[illegible]	+4,06	+6,95
FINEXTEL	121,50	+3,68	+13,02
GPE VALFOND A.	[illegible]	+3,29	+342,30
BIC	[illegible]	+3,12	−17,36
FRANCE TELECO.	478,90	+2,75	+74,20
BOUYGUES	[illegible]	+2,53	+78
RHODIA	[illegible]	+2,52	—
UNIBAIL	[illegible]	+2,40	+34,44

Baisses	Cours 10/11	Var. % 09/11	Var. % 31/12
EUROTUNNEL	[illegible]	−10,06	+29,59
CRED.FON.FRAN	[illegible]	−9,67	−10,63
ATOS CA	[illegible]	−8,02	+32,88
ISIS	[illegible]	−6,93	−35,15
ACCOR	[illegible]	−6,33	+0,44
MOULINEX	[illegible]	−6,10	−32,75
TECHNIP	[illegible]	−6,10	−12,75
RHONE POULENC	254,90	−5,97	−5,48
THOMSON-CSF	181,80	−5,80	−4,16
SANOFI	[illegible]	−5,78	+33,58

PARIS SBF 250 3 mois — 2311,87 — 2625 2484 2343 2202 2061 1920 — 12 AOUT 28 SEPT. 10 NOV.

NEW YORK Dow Jones 3 mois — 8897,96 — 9702 9154 8696 8178 7669 7161 6653 6145 — 13 AOUT 28 SEPT. 9 NOV.

LONDRES FT100 3 mois — 5372,60 — 6199 5901 5603 5305 5008 4711 4413 4115 — 14 AOUT 28 SEPT. 10 NOV.

FRANCFORT DAX 30 3 mois — 4690,56 — 6510 5928 5346 4764 4182 3600 3018 — 17 AOUT 28 SEPT. 10 NOV.

TOKYO Nikkei 3 mois — 14108,09 — 18468 16946 15425 13142 11620 — 13 AOUT 28 SEPT. 10 NOV.

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

LA BOURSE de Paris était en baisse de 0,48 % à la mi-journée. L'indice CAC 40 se trouvait à 3 527,79 points, après une ouverture différée à 10 h 45 en raison de problèmes techniques. Le mouvement de consolidation, entamé au début de la semaine, se poursuivait. La légère progression du dollar, à 5,6470 francs en milieu de matinée, ainsi que les propos tenus par le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, en faveur d'une baisse des taux, ne suffisaient pas à inverser la tendance. La baisse était dominée par l'action Michelin, en chute de 6,1 %, après l'annonce d'un chiffre d'affaires sur neuf mois jugé décevant. Le titre Dassault Systèmes poursuivait sa baisse, cédant 4,9 %, après l'annonce du transfert de la participation de l'Etat à Aerospatiale. France Télécom, en revanche, continuait de progresser, gagnant 4 %.

TOKYO

L'INDICE NIKKEI de la Bourse de Tokyo s'est inscrit en net repli de 2,45 %, à 14 075,06 points, à l'issue de la séance du jeudi 12 novembre. Les opérateurs n'ont guère semblé convaincus par les dernières propositions de relance du Parti libéral-démocrate au pouvoir.

NEW YORK

L'INDICE DOW JONES de la Bourse de New York a terminé la séance du mercredi 11 novembre en baisse de 0,45 %, à 8 823,82 points. Il s'agit de la troisième séance de repli consécutive, et les investisseurs ont montré des signes d'inquiétude face au risque d'une intervention militaire en Irak. Après l'annonce de résultats sur le 4e trimestre supérieurs aux prévisions, le titre Intel a gagné 6,3 %. En revanche, les valeurs bancaires étaient orientées à la baisse : BankAmerica a cédé 4,3 % et Citigroup a perdu 2,7 %.

FRANCFORT

LA BOURSE de Francfort a ouvert en baisse de 0,46 %, jeudi 12 novembre, repassant sous la barre des 4 700 points, à 4 683,78 points, dans le sillage de la clôture en baisse de l'indice Dow Jones. La veille, l'indice Dax avait terminé en hausse de 0,51 %, stimulé par la progression de Wall Street à l'ouverture. L'action Metro, le géant européen de la distribution, gagnait 5,9 %, à l'annonce d'une conférence de presse pour vendredi. Le groupe Schering progressait également, de 4,2 %, et Siemens prenait 2,5 %.

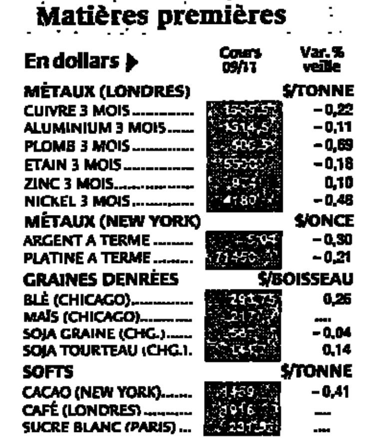
LONDRES

LA BOURSE de Londres a clôturé en hausse de 0,8 %, à 5 476,8 points, mercredi 11 novembre. British American Tobacco a bondi de 6,4 %, British Energy a progressé de 6,2 % et le groupe d'assurance CGU a pris 4 %.

Valeur du jour : Monsanto tire les leçons de son échec

UN MOIS après l'échec des négociations en vue d'une fusion avec le laboratoire pharmaceutique American Home Products (AHM), le groupe de biotechnologie américain Monsanto a décidé de restructurer son organisation et ses finances. Cette annonce devrait réveiller son cours de Bourse, qui a plongé de plus de 35 %, à 38,68 dollars.

Le groupe, qui a dépensé plus de 8 milliards de dollars (45 milliards de francs) au cours des deux dernières années pour renforcer ses compétences dans les sciences de la vie (biotechnologie et pharmacie), doit maintenant les refinancer. Il projette donc de faire appel au marché, pour un total de 4 milliards de dollars (22,5 milliards de francs) sous forme d'une émission d'actions nouvelles de 1 milliard de dollars, de l'émission de titres convertibles pour 500 millions de dollars et d'un emprunt à long terme de 2,5 milliards de dollars.



Par ailleurs, il devrait céder des actifs pour un total de 1 milliard de dollars. Ces désinvestissements devraient concerner les activités, qui ne figurent pas directement dans les trois axes stratégiques du groupe : la pharmacie, l'agriculture et la nutrition. Déjà, la cession pour 300 millions de dollars, de la société Solaris (produits pour gazon et jardin) a été annoncée. Certains actifs spécialisés dans les semences pour le coton devraient également être cédés sous la pression du ministère de la justice, qui considère que Monsanto est en position dominante dans cette activité. De plus, la compagnie devrait supprimer entre 700 et 1 000 emplois, soit entre 2,5 % et 3,5 % de ses effectifs, dans le but de réduire ses coûts administratifs de 20 % en 1999. La facture du plan de restructuration, estimée entre 400 et 600 millions de dollars, devrait être intégralement imputée dans les comptes du quatrième trimestre 1998.

A l'avenir, Monsanto entend concentrer ses forces sur le lancement de médicaments prometteurs comme le Celebrex, un produit pour traiter l'arthrose, développé par sa filiale Searle et qui dispose d'un important potentiel de vente. Toutefois, Monsanto qui comptait sur American Home Products pour distribuer ce produit ainsi que les autres molécules de son portefeuille de recherche et développement, en est réduit à compter sur ses propres forces ou à trouver un autre partenaire, ce qui coûte plus cher. Dans l'activité semence, Monsanto a déclaré qu'il n'entendait plus faire d'importantes acquisitions et qu'il se contenterait de cibles modestes pour compléter son implantation géographique mondiale.

Enguérand Renault

Matières premières

En dollars	Cours 09/11	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	−0,22
ALUMINIUM 3 MOIS	[illegible]	−0,11
PLOMB 3 MOIS	[illegible]	−0,69
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	−0,18
ZINC 3 MOIS	[illegible]	0,10
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	−0,48
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	[illegible]	−0,30
PLATINE A TERME	[illegible]	−0,21
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	[illegible]	0,26
MAÏS (CHICAGO)	[illegible]	....
SOJA GRAINE (CHG.)	[illegible]	−0,04
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	0,14
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	[illegible]	−0,41
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	—
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	....

Pétrole

En dollars	Cours 09/11	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	—
WTI (NEW YORK)	[illegible]	0,30
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	−1,94

Or

En francs	Cours 10/11	Var % 09/11
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	....
OR FIN LINGOT	[illegible]	−0,09
ONCE D'OR LONDRES	[illegible]	−0,36
PIÈCE FRANCE 20 F	[illegible]	−0,63
PIÈCE SUISSE 20 F	[illegible]	+1,27
PIÈCE UNION LAT. 20 F	[illegible]	+0,97
PIÈCE 20 DOLLARS US	[illegible]	+1,57
PIÈCE 10 DOLLARS US	[illegible]	....
PIÈCE 50 PESOS MEX	[illegible]	+2,63

MONNAIES

● **Le dollar** se reprenait jeudi 12 novembre en début de journée face aux principales devises. Il était en légère hausse face au yen, s'échangeant à 123,17 yens, contre 121,55 yens mercredi soir en Europe. Le billet vert progressait également face au franc, à 5,6497 francs, et au mark, à 1,6852 deutschemark, contre respectivement 5,6277 et 1,6783 mercredi.

Au début de la semaine, le dollar a été affaibli par le recul de la Bourse de New York. *« Le dollar suit l'évolution du marché des actions et comme le Dow Jones a réalisé une mauvaise performance, il s'est replié »*, a expliqué Julian Jessop, économiste chez Nikko Europe à Londres. D'autre part, les cambistes se montrent prudents à l'approche de la réunion du comité de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed) le 17 novembre, qui pourrait peut-être baisser à nouveau le loyer de l'argent aux Etats-Unis.

Cours de change

10/11 17h35	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,63	6,59	9,37	4,08	2,97	4,69	0,34	3,35	....
DM	1,68	1,97	2,80	1,21	0,89	0,14	0,99	...	0,30
LIRE (1000)	1665,55	1944,89	2765,40	1197,26	877,48	1356,87	....	989,19	295,09
YEN (100)	122,75	143,35	203,80	88,27	64,69	...	7,37	72,91	21,75
FLORIN	1,90	2,22	3,15	1,36	....	1,55	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,39	1,62	2,31	....	0,73	1,13	0,08	0,83	0,25
LIVRE	0,60	0,70	...	0,43	0,32	0,49	0,04	0,36	0,11
ECU	0,86	...	1,42	0,62	0,45	0,70	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	...	1,17	1,66	0,72	0,53	0,81	0,06	0,59	0,18

Taux d'intérêt (%)

Taux 10/11	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,38	4,27	5,21
ALLEMAGNE	[illegible]	3,51	4,18	5,22
GDE-BRETAG.	[illegible]	6,40	5	4,73
ITALIE	[illegible]	3,91	4,50	5,51
JAPON	[illegible]	0,01	0,83	..
ÉTATS-UNIS	[illegible]	4,03	4,81	5,24
SUISSE	[illegible]	1,53	2,61	3,85
PAYS-BAS	[illegible]	3,18	4,26	5,24

Matif

Cours 17h35	Volume 10/11	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 DÉCEMBRE 98	[illegible]	109	108,74
Pibor 3 mois DÉCEMBRE 98	[illegible]	96,42	96,42

Marché des changes

Devises 17h35	Cours BDF 10/11	Achat 10/11	Vente 10/11
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	3,37	3,97
DANEMARK (100)	[illegible]	83	93
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,65	4,25
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,34	5,94
FINLANDE (100)	[illegible]	105	116
GDE-BRETAGNE	[illegible]	8,93	9,78
GRÈCE (100)	[illegible]	1,75	2,25
IRLANDE	[illegible]	7,92	8,76
ITALIE (1000)	[illegible]	3,13	3,63
JAPON (100)	[illegible]	4,43	4,78
NORVÈGE (100)	[illegible]	70,50	79,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	....	....
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,85	3,65
SUÈDE (100)	[illegible]	68	76
SUISSE (100)	[illegible]	392	416

TAUX

● **France :** les obligations ont ouvert sur une note stable, jeudi 12 novembre. Aussitôt après avoir commencé en baisse de 2 centièmes, le contrat notionnel du Matif se reprenait et, gagnant 5 centièmes, s'établissait à 109 points. Les opérateurs hésitaient visiblement sur l'orientation à prendre après les propos tenus par Dominique Strauss-Kahn, le ministre de l'économie, selon qui *« il ne serait pas déraisonnable »* d'avoir *« des taux plus faibles »*. Ils s'interrogent aussi sur la poursuite de la rigueur budgétaire en Europe.

● **Allemagne :** profitant de la faiblesse des actions à l'ouverture, le marché obligataire allemand s'orientait à la hausse, jeudi 12 novembre. Le contrat sur le Bund progressait de 13 centièmes, à 112,25 points. Les opérateurs attendaient le discours sur la stratégie monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) que son président, Wim Duisenberg, devait prononcer dans l'après-midi à New York.

ÉCONOMIE

Le FMI adresse un satisfecit à la France

LE FONDS monétaire international (FMI) a adressé un satisfecit à l'économie française dans son avis annuel sur la situation économique de la France publié mercredi 11 novembre.

Pour 1998, la croissance du produit intérieur brut (PIB), tirée par *« une demande intérieure dynamique »*, devrait être de 3,1 % et ralentir en 1999 à 2,8 %, des prévisions inchangées par rapport à celles publiées en septembre. Il y a toutefois une marge d'incertitude *« importante »* pour 1999 compte tenu de l'environnement extérieur et de la crise asiatique.

« Des profits élevés, une vive croissance des exportations et une bonne maîtrise des coûts ont contribué au vif redressement de l'investissement des entreprises », commente le FMI, qui invite les responsables à une politique budgétaire plus stricte pour alléger la fiscalité et les coûts du travail afin de relancer l'emploi. (*Lire p. 4.*)

■ **L'intérêt de plus en plus grand des Français** pour les placements financiers se confirme : un ménage sur deux a désormais de l'épargne en Bourse, soit autant que le nombre de ménages propriétaires de leur logement principal.

Il y a vingt ans, 10 % des ménages ne possédaient ni actifs financiers ni logement, un chiffre aujourd'hui ramené à 6 % dans le cadre d'*« un mouvement général d'enrichissement »*, selon la dernière étude de l'INSEE sur les revenus et le patrimoine des Français. (*Lire p. 8.*)

■ **JAPON : le Parti libéral-démocrate (PLD),** au pouvoir s'est mis d'accord jeudi sur les grandes lignes d'un plan de relance portant sur plus de 10 000 milliards de yens (440 milliards de francs).

Le projet du PLD autorise aussi les réductions d'impôts souhaitées par le premier ministre Keizo Obuchi, pour un montant de 7 000 milliards de yens.

■ **KOWEÏT : le Koweït a lancé un programme de réformes** destinées à stimuler son économie déprimée, qui prévoit notamment une réduction des subventions et des taxes à la consommation, selon la presse.

■ **BRÉSIL : l'aide au Brésil financée par les organismes internationaux et les pays riches** pourrait atteindre 42 milliards de dollars (230 milliards de francs), a annoncé mercredi *la Gazeta Mercantil*, citant des *« sources financières en Europe »*.

■ **ROYAUME-UNI : la Banque d'Angleterre** a fortement réduit mercredi ses prévisions de croissance pour le Royaume-Uni, mais affirmé qu'une récession n'était pas inévitable. Le comité de politique monétaire de la banque centrale a évalué à un sur quatre la possibilité que l'économie connaisse une récession au troisième trimestre 1999. En août, cette estimation était d'une chance sur huit.

■ **RUSSIE : le premier ministre russe Evgueni Primakov** a assuré mercredi que l'émission monétaire déjà effectuée par Moscou était *« proche de zéro »*, a rapporté l'agence Interfax. M. Primakov a expliqué à la presse qu'imprimer 25 milliards de roubles (8,9 milliards de francs) *« était normal »*, même selon les critères des experts du Fonds monétaire international (FMI).

■ **Le taux d'inflation en Russie** s'est établi à 4,5 % en octobre, après 38,4 % en septembre et 3,7 % en août, a indiqué, mercredi, le comité d'Etat aux statistiques, cité par Interfax. Sur les dix premiers mois de 1998, l'inflation a été de 56,4 %, contre 9,3 % pendant la même période de 1997.

■ **CHINE : les exportations chinoises se sont effondrées au mois d'octobre,** reculant de 17,3 % par rapport au même mois de 1997, a annoncé, jeudi, l'agence Chine nouvelle. Sur les dix premiers mois de l'année, la progression des exportations revient à 1,3 %, contre 20,9 % sur l'ensemble de l'an dernier.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 12 NOVEMBRE

Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,19 %
CAC 40 : 3551,51

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	945	941	-0,42	965
Cr.Lyonnais(TP) Ly	913	913	—	902
Renault (T.P.)	2640	2640	—	2720
Saint Gobain(T.P.)	1146	1150	+0,34	1161
Thomson S.A (T.P)	950	—	—	970
Accor	1124	1130	+0,53	1071
AGF	317	315	-0,63	303
Air Liquide	909	911	+0,22	890
Alcatel	583	580	-0,51	545
Alstom	135,90	135,50	-0,29	126,90
Altran Techno. #	1201	1196	-0,41	1091
Atos CA	1031	1030	-0,09	1004
Axa	633	630	-0,47	609
Bail Investis	777	780	+0,38	820
Bazar Hot. Ville	681	665	-2,34	685
Bertrand Faure	382,20	382,20	—	382
BIC	363	351	-3,30	341
BIS	551	556	+0,90	548
B.N.P.	349	351,90	+0,83	339
Bollore Techno.	1015	1010	-0,49	1028
Bongrain	2490	2488	-0,08	2350
Bouygues	1214	1218	+0,32	1050
Bouygues Offs.	172	163	-5,23	160
Bull#	49,90	48,05	-3,70	54
Canal +	1375	1408	+2,40	1242
Cap Gemini	850	838	-1,41	768
Carbone Lorraine	310	311	+0,32	282,20
Carrefour	3875	3928	+1,36	3850
Casino Guichard	537	546	+1,67	547
Casino Guich.ADP	333,50	332,50	-0,29	345
Castorama Dub.(Li)	1030	1012	-1,74	945
C.C.F.	390,10	380,60	-2,43	391,50
Cegid (Ly)	1043	1020	-2,20	1080
Cerus Europ.Reun	38,75	41,20	+6,32	37,25
CFF.(Ferrailles)	242	227	-6,19	183,40
CGIP	285	282	-1,05	252,20
Chargeurs	305	309	+1,31	270
Christian Dalloz	492,80	492	-0,16	460
Christian Dior	566	547	-3,35	510
CIC - actions A	470	474	+0,85	475
Ciments Francais	310	312	+0,64	328
Clarins	469	478	+1,91	470
Club Mediterranee	455	467	+2,63	438,70
CNP Assurances	185	180,50	-2,43	175
Coflexip	485,50	482,70	-0,57	472
Colas	1246	1220	-2,08	1251
Comptoir Entrep.	11,80	11,50	-2,54	11,45
Comptoirs Mod.	3500	3590	+2,57	3500
CPR	235	236	+0,42	258,10
Cred.Fon.France	84	83	-1,19	70
Credit Lyonnais CI	500	500	—	406
CS Signaux(CSEE)	446	430,10	-3,56	380
Damart	4705	4700	-0,10	4590
Danone	1630	1613	-1,04	1479
Dassault-Aviation	1850	1850	—	1560
Dassault Systemes	224	213,10	-4,86	200
De Dietrich	307	306,10	-0,29	293
Deveaux(Ly)#	827	801	-3,14	820
Dev.R.N-P.Cal Li #	60,80	61	+0,32	57
Dexia France	769	768	-0,13	770
DMC (Dollfus Mi)	72	70	-2,77	66
Dynaction	173	174,10	+0,63	180
Ecia	1123	1080	-3,82	1080
Eiffage	434,50	429	-1,26	401
Elf Aquitaine	675	702	+4	630
Eramet	169,50	164	-3,24	162
Eridania Beghin	990	990	—	1001
Essilor Intl	2350	2340	-0,42	2120
Essilor Intl.ADP	2030	2003	-1,33	1910
Esso	431,20	431,10	-0,02	403
Eurafrance	3065	3027	-1,23	3050
Euro Disney	8,50	8,60	+1,17	7,85
Europe 1	1356	1335	-1,54	1170
Eurotunnel	6,70	7	+4,47	5,60
Fimalac SA	580	580	—	542
Finextel	121,50	117,10	-3,62	117,10
Fives-Lille	449	—	—	406
France Telecom	379,90	397	+4,50	401,10
Fromageries Bel	4851	4850	-0,02	4810
Galeries Lafayette	6650	6670	+0,30	6080
Gascogne	478	473,10	-1,02	455
Gaumont #	338,80	339	+0,05	340
Gaz et Eaux	262	256	-2,29	242
Geophysique	375	370,10	-1,30	375
G.F.C.	652	649	-0,46	666
GrandVision	149	147,10	-1,27	142
Groupe Andre S.A.	570	542	-4,91	560
Groupe GTM	690	678	-1,73	565
Groupe Partouche #	462	462,90	+0,19	—
Gpe Valfond act.R#	345	345	—	325
Gr.Zannier (Ly) #	126	125,80	-0,15	113,30
Guilbert	790	780	-1,26	780
Guyenne Gascogne	2450	2475	+1,02	2390
Hachette Filli.Med.	1270	1275	+0,39	1160
Havas Advertising	970	941	-2,98	942
Imetal	525	520	-0,95	540
Immeubl.France	472	474	+0,42	465,50
Infogrames Enter.	350	342	-2,28	315
Ingenico	144	142	-1,38	151
Interbail	145,10	145,10	—	145
Intertechnique	1686	1705	+1,12	1800
ISIS	428	425	-0,70	395
Jean Lefebvre	547	535	-2,19	490
Klepierre	1129	1134	+0,44	1112
Labinal	1516	1500	-1,05	1495
Lafarge	563	560	-0,53	507
Lagardere	217,90	213,70	-1,92	189
Lapeyre	443,80	433,50	-2,32	432
Lebon (Cie)	230	229,10	-0,39	230
Legrand	1440	1430	-0,69	1425
Legrand ADP	872	873	+0,11	836
Legris Indust.	245	236,10	-3,63	225
Locindus	770	775	+0,64	769
L'Oreal	3138	3080	-1,84	2995
LVMH Moet Hen.	1012	991	-2,07	963
Marine Wendel	993	950	-4,33	880
Metaleurop	25	25	—	26,20
Michelin	247	231	-6,47	233
Montupet SA	222,10	220	-0,94	250
Moulinex	100	96,95	-3,05	93,80
Natexis	295	291	-1,35	277
Norbert Dentres.#	220	218,10	-0,86	215
Nord-Est	117,40	—	—	116
Nordon (Ny)	485	472	-2,68	420
NRJ #	1040	1030	-0,96	1025
Olipar	52	51	-1,92	49,90
Paribas	416	417,90	+0,45	391
Pathe	1050	1044	-0,57	972
Pechiney Act Ord A	185	188,80	+2,05	200
Pernod-Ricard	368,80	361,20	-2,06	350
Peugeot	906	885	-2,31	860
Pinault-Print.Red.	947	932	-1,58	938
Plastic Omn.(Ly)	535	538	+0,56	—
Primagaz	538	533	-0,92	500
Promodes	3475	3398	-2,21	3360
Publicis #	970	949	-2,16	885
Remy Cointreau	86	84	-2,32	82,80
Renault	235	228,30	-2,85	206
Rexel	534	508	-4,86	510
Rhodia	97,40	95,70	-1,74	87,50
Rhone Poulenc A	254,80	248	-2,66	237,90
Rochefortaise Com.	626	620	-0,95	618
Rochette (La)	18,50	18,30	-1,08	16,50
Royal Canin	333	330	-0,90	304,90
Rue Imperiale (Ly)	6600	6540	-0,90	6360
Sade (Ny)	225	221	-1,77	214
Sagem SA	3480	3479	-0,02	3720
Saint-Gobain	820	808	-1,46	762
Salvepar (Ny)	473	460	-2,74	424
Sanofi	895	880	-1,67	830
Saupiquet (Ns)	409	405	-0,97	425
Schneider SA	324,90	316,30	-2,64	323
SCOR	340	332,10	-2,32	325
S.E.B.	514	501	-2,52	479
Sefimeg CA	386,50	384	-0,64	387
SEITA	318	306	-3,77	299
Selectibanque	72	71	-1,38	68,50
SFIM	553	545	-1,44	505
SGE	272	265	-2,57	252
Sidel	422	426,10	+0,97	389
Silic CA	1067	1067	—	1030
Simco	500	510	+2	481
S.I.T.A	1385	1375	-0,72	1287
Skis Rossignol	87	85,75	-1,43	90,10
Soc.Fonc.Lyon.#	928	925	-0,32	919
Societe Generale	741	730	-1,48	726
Sodexho Alliance	1013	993	-1,97	1100
Sogeparc (Fin)	469,10	467,20	-0,40	445
Sommer-Allibert	163	160,20	-1,71	150
Sophia	237,50	236,90	-0,25	238
Spir Commnic. #	368,70	355	-3,71	330
Strafor Facom	380,10	375,50	-1,21	389
Suez Lyon.des Eaux	1058	1055	-0,28	1004
Synthelabo	1050	1035	-1,42	1017
Technip	554	553	-0,18	530
Thomson-CSF	181,80	177,30	-2,47	185
Total	672	694	+3,27	640
UIF	540	548	+1,48	525
Unibail	808	794	-1,73	758
Union Assur.Fdal	701	699	-0,28	638
Usinor	63,20	63,05	-0,23	65,40
Valeo	481	483,20	+0,45	440,10
Vallourec	237	226,90	-4,26	275,50
Via Banque	151,40	165	+8,98	145
Vivendi	1225	1209	-1,30	1254
Worms (ex.Someal)	88	88	—	72
Zodiac ex.dt divid	1368	1342	-1,90	1270
Elf Gabon	655	660	+0,76	650

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	115	111,10	-3,39	102,60
Adecco S.A.	2315	2250	-2,80	1996
Adidas-Salomon AG#	585	583	-0,34	674
Allianz AG	1900	1900	—	1782
American Express	530	—	—	487
Amvescap Act ord	41,50	41	-1,20	32,50
Anglo American #	180	179	-0,55	175
Anglogold Ltd #	267,50	257,10	-3,88	270
Amgold #	253	245	-3,16	285,70
Arjo Wiggins App.	11,25	11,25	—	11,75
A.T.T. #	360,30	354	-1,74	353,40
Banco Santander #	105,50	102	-3,31	95
Barrick Gold #	122,80	117,10	-4,64	108,60
B.A.S.F. #	214	207	-3,27	208,10
Bayer #	216,20	216,10	-0,04	205,10
Crown Cork ord.#	191,30	—	—	156,30
Crown Cork PF CV#	178,20	171,50	-3,75	144,60
De Beers #	83,60	83,05	-0,65	73,20
Deutsche Bank #	347	333	-4,03	331,10
Diageo PLC #	55,50	59,50	+7,20	57
Dresdner Bank	212	212	—	210
Driefontein #	30	29,90	-0,33	29,05
Du Pont Nemours #	355	335	-5,63	334,50
Eastman Kodak #	452	435,20	-3,71	413,60
East Rand #	1,16	1,15	-0,86	1,10
Echo Bay Mines #	12,80	13,10	+2,34	11,85
Electrolux #	82	80	-2,43	82,95
Equant N.V.	268,50	267	-0,55	235
Ericsson #	127	129	+1,57	112,50
Ford Motor #	304,50	299,90	-1,51	277,90
Gencor act.regr.	9,30	8,85	-4,83	9,95
General Elect. #	504	491,10	-2,55	476,50
General Motors #	378,80	382	+0,84	334,90
Harmony Gold #	25,70	25,85	+0,58	25,40
Hitachi #	30,10	29,85	-0,83	28
Hoechst #	238,10	239	+0,37	207,70
I.B.M # ■	852	884	+3,75	790
I.C.I #	56,90	55,90	-1,75	49
Ito Yokado #	316,60	317	+0,12	296
Kingfisher plc #	51,90	51	-1,73	49
Matsushita #	91,10	88,80	-2,52	84,55
Mc Donald's #	390	389	-0,25	355
Merck and Co #	824	813	-1,33	796
Mitsubishi Corp.#	32,25	31,30	-2,94	34,40
Mobil Corporat.#	416,90	410,40	-1,55	419,20
Morgan J.P. #	553	557	+0,72	525
Nestle SA Nom. #	11550	11610	+0,51	11530
Nipp. MeatPacker #	72	72,80	+1,11	73,80
Nokia A	499	504	+1	485
Norsk Hydro #	209,30	212	+1,29	208,20
Petrofina #	2098	1950	-7,05	2081
Philip Morris #	296	302,10	+2,06	274,80
Philips N.V #	329	340	+3,34	293
Placer Dome Inc #	92,50	89,20	-3,56	73,05
Procter Gamble	499	505	+1,20	479
Quilvest	316	318,30	+0,72	325
Randfontein #	15	14,65	-2,33	15
Rio Tinto PLC #	70	—	—	68,10
Royal Dutch #	261,70	265,20	+1,52	262
Sega Enterprises	128,50	122,90	-4,35	109
Schlumberger #	305,60	295	-3,46	292
Shell Transport #	32,60	33,25	+1,99	32,40
Siemens #	362	369	+1,93	302,10
Sony Corp. #	393,40	379	-3,66	409,90
STmicroelectronics	346	369	+6,64	285
Sumitomo Bank #	57,10	57,90	+1,40	53
T.D.K #	411,80	—	—	390
Telefonica #	250,10	246	-1,63	234,10
Toshiba #	26,30	27	+2,66	25,50
Unilever #	431	436	+1,16	402
United Technol. #	553	550	-0,54	496
Volkswagen A.G #	428,90	426,40	-0,58	384,90
Yamanouchi #	153,40	151,80	-1,04	147,50
Zambia Copper	8,80	8,60	-2,27	7,05

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 12 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	0,521
CEPME 9% 89-99 CA#	103,95	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	122,05	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	124,25	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	113,50	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	107,35	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	129,11	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	117,95	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	101,37	[illegible]
EDF 8,6%88-89 CA#	105,70	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	121,20	[illegible]
Finansder 9%91-06#	131,30	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,92	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	103,85	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	100	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	102,24	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	—	5,489
OAT 85/00 TRA CA#	—	0,863 o
OAT 10%5/85-00 CA#	109,20	4,767
OAT 89-01 TME CA#	99,85	3,287
OAT 10% 90-01 ecu	—	7,233 o
OAT 7,5%7/86-01 CA#	—	2,363 o
OAT 8,5% 91-02 ecu	114,25	5,752 d
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,60	8,314
OAT 8,50% 89-19 #	—	0,536 ↑
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108	6,944
Suez Lyon.Eaux 90	1080	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		31,20	31,20
Baccarat (Ny)	◆	601	601
Bains C.Monaco		800	790
Bque Transatlanti.	◆	250	250
Bidermann Intl	◆	110	110
Champex (Ny)	◆	20,80	30,45 d
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2470	2470
Continental Ass.Ly		617	613
Darblay	◆	503	[illegible]
Didot Bottin		781	781
Eaux Bassin Vichy	◆	2100	[illegible]
Electr.Madagascar		139	[illegible]
Elect.Strasbourg	◆	655	655
Ent.Mag. Paris	◆	1680	1680
Fichet Bauche		45,05	[illegible]
Fidel	◆	75	[illegible]
Finalens		260	[illegible]
F.I.P.P.	◆	209	[illegible]
Foncina #		610	[illegible]
Francarep		300	[illegible]
From. Paul-Renard	◆	1156	[illegible]
Generali Fce Assur		2002	[illegible]
Gevelot	◆	750	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	205	205
G.T.I (Transport)		370	[illegible]
Immobail	◆	228	228
Immobanque	◆	661	661
Lucia	◆	82,50	82,50
Monoprix		485	480
MLPC International	◆	489,70	489,70
Metal Deploye		725	725
Mors		5,85	5,85
M.R.M. (Ly)		309	[illegible]
Navigation (Nle)	◆	127	127
ONA 100 DH	◆	600	600
Optorg	◆	397	397
Exa.Clairefont(Ny)		650	[illegible]
Paris Orleans		305	[illegible]
Promodes (CI)	◆	2220	2220
PSB Industries Ly		580	[illegible]
Raynal Roq.ex.SAP	◆	400	[illegible]
Rougier #		330	330
Saga	◆	290	[illegible]
S.I.P.H.	◆	155	[illegible]
Sofragi	◆	5250	[illegible]
Taittinger		3749	[illegible]
Tour Eiffel		452	[illegible]
Vermandoise Sucr.	◆	6060	[illegible]
Vicat		520	520
Caves Roquefort	◆	1855	1855
Elyo	◆	375	375
Finaxa		497	[illegible]
Gaillard (M)	◆	1600	1600
Gd Moul.Strasbourg	◆	1856	1856
Hotel Lutetia	◆	565	565
Hotels Deauville	◆	949	949
L.Bouillet (Ly)	◆	396	396
Lloyd Continental		10460	10500
Matussiere Forest		49,20	49,30
Moncey Financiere	◆	3200	3200
Part-Dieu(Fin)(Ly)	◆	117,10	117,10
Pollet		533	533
Sabeton (Ly)		716	[illegible]

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 12 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		38	[illegible]
AFE #		739	[illegible]
Aigle #		496	502
Albert S.A (Ns)	◆	205	[illegible]
Arkopharma #		385	385
Assystem #		130	130
Bque Picardie (Li)	◆	1060	1060
Bque Tarneaud(B)#		390,10	[illegible]
Bque Vernes	◆	120,10	[illegible]
Beneteau CB#		730	[illegible]
B I M P	◆	150	[illegible]
Boiron (Ly)#		419,90	[illegible]
Boisset (Ly) #	◆	340,10	340,10
But S.A.	◆	300	[illegible]
C.E.E #		155	155,50
Change Bourse (M)		186	188
CNIM CA#		209,10	209,30
Codetour		384,20	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	◆	450	450
Conflandey #		255	260
C.A. Hte Normandie		347	347
C.A. Paris IDF		968	970
C.A.Ille & Vilaine		310	310
C.A.Loire Atl.# Ns		311,20	312
C.A.Pas de Calais		560	[illegible]
C.A.du Nord#(Li)		520	520
C.A. Oise CCI		370,10	365
C.A. Somme CCI		325	323
C.A.Toulouse (B)		460	462
Groupe J.C.Darmon		425,50	[illegible]
Devernois (Ly)		444	450
Ducros Serv.Rapide		41,50	41,60
Emin-Leydier (Ly)#		325	312
Europ.Extinc.(Ly)		305	302
Expand s.a		245	246
Factorem		800	[illegible]
Faiveley #		164	160,50
Finacor		25	25
Fininfo		1040	1040
Assur.Bq.Populaire		620	615
Gautier France		384	372
Gel 2000	●	22,30	22
GEODIS #		369,90	[illegible]
GFI Industries #		222	[illegible]
Girodet (Ly) #		17	17,55
GLM S.A.		128,10	[illegible]
Gpe Guillin # Ly		170,10	[illegible]
Kindy #		117	112
Guerbet S.A.		132	[illegible]
Hermes intl		445	[illegible]
Hurel Dubois		697	[illegible]
ICBT Groupe		125	129
I.C.C.#		178,10	178
ICOM Informatique		309	[illegible]
Idianova Particip.	◆	95	[illegible]
Int. Computer #	◆	53,50	[illegible]
IPBM	◆	49,90	[illegible]
M6-Metropole TV		912	[illegible]
Manitou #		936	[illegible]
Manutan		429,10	[illegible]
Marie Brizard		430	431
Maxi-Livres/Profr		40	40
Mecelec (Ly)		88,70	85
MGI Coutier #		320	[illegible]
Monneret JouetsLy#		93	93
Naf-Naf #		61,50	[illegible]
NSC Gpe (Ny)		660	680
Onet #		689	689
Paul Predault		141	141
P.C.W.		—	[illegible]
Petit Boy #		100,70	100
Phyto-Lierac #		190	[illegible]
Pochet	◆	542	542
Poujoulat Ets (Ns)	◆	135	135
Radiall #		450	[illegible]
Robertet #		855	[illegible]
Rouleau-Guichard		210	210
Securidev #		74,10	[illegible]
Smoby (Ly) #		429	429,10
Sofco (Ly)	◆	12	12
Sofibus	◆	345	[illegible]
Sopra #		1910	[illegible]
Steph.Kelian #	◆	110	110
Sylea		326	[illegible]
Teisseire-France		146	[illegible]
TF1		934	[illegible]
Thermador Gpe. #		340	[illegible]
Transiciel #		590	[illegible]
Trouvay Cauvin #		125	[illegible]
Unilog		2080	[illegible]
Union Fin.France		725	[illegible]
Viel et Cie #		136	[illegible]
Vilmorin et Cie #		568	[illegible]
Virbac		370	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 12 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligène Oncor	26	26
Belvédère	363,90	[illegible]
BVRP	374	[illegible]
Chemunex	7,40	7,30
Duran Duboi	440	[illegible]
Eurofins scientific	550	[illegible]
FDM Pharma n.	21	[illegible]
Genset	506	[illegible]
Guyanor action B	5,10	[illegible]
Infonie	197	[illegible]
Joliez-Regol	59	[illegible]
La Cie Group	126	[illegible]
Olitec	825	825
Omnicom	684	[illegible]
Picogiga	100	100
R2I Santé	345	[illegible]
Serp Recyclage	808	[illegible]

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 12 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Euratech	◆	39,90	39,90
Europe Finance Ind.	◆	680	680
Cibox-LCI	◆	210	210
CTT-SCETA	◆	441	441
Sté lecteurs du Monde	◆	198,90	[illegible]
Troc de l'Ile	◆	139,90	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 10 novembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)	◆	160,43	157,79
Agipi Actions (Axa)	◆	143,64	136,80
BNP — 3615 BNP			
Antigone Trésorie		921839	921839
Natio Court Terme		14785	14785
Natio Court Terme 2		401523	401523
Natio Epargne		2264,72	2242,30
Natio Ep. Croissance		3684,73	3612,48
Natio Ep. Patrimoine		156,91	153,83
Natio Epargne Retraite		185,46	181,82
Natio Epargne Trésor		11967,28	11943,39
Natio Euro Valeurs		1230,22	1206,10
Natio Euro Oblig.		1122,42	1111,31
Natio Euro Opport.		1227,28	1203,22
Natio Euro Perspect.		1995,27	1956,15
Natio Immobilier		1681,50	1648,53
Natio Inter		1155,20	1132,55
Natio Monétaire C		5641,56	5641,56
Natio Monétaire D		5300,16	5300,16
Natio Oblig. LT		240,34	235,63
Natio Oblig. MT C		933,49	924,25
Natio Oblig. MT D		902,24	893,31
Natio Opportunités		228,44	223,96
Natio Placement C		81695,19	81695,19
Natio Placement D		76762,28	76762,28
Natio Revenus		1149,04	1137,66
Natio Sécurité		11572,17	11572,17
Natio Valeurs		1651,02	1618,65
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT			
Moneden		96388,30	96388,30
Oblig. tres caté.		300,68	296,24
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
Livret Bourse Inv. D PEA	◇	1025,04	995,18
Nord Sud Dévelop. C	◇	2619,22	2613,99
Nord Sud Dévelop. D	◇	2345,88	2341,28
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C	◇	330,11	323,64
Patrimoine Retraite D	◇	312,53	306,40
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)			
Fonsicav C	◇	20502,48	20902,48
Mutual. dépôts Sicav C	◇	20316,36	20296,06
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
Écur. Act. Futur D PEA	◇	350,30	343,43
Écur. Capitalisation C	◇	272,84	272,84
Écur. Expansion C	◇	86879,70	86879,70
Écur. Géovaleurs C	◇	4200,32	4117,96
Écur. Investis. D PEA	◇	279,14	273,67
Écur. Monétaire C	◇	13480,91	13480,91
Écur. Monétaire D	◇	12495,36	12495,36
Écur. Trésorerie C	◇	330,76	330,76
Écur. Trésorerie D	◇	310,13	310,13
Écur. Trimestriel D	◇	2065,48	2065,48
Éparcourt-Sicav D	◇	196,94	196,94
Géoptim C	◇	14234,06	14023,70
Géoptim D	◇	12743,02	12554,70
Horizon C	◇	2684,45	2631,81
Prevoyance Ecur. D	◇	106,55	106,55
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
Amplia	◇	124446,66	124446,56
Atout Amérique		203,48	198,52
Atout Asie		75,46	73,62
Atout France Europe		1030,55	1005,41
Atout France Monde		257,12	250,85
Atout Futur C		1007,26	982,65
Atout Futur D		938,29	915,40
Coexis		2111,76	2076,46
Dièze		2581,66	2538,51
Elicash	◇	990394,38	990394,38
Eurodyn		3073,87	2998,90
Indicia	◆	2112,97	2066,25
Indocam Convert. C		15660,01	15283,89
Indocam Convert. D		14335,24	13991,71
Indocam Europe Nouv.	◆	10200,69	9903,58
Indocam Hor. Eur. C		1232,87	1198,96
Indocam Hor. Eur. D		1163,45	1128,56
Indocam Multi Oblig.		961,31	933,31
Indocam Orient C	◆	164,28	156,88
Indocam Orient D	◆	147,59	140,90
Indocam UniJapon		820,53	789,12
Indocam Str. 5-7 C		2111,31	2076,82
Indocam Str. 5-7 D		1510,41	1485,18
Moné.J C	◇	12363,92	12363,92
Moné.J D	◇	11712,61	11772,63
Oblifutur C		614,23	603,96
Oblifutur D		566,10	556,64
Oraction		1261,95	1231,17
Revenu-Vert		1202,96	1182,85
Sévéa	◆	123,74	120,72
Synthesis		21076,17	20008,51
Univers Actions		281,34	274,48
Uni Associations	◇	121,92	121,92
Uni-Foncier		1799,76	1755,86
Uni-Régions		1965,36	1917,42
Univar C	◇	320,43	320,43
Univar D	◇	300,42	300,42
Univers-Obligations		265,52	261,08
Fonds communs de placements			
Indocam Dollar 3 m	◆	16715,27	16308,52
Indocam Val. Restr.	◆	15922,55	15458,70
Optalis Dynamiq. C	◆	115,02	112,76
Optalis Dynamiq. D	◆	113,87	111,64
Optalis Équilib. C	◆	113,28	111,06
Optalis Équilib. D	◆	110,39	108,23
Optalis Expansion C	◆	104,45	102,40
Optalis Expansion D	◆	104,45	102,40
Optalis Sérénité C	◆	108,98	106,84
Optalis Sérénité D	◆	104,10	102,06
Pacte Sol. Logem.		530,64	520,39
Pacte Vert T. Monde		559	553,47
CIC BANQUES			
Francic		182,30	176,99
Francic Pierre		175,01	170,45
Europe Régions		264,33	256,63
CIC PARIS			
Associc	◇	1142,55	1142,55
Cicamonde		170,74	165,27
Converticic		471,25	464,29
Ecocic		1906,67	1857,14
Mensuelcic		10078,62	9928,63
Oblicic Mondial		4206,05	[illegible]
Oblicic Régions		1243,87	1225,48
Rentacic		165,18	162,74
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
Eurco Solidarité		1482,62	1482,94
Lion 20000 C		17738,05	17738,05
Lion 20000 D		16179,05	16179,05
Lion-Associations C		11690,57	11690,57
Lion-Associations D		11079,16	11079,16
Lion Court Terme C		27508,27	27508,27
Lion Court Terme D		24235,07	24235,07
LionPlus C		1754,01	1719,62
LionPlus D		1606,70	1575,20
Lion Trésor		2635,95	[illegible]
Oblilion		2395,06	[illegible]
Sicav 5000		902,63	884,93
Slivafrance		1513,87	1484,19
Slivam		639,05	626,53
Slivarente		269,12	263,84
Slivinter		871,16	854,08
Trilion		5228,47	5161,32
CRÉDIT MUTUEL FINANCE			
Avenir Alizes		2767,19	2718,55
CM Option Dynamique		165,40	160,97
CM Option Equilibre		311,87	305,03
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		172,20	168,59
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		974,83	974,83
Créd.Mut.Ep.Ind. C		180,76	175,92
Créd.Mut.Ep.J		23776,09	23776,09
Créd.Mut.Ep.Monde		1812,31	1763,87
Créd.Mut.Ep.Oblig.		2056,14	2015,82
Créd.Mut.Ep.Quatre		1119,41	1092,46
Fonds communs de placements			
CM Option Modération		114,88	112,83
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		392,46	375,56
Saint-Honoré Capital		22328,59	21698,24
St-Honoré March. Emer.		368,91	353,02
St-Honoré Pacifique		488,53	467,49
St-Honoré Vie Santé		2104,37	2013,75
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux	◇	1893,19	1893,19
Stratégie Ind.Europe		1086,01	1048,24
Stratégie Rendement		2199,52	2126,47
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
Amplitude Amérique C	◇	127,61	124,50
Amplitude Amérique D	◇	127,24	124,14
Amplitude Europe C	◇	195,95	191,17
Amplitude Europe D	◇	192,15	187,46
Amplitude Monde C	◇	1125,77	1098,31
Amplitude Monde D	◇	1052,72	1027,04
Amplitude Pacifique C	◇	80,99	79,01
Amplitude Pacifique D	◇	80,34	78,38
Élanciel France D PEA	◇	233,02	227,34
Élanciel Euro D PEA	◇	574,80	560,78
Émerg.Euro Poste D PEA	◇	172,53	168,32
Géobilys C	◇	733,63	722,29
Géobilys D	◇	686,56	676,61
Intensys C	◇	124,03	123,84
Intensys D	◇	114,11	113,94
Kaleis Dynamisme C	◇	1269,86	1244,96
Kaleis Équilibre C	◇	1189,56	1166,24
Kaleis Sérénité C	◇	1129,81	1107,66
Latitude C	◇	153,87	153,87
Latitude D	◇	136,63	136,63
Oblitys D	◇	680,05	670,00
Plénitude D PEA	◇	249,60	244,71
Poste Gestion C	◇	15483,88	15483,88
Poste Gestion D	◇	14895,39	14895,39
Poste Première	◇	42206,35	42206,35
Poste Première 1 an	◇	251547,67	251396,37
Poste Première 2-3	◇	53898,60	53791,02
Revenus Trimestr. D	◇	5360,94	5307,76
Thésora C	◇	1090,81	1080,81
Thésora D	◇	954,36	944,91
Trésorys C	◇	278836,61	278836,61
Solstice D	◇	2398,76	2392,78
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
Actimonétaire C		39415,17	39415,17
Actimonétaire D		30399,47	30399,47
Cadence 1 D		1080,88	1070,38
Cadence 2 D		1067,98	1057,41
Cadence 3 D		1069,64	1059,05
Capimonétaire C		424,02	423,66
Capimonétaire D		373,32	372,98
Sogenfig C/D		10177,78	10077,00
Interoblig C		329,11	325,85
Intersélection France D		434,73	426,28
Sélect Défensif C		1162,43	1143,44
Sélect Dynamique C		1311,35	1284,98
Sélect Équilibre 2		969,22	952,55
Sélect PEA 3		913,53	897,82
Sogepea Europe		1311,80	1286,08
SG France opport. C		2451,23	2403,17
SG France opport. D		2320,37	2274,87
Sogenfrance C		2527,31	2477,87
Sogenfrance D		2289,03	2244,18
Sogépargne D		308,82	308,81
Soginter C		309,70	303,63

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

SCIENCES Une équipe internationale de paléontologues vient de mettre au jour au Niger, dans le désert du Ténéré, le squelette d'un dinosaure à gueule de crocodile du genre spinosaure, qu'ils ont baptisé *Suchomimus tenerensis*. ● RATTACHÉS AUX THÉROPODES – ces bipèdes carnivores géants popularisés par le film Jurassic Park –, considérés comme les lointains ancêtres des oiseaux, les spinosaures ont longtemps constitué une énigme. ● APRÈS LA PERTE du premier squelette, lors du bombardement de Munich durant la seconde guerre mondiale, les fossiles ont fait défaut. Une série de découvertes a relancé, à partir des années 80, l'intérêt pour ces monstres dévoreurs de poissons. ● LE NOUVEAU spécimen complète et enrichit les hypothèses des chercheurs. Il prouve notamment que le crâne des spinosaures a connu une évolution analogue à celui des crocodiles quand ils sont devenus piscivores.

La résurrection du dinosaure à gueule de crocodile

Le premier exemplaire de spinosaure fut découvert en 1915, puis détruit pendant la deuxième guerre mondiale. Un squelette presque complet vient d'être découvert au Niger. Cette trouvaille, venant après d'autres, récentes, sort de l'ombre l'un des membres les plus mystérieux de la famille des théropodes

L'HISTOIRE scientifique du spinosaure commence par une double mort. Il apparaît dans les registres des paléontologues dès 1915. Cette année-là, l'Allemand Ernst Stromer décrit, pour la première fois, un dinosaure carnivore à museau et dents de crocodile. *Spinosaurus aegyptiacus* – ainsi nommé parce que ses restes fossilisés ont été trouvés dans une oasis d'Egypte centrale – se nourrissait de poissons et écumait les rivages d'Afrique du Nord il y a quelque 95 millions d'années. Comme tous ses semblables, il disparaît 30 millions d'années plus tard, probable victime des conséquences de la chute d'une météorite géante. Beaucoup plus récemment, ce sont les bombes déversées par les Alliés sur Munich durant la seconde guerre mondiale qui détruiront les restes de *Spinosaurus aegyptiacus* (et toute la collection de fossiles d'Ernst Stromer).

Pendant plusieurs décennies, le souvenir du dinosaure à gueule de crocodile ne survit qu'à travers les descriptions rédigées par le paléontologue allemand. Pourtant, les traces de son passage ne sont pas rares. « *En Afrique du Nord, les terrains du crétacé renferment des fossiles de spinosaure en quantité*, affirme Eric Buffetaud, directeur de recherche au CNRS. *Mais il s'agit la plupart du temps de dents ou de morceaux de mâchoire isolés. Et, dans la mesure où l'anatomie de ce dinosaure est très mal connue, ils peuvent passer très facilement pour des restes de crocodile et ne sont pas toujours reconnus.* »

L'intérêt pour ce malchanceux de l'évolution renaît un peu à partir des années 80 avec l'exhumation de pièces un peu plus intéressantes : des fragments de museau et des griffes de membres antérieurs en Afrique (notamment par Dale Russell et par Philippe Taquet, du Muséum d'histoire naturelle de Paris), au Brésil et, surtout, en Angleterre où fut découvert un squelette presque complet baptisé *Baryonyx walkeri*.

Un monstre de 11 mètres de longueur amateur de poisson

NIGER, ALGÉRIE, MALI, TCHAD, BURKINA, NIGERIA, NIAMEY, ZONE DE FOSSILES, 200 km

Sa corpulence et ses griffes de féroce carnivore ne l'empêchaient pas de se nourrir de poisson. Son crâne a d'ailleurs, pour cette raison, évolué d'une manière similaire à celui des crocodiles. Son squelette, presque complet, vient d'être mis au jour au Niger, en plein désert du Ténéré, dans le lit d'un ancien fleuve.

Infographie : Le Monde • Source : Science

GRIFFES EN FORME DE FAUCILLE

La découverte qui vient d'être faite dans la région de Gadoufaoua, en plein désert du Ténéré, dans les dépôts alluvionnaires d'un ancien fleuve, tombe à pic. Le squelette, décrit dans un article de l'hebdomadaire scientifique américain *Science* du 13 novembre par Paul Sereno (université de Chicago) et son équipe (composée de chercheurs américains et britanniques ainsi que d'un Nigérien et du Français Didier Dutheil, du Muséum d'histoire naturelle de Paris), est plus complet que celui de *Baryonix*.

Plus intéressant encore : en combinant les portions de crâne découvertes avec celles de *Baryonyx*, Paul Sereno montre que l'analogie avec le museau de crocodile (notamment une mâchoire inférieure extrêmement fine) est encore plus frappante que ne l'imaginaient les paléontologues. C'est la raison pour laquelle le chercheur américain a baptisé son spécimen *Suchomimus tenerensis* (du grec *souchos*, crocodile, et Ténéré).

Les spinosaures appartiennent à la famille des théropodes. Considérés comme les lointains ancêtres des oiseaux (*Le Monde* du 18 mai 1996), les théropodes comptent dans leurs rangs l'archéoptéryx volant mais aussi les terribles vélociraptor et le tyrannosaure (six tonnes, six mètres au garrot), dinosaures bipèdes et carnivores popularisés par Steven Spielberg dans *Jurassic Park*. C'est dire l'amplitude de l'évolution qu'ils ont connue, conséquence des conditions de vie très variées qu'ils ont dû affronter durant les quelques dizaines de millions d'années de leur règne terrestre.

D'après Paul Sereno, les spinosauridés ont commencé à constituer une famille distincte il y a plus de 125 millions d'années. Ils partagent un certain nombre de caractéristiques. Leurs griffes recourbées en forme de faucille ou de croc de boucher témoignent de leur apparentement aux carnivores. Le rôle de l'apophyse dorsale monstrueusement développée sur une partie de leurs vertèbres est plus difficile à expliquer. Selon l'hypothèse la plus communément admise, ces sortes de mâts osseux – dont la longueur pouvait atteindre, dans certains cas, 1,70 mètre – servaient de support à une « voile-radiateur » dorsale. Le sang circulant dans les vaisseaux de la grande surface de peau qui y était tendue pouvait être rapidement réchauffé ou refroidi selon la manière dont l'animal l'orientait par rapport au soleil. Certains paléontologues rétorquent que ces apophyses vertébrales étaient plutôt des réserves graisseuses analogues à la « boule » des bisons ou des chameaux.

Quant au museau de crocodile, il traduit un changement de régime alimentaire. Les spinosaures avaient abandonné la viande rouge au profit du poisson. Ce qui n'était qu'une hypothèse est devenu une certitude quand on découvrit le fossile d'un poisson partiellement attaqué par les sucs digestifs dans la cage thoracique du *Baryonyx* anglais.

TIBIAS LONGS DE 1 MÈTRE

Paul Sereno classe son spécimen dans un nouveau genre, en référence, notamment, à des différences dans la disposition des dents et dans la taille des os les plus caractéristiques. Ces distinctions s'expliquent aisément quand on sait que dix à quinze millions d'années séparent *Baryonyx* – le plus vieux – et *Suchomimus* de *Spinosaurus aegyptiacus* – le plus « jeune ».

La spécialisation croissante semble aller de pair avec une augmentation de la taille et de la hauteur de la « voile » dorsale. *Suchomimus tenerensis*, pour sa part, mesurait environ onze mètres de longueur, avec des fémurs et des tibias de l'ordre du mètre ! Une morphologie qui montre bien, comme le souligne Thomas Holz (université de Maryland), que *« l'histoire des théropodes ne se limite pas à une simple évolution vers le vol et les oiseaux »*.

Jean-Paul Dufour

Evolutions parallèles

L'évolution du crâne des théropodes est tout à fait parallèle à celle des crocodiliens, souligne Thomas Holz (université du Maryland), dans un commentaire publié par l'hebdomadaire scientifique américain *Science* du 13 novembre. Dans les deux cas, les dents en forme de lame ont peu à peu été remplacées par des crocs coniques, plus aptes à saisir les poissons au vol qu'à déchirer les muscles. L'allongement du museau permettait une meilleure pénétration dans l'eau, tandis qu'un solide palais secondaire rendait la gueule plus résistante à la torsion engendrée par les soubresauts des « grosses prises ».

Greenpeace s'inquiète des rejets de l'usine de la Cogema à la Hague

GREENPEACE s'alarme du niveau des rejets atmosphériques de krypton 85 (K 85), un gaz rare produit par l'usine de retraitement de la Cogema à la Hague (Manche). L'association écologiste a constaté que la concentration de cet isotope radioactif pouvait atteindre un niveau d'activité de 90 000 becquerels par mètre cube d'air, soit *« 90 000 fois le niveau ambiant »*. L'organisation a demandé, lundi 9 novembre, que soit apprécié *« l'effet sur la santé des populations »*. Le groupe radioécologie Nord-Cotentin, chargé par le gouvernement de dresser un inventaire de ces rejets et de mesurer leur impact, procède actuellement à cette évaluation. Il dispose de données du même ordre de grandeur. La dose *« pour le groupe de population le plus exposé »* serait de l'ordre de 8 microsieverts par an, selon Annie Sugier, présidente du groupe radioécologie Nord-Cotentin. Soit moins d'un centième de la dose limite annuelle pour le public. Ces rejets restent en deçà des autorisations accordées à l'industriel, lesquelles devraient être révisées à la baisse et faire prochainement l'objet d'une nouvelle enquête publique.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉPORTATION : des chercheurs américains du Norman Bridge Laboratory of Physics (Caltech, Pasadena), dirigé par Jeff Kimble, viennent**, en association avec des physiciens danois (Aarhus University) et britanniques (University of Wales), de réussir une opération de téléportation. Ces chercheurs ont téléporté un faisceau de lumière, et plus précisément ses propriétés, en recréant plus loin son double parfait. Il y a un an, une équipe autrichienne d'Innsbruck et une équipe italienne de Rome avaient réussi une telle expérience avec des photons isolés (*Le Monde* du 18 décembre 1997).

■ **AFFAIRES : un rapport, établi par le comité d'hygiène et de sécurité de l'université Rennes-I,** met en cause les conditions de travail qui prévalaient au sein d'une unité – fermée depuis juillet – de l'Inserm. Cette unité, dirigée par le docteur Bernard Bihain, effectuait des travaux sur l'obésité, pour lesquels elle utilisait des marqueurs radioactifs, notamment de l'iode 125. Selon le rapport, la manipulation de ce radioélément, qui peut être à l'origine d'affections de la thyroïde, s'effectuait sous une hotte non conforme. L'unité 391 de l'Inserm a été fermée à la suite du départ de son directeur, que certains de ses collaborateurs avaient accusé de falsifier des résultats scientifiques (*Le Monde* du 29 juillet). L'ensemble du dossier fait l'objet d'une enquête préliminaire du SRPJ.

Au CERN de Genève, les physiciens des particules violent le temps

LA NATURE a horreur de la symétrie. Hypocrite, elle donne l'impression d'y souscrire, fait de son mieux pour démontrer sa bonne foi et, à la moindre occasion, emprunte des chemins détournés pour en faire à sa guise. Il y a quarante ans, les physiciens, habiles à édicter des règles, s'imaginaient l'avoir coincée dans un carcan de lois dont elle aurait du mal à s'extraire. Cette théorie impliquait notamment que, dans le monde subatomique, les particules et les interactions qui les relient obéissent à des lois parfaitement symétriques. En d'autres termes, il était possible dans une expérience de remplacer un paramètre par son symétrique sans que les phénomènes observés changent. Un peu comme une main qui prendrait une pomme et son image dans un miroir.

A cette époque, les physiciens avaient mis en évidence trois symétries de ce type baptisées C, P et T. Selon eux, les lois de la physique qui décrivent l'infiniment petit étaient invariantes lorsqu'on leur appliquait la transformation C (comme conjugaison de charge), qui consiste à remplacer dans une expérience la matière par de l'antimatière. De même, la transformation P (parité) met en scène des particules au travers de leur image dans un miroir. Enfin, ce qui est plus intuitif, la symétrie T (renversement du temps) revient en quelque sorte à passer le film à l'envers.

Ces tables de la loi semblaient des outils d'autant plus infaillibles que des considérations théoriques impliquent que les grandes lois de la physique sont « invariantes » dans la transformation globale CPT qui associe dans une même expérience l'antimatière, l'effet miroir et le renversement du temps. *« Cette symétrie CPT est une bible dont on a prouvé jusqu'à dix-neuf chiffres après la virgule qu'elle était invariante »*, s'enflamme Eslie Aslanidès, du Centre de physique des particules de Marseille (CNRS/IN2P3). La contester conduirait à une révolution intellectuelle dont on imagine mal aujourd'hui qu'elle soit possible.

DÉSINTÉGRATIONS RADIOACTIVES

Tout allait donc pour le mieux jusqu'à ce jour de 1956 où un premier choc fit vaciller cette belle « invariance CPT ». Deux physiciens, Tsung Dao Lee et Chen Ning Yang, montrèrent en effet que la parité P était violée dans certaines désintégrations radioactives (radioactivité bêta) commandées par une des quatre grandes forces de l'Univers : l'interaction faible. La communauté scientifique s'émut de cette découverte et en déduisit aussitôt que si P n'était pas conservée, alors que la combinaison CPT demeurait invariante, cela signifiait que C pouvait être violée à son tour. La preuve en fut apportée rapidement ainsi que la certitude que la combinaison CP, faisant correspondre à la matière son antimatière vue dans un miroir, constituait elle aussi un invariant universel.

Mais en 1964, nouveau coup de tonnerre dans le monde de la physique subatomique. James Cronin, Val Fitch et James Christenson (Princeton), et un « post-doc » français du CEA (Commissariat à l'énergie atomique), René Turlay, observent que des particules, les mésons K, se désintègrent deux fois sur mille d'un façon interdite par l'invariance CP. Si CP est violée, même faiblement, cela signifie donc que T, la symétrie par inversion du temps, l'est aussi puisque le produit CPT demeure, malgré les années qui passent, invariant.

Rude remise en cause pour les chercheurs, qui considéraient que les lois de la physique découvertes par Galilée, Newton et Einstein étaient parfaitement symétriques vis-à-vis du renversement du temps et ne faisaient donc pas la différence entre le passé et le futur. Les années ont passé sans que l'on puisse apporter la moindre preuve directe de ce phénomène. Mais en 1985, le Laboratoire européen pour la physique des particules de Genève (CERN) a approuvé une expérience couvrant un large domaine et concernant *« l'étude comparée des kaons neutres et de leurs antiparticules »*.

Baptisée CP LEAR, elle a été réalisée par une centaine de chercheurs appartenant à neuf pays dont la France. Y ont participé : le Centre de physique des particules de Marseille (CNRS/IN2P3-Université de la Méditerranée), le Centre de spectrométrie nucléaire et de spectrométrie de masse d'Orsay (CNRS/IN2P3) et le Service des particules de Saclay (CEA-Dapnia). Les premières données ont été réunies en 1991 et l'analyse des informations recueillies jusqu'en 1996 sur les accélérateurs de particules du CERN a permis d'observer enfin cette « violation du temps » au travers du comportement de ces fameux particules que sont les kaons et les anti-kaons.

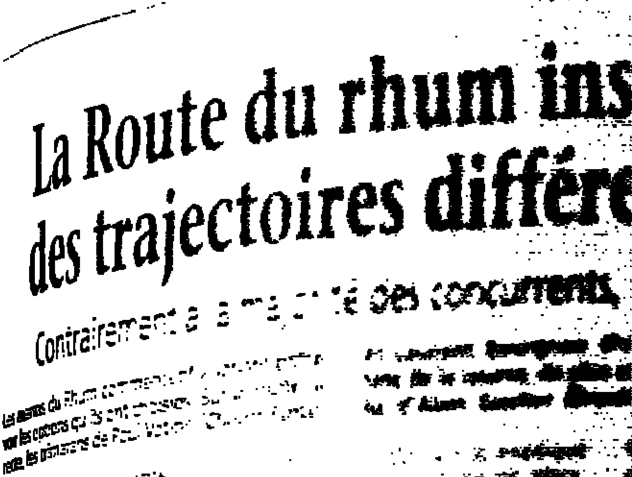
Que reste-t-il aujourd'hui de ce jeu de chaises musicales qui a conduit à la démonstration, en principe sans faille, de la violation des trois symétries P, C et T, mais aussi à la confirmation de l'invariabilité inébranlable du produit CPT ?

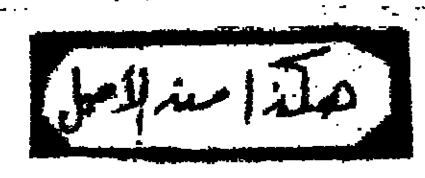
Un compte rendu publié prochainement par *Physics Letters B* ; l'observation préliminaire, par des voies différentes, de ce phénomène par l'équipe KTeV (Kaon-Tevatron) sur le grand accélérateur du Fermi Lab, près de Chicago ; et une grande et passionnante question sur les origines du monde et sur les raisons qui ont fait que moins d'un milliardième de seconde après la grande explosion (Big Bang) qui lui a donné naissance, l'Univers ait choisi d'être composé de matière plutôt que d'antimatière. Le viol des symétries pourraient y être peut-être pour quelque chose. *« On pense que ce sont des processus de ce type qui sont à l'origine de cette grande histoire de la matière et de l'antimatière dans l'Univers »*, explique Marc Dejardin, du Service de physique des particules du CEA.

« DÉFINIR DES STANDARDS »

« Cependant, reconnaît-il, *les mesures que nous faisons aujourd'hui ne sont pas suffisantes pour l'expliquer. Nous ajoutons des pièces au puzzle, mais il nous manque toujours une sorte de vision globale qui nous permette de rattacher ces résultats aux origines de l'Univers. »* Peut-être les expériences sur le point d'être lancées aux Etats-Unis (Babar), au Japon (Bell) et en Allemagne (Hera-B) avec d'autres particules, des « quarks-bottom », le permettront-elles. *« A défaut, nous pouvons toujours*, plaisante Marc Dejardin, *si nous rencontrons des extraterrestres, être en mesure de définir des standards de droite et de gauche avec la violation de la parité, de matière et d'antimatière avec la violation de CP et de passé et de futur avec la violation de T ! »*

Jean-François Augereau





La Route du rhum inspire aux navigateurs des trajectoires différentes sur l'Atlantique

Contrairement à la majorité des concurrents, Francis Joyon a parié sur le sud et les alizés

Les marins du Rhum commencent à laisser entrevoir les options qu'ils ont choisies. Sur la route directe, les trimarans de Paul Vatine *(Chauss'Europ)* et Laurent Bourgnon *(Primagaz)* alternent en tête de la course, de plus en plus menacés par celui d'Alain Gautier *(Brocéliande)*. Francis Joyon *(Banque Populaire)* tente seul le pari du sud. Dans le classement des monocoques, Thomas Coville *(Aquitaine-Innovations)* a pris la tête.


VOILE

AVEC LES SEPT FAVORIS – les multicoques de classe I – toujours en course sans écarts significatifs à l'échelle de l'Atlantique, l'épreuve reste ouverte. On attendait les premiers multicoques aux abords de l'archipel des Açores dans la nuit du jeudi 12 au vendredi 13 novembre.

Il est encore trop tôt pour juger des bénéfices ou des maléfices de l'option sud, rebaptisée « option Loïck Peyron-Francis Joyon ». Cette recherche de la route des alizés dans laquelle Joyon s'avère plus radical que les autres le relègue pour l'instant en 18e position. Mais le skipper de *Banque Populaire* s'obstinait jeudi matin dans sa « plongée » avant de pouvoir obliquer vers le sud-ouest.

Passé au large du détroit de Gibraltar, il se dirigeait vers l'archipel de Madère et se distrayait en jouant les ornithologues. *« J'ai recueilli deux hirondelles visiblement à bout de souffle*, a-t-il expliqué jeudi 12 novembre dans un télex. *Elles sont bien contentes d'avoir trouvé un perchoir bleu sur la mer. Elles se contentaient de tourner autour du mât sans pouvoir s'y poser, puis se sont décidées à chercher un abri dans le cockpit pour finir à la nuit dans la cabine pour échapper aux embruns. Je leur ai préparé des miettes et de l'eau... Entre migrateurs, normal de se donner un coup de main. »*

Les « orthodromistes », ceux qui ont choisi la route la plus directe, ont été légèrement ralentis en traversant une bulle anticyclonique. Paul Vatine *(Chauss'Europ)*, Laurent Bourgnon *(Primagaz)* et Alain Gautier *(Brocéliande)* l'ont négociée au mieux, décrochant légèrement Marc Guillemot *(Biscuits-La Trinitaine)* et Franck Cammas *(Groupama)*. Tous les cinq devaient se recaler sur l'ouest pour doubler l'île de Florès, la plus à l'ouest de l'archipel des Açores.

Gautier, qui n'avait pas démarré la course sous les meilleurs auspices (bris de palan d'étai), est devenu l'homme à surveiller pour Vatine et Bourgnon qui se sont partagé la tête de course depuis le départ. Il est revenu sur eux en trombe, mercredi 11 novembre, parcourant 350 milles (650 km) en 24 heures : un record depuis le début de l'épreuve. *« C'est pas des vacances*, plaisantait-il. *Pour aller à la Guadeloupe, il y a de meilleurs moyens, mais on s'était préparé. Ces bateaux sont exigeants quelle que soit leur allure »*.

ANCIEN MAIS RAPIDE

A mi-chemin entre les orthodromistes et Joyon, François-René Carluer épate ses concurrents en tenant un bong rang à la barre du plus ancien trimaran de classe I *(Laiterie-Saint Malo-Défi Malouin)*. Mais il a annoncé une escale technique dans la région. Loïck Peyron, un peu au sud de Carluer et peu bavard depuis le départ, continuera donc seul dans son coin.

Du côté des monocoques, Thomas Coville *(Aquitaine-Innovations)* a ravi le commandement à Catherine Chabaud *(Whirpool/Europe 2)*, *« de plus en plus trempée »* mais très satisfaite de son bateau, en faisant route légèrement plus au sud. En vieux briscard, Jean-Luc Van den Heede *(Algimouss)* veille. Le trio des poursuivants composé de Jean Maurel *(Maisons Côté Ouest/Aigle)*, Bernard Mallaret *(Baume et Mercier)* et Raphaël Dinelli *(Sodebo)* accuse déjà un retard sur le nouveau leader et devra se méfier de Philippe Monnet *(Uunet)* qui accélère sérieusement au Sud.

Patricia Jolly

■ **Classement le 12 novembre à 5 h 26 (TU) :** 1. Paul Vatine *(Chauss'Europ)* ; 2. Laurent Bourgnon *(Primagaz)* ; 3. Alain Gautier *(Brocéliande)* ; 4. Marc Guillemot *(Biscuits La Trinitaine)* ; 5. Franck Cammas *(Groupama)* ; 6. François-René Carluer *(Laiterie Saint Malo-Défi Malouin)* ; 7. Loïck Peyron *(Fujicolor II)* ; 8. Thomas Coville *(Aquitaine-Innovations)*, 1er monocoque ; 9. Catherine Chabaud *(Whirlpool/Europe 2)*, 2e monocoque ; 10. Jean-Luc Van den Heede *(Algimouss)*, 3e monocoque, etc.

Rugby : les Barbarians français battent l'Argentine (38-30)

POUR LE PREMIER MATCH de sa tournée en France, l'équipe d'Argentine s'est inclinée face à une sélection de Barbarians français sur le score de 38 à 30, mercredi 11 novembre à Bourgoin. Les Barbarians – sélection « ponctuelle » formée sur la base de critères de beau jeu et de spectacle – ont inscrit 6 essais en tout, contre 4 pour leurs adversaires. C'est toutefois en privilégiant le secteur défensif que la différence a été faite. Le deuxième ligne canadien de Perpignan, Mike James, s'est fait une *entorse grave à la cheville droite avec fracture de la malléole externe* durant la rencontre.

Les « Pumas » argentins doivent affronter en test-match l'équipe de France samedi 14 novembre à Nantes, au stade de la Beaujoire.

■ **BASKET-BALL : Villeurbanne a réussi une grande performance en allant infliger** la première défaite au PAOK Salonique dans sa salle (69-65), mercredi 11 novembre, pour le compte de la septième journée de l'Euroligue.

■ **FOOTBALL : Andreas Köpke, le gardien de but allemand de l'Olympique de Marseille,** devrait signer un contrat avec les Glasgow Rangers (Ecosse) pour remplacer le gardien français Lionel Charbonnier qui s'est gravement blessé (rupture des ligaments croisés du genou), le 5 novembre lors d'un match de coupe de l'UEFA opposant son équipe à Leverkusen (Allemagne).

■ **VOILE : Pierre Fehlmann a démissionné de son poste de Commodore** du défi suisse *« Fast 2000 »* lancé par le club nautique de Morges pour la prochaine Coupe de l'America. Ambassadeur et coordinateur du défi, le vainqueur de la Whitbread 1986 a cédé à la pression du skipper français Marc Pajot, chef d'équipe du projet suisse.

LOTO : résultats des tirages n° 90 effectués mercredi 11 novembre.
Premier tirage : 10, 14, 30, 37, 42, 46 ; numéro complémentaire : 49. Pas de gagnant pour 6 numéros. Rapport pour 5 numéros et le complémentaire : 985 695 F ; 5 numéros : 9 260 F ; 4 numéros et le *complémentaire : 386 F ; 4 numéros : 193 F ; 3 numéros et le complémentaire* : 36 F ; 3 numéros : 18 F.
Second tirage : 5, 8, 24, 34, 39, 42 ; numéro complémentaire : 22. Rapport pour 6 numéros : 12 818 385 F ; 5 numéros et le complémentaire : 69 255 F ; 5 numéros : 8 435 F ; 4 numéros et le complémentaire : 338 F ; 4 numéros : 169 F ; 3 numéros et le complémentaire : 32 F ; 3 numéros : 16 F.

Football : Bordeaux reste dans le sillage de l'OM

AVEC 21 000 SPECTATEURS par match en moyenne, la 13e journée du championnat de France a confirmé l'intérêt croissant du public qui ne se lasse pas de la domination de Marseille, toujours invaincu. Seul Bordeaux résiste encore à cette emprise de l'OM, en limitant son handicap à deux points. Les Girondins se sont imposés (2-0) à Lorient, mercredi 11 novembre, grâce à des buts de Michel Pavon (8e minute) et Sylvain Wiltord (80e). *« Il reste trop de rencontres pour spéculer sur un duel avec Marseille*, a déclaré l'entraîneur bordelais Elie Baup. *Nous espérons simplement que l'écart demeurera en l'état jusqu'au 30 janvier 1999 où nous recevrons le leader. »* Une manière comme une autre d'avouer que la suprématie de l'OM n'est pas acceptée comme une fatalité dans les rangs des Girondins.

Après cinq succès de rang, le Stade rennais est redescendu de son nuage en s'inclinant (1-3) à Lens, qui avait préparé la partie comme un choc de Coupe d'Europe avec une mise au vert précédée d'une esquisse de psychodrame avec la démission refusée de l'entraîneur, Daniel Leclercq. Les Nordistes ont dû attendre l'ultime quart d'heure pour concrétiser une supériorité que le technicien rennais, Paul Le Guen, ne leur a pas contestée : *« Les Lensois nous ont bousculés, nous avons manqué d'ambition et d'agressivité. »* Rennes conserve sa 3e place mais compte désormais 7 points de retard sur l'OM.

Monaco a enregistré devant Auxerre son 6e succès (3-2) pour autant de matches disputés au stade Louis-II. David Trezeguet a réussi un doublé en dix minutes (50e et 60e), ce qui permet au club de la Principauté de consolider sa 4e place à dix points de Marseille. Le Paris-SG aurait-il déjà soldé l'effet Jorge ? Battu (1-2) à Montpellier, samedi 7 novembre, le PSG continue de s'enliser après son résultat nul (2-2) face à Metz, au Parc des Princes. Relégués en 11e position à 17 points de Marseille, les Parisiens sont à la merci des équipes qui luttent pour le maintien. *« Nous manquons de rigueur en défense »*, a déploré le milieu Yann Lachuer. *« Une nouvelle fois, on a gâché beaucoup d'occasions, il y a chez nous un sentiment d'autosatisfaction »*, a observé l'arrière central Alain Goma. Tout est dit.

E. B.

D2 : Troyes rejoint Saint-Etienne en tête

Saint-Etienne, qui restait sur cinq victoires consécutives, a été *tenu en échec* (1-1), mercredi 11 novembre, par Laval au stade Geoffroy-Guichard devant 33 925 spectateurs. Les Verts restent en tête du classement de division 2 à l'issue de la 16e journée, mais ils ont été rejoints par Troyes, vainqueur de Guingamp (2-1). Le Red Star, qui a changé d'entraîneur (Jean-Luc Girard succède à Jean Sérafin), a concédé un match nul (1-1) à Châteauroux, alors que Nice, la lanterne rouge, a été incapable de battre l'avant-dernier, Amiens (0-0).

Le championnat de France de football de D1

Résultats	
Nancy-Marseille	2-3
Nantes-Le Havre	1-1
Monaco-Auxerre	3-2
Lorient-Bordeaux	0-2
Lens-Rennes	3-1
Lyon-Montpellier	2-0
Paris SG-Metz	2-2
Toulouse-Strasbourg	0-1
Sochaux-Bastia	2-1

	Rouges	Jaunes
1 Nantes	0	16
2 Lorient	0	18
3 Auxerre	0	23
15 Toulouse/Bastia	3	37
17 Paris SG	4	26
18 Lens	5	21

CLASSEMENT

	Points	J.	G	N.	P	Diff.	Chgts	Séries
1 Marseille	33	13	10	3	0	+18	=	GGGGG
2 Bordeaux	31	13	10	1	2	+17	=	GGPGG
3 Rennes	26	13	8	2	3	+4	=	GGGGP
4 Monaco	23	13	7	2	4	+10	=	GPGPG
5 Lyon	20	13	5	5	3	+7	▲	NPNPG
6 Auxerre	19	13	5	4	4	+2	▼	NGPNP
7 Nantes	19	13	5	4	4	+1	▼	PNPNN
8 Lens	17	13	5	2	6	0	▲	NPGPG
9 Bastia	17	13	5	2	6	0	=	PNGGP
10 Montpellier	17	13	5	2	6	−1	▼	PGPGP
11 Paris SG	16	13	4	4	5	0	▼	NNGPN
12 Strasbourg	16	13	4	4	5	−3	▲	PNGPG
13 Nancy	13	13	3	4	6	−4	▼	PPPGP
14 Le Havre	12	13	2	6	5	−3	=	NNNGN
15 Metz	12	13	2	6	5	−7	=	NGPGN
16 Sochaux	11	13	3	2	8	−17	▲	NPGPG
17 Toulouse	10	13	2	4	7	−13	▼	GNPPP
18 Lorient	8	13	1	5	7	−11	▼	NPPPP

1 Bordeaux 29 buts • 2 Marseille 28 buts • 3 Montpellier 23 buts.

1 *Marseille 10 buts* • 2 Lyon et Monaco 11 buts.

1 Wiltord (Bordeaux) 10 buts • 2 Maurice (Marseille) 8 buts • 3 Ravanelli (Marseille) 7 buts.

14e JOURNÉE : Samedi 14 novembre : Marseille-Lens, Bordeaux-Sochaux, Rennes-Lyon, Bastia-Monaco, Montpellier-Auxerre, Metz-Nantes, Toulouse-Nancy. Dimanche 15 novembre : Strasbourg-Lorient, Le Havre-Paris-SG.

De la morale dans la mondialisation

Les campagnes pour les produits « éthiquement corrects » poussent les entreprises à respecter les règles d'un « commerce équitable » avec le tiers-monde. Mais les consommateurs sont-ils prêts à suivre ?

AU MOIS D'OCTOBRE, le quotidien italien *Corriere della Sera* révélait qu'une société turque travaillant pour Benetton employait des enfants de moins de quatorze ans dans ses ateliers. Le groupe textile qui, semble-t-il, l'ignorait, réagissait aussitôt en annonçant illico la rupture de ses relations avec ce sous-traitant. Pas question pour le célèbre fabricant de vêtements, qui bâtit son image médiatique sur le respect des droits de l'homme, de prêter le flanc aux accusations d'exploitation de la misère humaine.

L'« action éthique » est devenue depuis quelques années une préoccupation réelle pour les firmes qui ont délocalisé leurs usines dans des pays à main-d'œuvre bon marché, mais qui restent soucieuses de sauvegarder leur réputation, et d'éviter surtout les campagnes de boycottage.

Bien d'autres, avant Benetton, ont été ainsi désignés à l'opinion publique et ont dû s'adapter au plus vite. Les premiers en Amérique où l'« éthiquement correct » est venu compléter le « politiquement correct » du début de la décennie. Accusé par les médias d'employer des travailleurs forcés chinois, le fabriquant de jeans Levi's a adopté un code de conduite et contrôle son application. Plusieurs grands distributeurs américains (Liz Claiborne, Wal-Mart, Dayton-Hudson...) ont dû faire de même : des enquêtes avaient prouvé que certains produits qu'ils commercialisaient avaient été fabriqués par des enfants.

Ikea, également accusé de vendre des meubles et autres produits fabriqués par des enfants, a dû faire des excuses publiques et a élaboré aussi un code de conduite. Gap, le géant américain de l'habillement, a été la cible d'une campagne démontrant que certains de ses vêtements étaient fabriqués dans des usines du Salvador, où des centaines de femmes travaillent dans des conditions inacceptables (les *sweatshops*). Gap a reconnu les faits et est allé plus loin : il a accepté le contrôle d'un organisme indépendant pour veiller à l'application de règles identiques à celles qui sont appliquées aux Etats-Unis. Patagonia a rompu ses relations avec des entreprises de confection aux Caraïbes qui, gérées par des Coréens, ne respectaient pas les conditions élémentaires d'hygiène et de travail. C & A envoie tous les ans, à l'improviste, des contrôleurs dans ses ateliers de confection pour faire respecter, notamment, l'interdiction d'employer des enfants de moins de quatorze ans...

DESSIN DE MARCELINO TRUONG

PLUS NOMBREUX EN FRANCE

Après les Etats-Unis, le mouvement pour les produits éthiques commence à gagner la France, où les consommateurs français sont de plus en plus nombreux à se dire prêts à s'engager sur la voie de l'achat « citoyen ». En 1996, une étude du Credoc indiquait que 54 % des Français achèteraient de préférence des produits fabriqués par des industriels soutenant une cause humanitaire. Ils n'étaient que 40 % en 1993. Tendance confirmée en 1997 : 72 % d'entre eux étaient prêts, selon une étude du CCFD (Comité français contre la faim et pour le développement), à payer un peu plus cher des marchandises d'importation produites dans des conditions sociales satisfaisantes (*Le Monde* du 6 février). Un tout petit peu plus cher seulement, car, comme en Amérique, quand un produit est à un prix très intéressant, les scrupules s'arrêtent souvent à l'ouverture du portefeuille. Mais la prise de conscience est là. « *Nous vivons aujourd'hui dans une société consciente des conditions de travail qui se pratiquent un peu partout sur la planète, et des effets négatifs qu'entraîne la mondialisation*, déclare Victor Ferreira, directeur de Max Havelaar France, organisation hollandaise qui aide les producteurs de café (*lire ci-contre*). *Les gens se sentent à la fois manipulés par la sphère économique et financière, et impuissants. Ils estiment aussi que les pouvoirs politiques ne se donnent pas les moyens d'encadrer cette mondialisation. Le commerce équitable offre donc aux citoyens un moyen d'agir individuellement. En achetant un produit éthique, le consommateur s'intègre dans une dimension humanitaire, citoyenne.* »

ÉTHIQUE ET ÉTIQUETTE

Le collectif « De l'éthique sur l'étiquette » – créé par quarante-sept syndicats et organisations de consommateurs et de solidarité internationale – a lancé plusieurs campagnes pour sensibiliser à la fois le public et les grandes chaînes de distribution. Il a proposé à ces dernières un code de conduite qui les engagerait à ne vendre que des produits fabriqués dans des conditions décentes (pas d'exploitation d'enfants ni d'esclavage, respect de la liberté syndicale...), à mettre en place un système de contrôle interne et d'en accepter un autre, indépendant cette fois, afin que soit vérifié le respect des règles. Les enseignes Auchan, Carrefour et Camaïeu ont engagé des négociations sérieuses. Auchan a adopté un code proche des propositions du collectif. *La grande surface de produits* sportifs Décathlon élabore, elle aussi, un projet de même nature.

Plusieurs marques ont précédé le mouvement. Yves Rocher, par exemple, qui s'est engagé dans le combat pour l'écologie : les déchets issus de ses sites industriels sont recyclés à plus de 80 %, il mène une opération de reboisement au Liban, achète son sésame bio au Burkina pour soutenir cent villages...

Récemment, le catalogue signé Philippe Stark pour La Redoute, surfait sur la vague éthique en proposant un concentré militant de produits en tout genre qui répondent aux normes de la morale, de l'écologie et de la sobriété des formes et des couleurs.

Restent encore en suspens les vraies questions : convaincre les consommateurs de payer plus cher pour la bonne cause et surtout éviter l'usage marketing que les distributeurs pourraient faire du label « éthique » en le transformant en simple argument de vente...

Véronique Cauhapé

Les limites des codes de conduite

Le Bureau international du travail (BIT) qui regroupe des représentants des Etats, des employeurs et des syndicats consacrera à partir du 16 novembre une partie de son conseil d'administration à évaluer les codes de conduite et les labels sociaux d'entreprise. Les experts du BIT ont recensé et analysé 215 codes de conduite qui, pour les trois quarts, abordent les questions de sécurité et de santé au travail, et la discrimination dans l'emploi, pour les deux tiers. Un peu moins de la moitié portent sur le travail des enfants et un quart interdisent le travail forcé, y compris parfois le recours à la main-d'œuvre pénitentiaire. Mais seulement 40 % environ des codes ont trait à la rémunération. Pire : 15 % seulement font référence à la liberté syndicale et à la négociation collective. Autre limite relevée par le BIT : *« il n'est pas rare qu'un code lancé à grand renfort de publicité dans un pays importateur soit inconnu ou introuvable, notamment en langue locale, sur le lieu de production »*. Les labels sociaux, apposés sur un produit ou un emballage pour promouvoir le comportement éthique d'une entreprise, ont parfois permis de mobiliser des fonds pour des programmes d'éducation, mais d'autres auraient contraint les enfants à accepter des travaux encore plus pénibles et dangereux pour assurer leur gagne-pain.

Les Américains hésitent parfois entre leur intérêt et leur bonne conscience

LOS ANGELES
correspondance

C'est un petit pot de yaourt d'origine française, Yoplait, qui risque de tester à nouveau la bonne conduite des consommateurs américains. En fouillant les poubelles, les *skunks* (moufettes) et les écureuils amateurs de lait caillé se coincent le museau dans l'embouchure resserrée caractéristique de Yoplait, et s'asphyxient.

L'affaire est prise très au sérieux par les militants de l'Animal Protection Institute, qui exigent que General Mills, le distributeur américain, redessine ses pots, vendus à plus de 500 millions d'exemplaires en 1997. Le numéro deux du marché du yaourt après Danone (dont les pots cylindriques ne sont pas mortels) refuse de modifier ce design qui identifie la marque sur les étagères des supermarchés, mais a quand même gravé un avertissement discret : « *Protégez les animaux sauvages. Ecrasez avant de jeter.* » Une concession jugée insuffisante par ceux qui luttent contre les mauvais traitements de l'espèce animale, et menacent d'un appel au boycottage des cruels yaourts.

DAUPHINS : BOYCOTTAGE RÉUSSI

Même si les petits mammifères suscitent moins la compassion du public que le sort des dauphins décimés par les pêcheurs de thon, les entreprises américaines s'inquiètent beaucoup du moindre mouvement d'opinion publique qui pourrait porter atteinte à leur image de marque, et donc à leurs profits. Avec un embargo et un boycottage, la campagne exemplaire, et réussie, pour sauver les dauphins avait donné le ton de la décennie de la bonne conscience qui demande désormais aux consommateurs américains de réfléchir avant de débourser leurs dollars. Les pêcheries ont dû modifier leurs techniques de prise pour avoir le droit d'imprimer le label « *dolphin safe* » (inoffensif pour le dauphin) sur leurs boîtes de thon, et reconquérir le marché.

Mais ce qui a été bon pour l'industrie de la pêche ne l'est pas pour tout le monde. La rentabilité des produits éthiques est en effet loin d'être établie dans tous les secteurs, comme l'ont appris à leurs dépens certains entrepreneurs qui ont lancé des produits « fondamentalement bons ». Les glaces Ben & Jerry's (qui offrent le parfum « Rainforest Crunch ») ont perdu des parts de marché au profit de marques moins éthiques, mais moins chères. Encore plus exemplaires sont les déboires financiers de The Body Shop, une chaîne de produits de beauté qui a fondé sa réputation sur le respect de la main-d'œuvre et de l'environnement.

« *Peu de gens sont prêts à payer plus pour acheter correct* », explique Mona Doyle, présidente du Consumer Research Network de Philadelphie, qui sonde régulièrement des groupes de consommateurs et constate que les moins de 35 ans seraient enclins à débourser davantage pour une bonne cause, tandis que le public américain reste plus sensible au sort des animaux qu'à celui de lointains travailleurs. « *Les consommateurs n'ont pas envie qu'on les culpabilise parce qu'ils achètent à bas prix. Et ils estiment que ce n'est pas à eux de payer le surcoût, mais aux fabricants, dont la réputation en tire un avantage.* »

Et si une commission nommée par la Maison Blanche a annoncé une série de recommandations réglementant le travail dans les usines américaines délocalisées dans les pays du tiers-monde, le Congrès vient, de son côté, d'autoriser discrètement la reprise de la pêche « par encerclement » fatale aux dauphins, allant jusqu'à autoriser un quota de 5 000 morts par an... Les bonnes intentions des consommateurs américains sont encore coincées à la porte du supermarché.

Claudine Mulard

La belle histoire du label Max Havelaar

Le café et quelques autres produits qui bénéficient de cette appellation « équitable » arrivent sur le marché français

ILS EN AVAIENT ASSEZ d'être des assistés. Un jour, des petits producteurs de café d'une coopérative mexicaine ont demandé à une organisation non gouvernementale (ONG) hollandaise, qui les soutenait financièrement, de les aider d'une autre manière. Au lieu de subventions, ils préféraient obtenir un prix juste pour leur production afin de pouvoir prendre en charge eux-mêmes leur développement.

C'est ainsi que naît, en 1988, aux Pays-bas, l'organisation indépendante Max Havelaar, dont la mission est de proposer un modèle concret de commerce équitable. Dans un premier temps, l'association concentre son action sur le café, denrée de base la plus vendue dans le monde, qui est aussi l'objet d'enjeux économiques et sociaux importants. Les petits producteurs subissent de plein fouet les fortes variations des cours mondiaux, soumis à la spéculation et la concentration. C'est cette logique que Max Havelaar va tenter de bousculer afin de pouvoir offrir aux petits producteurs une sécurité qui leur permette d'investir et d'améliorer leurs conditions de vie.

En créant son label, Max Havelaar offre au consommateur la garantie d'une denrée produite et vendue dans des conditions commerciales et sociales correctes. L'obtention du label répond à des conditions très précises qui engagent tous les acteurs de la filière : torréfacteur, producteur, importateur, distributeur. Chacun doit s'engager à respecter quatre critères de base :

1. Limiter le nombre des intermédiaires. Les torréfacteurs « engagés Max Havelaar » devront acheter le plus directement possible aux petits producteurs regroupés au sein de coopératives reconnues par l'organisation.

2. Acheter à un prix « équitable », quelles que soient les fluctuations du cours afin d'assurer au producteur un niveau de vie décent.

3. Etablir entre partenaires des relations contractuelles à long terme en assurant notamment aux producteurs un préfinancement partiel afin d'éviter un trop fort endettement.

4. Assurer le fonctionnement démocratique des coopératives homologuées « Max Havelaar » en respectant la liberté d'expression de chaque membre et une répartition équitable du revenu des ventes. Les coopératives doivent être ouvertes aux nouveaux arrivants, rester indépendantes de tout pouvoir (religieux ou politique), produire un café qui réponde à des normes de haute qualité, favoriser le développement local en investissant dans des infrastructures communes.

Une fois déterminés les critères indispensables à l'octroi du label, Max Havelaar s'engage à contrôler régulièrement chacun des acteurs concernés. Tel est son rôle. Et rien de plus. Max Havelaar ne vend ni n'achète et ne représente, en aucune manière, une marque de café.

Dix ans après sa création, l'association a étendu son action vers d'autres pays d'Europe – la Belgique, le Danemark, la Suisse (où le café labélisé Max Havelaar occupe 5 % du marché) – et à d'autres produits tels que le miel, les bananes, le cacao, le thé et le sucre. Elle a aussi fini par convaincre les institutions. Parmi elles, le Parlement européen, qui, dès le 8 octobre 1991, à Strasbourg, a fait de « Max Havelaar » son café officiel.

La France est à la traîne. Seulement 3 % à 4 % des consommateurs connaissent ce label (contre 70 % aux Pays-Bas). Certaines régions font cependant exception. En 1993, le café Max Havelaar réalise, en effet, une percée spectaculaire en Bretagne, où il est rapidement distribué dans des grandes surfaces telles qu'Intermarché, Super U ou Leclerc. Les régions du Nord, de l'Est suivent le mouvement. Fort de ses succès, l'*organisation vient de lancer* une campagne de sensibilisation auprès des consommateurs et de la grande distribution.

Outre Max Havelaar, deux autres organisations de commerce équitable fonctionnent selon des critères identiques : Transfair et Fairtrade. Une structure européenne – Fair-Trade labelling organizations (*Flo*) – *coordonne leur action*. Elles concernent 17 pays producteurs (en Amérique latine, Afrique et Asie) et font vivre 700 000 familles.

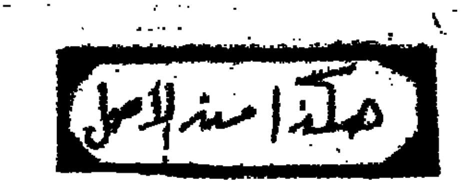
V. Ca.

Cette logique qu'il faut bousculer pour offrir aux petits producteurs une sécurité qui leur permette d'investir et d'améliorer leurs conditions de vie

Un héros de roman

Max Havelaar **est un classique de la littérature néerlandaise. Le livre est inspiré des souvenirs de son auteur, Eduard Douwes Dekker, qui, en 1860, signe ce récit sous le pseudonyme de Multatuli. Son héros, Max Havelaar, est un humaniste qui, au fil de ses pérégrinations dans les colonies, dénonce l'oppression de l'administration néerlandaise, et notamment les souffrances et les injustices endurées par les caféiculteurs javanais. Le roman eut un retentissement énorme à l'époque.**

★ ***Max Havelaar ou les ventes de café de la Compagnie commerciale des Pays-Bas*, Ed. Actes Sud, collection « *Babel* », 1991, 439 p., 57 F.**



Pluie et vents forts à l'Ouest

VENDREDI, les hautes pressions se sont repliées sur l'Afrique du Nord, l'ouest de l'Europe reste donc exposé au défilé de dépressions venant de l'Atlantique. Un *passage pluvieux de faible* activité a traversé la France mais une nouvelle perturbation est attendue sur l'ouest du pays. Elle sera assez active et s'accompagnera d'un net renforcement des vents de sud-ouest, surtout en Manche et en *Atlantique*.

Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie. – Le temps se gâtera rapidement par l'ouest. Pluies et vents forts marqueront une journée assez douce. Des éclaircies reviendront sur la pointe bretonne l'*après-midi. On attend* de 10 à 14 degrés.

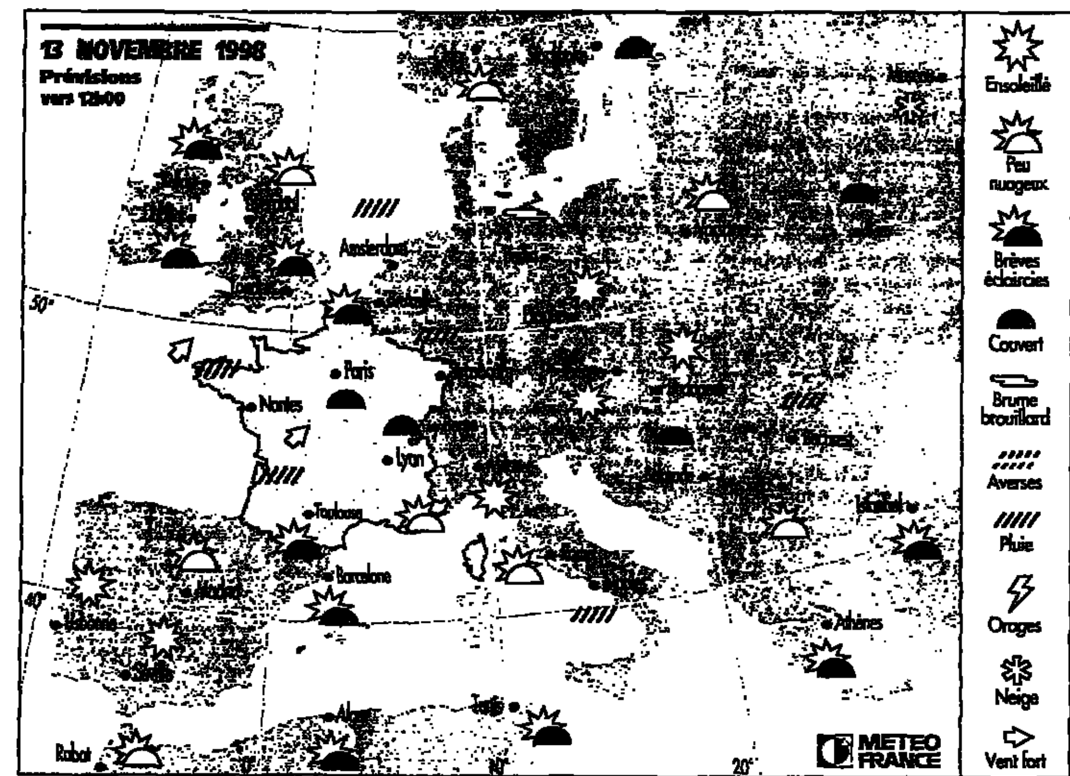
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le soleil du matin aura bien du mal à résister. La pluie reviendra rapidement par l'ouest pour se *généraliser* l'*après-midi*. Il fera entre 8 et 12 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – La journée débutera *dans* la *grisaille* et l'humidité. Le soleil réussira à percer en matinée et s'imposera sans trop de mal l'après-midi. On attend de 7 à 10 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Après quelques éclaircies matinales, une nette dégradation est attendue dès la mi-journée. Il pleuvra une bonne partie de l'après-midi. Il fera entre 12 et 15 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Du Limousin à l'Auvergne, il ne faudra pas trop se fier aux éclaircies du matin. La pluie reviendra en force l'après-midi. Le soleil résistera jusqu'au soir en *Rhône-Alpes malgré les nuages.* On attend entre 8 et 12 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le vent de nord-ouest s'essoufflera vers la mi-journée autour du golfe du Lion. Le ciel offrira de bons moments de soleil malgré quelques passages nuageux. Il fera entre 13 et 17 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 13 NOVEMBRE 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

Ville	Min/Max	Ciel
FRANCE métropole		
AJACCIO	6/16	N
BIARRITZ	9/18	P
BORDEAUX	5/14	P
BOURGES	2/9	C
BREST	7/12	P
CAEN	8/10	P
CHERBOURG	6/11	P
CLERMONT-F.	2/11	C
DIJON	3/8	N
GRENOBLE	2/9	N
LILLE	4/9	N
LIMOGES	2/9	P
LYON	2/9	N
MARSEILLE	6/12	N
NANCY	2/7	C
NANTES	4/13	P
NICE	7/14	N
PARIS	5/9	C
PAU	4/15	P
PERPIGNAN	8/16	N
RENNES	5/12	N
ST-ETIENNE	2/10	N
STRASBOURG	2/8	C
TOULOUSE	4/12	P
TOURS	3/11	P
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/30	P
FORT-DE-FR.	24/29	P
NOUMEA	21/26	N
PAPEETE	24/30	P
POINTE-A-PIT.	23/30	P
ST-DENIS-RÉ.	21/28	N
EUROPE		
AMSTERDAM	5/9	P
ATHENES	14/17	N
BARCELONE	7/17	N
BELFAST	4/7	S
BELGRADE	1/7	C
BERLIN	1/4	C
BERNE	1/6	C
BRUXELLES	5/8	S
BUCAREST	0/5	P
BUDAPEST	-2/6	S
COPENHAGUE	2/6	N
DUBLIN	4/7	S
FRANCFORT	2/6	P
GENEVE	1/7	N
HELSINKI	-7/-4	C
ISTANBUL	10/15	S
KIEV	-2/2	C
LISBONNE	14/20	S
LIVERPOOL	7/8	N
LONDRES	7/9	S
LUXEMBOURG	2/4	P
MADRID	5/16	N
MILAN	4/12	S
MOSCOU	-11/-7	
MUNICH	1/7	N
NAPLES	10/13	P
OSLO	-6/-4	N
PALMA DE M.	8/17	N
PRAGUE	-3/4	S
ROME	5/14	N
SEVILLE	12/22	S
SOFIA	3/7	N
ST-PETERSB.	-10/-7	C
STOCKHOLM	-2/3	C
TENERIFE	18/23	N
VARSOVIE	1/3	N
VENISE	1/9	S
VIENNE	-1/5	S
AMÉRIQUES		
BRASILIA	19/25	C
BUENOS AIR.	15/28	S
CARACAS	24/28	S
CHICAGO	-3/6	S
LIMA	17/21	N
LOS ANGELES	13/19	S
MEXICO	11/22	S
MONTREAL	-3/2	N
NEW YORK	5/10	C
SAN FRANCIS.	9/15	C
SANTIAGO/CHI	9/25	S
TORONTO	-1/4	C
WASHINGTON	4/14	N
AFRIQUE		
ALGER	8/22	N
DAKAR	25/31	S
KINSHASA	23/29	P
LE CAIRE	17/24	S
MARRAKECH	12/28	S
NAIROBI	15/25	S
PRETORIA	15/30	S
RABAT	13/21	N
TUNIS	12/19	N
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	22/30	N
BOMBAY	23/31	S
DJAKARTA	27/30	P
DUBAI	23/30	S
HANOI	19/28	N
HONGKONG	20/25	C
JERUSALEM	15/25	N
NEW DEHLI	18/26	S
PEKIN	5/19	S
SEOUL	10/19	S
SINGAPOUR	26/30	C
SYDNEY	18/22	P
TOKYO	8/18	N

Situation le 12 novembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 14 novembre à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** « La neige autrement », c'est ce que proposent, du 12 au 18 novembre, les Gîtes de France (59, rue Saint-Lazare, 75009 Paris, tél. : 01-49-70-75-75) *qui présentent des séjours originaux* pour les enfants et à la carte pour les adultes. On peut s'y procurer (30 F au lieu de 60 F) un guide contenant 2 000 adresses.

■ **ROYAUME-UNI.** Les Thistle Hotels annoncent des promotions *pouvant aller jusqu'au tiers des prix* affichés. Le prix d'une chambre, dans ces 4-étoiles britanniques, débute à 800 F environ. Au Thistle Victoria, l'un des 24 établissements de Londres, nuit à 1 230 F au lieu de 2 000 F. Parmi les 30 autres hôtels *de la chaine, celui d'Edimbourg,* à 1 000 F environ la chambre au lieu de 1 700 F. Un bon de fidélité accompagne cette formule valable du 13 décembre 1998 au 28 février 1999 et du 28 mars au 11 avril. Réservations au 01-44-74-17-47.

VENTES

Livres et manuscrits précieux sont à l'honneur à Paris

LA LITTÉRATURE et les autographes seront à l'honneur ce mois-ci, avec la vente, à Paris, de quelques trésors de deux bibliothèques célèbres, celles de Jacques Guérin et du commandant Paul-Louis Weiller, bibliophiles accomplis.

Jacques Guérin, qui revendique 70 années de chine ininterrompue, offre aux enchères le manuscrit original d'*Une saison en enfer*. Il s'agit de la première version de 1873, sur six pages raturées et corrigées, du chef-d'œuvre en prose d'Arthur Rimbaud. Ce texte d'une rareté insigne, dont on attend 5 à 6 millions de francs, est accompagné de dix poèmes manuscrits de Rimbaud, tous datés de la période 1870-1873, estimés entre 150 000 et 600 000 francs selon la longueur et l'*intérêt*.

Autres grandes pièces de collection, la première plaquette des *Chants de Maldoror*, publiée par Isidore Ducasse (dit comte de Lautréamont) à ses frais en 1868, dont il ne subsiste aujourd'hui que 5 ou 6 exemplaires (trois d'entre eux appartiennent à des bibliothèques publiques) (de 600 000 à 800 000 F) et deux lettres autographes de l'auteur (150 000 F et 350 000 F). Le caractère atypique de l'œuvre de Lautréamont, sa mort prématurée à 24 ans, l'ont rangé, comme Rimbaud, parmi les poètes maudits.

Industriel et mécène, le commandant Paul-Louis Weiller a consacré ses loisirs à l'achat d'objets d'art de toute sorte, et constitua une bibliothèque de premier ordre. Les œuvres les plus anciennes sont des manuscrits enluminés du début du XV[e] siècle en parfait état de conservation (de 1 à 3 millions de francs) ; celles de nombreux auteurs classiques sont présentées dans des *éditions recherchées et des reliures* de grande qualité (à partir de 12 000 F à 15 000 F). Parmi les pièces uniques figurent l'exemplaire d'Alfred de Musset du *Lelia* de George Sand, avec un envoi autographe datant du début de leur liaison (500 000 F à 600 000 F), ou encore le manuscrit autographe signé de la *Mazurka opus numéro 3* de Chopin *(de 300 000 à 400 000 F).*

La longue tradition littéraire qui jalonne l'histoire de Paris lui a peut-être permis de rester la capitale de la bibliophilie. C'est pourquoi Sotheby's regrette que l'état actuel de la réforme des commissaires-priseurs français ne lui permette toujours pas de vendre ici l'impressionnante collection de Jaime Ortiz-Patino. *Les amateurs pourront* du moins en admirer les pièces les plus importantes, qui seront exposées à la galerie Charpentier en novembre. On trouve là encore un florilège de pièces rares : l'exemplaire personnel de Louis XIV d'un manuscrit rehaussé de cartes en couleur relatant ses campagnes de Flandre, présenté dans sa magnifique *reliure d'origine* avec ses fermoirs en bronze ciselés et dorés (de 800 000 à 1 million de francs), la première édition des *Fleurs du mal* avec envoi autographe de Baudelaire à Eugène Delacroix, et une correction de la main du poète (de *1,2 à 1,5 million de francs).*

Catherine Bedel

★ **Vente Jacques Guérin, Drouot-Montaigne, mardi 17 novembre. Exposition la veille de 10 à 20 heures, le matin de la vente de 10 à 12 heures. Etude Tajan, tél. : 01-53-30-30-30 ; vente Paul-Louis Weiller, Drouot-Richelieu, lundi 30 novembre. Exposition samedi 28 de 11 à 18 heures. Etude Laurin-Guilloux-Buffetaud, tél. : 01-42-46-61-16 ; vente Ortiz-Patino à Londres, mercredi 2 décembre. Exposition chez Sotheby's Paris mardi 17 novembre *de 17 à 20 heures, mercredi* 18 novembre de 10 à 20 heures, jeudi 19 novembre de 10 à 18 heures. Galerie Charpentier, 67, faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.**

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTE

● **Limoges** (Vienne), Les puces du Limousin, parc expo, du samedi 14 au dimanche 15 novembre, de 10 à 19 heures, 120 exposants, entrée 20 F.
● **Péronnas** (Ain), antiquités-brocante, salle polyvalente, du samedi 14 au *dimanche* 15 novembre, de 9 à 19 heures, 40 exposants, entrée 15 F.
● **Vichy** (Allier), antiquités-brocante, palais du lac, du samedi 14 au dimanche 15 novembre, de 10 à 19 heures, 45 exposants, entrée 15 F.
● **Annonay** (Ardèche), *antiquités-brocante, château de* la Lambardière, du samedi 14 au dimanche 15 novembre, de 9 à 18 h 30, 28 exposants, entrée 10 F.
● **Rethel** (Ardennes), Salon des antiquaires, salle des fêtes, du samedi 14 au dimanche 15 novembre, de 10 à 19 heures, 20 exposants, entrée 15 F.
● **Romorantin-Lanthenay** (Loir-et-Cher), Salon des antiquaires, la Pyramide, du samedi 14 au dimanche 15 novembre, de 10 à 19 heures, 30 exposants, entrée 20 F.
● **Cambo-les-Bains** (Pyrénées-Atlantiques), Salon des antiquaires, salle du mur à gauche, du samedi 14 au dimanche 15 novembre, de 10 à 19 heures, 30 exposants, entrée 20 F.
● **Beinheim** (Bas-Rhin), antiquités-brocantes, salle polyvalente, du samedi 14 au dimanche 15 novembre, de 10 à 19 heures, 40 exposants, entrée 20 F.
● **Paris**, brocante, marché des Batignoles, du samedi 14 au dimanche 15 novembre, de 7 à 19 heures, 60 exposants, entrée libre.
● **Mauny** (Seine-Maritime), antiquités-brocantes, château de Mauny, du samedi 14 au dimanche 15 novembre, de 10 à 19 heures, 25 exposants, entrée 20 F.
● **Clairefontaine** (Yvelines), antiquités-brocantes, salle des fêtes, du samedi 14 au dimanche 15 novembre, de 9 à 19 heures, 35 exposants, entrée 15 F.
● **Ventabren** (Bouches-du-Rhône), Salon des antiquaires, salle de la reine Jeanne, du samedi 14 au dimanche 15 novembre, de 9 h 30 à 19 heures, 40 exposants.

COLLECTIONS

● **Nantes** (Loire-Atlantique), Journée de la carte postale, parc expo de la Beaujoire, du samedi 14 au *dimanche 15 novembre, de 10 à* 19 heures, 70 exposants, entrée 25 F.
● **Illzach** (Haut-Rhin), BD-ciné, MJC Espace 110, du samedi 14 au dimanche 15 novembre, 60 exposants.
● **Le Havre** (Seine-Maritime), Salon du livre ancien, chambre du commerce et de l'industrie, du vendredi 13 au dimanche 15 novembre, de 10 à 19 heures, 20 exposants, entrée 15 F.
● **Dourdan** (Essonne), Festival de la bande dessinée, centre culturel René-Cassin, du samedi 14 au dimanche 15 novembre, de 10 à 17 heures, 40 exposants, entrée 10 F.
● ***Les Pavillons-sous-Bois*** (Seine-Saint-Denis), Salon philocarto, mairie, du samedi 14 au dimanche 15 novembre, de 9 h 30 à 18 h 45, 28 exposants.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98271

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

HORIZONTALEMENT

I. Pour faire court. – II. Ne ménage pas la monture. Drame à Hiroshima. – III. Mélange paralysant. Trouble. – IV. Dépôt en liquide. Coule du Jura au Rhin. Compagnon de Mahomet. – V. A moitié plat. Un des grands de Bordeaux. – VI. Comme un trafic venu du large. Dans la gamme. – VII. Oiseau-trompette. Réservoir de science. – VIII. Indication avant l'exécution. Me déplacerais. – IX. Gardien des troupeaux et de leurs gardiens. Belle Citröen. La queue par un bout. – X. Ouverture à l'anglaise. Points en opposition. Sans altération. – XI. Négation. Roulée pour orner.

VERTICALEMENT

1. Evite le passage par les urnes. – 2. Accompagne l'action au cinéma. Bon rapport. – 3. Difficile à trouver. Difficile à passer. – 4. Prénom. En beauté. – 5. Promenade musicale en toute liberté. – 6. Un démonstratif qui a bien vieilli. Ses feuilles ne font pas son livre. – 7. Interjection. Faciles d'accès. – 8. *Met la balle en meilleure position.* Possessif. – 9. Condamné par la morale. En liasse. Le palladium. – 10. S'intéresse aux noms à condition qu'ils soient propres. – 11. Tache.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98270

HORIZONTALEMENT

I. Amincissant. II. Rebouteux. – III. Ruinée. Lien. – IV. Ans. Implore. – V. Ni. Tl. Eymet. – VI. Gélules. Est. – VII. Ere. Extasié. – VIII. Menottes. PS. – IX. Jetr (tiré). Ose. – X. Nin. Eau. Pli. – XI. Tiens. Taies.

VERTICALEMENT

1. Arrangement. – 2. Meunière. Il. – 3. Ibis. Lénine. – 4. Non. Tu. OE. – 5. Cueillettes. – 6. Item. Extra. – 7. Se. Peste. Ut. – 8. Sully. Aso. – 9. Axiomes. Spi. – 10. Erésipèle. – 11. Tinettes. Is.

L'ART EN QUESTION

N° 91 — En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

La statuaire des Téké

SUR LA RIVE DROITE du fleuve Zaïre se trouve la terre ancestrale des Batéké, dont le royaume, fondé vers le VIII[e] siècle, est dirigé par un roi, *le Makoko. Considéré comme* un personnage sacré, il est l'intermédiaire entre les esprits et les vivants, il garantit l'ordre de l'univers et assure la fertilité de son pays.

Les Téké ont sculpté des *fétiches* de petite taille, le plus souvent masculins, dans un style d'une relative unité : ce sont des statuettes aux formes triangulaires, le visage décoré de longues scarifications parallèles, la barbe carrée, les jambes massives et pliées.

Certaines portent contre l'estomac une petite boîte contenant une médecine magique.

PHOTO RMN

Statuette masculine téké, rive droite du Congo ; bois dur jaunâtre à patine brun sombre ; hauteur 50 cm. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, actuellement au Musée des arts d'Afrique et d'Océanie, pour l'exposition « Batéké, peintres et sculpteurs d'Afrique centrale », jusqu'au 4 janvier 1999.

En 1944, se tint à Brazzaville une conférence qui devait poser les fondements de l'Union française. Qui en fut l'initiateur :
● *Félix Eboué ?* ● *Le général de Gaulle ?* ● Paul Reynaud ?

Réponse dans *Le Monde* du vendredi 20 novembre

■ Solution du jeu n° 90 paru dans *Le Monde* du 6 novembre : la deuxième version du *Pèlerinage à l'île de Cythère*, de Watteau, *L'Embarquement pour Cythère*, fut achetée par Frédéric le Grand de Prusse, et appartient aux collections du château de Charlottenbourg, à Berlin.

Le Monde est édité par la SA Le Monde.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

DISPARITIONS

■ **RUMER GODDEN**, écrivain, est morte dimanche 8 novembre à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Née le 10 décembre 1907 dans le Sussex (Grande-Bretagne), elle passe ses plus jeunes années en Inde. Rédigeant à cinq ans ses premiers poèmes, commençant à huit ans son autobiographie, cet écrivain précoce et prolixe n'écrivit pas moins de soixante livres : pièces de théâtre, romans, poèmes, nouvelles, livres pour enfants ainsi qu'une biographie de Hans Christian Andersen. Traduite en douze langues – en français, chez Albin Michel –, ses plus grands succès sont les livres dans lesquels elle célèbre la richesse de la vie indienne. Son premier livre édité est *Chinese Puzzle* en 1935. Mais son amour pour l'Inde se retrouve surtout dans son troisième roman, le plus populaire, *Black Narcissus* en 1938. La première édition américaine se vendit en quatre jours. Elle s'attache ensuite avec Jean Renoir à la scénarisation de son roman *The River* publié en 1946 (*Le Fleuve*, 1949). Sorti en 1951, le film fut tourné sur les bords du Gange aux environs de Calcutta. En 1994, elle entreprit ce qui devait être sa dernière grande aventure en Inde à l'occasion d'un documentaire tourné par la BBC sur sa vie d'écrivain.

■ **WOLFGANG STRESEMANN**, chef d'orchestre autrichien, est mort à Berlin, vendredi 6 novembre, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Il fut pendant plus de vingt ans directeur intendant de l'orchestre philharmonique de Berlin alors qu'Herbert von Karajan était au pupitre et tenait la baguette. Né à Dresde, fils d'un chancelier et ministre des affaires étrangères de la République de Weimar, Wolfgang Stresemann commence sa carrière musicale dans les années 20 comme compositeur, chef d'orchestre et critique. En 1939, fuyant le nazisme, il s'installe en Suisse puis aux Etats-Unis. Après la fin de la guerre, il regagne l'Allemagne et devient directeur de l'orchestre radio-symphonique de Berlin avant d'être nommé, en 1959, directeur intendant de la Philharmonie de Berlin, fonctions qu'il occupera jusqu'en 1978, puis de 1984 à 1986.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 7 novembre est publié :

● **Accords internationaux** : un décret portant publication du protocole entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du royaume du Maroc portant création d'une commission bilatérale pour l'attribution, la gestion *et le suivi des bourses de mérite* destinées aux étudiants marocains inscrits dans les grandes écoles françaises, signé à Rabat le 27 février 1998.

Au *Journal officiel* du dimanche 8 novembre sont publiés :

● **Sécurité** : deux circulaires relatives à la délinquance des mineurs et à la mise en œuvre des décisions du Conseil de sécurité intérieure.

● **Notation** : un décret modifiant les conditions de notation des professeurs d'enseignement général de collège.

● **Téléphone** : un arrêté autorisant la société FirstMark Communications à établir et exploiter un réseau de télécommunications expérimental de boucle locale radio ouvert au public et à fournir le service téléphonique au public.

● **Presse** : un décret relatif au fonds d'aide au portage de la presse.

● **Insertion** : un arrêté portant nomination au Conseil national de *l'insertion par l'activité économique*. Claude Alphandéry en est le président.

Au *Journal officiel* daté lundi 9-mardi 10 novembre sont publiés :

● **Budget** : une loi portant règlement définitif du budget de 1996.

● **Europe** : une circulaire du premier ministre relative à la procédure de suivi de la transposition des directives communautaires en droit interne.

● **Droits de l'homme** : une circulaire relative à la célébration du cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et à la mobilisation du milieu scolaire le 10 décembre 1998.

● **Nouvelle-Calédonie** : une décision proclamant les résultats de la consultation des populations de la Nouvelle-Calédonie du dimanche 8 novembre 1998. Inscrits : 106 698 ; votants : 79 202 ; suffrages exprimés : 77 097 ; oui : 55 400 ; non : 21 697.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

M. et Mme LACASSAGNE
LE FIER de BRAS
et Aurore
sont heureux d'annoncer la naissance de

Alexandre,

le 9 novembre 1998.

Françoise et Yves CUAU
ont la joie d'annoncer la naissance de leurs neuvième et dixième petits-enfants,

Charles,

chez
Caroline et Stéphane CUAU,
le 5 septembre, à Paris, et

Gabriel,

chez
Agnès et Guy BOULLENGER,
le 28 octobre, à Grasse.

Anniversaires de naissance

– 13 novembre 1971.

Alice,

Malice, la Reine des délices.
Bon anniversaire !

De la part de toute la maison.
13 novembre 1998.

Adoptions

– Bordeaux. Issy-les-Moulineaux. Rueil-Malmaison.

Maurice et Jeannine,
leurs grands-parents,
Joël et Hông-Hanh,
leurs parents,
Elise (Thach-Khê),
leur sœur,
Annick et Florence,
leurs tantes,
Christophe, Anne, Aymeric et Manon,
leurs cousins,
sont heureux d'annoncer l'entrée de

Liêm-Khê et Yên-Khê,

dans la famille Luguern.

Certes, elles sont un peu moins mignonnes que lorsqu'elles sont arrivées en France en... 1973, mais on les aime quand même autant...

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30

Décès

– Le docteur et Mme Jean-Clair Dayras,
M. et Mme Christian Dartiguenave,
ses frère, sœur, beau-frère et belle-sœur.
Ses neveux et nièces et leurs enfants,
Mme Jacques Mussy,
sa tante,
Ses nombreux cousins,
Et ses fidèles amis,
font part du rappel à Dieu de

Solange DAYRAS,

survenu le samedi 7 novembre 1998.

Solange a fait don de son corps à la médecine.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 14 novembre, à 10 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, 7, rue Bremontier, Paris-17e.

Ni fleurs ni couronnes.

– François Goldschmidt,
son époux,
Hubert et Mireille Goldschmidt,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme François GOLDSCHMIDT,
née Jacqueline FRIBOURG,

survenu, le 8 novembre 1998, à La Celle-Saint-Cloud (Yvelines), dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont eu lieu le 10 novembre, à Paris, dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1035 Fifth Avenue,
New York, NY 10028.
525 East 86th Street,
New York, NY 10028.

– Mme Georges Nay,
sa mère,
Mme Jean-Gérard Nay, née Danièle Alègre,
son épouse,
Jean-François
et sa compagne Alexandra,
Valérie Beunet,
ses enfants,
Le docteur François Nay,
Mme Catherine Nay et M. Albin Chalandon,
M. Dominique Nay et Mme Micheline Morissonneau et leur fils Jean-Arthur,
M. et Mme René Rouys et leurs enfants,
Mme Jacques Saulnier,
Ses frères, sœur, neveux, beaux-frères et cousins,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

M. Jean-Gérard NAY,
ingénieur ECP (1959),
commandeur de l'ordre national du Mérite,
conseiller du commerce extérieur,

survenu le 6 novembre 1998, à Paris, à l'âge de soixante-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 17 novembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, 154, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale au cimetière des Mesnuls (Yvelines).

La famille demande d'associer à son souvenir

M. Georges NAY,

son père, décédé le 8 novembre 1997.

Elle remercie le docteur Jean Trédaniel et toutes les équipes du professeur Hirsch de l'hôpital Saint-Louis, à Paris, pour leur soutien moral et humain.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue de Thann,
75017 Paris.

– Mme Jean Rotulo,
son épouse,
M. Alain Rotulo,
son fils, et son épouse Christiane,
Mme Catherine Rotulo,
sa fille,
Mme Flora Rotulo,
sa sœur,
Delphine et Thomas Rotulo,
ses petits-enfants,
MM. Serge et Elie Bobroff,
ses neveux, leurs épouses et leurs enfants,
M. et Mme Jean Létang,
son beau-frère et sa belle-sœur,
Ainsi que ses fidèles amis,
ont la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Jean ROTULO,
expert honoraire près la Cour d'Appel de Versailles,
président honoraire
de l'Union des Collèges d'Experts
près la Cour d'Appel de Versailles,
Past president du Lion's Club
de Versailles Doyen,

décédé le 9 novembre 1998, muni des sacrements de l'Eglise, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 13 novembre, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes, à Chaville, 1427, avenue Roger-Salengro, et suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, le même jour, dans l'intimité.

Mme Jean Rotulo,
34, rue du Docteur-Darin,
92370 Chaville.
M. et Mme Alain Rotulo,
5, route de Jardy,
92370 Chaville.
Mme Catherine Rotulo,
11, rue de Monttessuy,
75007 Paris.

– Nous avons la douleur de faire part du décès, à la veille de ses quatre-vingt-dix ans, de

M. Ange François TADDEI,
officier dans l'ordre
de la Légion d'honneur.

De la part de
Son fils,
Sa femme,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Ses sœurs,
Son frère,
Ses belles-sœurs et beaux-frères,
Ses nièces et neveux,
Parents et amis.

Les obsèques se dérouleront vendredi 13 novembre 1998, à Monticello, à 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Pauline TRETIACK

nous a quittés entourée des siens.

Albert Tretiack,
son mari,
Michel et Philippe,
ses fils,
Ida et Fanny,
ses sœurs,
Et toute leur famille.

Inhumation : samedi 14 novembre 1998, à 10 h 45, au cimetière du Père-Lachaise.

– M. et Mme Michel Cornevin
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Waline,
M. Remi Waline,
M. et Mme Alain Thomazeau,
leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme Francis Waline,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jacques Waline
et ses enfants,
M. et Mme Pierre Waline,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme Marcel WALINE,
née Marie-Josèphe WONNER,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

survenu le 10 novembre 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 13 novembre, à 14 h 30, en la paroisse Saint-François de Molitor, 29, rue Michel-Ange, Paris-16e, en union de pensée avec le

professeur Marcel WALINE,

son époux,

Jacques WALINE,

son fils,

l'abbé Paul WONNER,

son frère.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires de décès

– Il y a un an,

André BOUCOURECHLIEV

nous quittait.

Nous t'aimons.

Patrice COUSSONNET,
agrégé d'arabe

est
« parti pour un monde d'autres rêves »
(Ch. Weber).

Dans les nôtres, nous sommes heureux de le retrouver.

– Il y a dix ans, disparaissait

Yvonne DUPOUY.

Nous ne l'oublions pas.

– 13 novembre 1997,

Michel GROSSET.

A ceux qui l'ont aimé.

– 12 novembre 1997,

Olivier,

tu nous a donné trente-huit années : de bonheur de vivre, de générosité, d'amour.

Tu nous manques.

Hommages

– **Hommage : Célébration des soixante-dix ans d'Elie Wiesel, Prix Nobel de la Paix.**

Dimanche 22 novembre 1998, à 20 heures, à l'Unesco. Concert avec l'Orchestre philharmonique de Prague et la participation exceptionnelle d'Avraham Fried.

Lundi 23 novembre, à 20 h 30. Salons Cap 15. Leçon biblique d'Elie Wiesel : « L'héroïsme tragique de Josué ». Réservations et programmes au Centre communautaire de Paris. Tél. : 01-49-95-95-92.

Débats

Rencontres littéraires
jeudi 19 et vendredi 20 novembre 1998
« Prose au-devant du nouveau »
ou trente ans
de littérature française contemporaine.
Rencontres et débats
Musée d'art moderne de la Ville de Paris.
Renseignements et réservation à
Paris Bibliothèques : 01-44-78-80-50

– Rencontre pour le lancement de l'ouvrage *Manès Sperber, un parcours dans le siècle*, coédité par les éditions du Nadir de l'Alliance israélite universelle et la Fondation du Judaïsme français. En présence d'Elie Wiesel, Prix Nobel de la Paix. Le vendredi 20 novembre 1998, de 11 h 30 à 13 h 30.

Sur invitation. Alliance israélite universelle.

Renseignements au : 01-53-32-88-55/78 et au 01-44-75-55-00.

Colloques

L'AMBASSADE D'AUTRICHE
et l'Institut culturel autrichien

organisent un colloque,
le vendredi 20 novembre 1998,
de 9 heures à 18 heures,
Sénat de la République,
salle Médicis,
15 *ter*, rue de Vaugirard, Paris-6e.

RENCONTRE
FRANCE - AUTRICHE
« Un modèle européen pour la société du XXIe siècle ? »

Haut patronage :
Mme Catherine Trautmann,
ministre de la culture.

D'éminents intellectuels français
et autrichiens se réuniront pour réfléchir
sur les fondements possibles
d'un modèle européen pour la société
du prochain siècle.

Intervenants français :
Luc Ferry, écrivain et philosophe,
Dominique Schnapper,
directeur de recherches à l'Ehess,
Jean-Didier Vincent, université Paris-XI,
Pascal Bruckner, écrivain et philosophe,
Joël Roman,
rédacteur en chef, revue *Esprit*,
Gilles Lipovetsky, écrivain et philosophe,

Intervenants autrichiens :
Adolf Holl, philosophe, Vienne,
Thomas Macho,
université libre de Berlin,
Peter Heintel, université de Klagenfurt,
Konrad Paul Liessmann,
université de Vienne,
Wolfgang Müller-Funk,
université de Vienne,
Nobert Leser, université de Vienne.

Inscriptions : Martina Gareis
Tél. : 01-40-63-30-88.

Réalisé avec l'aide financière
de la Bank Austria.

Communications diverses

CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DES DROITS UNIVERSELS DE L'HOMME

Le Centre des droits de l'homme et de la femme propose un dossier gratuit d'information pour les établissements scolaires qui en feront la demande.

Adresse : CDH, BP 16,
75622 Paris Cedex 13.

Nous diffusons aussi par téléphone permanent l'intervention de René Cassin à l'ONU, le 9 décembre 1948, au 01-45-82-77-77.

– **Poésie : Eugenio Montale, Journal posthume.**

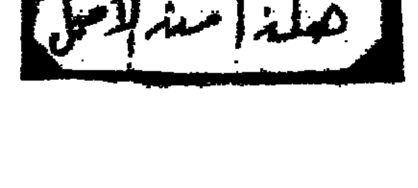
Le tout dernier recueil du poète italien, Prix Nobel 1975 (Poésies VII, éditions Gallimard, bilingue), sera présenté par son traducteur, **Patrice Dyerval Angelini**, avec la participation de **Mme Annalisa Cima.**

Mercredi 18 novembre 1998, 17 h 30.
Bibliothèque universitaire-lettres,
100, boulevard Carlone,
06200 Nice.
Entrée libre.

Soutenances de thèse

– **Denitza Bantcheva** a soutenu sa thèse **« Humour et plaisir dans l'œuvre de J. Delteil »**, sous la direction du professeur Roger Dadoun, université Paris-VII, le 7 novembre 1998. Mention Très Honorable avec les félicitations du jury.

– **M. Marc Cerisuelo** a soutenu sa thèse de doctorat intitulée **« L'instauration du cinéma. Poétique des films et interprétation : l'exemple des métafilms hollywoodiens »**, le samedi 7 novembre 1998. Il a obtenu la mention Très Honorable avec des félicitations qui lui ont été accordées à l'unanimité par un jury composé de MM. Francis Bordat (université Paris-X, civilisation américaine), Jean-Louis Leutrat (directeur, université Paris-III, cinéma), Michel Marie (université Paris-III, cinéma) et Jean-François Mattéi (université de Nice - IUF, philosophie). *Cum grano salis...*



EXPOSITION Du 7 au 15 novembre, Saint-Etienne organise pour la première fois une biennale du design. Forte d'une excellente collection publique d'art moderne et d'une *école dynamique où l'on enseigne* cette discipline, cette cité de la Loire née de la révolution industrielle cherche à créer de nouveaux courants d'échanges entre l'industrie et la culture. ● EXPOSITIONS et *colloques* sont l'occasion de mettre les étudiants en contact avec des entreprises moyennes à la recherche d'innovation et de qualités formelles. ● TOURNÉE vers l'étranger et notamment l'Europe de l'Est, l'école des beaux-arts est l'une des vingt-neuf en France à délivrer un diplôme d'Etat tout en étant financée par les collectivités locales. Municipal lui aussi, le Musée d'art moderne met en scène de manière éclatante les relations que le XXᵉ siècle a tissées entre l'art contemporain et les objets du quotidien.

Saint-Etienne ouvre ses portes au design d'art et d'essai

Accueillante à la création internationale, l'école des beaux-arts de la cité manufacturière de la Loire organise, jusqu'au 15 novembre, une Biennale pour renouer les liens entre culture et industrie

SAINT-ÉTIENNE
de notre envoyée spéciale

Sans attendre que Glasgow, métropole renaissante de l'Ecosse, célèbre en 1999 son année du design, Saint-Etienne, capitale du cycle et patrie du catalogue de vente par correspondance, organise pour la première fois une biennale en ce domaine. Pourquoi Saint-Etienne ? Ou plutôt comment une cité de deux cent mille habitants, tout droit issue de la révolution industrielle du XIXᵉ siècle et encore endolorie des soubresauts de la reconversion de *cette fin du XXᵉ siècle, cherche-t-elle* à se distinguer, à ne pas se contenter de vivre dans l'orbite lyonnaise, refusant de se « villeurbaniser », comme on dit ici ?

Sans doute s'est-elle souvenue devoir *certains de ses atouts culturels aux industriels du siècle dernier* : un Musée d'art et d'industrie particulièrement présent sur la scène contemporaine, une école des beaux-arts ouverte sur l'étranger. Institutions toutes deux municipales, objets des soins particuliers du maire, Michel Thiollière (UDF-rad.), en liaison avec le milieu économique local. Le tout concourt à créer un *événement, déployé* sur une dizaine de jours, qui ne ressemble à rien de répertorié mais qui, voulant atteindre le public au-delà des professionnels, prend aussi le risque de mêler les discours dans une tour de Babel sans sous-titres et sans décryptage.

Au Palais des expositions, il ne faut pas s'attendre à l'espace glacé du produit fini : c'est plutôt la générosité de l'expérimentation qui domine, dans la cohabitation fantasque des dernières merveilles de l'automobile et des travaux d'ébénistes africains, des trouvailles baroques des designers slovaques et des bricolages d'atelier des jeunes Occidentaux, ou encore les recherches en écologie urbaine menées par les municipalités des pays développés. Saint-Etienne, avec son tramway centenaire et modernisé, ne pouvait pas faire moins que donner *un thème d'aménagement citadin* à une partie des manifestations.

Ni Milan ni Courtrai, la biennale n'est pas un de ces Salons du meuble où les marchands italiens proposent à des portefeuilles anglo-allemands le dernier état du chic invisible et du confort estampillé. Elle semble plutôt tenter le grand écart entre les entreprises, déjà pourvues en designers intégrés, et un bouillonnement d'ateliers, une effusion d'idées frottées à des cultures différentes, celles du deuxième monde notamment : autour de la Méditerranée (l'école des beaux-arts dispose d'une antenne pédagogique à Thessalonique, en Grèce) et dans les pays de l'Est (elle entretient des relations suivies avec la Slovaquie, et c'est à une étudiante originaire de ce pays en plein réveil que l'on doit l'affiche de la manifestation).

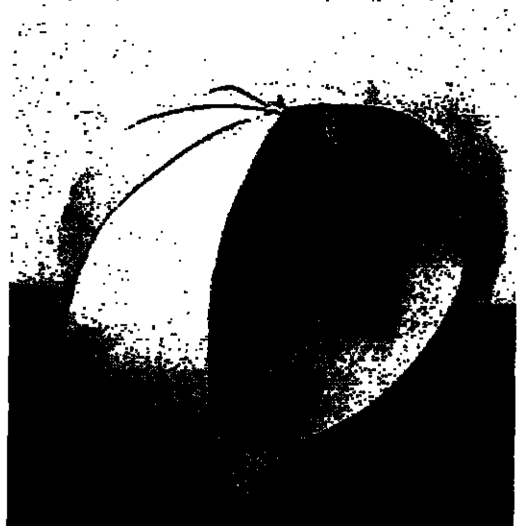
UNE FÊTE ET UN MANIFESTE

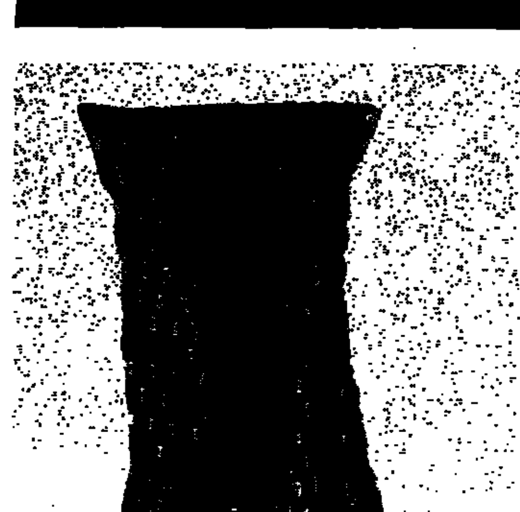
En plus d'un hommage à Alvar Aalto, au Centre de congrès, deux expositions sont présentées au Musée d'art moderne, un des rares en France à admettre le design dans ses *collections* permanentes et à permettre une confrontation de l'art contemporain et de l'histoire des formes du quotidien : le siège au XXᵉ siècle et l'aventure du catalogue Prisunic mise en perspective sous les lampions du pop art et de l'emballement des couleurs. Cet environnement culturel de qualité existe en fond de décor et bénéficie à l'école des beaux-arts de Saint-Etienne, dont le directeur, Jacques Bonnaval, est l'animateur de cette biennale, avec des élèves très engagés dans la préparation de ce qui est un peu leur fête. En même temps qu'un manifeste.

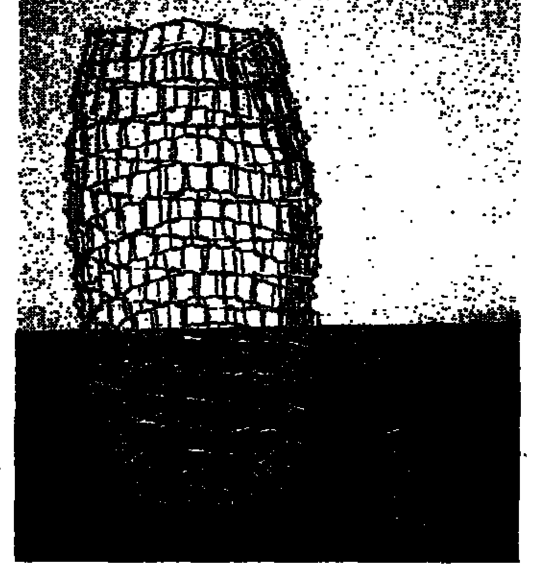
Avec cinq cents inscrits, venus d'autres régions ou d'autre pays (un quart d'étrangers), c'est une des cinquante-cinq écoles des beaux-arts financées par les collectivités locales et sous tutelle de l'Etat. C'est aussi l'une des vingt-neuf qui dispensent un cursus design et l'une des rares où l'on peut préparer un post-diplôme.

En réunissant dans la revue *Azimuts* (nº 14) – éditée par l'école depuis 1990 – les expériences de dix années d'enseignement et en présentant récemment à Marseille, dans les docks de la Joliette, des travaux d'élèves sélectionnés à travers la France, *les écoles d'art* – avec l'appui de la délégation aux arts plastiques du ministère de la culture – entendaient militer pour leur formule : des étudiants proches des plasticiens, avec qui ils partagent les deux premières années d'études ; une *plus grande liberté* d'esprit ; une formation générale plus ouverte. La comparaison vaut surtout pour les formations techniques de designer, qui sont, dans *certains cas, des apprentissages* du dessin industriel, sous la coupe du monde économique.

« Le principal avantage pour les jeunes gens qui choisissent les écoles d'art, c'est justement qu'elles ne sont pas spécialisées », affirme Eric Jourdan, designer reconnu (auteur notamment du mobilier pour la Fondation Cartier et pour le nouveau théâtre d'Auxerre), qui dit avoir beaucoup appris lors de ses études *dans cette école des beaux-arts de* Saint-Etienne, où il est maintenant professeur, avant d'entrer aux Arts déco à Paris. *« Elle singe moins le milieu professionnel, elle a une approche moins technique, même si le matériel de dessin assisté par ordinateur est le même que dans les grandes écoles. Elle fait travailler les élèves beaucoup plus en amont. La maturation est plus lente, plus riche. »*







D. R.

Travaux sur les matériaux réalisés avec les élèves des beaux-arts de Saint-Etienne par Niall O'Flynn, Irlandais installé à Barcelone, animateur de l'un des douze ateliers organisés à l'occasion de la Biennale.

Interrogés séparément, étudiants *et professeurs s'accordent sur ce* point : ils défendent un système qui laisse le temps de s'épanouir, selon son rythme personnel, et qui encourage la créativité. Selon Marc Thébaut, inspecteur des enseignements artistiques pour le ministère, une récente enquête montre que les trois quarts des diplômés trouvent du travail dans les deux ans. *« La faisabilité technique d'un objet, c'est le plus facile à régler*, estime-t-il. *Ce qui compte, c'est la charge d'art, selon la formule de Duchamp.* » Ancien élève de l'école de Bourges, professeur à Reims, et animateur d'un atelier pour la biennale, Pierre Charpin confirme : *« Ceux qui sortent ne sont pas forcément des bêtes d'agence, mais rien ne les empêche de le devenir. Ici, ils apprennent à penser. »* De l'imagination, un peu d'utopie et une manière de poser des questions plutôt que de décréter des réponses.

« TROP » D'OBJETS

Ce que tous regrettent, c'est la séparation corporatiste trop nette, en France, entre les designers industriels et les « artistes », cantonnés dans le mobilier et l'objet. Ils en appellent au modèle italien, où il arrive plus souvent aux entreprises de *faire confiance à des personnalités* d'artiste tout en respectant leur travail. Tous ont en tête l'exemple du Milanais Ettore Sottsass, qui a pu dans une même vie dessiner des machines pour Olivetti et lancer le mouvement de remise en question *des poncifs du design que fut le* groupe Memphis.

« Design, dix ans » est le titre – modeste – du bilan présenté à Marseille : encore un peu tôt pour y découvrir une pépinière de créateurs, mais assez pour y déceler un état d'esprit qui conduirait à s'interroger sur une époque qui produit « trop » d'objets, qui se laisse envahir, comme l'espace urbain se laisse coloniser. En proposant comme sujet à son « workshop » de Saint-Etienne la voiture, Pierre Charpin n'invitait pas les élèves à dessiner une nouvelle voiture, mais à s'interroger sur sa symbolique, sa place *dans la cité.*

« Je pousse les étudiants à s'investir dans le domaine public, dit aussi Eric Jourdan, qui est l'auteur, à Villeneuve-le-Roi, d'un aménagement de bord de Seine empreint de modération stylistique. *La question n'est pas d'obtenir du mobilier urbain de plus en plus beau. C'est plutôt de penser l'espace autrement et de faire en sorte qu'il y en ait moins.* » Un design civique : plus d'idées, moins d'objets.

Michèle Champenois

Ronan Bouroullec contre le vide minimaliste

PORTRAIT

Pour faire vivre l'objet, ce jeune designer travaille la lumière comme une sculpture

LE PLUS JEUNE des douze designers invités à animer un « workshop » à l'Ecole des beaux-arts est à peine plus âgé que certains élèves. Mais, à vingt-sept ans, ce Quimpérois, ancien élève de l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs à Paris, est vite entré dans la carrière, sans rien perdre *de son enthousiasme*. Déjà confronté à la grande industrie (Boffi en Italie), déjà exposé dans la capitale (chez Neotu), remarqué par une carte blanche du Via, il apparaît comme un modeleur de matières, à la recherche d'une *combinatoire des formes qui* donne une liberté aux compositions qu'il agence.

« L'idée de l'atelier, explique Ronan Bouroullec, *était de travailler la lumière comme une sculpture, de faire vivre l'objet. J'exerce habituellement seul. J'ai aimé ce travail en équipe, où on doit exprimer le pourquoi à chaque étape. Les étudiants en design des écoles d'art me semblent plus ouverts au contact des autres plasticiens.* » Sa propre formation ? Au lycée, avant le baccalauréat, un premier travail avec les matériaux, puis, à Paris, de mauvais souvenirs d'un BTS de design dans une école *« patronnée par un industriel de l'automobile, qui influence tellement l'enseignement que, même quand on dessine un autre objet, il ressemble à une voiture »* ; enfin, une excellente éducation aux Arts déco.

Mais, dès l'âge de dix-huit ans, Ronan *Bouroullec* a travaillé dans des agences ou présenté ses propres créations. Il reproche aux écoles leur inertie : *« Dans la vie, tout va très vite. »* Il reproche au design de *« s'adresser à une élite, de créer une distance entre lui et le grand public »*. Le courant minimaliste ? *« Cette idée de pureté absolue me fait un peu peur, c'est presque totalitaire. On ne vit pas dans un monde pur, nettoyé. Quand on travaille avec les jeunes Slovaques, on voit bien qu'ils se méfient de ces canons de la modernité : ça leur rappelle l'idée autoritaire du progrès imposé, une même forme pour tous. Eux ne rêvent que de design californien, des lignes optimistes. »*

Auteur d'une série de vases dessinés pour s'emboîter et composer, à partir de sept éléments, des ensembles toujours différents, Ronan Bouroullec n'est ni un bavard ni un exubérant des formes. *« Adepte de la ligne minimale, seulement*, dit-il. *Pas au sens de l'immatérialité, au contraire. Plus notre époque miniaturise la technologie, moins on nous demandera de l'envelopper. Eclairer, aujourd'hui, on peut le faire sans avoir besoin d'un objet. Mais nous avons besoin de formes affectives. C'est la raison de ces objets éclairants surdimensionnés : je les vois comme des repères, des signes totémiques. »*

M. Ch.

A voir et à lire

● **Expositions** : « Univers urbain, civilisation de l'objet » : Parc Expo, 31, boulevard Jules-Janin, Saint-Etienne. Tél. : 04-77-38-51-10. De 10 heures à 19 heures. – « Alvar Aalto », centre des congrès, 23, rue Ponchardier. Tél. : 04-77-47-78-00. De 10 à 18 heures. – « Travaux d'étudiants », école des beaux-arts, 15, rue Henri-Gonnard. Tél. : 04-77-47-88-00. De 10 heures à 18 heures. Les trois jusqu'au 15 novembre.

● *Azimuts* : réalisée par l'école des beaux-arts de Saint-Etienne depuis 1990, la revue *Azimuts*, tribune de réflexion pour les professionnels et les étudiants, est aussi un outil d'expérimentation pour sa maquette et son graphisme.
Sous le titre *Design, dix ans*, elle a publié le bilan de l'enseignement dans les 29 écoles d'art en région (nº 14, 50 F) et les actes du colloque de Nancy (avril 1997, 35 F).

● **Le catalogue** de la biennale est le nº 15 d'*Azimuts* (150 F).

L'histoire du siècle racontée par les meubles modernes

LA LIGNE CONTINUE, LA SURFACE FLUIDE, sièges contemporains, PRISUNIC, 1968-1975. Musée d'art moderne, La Terrasse, Saint-Etienne. Tél. : 04-77-79-52-52. Tramway ligne 4. Tous les jours, de 10 heures à 18 heures. 14 F et 23 F (durant la biennale). Jusqu'au 13 décembre.

SAINT-ÉTIENNE
de notre envoyée spéciale

Ayant reçu en partage la belle collection moderne du *Musée* d'art et d'industrie, le Musée d'art moderne de Saint-Etienne s'est enrichi depuis 1992 de donations et dépôts importants qui confirment son rang parmi les tout premiers musées français, pour le XXᵉ siècle. *Un très grand Stella fraîchement* acquis a pris place, non loin d'un Viallat, dans cette architecture rigoureuse et limpide conçue en 1987 par Didier Guichard, sans autre effet que celui de prendre la lumière de là où elle vient, du ciel. Pas d'encombrement. L'imposant ensemble monumental de Claes Oldenburg respire autant que les toiles de Cy Tombly et de Lichtenstein.

Municipal, encouragé par des entreprises stéphanoises comme la famille propriétaire des magasins Casino, sa réputation doit beaucoup à l'action passionnée de Bernard *Ceysson*, directeur, dont Jacques Beauffet, conservateur qui connaît bien la maison, a pris la succession en août. Se référant aux *idées plus que centenaires* d'un Marius Vachon qui voulait encourager les industries d'art et aux impulsions données par Maurice Allemand en 1947, le Musée de Saint-Etienne est l'un des rares à avoir fait entrer le design et la photographie dans les collections permanentes et à les mettre en scène régulièrement par des expositions.

Des six cents pièces de mobilier et objets contemporains (où ne figurent pas les œuvres de décorateurs *comme Ruhlmann mais les* innovations techniques destinées à la série comme les Breuer, Thonet, Perriand, Prouvé, etc.), Jacques Beauffet a extrait une double suite, des années 30 aux années 70.

« PRISU » DE 1968 À 1975

Avec la ligne continue, puis avec les moulages de surfaces plastiques, il montre comment le métal plié, le bois courbé, les assises légères en surplomb, les chaises *sans pieds, les formes souples, ont* dessiné une manière de se débarrasser des conventions du mobilier bourgeois et ont promu le siège au rang d'œuvre d'art produite en série. Curiosité : une petite chaise noire attribuée à Breuer, retrouvée dans un magasin à Lyon, datant des années 30. Chiner du moderne à ses moments perdus, voilà à quoi on reconnaît un conservateur averti.

C'est aussi de la patience et des trouvailles qu'il a fallu à Françoise Bernicot, professeur à l'Ecole des beaux-arts, pour rassembler les éléments d'un thème a priori plus facile d'accès : le catalogue « Prisu » ou l'évocation d'un moment de la vie socioculturelle française, ces années de 1968 à 1975 durant lesquelles, *deux fois par an, un catalogue* de meubles contribuait à changer l'espace de vie d'une génération aux couleurs des fleurs du mouvement hippie et d'Andy Warhol réunis.

Reconstituer – comme une installation – *quelques pages de ces* catalogues, où Marc Held voisinait avec Gae Aulenti, où les meubles en plastique moulé et les sièges en tube démontables se présentaient sous des lithographies de Marilyn pop art, est loin d'être futile. Surtout quand on peut, comme c'est le cas à Saint-Etienne, les rapprocher de pièces de la collection permanente.

On peut voir ainsi confrontés à la domesticité ordinaire les éclats de céramique de *La Lune bleue*, de Tony Cragg, ou des Spoerri, tableaux-pièges de tables suspendues où figurent, collés, des reliefs de repas, et un Wesselmann, tableau de néon imitant une enseigne de restaurant avec des objets de cuisine, où l'on retrouve le bleu, le rouge et le jaune, dominantes primaires de cette époque qui voulait changer le monde.

M. Ch.





Les « mini-foires spécialisées » de Bâle

La quatrième édition du salon d'antiquités TEFAF

BÂLE
de notre envoyé spécial

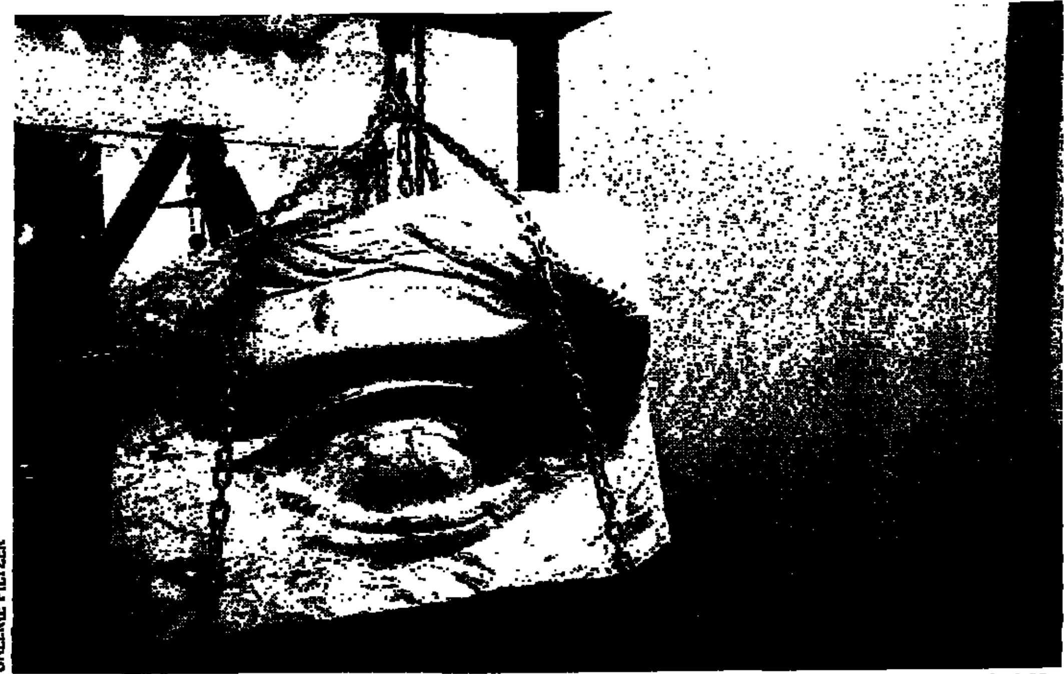
Napoléon écrivait comme un cochon : les barbouzes qui s'emparèrent de la missive qu'il expédia, le 11 mars 1815, à Marie-Louise durent faire réécrire ses pattes de mouche. L'original et sa transcription causèrent un certain émoi au Congrès de Vienne : l'empereur y annonce sa fuite de l'île d'Elbe et son retour triomphal vers Paris. Les deux manuscrits sont à Bâle, dans le stand de la galerie new-yorkaise Kenneth W. Rendell, qui participe pour la première fois au salon d'antiquités The European Fine Art Fair (TEFAF), dont c'est la quatrième édition. TEFAF est aussi le sigle du salon de Maastricht, qui réunit les plus grands antiquaires du monde en mars aux Pays-Bas. Soucieux de toucher un nouveau public, les organisateurs néerlandais ont exporté leur salon en Suisse. Certains le considèrent comme une annexe ou une antichambre. D'autres ont compris que la Suisse abritait quelques grands collectionneurs.

TEFAF rassemble plusieurs mini-foires spécialisées. De la bijouterie, un peu de mobilier, des livres, quelques curiosités, un peu d'art moderne comme la superbe *Brigitte Bardot*, brossée en 1961 par Antonio Saura, que la Oriol Galleria de Barcelone a vendu pour 250 000 francs suisses (environ 1 million de francs). Bâle distille aussi un soupçon d'art contemporain, avec les trois sculptures monumentales (six tonnes chacune) d'Anne et Patrick Poirier, installées par la galerie Piltzer. Des fragments géants de colonnes ou de sculptures antiquisantes, suspendus à des poutrelles métalliques peintes en vermillon, sous-titrés « Hommage à Bâle, cité de l'art et de l'archéologie ». Clin d'œil malicieux, et diversement apprécié, à ce qui fait vraiment la force de TEFAF : les antiquités et l'art primitif. Vingt-quatre galeries en proposent. Avec celles vouées à l'art oriental et islamique, on arrive à un total de trente-cinq. Qui présentent, dans biens des cas, des pièces dignes de musées.

Les collectionneurs ne s'y sont pas trompés. On y a croisé Hubert de Givenchy, président de Christie's France, et le chanteur de rock Rod Stewart, mais aussi des conservateurs (Metropolitan Museum de New York, Prado, Staatliche Sammlung Egyptischer Kunst de Munich). Ce dernier s'est offert un buste égyptien (1990-1650 av. J.-C.), vendu par la galerie Alt Amerika de Stuttgart. Et la Royal Athena Gallerie, de New York, a très rapidement trouvé un amateur pour sa pièce maîtresse, un torse romain de marbre. Elle propose aussi un choix étonnant de vases grecs, dont un assez croquignolet cratère à figures rouges (460-450 av. J.-C.) où gambadent des satyres qui, pour le coup, méritent bien leur nom. La ménade qu'ils entourent a d'excellentes raisons d'être effarouchée : à 65 000 dollars (environ 365 000 francs), cela place la gaudriole assez haut. Mais le marchand est content : il sait qu'il trouvera ici une clientèle plus importante qu'aux Etats-Unis. Entendez, mieux informée et moins bégueule.

Harry Bellet

★ **The European Fine Art Fair (TEFAF Basel), bâtiment 4, Messe Basel, Messeplatz, CH-4021, Bâle. De 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 novembre. Tél. : (00-31) 73-689-00-90. Entrée : 25 francs suisses (environ 100 francs).**



GALERIE PILTZER

« Fragments 1998 », installation d'Anne et Patrick Poirier, à Bâle.

A Cologne, l'une des plus belles installations de sculptures contemporaines vue depuis longtemps

COLOGNE
de notre envoyé spécial

Depuis trente-deux ans, Cologne abrite une foire d'art moderne et contemporain organisée par la Fédération des galeries allemandes, le Bundesverband Deutscher Galerien (BVDG). Elle est colossale (et s'est même répandue dans la ville avec l'opération « Brückengang », une trentaine de jeunes artistes exposés dans des conteneurs) et sérieusement organisée, avec des visites guidées, à destination des particuliers, comme des entreprises, particulièrement soucieuses en Allemagne de collectionner l'art contemporain.

C'est probablement l'existence de ces entités à très fort pouvoir d'achat, et les grands travaux en cours à Berlin, qui ont inspiré la section *Köln Skulptur*, trente-cinq stands monographiques dédiés à des œuvres monumentales. De Penck à Judd, de Morellet à une étonnante installation de Jenny Holzer, de Gottfried Honegger (dont la galerie avait presque tout vendu) à Tony Cragg, c'est une des plus belles installations de sculptures contemporaines que l'on ait vue depuis longtemps. A Cologne, les plus grands stands flirtent avec les 150 mètres carrés. Sauf celui de Karsten Greve, qui mesure près du double. Privilège du président de la commission d'admission, qui rejaillit sur ses voisins, harmonieusement répartis le long de l'allée royale qui mène à la place de Greve.

DES COLLECTIONNEURS DANS LES ALLÉES

Un témoignage d'un brin de mégalomanie et d'un sens commercial aigu, dans la mesure où, découragés par l'immensité de la foire, pourtant réduite de trois cent vingt à deux cent soixante exposants (une centaine sont étrangers, dont neuf français), les gros clients pressés, les conservateurs chargés des achats pour les collections d'entreprises, les fondations et les musées, se laissent volontiers guider vers ces stands cossus, vastes et accueillants, au détriment des relégués, des sans-grade. Lesquels protestent, car l'enjeu est d'importance : la région de Rhénanie est une des plus riches d'Allemagne, et la Hollande et la Belgique sont proches. Lorsque l'on évoque la possible concurrence de la nouvelle foire de Berlin, les marchands sourient : à Berlin, 60 % des visiteurs étaient des artistes. Ici, ce sont des collectionneurs.

Ils sont moins nombreux cette année, au dire des habitués. Les marchands, rarement gauchistes, l'expliquent par la victoire des socialistes en Allemagne, et les angoisses qu'elle provoquerait au sein de la bourgeoisie. Mais l'Allemand collectionne tout de même, avec un sérieux qui impressionne. Et fait parfois sourire : pas un client qui n'arpente les allées muni de son Kunstcompass, une liste des cent meilleurs artistes contemporains que publie chaque année, en novembre, le magazine *Capital*. Le tiercé de 1998 : Bruce Nauman, Gerhard Richter et Sigmar Polke. Le premier Français est dixième : Christian Boltanski. Il devance Jeff Koons, ce qui, hors de tout jugement esthétique, étonne un peu les spécialistes du marché de l'art. C'est que les critères du Kunstcompass sont acrobatiques, et pas exempts de quelques erreurs : une photographie de Philip-Lorca Dicorcia est attribuée à Nan Goldin, par exemple, ce qui met en rage la galerie Art & Public de Genève, propriétaire de l'œuvre. Malheur à qui présente des artistes ne figurant pas dans la liste, ou jugés trop coûteux par *Capital*. Ce que confirme Françoise Paviot, qui sait qu'elle ne vendra bien que les photographes dont les clients connaissent déjà le travail, lorsqu'ils ont bénéficié d'une exposition dans un musée allemand, par exemple. Ce travail de fond a été très justement entrepris par les services diplomatiques français en Allemagne. L'institut français de Cologne mène depuis plusieurs années une action exemplaire, et l'ambassadeur a rencontré ses compatriotes marchands pour leur demander de quelle manière il pourrait les aider. L'initiative est trop rare pour n'être pas saluée.

Ha. B.

★ **« Art Cologne », Internationale Messe für Moderne Kunst. Messegelande Köln-Deutz Rheinhallen. Messeplatz 1, D-50679 Köln. Tél. : (00-49) 221-82-10. De 11 heures à 20 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 novembre.**

DÉPÊCHES

■ **PRIX LITTÉRAIRES : la dernière sélection pour le prix Interallié** a été rendue publique mardi 10 novembre. Restent en lice : *La Femme du premier ministre*, de Laurence Cossé (Gallimard) ; *Le Cavalier de minuit*, de Joseph Macé-Scaron (Julliard) ; *Les Corrompus*, de Gilles Martin-Chauffier (Grasset), et *Lambert Pacha*, de François Sureau (Grasset). Le prix sera remis mardi 17 novembre.

■ **ARCHITECTURE : Rafael Moneo remporte le concours du Prado.** L'architecte espagnol, lauréat du prix Pritzker Price, a été désigné pour réaliser l'extension du Musée du Prado, à Madrid. Choisi à l'unanimité parmi neuf concurrents, ce projet suppose l'annexion et la transformation du cloître de l'église voisine du musée et il est évalué à 42 millions de francs.

■ **ÉDITION : Christoph Hein a été élu président du Pen Club allemand,** vendredi 30 octobre à Dresde. Les écrivains d'Allemagne de l'Ouest et de l'ex-RDA ont ainsi tourné la page de la guerre froide lors d'un congrès commun de réunification. Fondés en 1921 à Londres, divisés depuis 1951, les Pen Clubs comptent aujourd'hui 131 sections nationales qui s'engagent à œuvrer pour la liberté d'expression et contre le racisme.

■ **MUSIQUE : la Chambre des députés du Brésil a approuvé, vendredi 6 novembre, un projet de loi** rebaptisant l'aéroport Galeao de Rio de Janeiro du nom d'un des pères de la bossa nova, Antonio Carlos Jobim.

■ **CHANSON : Céline Dion envisage, à l'âge de trente ans, de mettre fin à sa carrière** de chanteuse après un dernier spectacle qu'elle donnera le 31 décembre 1999 à Montréal, a annoncé son mari et impresario, René Angelil, cinquante-six ans. *« Ça ne me tente pas de continuer dans le show business comme ça pendant dix ans »*, a déclaré la chanteuse, qui désire avoir des enfants.

■ **PATRIMOINE : la Natexis Banque vient de remettre au Musée du Moyen Age de Cluny une tête d'homme barbu,** datant du XIII[e] siècle et provenant des portails de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Elle avait été découverte en 1977, avec un ensemble de sculptures, dans les sous-sols de la Banque française pour le commerce extérieur. Cette dernière, devenue la Natexis Banque, les avait données au Musée de Cluny en 1980, ne conservant que la tête, dont elle vient de se séparer.

Pour les Musées de France, « Jardin à Auvers » est bien un vrai Van Gogh

LES EXPERTS s'opposent pour savoir si *Jardin à Auvers* est un tableau peint par Vincent Van Gogh. Mais tout le monde s'accorde pour qualifier cette œuvre de maudite. Le dernier rebondissement le prouve. Les deux héritiers de Jean-Marc Vernes, qui a acheté le tableau aux enchères en 1992 pour 55 millions de francs, demandent au tribunal de grande instance de Paris la nullité de la vente et le remboursement du tableau, augmenté des frais (2,7 millions de francs), à l'héritier et légataire universel du vendeur, Marc Walter, et aux commissaires-priseurs Binoche et Godeau, qui avaient dispersé le tableau.

Pourquoi ? Au moment de la vente, aucune réserve sur l'authenticité du tableau n'avait été émise, mais à la suite d'articles de presse et d'avis d'experts énoncés en 1996, le doute s'est insinué. Les partisans de l'authenticité – notamment les experts Walter Feilchenfeldt et Roland Dorn dont nous avons publié l'argumentation, documents à l'appui (*Le Monde* du 27 septembre 1996) –, sont au moins aussi convaincants que ceux qui affirment le contraire, mais la rumeur l'a emporté : en décembre 1996, le tableau n'a pas trouvé preneur lors d'une nouvelle mise en vente organisée par Jacques Tajan à la demande des héritiers du banquier décédé en 1995.

L'offensive judiciaire des héritiers Vernes ne s'appuie sur aucun élément nouveau. Leur avocat, Bernard du Granrut, se place sur un autre terrain : *« Nous ne disons pas que* Jardin à Auvers *est un faux, mais qu'il est devenu invendable. Jamais Jean-Marc Vernes ne l'aurait acheté s'il avait eu connaissance des doutes. »* Dans son assignation de vingt-sept pages, M[e] du Granrut a d'ailleurs beau jeu de rappeler que Jean-Marc Vernes avait acheté en 1992 un tableau qui venait d'être classé monument historique par l'Etat, à la demande de la direction des Musées de France (DMF). La DMF a toujours considéré *Jardin à Auvers* comme un chef-d'œuvre *« particulièrement original »* de Van Gogh, une toile qui ne peut sortir du territoire français. Considérant que cette interdiction lui causait un grave préjudice, l'ancien propriétaire du tableau, Jacques Walter, avait poursuivi l'Etat. Après une longue bataille de procédure, la Cour de cassation lui avait octroyé, le 20 février 1996, 145 millions de francs.

Les doutes et polémiques n'ont pas altéré la conviction de la DMF : *« Il n'a jamais été question une seconde de déclasser le tableau. C'est un vrai Van Gogh »*, a-t-on déclaré au *Monde* mardi 10 novembre dans les services concernés. Pourquoi alors l'Etat ne s'est-il pas porté acquéreur lors de la vente Tajan ? *« Nous avons déjà payé 145 millions de francs pour que ce tableau ne sorte pas du territoire. On ne pouvait le payer une deuxième fois. »*

La DMF reconnait également qu'elle avait *« encouragé »* Jean-Marc Vernes à acheter *Jardin à Auvers*, invitant ensuite ce dernier à faire une dation pour couvrir les frais de sa succession. Mais aujourd'hui, l'Etat – toujours parce qu'il estime avoir *« déjà payé »* le tableau – ne veut plus entendre parler de dation. *« La commisssion chargée d'évaluer une dation rejetterait certainement le tableau »*, répond M[e] du Granrut. Ce dernier va néanmoins rencontrer Françoise Cachin, directrice des Musées de France, dans les prochains jours. Et pas seulement parce qu'il est l'avocat de la DMF dans d'autres affaires. Va-t-il demander à Françoise Cachin d'acquérir l'œuvre ? *« Je ne peux vous répondre »*, dit-il.

Reste une question. Au cas où les héritiers Vernes obtiendraient le remboursement des 55 millions de francs, l'Etat pourrait-il à son tour récupérer les 145 millions de francs versés en contrepartie de l'interdiction de sortie du territoire ? *« Nous n'en sommes pas là »*, dit-on à la direction des Musées de France. Il faudrait pour cela un procès en révision justifié par le dépôt de nouvelles pièces. *« C'est une question délicate et indécise »*, avance M[e] du Granrut.

Michel Guerrin

L'Esplanade de Saint-Etienne sauve sa saison malgré l'incendie criminel qui l'a ravagée

SAINT-ÉTIENNE
de notre envoyé spécial

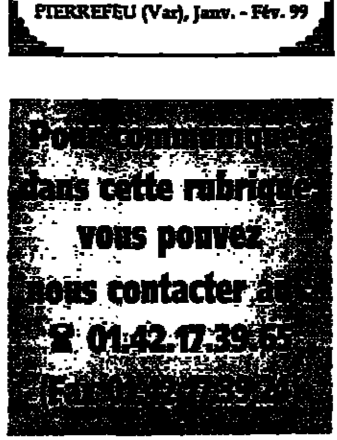
« On a un peu l'impression de rêver. » Jean-Louis Pichon, directeur de l'Esplanade de Saint-Etienne, présente ainsi la reprise de la saison 1998-1999 de son institution ravagée par un incendie d'origine criminelle le 13 septembre. Après un mois et demi de négociations, de jonglages avec les plannings, les salles, les artistes et les agents, et moyennant quelques changements de dates, la programmation annoncée est presque intégralement sauvée. Seuls le Festival Massenet, articulé autour d'une recréation du *Roi de Lahore*, qui devait être organisé au mois de novembre, est reporté à l'année prochaine et deux pièces pour le jeune public ont dû être annulées.

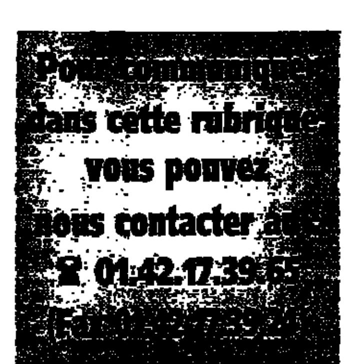
Onze lieux (de la Comédie de Saint-Etienne au Palais des spectacles, de la Salle Jeanne-d'Arc à la Cathédrale Saint-Charles) accueilleront les soixante-six spectacles de l'Esplanade, à des conditions préférentielles. Cela occasionnera bien sûr un surcroît de travail pour le personnel et un dépassement budgétaire qui a été fixé à 500 000 francs jusqu'à la fin de l'année 1998. Jean-Louis Pichon se félicite de la solidarité de ses confrères stéphanois.

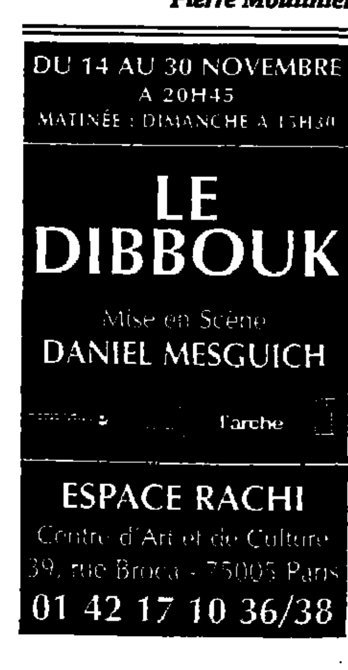
Combien de temps durera cette « Esplanade hors les murs » forcée ? Jean-Louis Pichon souhaite que le délai ne dépasse pas deux ans. Pour l'instant, les experts évaluent les dégâts occasionnés par le sinistre. Ils sont impressionnants. Tout le cœur de l'édifice a été ravagé : scène et grande salle ne sont qu'un amas de tôles tordues, enchevêtrées, noircies, à ciel ouvert. La petite salle Copeau, les locaux administratifs et les ateliers de décors et costumes n'ont pas été directement touchés, mais seule l'auscultation du bâtiment permettra de déterminer s'ils n'ont pas été atteints.

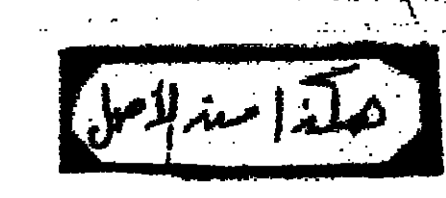
D'ici la fin de l'année, le conseil municipal de Saint-Etienne devra prendre une décision : la reconstruction sur le site ou le transfert dans une autre partie, plus centrale, de la ville. *« C'est l'occasion d'examiner toutes les hypothèses »*, affirme Martine Fontanilles, adjointe (UDF) à la culture, tout en précisant : *« La vocation de l'Esplanade, tournée vers la création lyrique et chorégraphique, la musique classique, le théâtre jeune public, le rock, la variété et le jazz ne sera pas remise en cause. »*

Pierre Moulinier









Deux regards de photographes au-delà des barreaux

Les prisonnières vues par Jane Evelyn Atwood et l'Algérie par Michaël von Graffenried à la Maison de La Villette

TROP DE PEINES, FEMMES EN PRISON, de Jane Evelyn Atwood (Maison de La Villette) et ALGÉRIE, PHOTOGRAPHIES D'UNE GUERRE SANS IMAGES, de Michaël von Graffenried (Pavillon Paul-Delouvrier). Parc de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Tél. : 0-803-306-306. Mo Porte-de-Pantin ou Porte-de-La Villette. Du jeudi au dimanche, de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 janvier 1999.

Il faut voir les deux expositions dans la foulée ; en profiter, au milieu, pour prendre un bol d'air au Parc de La Villette, avant de se replonger dans un univers étouffant : l'Algérie marquée par le terrorisme, photographiée par Michaël von Graffenried ; les femmes en prison à travers le monde, de Jane Evelyn Atwood.

Il s'agit de deux photographes au croisement du journalisme et du reportage d'auteur, tradition vivace depuis les années 50. le premier est suisse, la seconde américaine. Tous deux sont installés en France. Tous deux s'éloignent des journaux, qui accordent peu de place à des sujets sociaux, et se reportent vers les musées ou les festivals (ici le Mois de la photo) ou vers les pages d'un livre. Graffenried sort le sien avec un long texte à la première personne (éditions Hazan, 160 p., 195 F.) ; celui de Atwood sortira en mars aux Etats-Unis.

Le Parc de La Villette, avec son patron Bernard Latarjet, occupe un créneau fédérateur, la photographie au carrefour du documentaire, de l'art, de l'actualité, du social, modernisé selon une présentation très actuelle : grands formats sans vitrine, parfois flottant dans l'air ; accrochage aéré.

Atwood et Graffenried ont en commun le goût des univers clos. La première a travaillé avec la Légion étrangère, des aveugles, des prostituées ; le second s'était immergé dans un étrange camp de nudistes, en Suisse. Voici deux auteurs engagés dans leur sujet, et qui provoquent admiration et respect : Jane Evelyn Atwood est entrée pour la première fois en 1989 dans une prison de femmes et, depuis, elle a photographié une quarantaine d'établissements à travers l'Europe et les Etats-Unis. Graffenried s'est rendu à dix reprises en sept ans dans un pays où 69 photographes et journalistes ont été assasinés entre mai 1993 et janvier 1997.

Une différence fondamentale les sépare : Atwood réalise ses images avec l'accord des gens tandis que Graffenried, tel un paparazzi, photographie à l'insu de la population algérienne, usant du panoramique pour attraper plus d'informations. Parce que c'est la seule façon, il l'explique bien dans le livre, de rendre compte de cette *« guerre sans images »*.

De là naissent deux attitudes : Atwood contrôle, construit, dénonce et interpelle, quand Graffenried ne peut que dire et tenter d'attraper ce qu'on lui donne à voir dans un pays où l'horreur est invisible. La première a le temps, l'autre est dans l'urgence et l'inquiétude. La première cadre, joue avec la lumière, le graphisme des lieux clos, une douleur mise en forme, l'émotion des regards ; le second est déjà content quand il peut capter un document.

Evidemment ils font des photos qui leur ressemblent. Il y a une douleur, comme un fardeau porté, chez Atwood. Un semblant de croyance en une photographie qui pourrait (un peu) changer le monde, ou du moins qui informe et culpabilise, à coup d'images lyriques et efficaces, mais aussi de mots précis liés à une connaissance sérieuse du sujet. Il y a au contraire une insouciance feinte – le texte prouve sa responsabilité – chez le grand gaillard bernois, toujours gai mais dont chaque séjour en Algérie constitue une thérapie pour retourner à la réalité.

JANE EVELYN ATWOOD

« Parloir intérieur » à la maison d'arrêt pour femmes de Dijon.

Atwood, qui aligne une belle série de portraits, convainc quand elle cerne le décalage vertigineux entre le délit et la peine. On la suit moins quand elle en déduit un discours globalisant sur la répression : il n'y a aucune rupture dans l'accrochage entre une femme enfermée pour une peccadille en France, et cette image (de plus grand format) d'une chaise électrique aux Etats-Unis. A tout vouloir dénoncer, le discours juste s'en trouve brouillé. Atwood se mure dans ses convictions. Graffenried en revanche interroge le regard même du photographe, en doutant de ce qu'il montre, lucide sur la manipulation dont il est l'objet.

Michel Guerrin

INSTANTANÉ

VIRGINIA RODRIGUES AU NEW MORNING

La musique populaire brésilienne a ses amateurs éclairés, qui aiment venir au New Morning, fameux club de jazz du 10e arrondissement parisien. Il y a deux semaines, un quintet d'exception, formé à la base par le fils, le petit-fils de Tom Jobim et le violoncelliste Jacques Morellenbaum, y avait donné une sublime leçon de bossa-nova. Soyeux, futés, délicieusement décadents, ce sont des musiciens rompus aux exercices de reconstruction/déconstruction que suppose l'interprétation originale d'une œuvre.

Convoquée à Paris, le 11 novembre, pour un exercice similaire – *interpréter* –, la Bahianaise Virginia Rodrigues, trente-trois ans, cantatrice plantureuse et débutante, noire et fille de marchande des rues, a renvoyé la musique populaire brésilienne au catéchisme. Découverte à Bahia lors d'une audition publique du Théâtre Olodum, poussée et finalement produite (pour l'album *Sol Negro*, chez Hannibal/Rykodisc) par le chanteur Caetano Veloso, Virginia Rodrigues est expédiée dans la fosse aux loups tout juste armée d'un concept : le jamais-vu. On a sans doute pensé ici que le mariage du populaire et de la sophistication lyrique serait du meilleur effet. Virginia Rodrigues au New Morning, c'est le courage de l'humble monté au front de l'imposture.

La chanteuse n'a ni la voix, poussée façon castrat, ni le répertoire adéquat – *Manha de Carnaval* de Luis Bonfa et Antonio Maria, *Lua, lua, lua, lua* de Caetano Veloso, une samba d'Ary Barroso, une romance de Dorival Caymmi... Du solide, mais sans les racines émotives. C'est en étant eux-mêmes et rien d'autre que les va-nu-pieds aux vies de grandes souffrances et de grands plaisirs, comme la Cap-Verdienne Cesaria Evora, ont pu se faire aimer. Pas en se corsetant jusqu'à la chasteté pour jouer les Margaret Price des favelas et répondre aux désirs des esthètes blancs.

Véronique Mortaigne

Patrice Chéreau et les élèves du Conservatoire vers les sommets de Shakespeare

HENRI VI (troisième partie) et RICHARD III (fragments), de William Shakespeare. Mise en scène : Patrice Chéreau. Avec les élèves de troisième année du Conservatoire national supérieur d'art dramatique. Dans le cadre du Festival d'automne à Paris.
MANUFACTURE DES ŒILLETS, Ivry-sur-Seine. Jusqu'au 22 novembre (complet).

Patrice Chéreau est un habitué des sommets théâtraux. Sur le ciment sans apprêts, familier pour lui, de la Manufacture des œillets, *Henri VI* lui permet de gravir une première cime avant d'envoyer sa cordée d'élèves du Conservatoire en reconnaissance chez *Richard III* (*Le Monde* daté 8-9 novembre). Histoire de prouver qu'après deux mois de travail la jeune équipe est capable de vaincre tous les rochers. *Le metteur en scène a choisi* d'approcher son troisième Shakespeare par une succession de lignes de crêtes, dans la note tenue de bout en bout d'un paroxysme à peine *rompu par quelques touches musicales* ironiques. Un théâtre véhément comme le hard rock, soutenu par une rage collective sans défaillance.

Richard est « né pour mordre le monde ». Et son emportement est tel que tous se mettent à mordre avec lui, puis contre lui, lorsque la fêlure de celui qui est *« venu les pieds devant »* s'élargit inexorablement, jusqu'à la rupture. *Henri VI* lui accorde un long monologue en forme d'autoportrait, un plateau de conscience. *« Je peux sourire, et tuer en souriant... Je peux mouiller mes joues d'artificieuses larmes, adapter mon visage à d'artificieuses circonstances »*. Et s'il prétend *« faire la leçon au sanglant Machiavel »*, c'est dans le simulacre comme voie royale vers l'assassinat. Pour Richard, le pouvoir est au bout du théâtre. Nul mieux que lui ne sait capter l'œil de l'autre et conquérir son entendement. Son premier crime est de faire théâtre du monde réel. Où personne, pas *même Buckingham, ne pourra* l'égaler.

APPROCHE DE LA BESTIALITÉ

Il faut deux mondes pour se mener la guerre mais, à force d'éliminations, une seule famille princière fera l'affaire. Dans leurs impers muraille, les Lancastre et les York sont entrés silencieusement. Deux tribus, deux hordes, deux meutes qui se jettent dans une effroyable mêlée. Premiers d'innombrables corps-à-corps, poursuivis jusqu'au coup mortel ou jusqu'à l'effusion. Les survivants se retirent en rampant. Il ne restera que quelques grosses chaussures éparpillées, pierres tombales posées à la va-vite, intouchables. Enterrement d'une certaine civilité. Approche de la bestialité. Et Richard qui joue des deux : un pied dans la chaussure indélaçable du pied-bot et l'autre nu, claudiquant entre l'animal et l'homme, comme pour démontrer à chaque mouvement la cruauté supérieure du second.

« Quand les lions se font la guerre, les agneaux pâtissent de leur activité. » Partout, l'animal est invoqué : crapaud (bossu), sanglier, porc-épic, loup qui *« transforme le royaume en charnier »*. Gestes, rictus, courses où l'homme hésite sur son apparence. Transports de corps blessés, agonisants ; cadavres traînés, exhibés, jetés ; tête coupée, brandie. Et la seule couleur du sang, giclant en gouttelettes, comme le fil rouge dessinant le seul chemin possible vers la couronne, vers un rêve d'amour absolu scellé dans le meurtre. Violence, intensité. Le jeu des poursuites lumineuses mis au point pour *Dans la solitude des champs de coton* est poussé à une vitesse supérieure. Il fonctionne comme une succession de travellings de cinéma, le passage d'un plan à un autre, qui tantôt accélère, tantôt immobilise un visage, un cri, sans que jamais la course avec la mort paraisse devoir s'arrêter.

Patrice Chéreau a choisi d'en finir sèchement avec *Richard III*, au beau milieu d'un mouvement, d'un dialogue (*« Arrêtez-vous, j'ai un mot à vous dire ! »*). Une manière de rappeler à quel point il allait à nouveau manquer à la scène. Qui, en effet, le connaissant, ne l'aurait parié ? Le « travail d'atelier » est devenue œuvre à part entière. Et le signe d'inachèvement trop soudainement *marqué* apparaît comme une nuit proclamée contre tous. Les élèves du Conservatoire forment une troupe unie, d'une maturité avertie. Quelques grandes scènes (*le cauchemar et l'assassinat* de Clarence ; le ballet des hommes autour des enfants ; la séduction de Lady Anne ; le dialogue des mères...) montrent l'étendue du registre de chacun. Jérôme Huguet est Richard III, celui qui parie *« tout l'univers contre rien »*, un ange du mal capable de tenir l'implacable crescendo du *« sans pareil »*. Il l'est.

Jean-Louis Perrier

SORTIR

PARIS

Ange des peupliers
Cette « comédie-mystère », selon son auteur Jean-Pierre Milovanoff, séduit par son atmosphère. Le vieil Elias (Robert Bouvier) attend les infirmiers qui l'emmèneront à l'hospice, et il voit la mort arriver, sous la forme d'un ange (Jérôme Kircher) qui lui accorde une dernière faveur : faire revenir à la ferme ceux qui y vécurent trente ans auparavant. Laurence Mayor signe une mise en scène sobre, douce, et claire. Ce spectacle a été créé à Avignon en 1996.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris-20e. Mo Gambetta. Du mercredi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures ; le mardi, à 19 heures. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F. Du 12 novembre au 20 décembre.

L'Engagement citoyen au Forum des images
Cette programmation sur l'engagement citoyen est née du désir de participer au regain d'intérêt pour un cinéma à veine sociale, pour montrer des œuvres qui mettent en question le monde. Figurent des films et documentaires d'Armand Gatti, dramaturge et cinéaste engagé aux côtés des exclus (les 14 et 15 novembre) et de Zarina Khan, philosophe, et metteur en scène, en collaboration avec François Stuck, d'*Ados amor*, une chronique écrite et interprétée par des adolescents de Seine-Saint-Denis (le 20 novembre).
Forum des images (ex-Vidéothèque), porte Saint-Eustache, Paris-1er. Mo Châtelet-Les Halles. Jusqu'au 26 janvier. Tél. : 01-44-76-62-00.

Rétrospective Marco Bellocchio
A la Cinémathèque française, une rétrospective du réalisateur italien Marco Bellocchio qui, contestant les « valeurs bourgeoises » (*La Chine est proche, Au nom du père, Viol en première page...*), a tourné des films militants et des films-enquêtes (*Fous à délier*) ou des adaptations de pièces de théâtre (*La Mouette*). Il s'est aussi intéressé aux fantasmes et aux dérèglements comportementaux (*Le Saut dans le vide, Les Yeux la bouche, Autour du désir, Le Rêve du papillon*). Le cinéaste sera présent le 28 novembre, avec le comédien Lou Castel, pour la présentation de son premier film, *Les Poings dans les poches* (1965).
Cinémathèque française, Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris 16e. Mo Trocadéro. Du 12 au 29 novembre. Tél. : 01-56-26-01-01.

Tim Berne's Paraphrase
Paraphrase est le nom du trio du saxophoniste Tim Berne, résident de la scène new-yorkaise né en 1954. Un nom clin d'œil, l'une des pistes d'une formation en pleine liberté, fondée par son leader comme un outil pour improviser de longs morceaux qui se terminent une fois épuisées les possibilités d'en varier ambiances et climats. Drew Gress est à la contrebasse, Tom Rainey à la batterie. Le trio jouera au Festival de jazz de Nevers, vendredi 13 novembre.
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil. Le 12, à 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Best Men
de Tamra Davis (Etats-Unis, 1 h 26).
Dancer, Texas
de Tim McCanlies (Etats-Unis, 1 h 38).
Elizabeth
de Shekhar Kapur (Grande-Bretagne, 2 h 04).
Le Fascisme ordinaire
de Michail Romm (URSS, 2 h 13).
Fourmiz
dessin animé d'Eric Darnell et Tim Johnson (Etats-Unis, 1 h 19).
Mary à tout prix
de Peter Farrelly et Bobby Farrelly (Etats-Unis, 1 h 59).
Slam
de Marc Levin (Etats-Unis, 1 h 40).
Snake Eyes
de Brian De Palma (Etats-Unis, 1 h 38).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

REPRISES

La Femme modèle
de Vincente Minnelli, avec Gregory Peck, Lauren Bacall.
Américain, 1957 (2 h).
Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).

VERNISSAGES

André Kertesz : l'intime plaisir de lire
Fnac Forum des Halles, niveau-1, rue Porte-Lescot, Paris 1er. Mo Les Halles. Tél. : 01-40-41-40-00. De 10 heures à 19 h 30. Fermé dimanche. Du 12 novembre au 23 janvier. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Pas moi, Pas
de Samuel Beckett, mise en scène de Ghislaine Dumont, avec Djamel Zemoura, Yveline Danard, Cristine Combes et Sylvie Harland.
Aktéon-Théâtre, 11, rue du Général-Blaise, Paris 11e. Mo Saint-Ambroise. Le 12, à 21 h 30. Tél. : 01-43-38-74-62. Durée : 1 h 15. 70 F et 100 F. Jusqu'au 20 décembre.*
Un riche, trois pauvres
de Louis Calaferte, mise en scène d'Hélène Ninérola.
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 12, à 21 heures. Tél. : 01-42-02-02-68. De 65 F à 135 F.
The King's Consort
Haendel à l'opéra. James Bowman (haute-contre), Robert King (clavecin, direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 12, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 350 F.
Tomasz Stanko, Bobo Stenson, Anders Jormin
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Le 12, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.
Marc Ogeret
Hommage à Léo Ferré.
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. Le 12, à 20 heures. Tél. : 01-42-36-37-27. De 100 F à 120 F.
Cook the Linaar
Ailleurs, 13, rue Jean-Beausire, Paris 4e. Mo Bastille. Le 12, à 20 h 30. Tél. : 01-44-59-82-82.
Johnny Clegg, Juluka & Sipho M'Chunu
Centre culturel Boris-Vian, rue du Morvan, 91 Les Ulis. Le 12, à 20 h 30. Tél. : 01-69-07-65-53. 160 F.

RÉSERVATIONS

Max Black
de Heiner Goebbels, mise en scène de l'auteur.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du 3 au 15 décembre. Tél. : 01-46-14-70-00. De 55 F à 140 F.
Chick Corea
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Les 17 et 18 novembre, à 20 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41. 130 F.
Cesaria Evora
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris 9e. Du 23 au 25 novembre, à 20 h 30. Tél. : 01-49-95-99-99. 211 F.

DERNIERS JOURS

15 novembre :
Pièces courtes
Quoi où, Impromptu d'Ohio, Catastrophe et Pas, quatre courtes pièces de Samuel Beckett, mises en scène de Bruno Meyssat.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.
20 novembre :
Electre
d'Hugo von Hofmannstahl, d'après Sophocle, mise en scène de Michel Cerda.
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. Tél. : 01-43-13-50-50. De 55 F à 110 F.





EN VUE

■ Mercredi 11 novembre à 11 heures et 11 minutes, Zurich, Berne et Saint-Gall, villes suisses, ont lancé le traditionnel coup d'envoi de la saison carnavalesque.

■ **Mehdi Mahdavi-Kia,** footballeur iranien qui, pendant la Coupe du Monde, avait marqué un but contre les Etats-Unis, vient d'être exempté de service militaire *« en signe de reconnaissance »*.

■ Dans le *« camp de rééducation »* du canton de Dafeng, en Chine, 800 détenus travaillent douze heures par jour, sept jours sur sept, à la fabrication de ballons ronds.

■ **Peter Young**, banquier fraudeur qui recherchait l'anonymat devant le tribunal de Londres, où il était jugé le 10 novembre, n'a pu échapper aux photographes, malgré une perruque, un sac à main et une robe à fleurs.

■ **Lord Irvine,** ministre britannique de la justice, qui doit présider les séances interminables de la Chambre des lords, supplie les parlementaires de le dispenser du port de la perruque. *« Il n'en est pas question »*, a aussitôt fait savoir **Gerald Howarth,** député conservateur.

■ Mardi 10 novembre, le père **Adam Schulz,** porte-parole de l'épiscopat polonais, invitait à *« la plus extrême prudence »* les exorcistes et les apprentis-exorcistes réunis à Bialystok : *« car il arrive qu'un possédé du diable soit confondu avec un malade mental »*.

■ **Mgr Christodoulos,** chef de l'Eglise orthodoxe grecque, ouvre, pour inciter les jeunes à fréquenter les églises – *« même avec des boucles d'oreille ou en mini-jupes »* –, des messes tardives le dimanche et un *« cyber-café »* près de la cathédrale d'Athènes.

■ Selon un récent sondage, les appelés grecs placent plus volontiers leur confiance dans l'Eglise orthodoxe que dans l'armée.

■ La nomenklatura en est réduite à manger de l'herbe et des glands, selon **Astrid Heiberg,** présidente de la Fédération internationale des sociétés de Croix-Rouge et de Croissant-Rouge, de retour de Corée du Nord où la famine s'étend.

■ A la naissance, les bébés des îles Cook pèsent en moyenne 800 grammes de plus que les bébés américains. La petite République de Nauru, en Micronésie, compte 77 % d'obèses. Aux îles Tonga, qui organisent des concours d'amaigrissement, le roi **Taufa'ahau Tupou IV** a donné l'exemple en perdant 70 kg.

■ *« La Chine se situe au sixième rang des marchés de Coca-Cola »*, a récemment annoncé **Lu Bingsong,** vice-président de la filiale chinoise du géant américain.

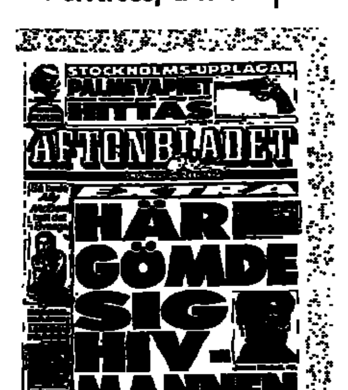
Christian Colombani

Le mystérieux et dangereux séducteur de Stockholm

La police et la presse populaire suédoises traquent depuis trois semaines un homme atteint du sida qui, sous une de ses multiples fausses identités, a multiplié les aventures sexuelles non protégées

LA PRESSE SUÉDOISE l'a baptisé « HIV-mannen », l'homme au VIH, le virus de l'immunodéficience humaine. Le visage de cet homme en cavale est apparu le 21 octobre à la « une » des journaux, sur décision de la police : un peu empâté, une mèche noire tombant sur le front, des yeux inexpressifs. Derrière cette photo se cache un personnage dont les enquêteurs n'ont sans doute pas encore découvert toutes les facettes. En effet, l'homme a réussi à tromper tout son monde depuis plus de dix ans. Ce fin dissimulateur, aux multiples identités, recherché dans plusieurs pays, aurait eu des rapports sexuels non protégés avec plus de cent cinquante jeunes Suédoises tout en se sachant porteur du virus du sida.

En septembre, une jeune femme porte plainte contre le suspect, affirmant qu'il l'avait violée après lui avoir fait absorber un somnifère. La police l'arrête et découvre chez lui un carnet contenant 190 noms de femmes, âgées de dix-huit à vingt-sept ans, dont certaines étaient notées de 0 à 10. Bronzé, vêtu à la mode et parlant anglais, il n'avait visiblement aucun mal à séduire ses victimes dans les bars branchés de Stockholm. L'homme prétendait organiser des grandes fêtes. En réalité, il était chauffeur de taxi au noir et recevait les allocations sociales. Relâché pour insuffisance de preuves, il a disparu depuis.


STOCKHOLMS-UPPLAGAN
PALMEVAPNET HITTAS
AFTONBLADET
HÄR GÖMDE SIG HIV-MANNEN

Après la publication de sa prétendue identité – James Kimball, Américain âgé de quarante ans –, plus de 150 jeunes femmes ont suivi des tests de dépistage du sida : une seule aurait été contaminée. Une quinzaine d'entre elles affirment avoir *été droguées et violées*. Deux hommes auraient également eu des rapports sexuels avec lui. Les tabloïds lancèrent des appels à témoins ; publièrent des entretiens de victimes ; expliquèrent comment s'attrape le virus et où suivre des tests. Le quotidien *Expressen* proposa même à ses lecteurs d'écouter la voix du fugitif sur Internet pour aider la police.

Celle-ci s'aperçut que Kimball était une fausse identité, obtenue par un certain Mehdi Tayeb, d'origine iranienne. Le passeport américain a été émis à Miami en 1985, peu après la condamnation avec sursis de son détenteur pour rapports sexuels avec une mineure de treize ans. La police locale le soupçonnait aussi de proxénétisme, sous une autre fausse identité : Fabian Foxx, directeur de l'agence Models & Actors of Florida... Depuis, le mystificateur aux quatre dates de naissance aurait utilisé au moins deux autres faux noms ! Dont un en France, où il vécut avant d'émigrer en Suède au début des années 90.

Depuis plus de trois semaines, le fugitif, passible d'une peine de dix ans de prison en Suède, échappe à la police. On croit l'avoir vu au Danemark et en Finlande. Les enquêteurs disent l'avoir repéré aux Pays-Bas, grâce à des appels passés depuis son téléphone mobile. Il devrait être à court d'argent, spécule *Aftonbladet*. Certains journaux se demandent comment autant de femmes ont pu céder aux avances d'un inconnu. *« La presse pour adolescentes contribue à donner une image sexualisée – et très simplifiée – de la vie »*, avance *Dagens Nyheter* comme explication.

Antoine Jacob

DANS LA PRESSE

THE WASHINGTON POST
Jim Hoagland

■ Le président Bill Clinton se prépare à des frappes militaires contre l'Irak ce mois-ci, déterminé à ne pas répéter les erreurs et le chaos qui ont marqué l'affrontement raté de l'hiver dernier avec Saddam Hussein à propos des inspections des Nations unies destinées à contrôler l'armement de ce dernier. Le régime irakien est une menace évidente pour ses propres citoyens ainsi que pour ses voisins. Bagdad a résolument refusé de remettre aux Nations unies les manuels, les données informatisées et tout autre documentation lui permettant de reconstituer rapidement ses armes de destruction de masse. On ne peut laisser M. Saddam refaire ses poisons mortels à l'abri de sa cachette. Seule une campagne ayant pour but de libérer définitivement l'Irak de sa domination peut justifier le fait, pour l'unique superpuissance restante, d'avoir de nouveau recours à la guerre contre une nation pauvre et démunie.

LE FIGARO
Pierre Rousselin

■ Dans les prochains jours ou les prochaines semaines, le ciel étoilé de Bagdad risque fort de s'illuminer à nouveau. A des centaines de kilomètres, bien à l'abri dans les eaux calmes du Golfe, une armada de lanceurs de missiles Tomahawk est prête à cracher le feu. Depuis la guerre du début 1991, les généraux américains ont eu sept ans pour se préparer à cet assaut à distance, qui ne doit faire aucune victime dans leurs rangs. Deux répétitions générales, en 1993 et 1996, ont servi à peaufiner de nouvelles frappes, qui paraissent aujourd'hui à peu près inéluctables.

DIE WELT
Thomas Schmid

■ Presque tous les problèmes qui sont devenus brûlants étaient alors *[dans les années 80]* décelables : la misère menaçante des systèmes de retraite comme l'absence de souplesse et d'innovation de tout le système de sécurité sociale, la rigidité conservatrice des relations entre employeurs et salariés comme la dégradation du système éducatif. Ces problèmes n'étaient pas aussi urgents qu'aujourd'hui, ils auraient pu être résolus de manière pragmatique avec un petit peu de courage. Au lieu de cela, l'Allemagne s'est divisée dans un combat anachronique entre *« droite »* et *« gauche »* qui a finalement conduit à ce que presque toutes les décisions importantes ont été remises à plus tard. Le temps perdu est la grande hypothèque qui pèse sur le gouvernement Schröder.

FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG

■ Sans qu'un iota soit changé à l'article 6 de la Loi fondamentale, on va bouleverser la législation. Le mariage et la famille vont perdre ainsi *« la protection particulière de l'Etat »* qui était jusqu'à présent garantie (...). Les Verts demandent même que *« la subvention du certificat de mariage »* soit à l'avenir supprimée. Quand les couples légitimes ou illégitimes, associant des personnes de même sexe ou de sexe différent, sont traités en droit de la même façon dès qu'ils sont enregistrés quelque part, au service des impôts, des logements ou de l'état civil, *« la protection particulière »* n'existe plus même si elle reste inscrite dans la Loi fondamentale.

www.iris.sgdg.org/mediation/

Un site de médiation et de conseil pour résoudre à l'amiable les conflits entre internautes français

SÉBASTIEN CAVENET, qui enseigne le droit à Poitiers, consacre plusieurs heures par semaine à résoudre bénévolement des litiges entre internautes. Depuis l'ouverture de son site, en avril, il a déjà examiné plus de deux cents « plaintes », avec l'aide de deux autres volontaires, membres comme lui d'IRIS (Inventons un réseau internet solidaire), association militant pour le développement des activités « non marchandes » sur Internet.

Dès qu'il est sollicité par une « victime », M. Canevet contacte l'autre partie pour le convaincre de se prêter à la médiation. Si l'« accusé » refuse, la mission prend fin, mais s'il se prête au jeu, le médiateur propose des solutions à l'amiable, puis veille à leur mise en œuvre. A ce jour, plus de quatre-vingts affaires ont ainsi été résolues. Parmi ses plus belles réussites, M. Canevet cite ce groupe d'internautes, qui, pour protester contre les tarifs de France Télécom, avait affiché sur son site des logos détournés de l'opérateur public, mais aussi des logos authentiques, ce qui créait la confusion. Le médiateur a convaincu les protestataires de retirer les logos non modifiés, et France Télécom de ne pas trop s'offusquer des pastiches.



Les affaires de contrefaçon de sites concernant des entreprises sont plus délicates, mais là encore, M. Canevet a su apaiser quelques conflits. Il traite également d'affaires très personnelles : un amant éconduit avait, par dépit, affiché sur son site des photos de nu de son ex-partenaire, accompagnées de commentaires désobligeants. Une fois le dialogue rétabli, il a accepté de les retirer. Pour M. Canevet, cette affaire est exemplaire, car quelques semaines plus tôt, un cas similaire était passé devant un tribunal, qui avait prononcé une condamnation assez lourde : l'intérêt de l'autorégulation pour limiter l'ingérence des juges et des bureaucrates dans la vie du réseau est ici prouvée de façon concrète.

Le médiateur est aussi appelé à intervenir avant qu'un conflit n'apparaisse : *« Des internautes qui ont un doute sur la légalité de leur site nous demandent conseil. Parfois, c'est un bon réflexe, qui évite des ennuis ultérieurs. Mais c'est aussi le signe d'un malaise grandissant. A force de voir les tribunaux s'emparer d'affaires insignifiantes et sévir avec brutalité, les Français prennent peur et pratiquent l'autocensure. Plus nous résoudrons nos différends à l'amiable, mieux nous préserverons la liberté d'expression sur le Net. »*

Yves Eudes

SUR LA TOILE

LES ALLEMANDS S'ÉQUIPENT

■ En Allemagne, entre octobre 1997 et octobre 1998, particuliers et entreprises ont dépensé plus de 1,62 milliard de deutschemarks (5,4 milliards de francs) en équipements et activités liés à Internet. C'est cinq fois plus que la somme dépensée au cours des douze mois précédents. – *(Reuters.)*

PIRATAGE POUR TOUS

■ La grande banque musicale en ligne américaine MP3.com (*Le Monde* du 15 septembre) est accusée par le fabricant de logiciels Liquid Audio de favoriser le piratage de musique sur Internet. En effet, le site de MP3.com donne accès à un logiciel, baptisé a2b2wav, qui permet de décoder les fichiers musicaux de Liquid Audio, donc de les télécharger et de les écouter sans acquitter de droits. MP3.com refuse de se plier aux exigences de Liquid Audio, qui menace d'aller en justice. Plus généralement, les professionnels de l'industrie musicale sont opposés à la technologie MP3, qui permet de diffuser sur Internet des fichiers sonores de haute qualité et de les reproduire indéfiniment et gratuitement.
www.mp3.com
www.liquidaudio.com

Curiosités naturelles

par Alain Rollat

L'ADAGE selon lequel il ne faut jamais se fier aux apparences vaut pour les merveilles de la nature. Dans le désert mexicain du Chihuahua, par exemple, il existe des piscines naturelles d'une fascinante beauté. L'eau y a la couleur de l'émeraude. Elle est si limpide, si pure qu'elle semble provenir d'une invisible source de jouvence. Chacun de ces trous d'eau, d'une dizaine de mètres de diamètre et de trois à dix mètres de profondeur, se présente sous la forme d'un bassin circulaire qu'on croirait creusé par une main magique. La faune endémique qui habite ces *« pozzas esmeraldas »*, depuis des millions d'années, est unique au monde. Les savants y ont recensé une soixantaine de poissons, tortues et autres espèces qu'on ne trouve nulle part ailleurs. Le contraste entre ces aquariums et les terres stériles qui les bordent révèle la formidable capacité de résistance des écosystèmes les plus fragiles.

Mais sous cette illustration de la puissance vitale de l'eau se cache une autre leçon sur laquelle Nicolas Hulot, qui faisait son retour, mercredi soir, dans une nouvelle mouture d'« Ushuaïa » remplie d'images aussi belles qu'exceptionnelles, a eu raison d'insister. Car cette curiosité microcosmique offre aussi matière à réfléchir sur la destinée de l'espèce humaine. La loi naturelle qui prévaut dans l'univers clos de ces piscines d'émeraude a développé, en effet, chez les espèces animales qui y cohabitent, un instinct de survie d'une extrême intensité : pour ne pas disparaître, chaque génération s'entre-dévore à qui mieux mieux ! La question est donc de savoir si cette façon radicale de subsister préfigure celle qui attend le genre humain le jour où l'eau potable sera devenue, partout, aussi rare que dans ce désert.

Etait-ce un signe ? Pendant que Nicolas Hulot, sur TF 1, se penchait sur le poids métaphysique de ce qu'il appelait *« la molécule bleue »*, Patrick de Carolis, sur France 3, revenait, dans « Des racines et des ailes », sur une autre curiosité naturelle découverte en Colombie, en 1988, par la télévision française, et baptisée alors « le petit ange de Bogota ».

Alveiro Vagas avait neuf ans quand il a commencé à laver les pieds des vieillards de son bidonville à la façon d'un Enfant-Jésus précoce. Il en a aujourd'hui dix-neuf et sa vocation de sainteté ne s'est pas démentie. Avec les dons que lui a valus un reportage de 1988, il a fait bâtir un hospice pour les exclus d'une société qui s'entre-dévorent déjà. Ce futur Prix Nobel de la compassion universelle oppose ainsi un mystérieux veto à la prédiction venue du Chihuahua. Quelle est donc la couleur de la molécule d'ange ?

JEUDI 12 NOVEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

18.45 **Abattoir 5** ■■
George Roy Hill (Etats-Unis, 1972, 105 min). Ciné Cinémas

20.00 **La Double Vie de Véronique** ■■■
Krzysztof Kieslowski (France - Pologne, 1991, 100 min). TV 5

20.30 **L'homme qui n'a pas d'étoile** ■■
King Vidor (Etats-Unis, 1955, 90 min). Ciné Cinémas

20.40 **Le Fantôme du paradis** ■■
Brian De Palma (Etats-Unis, 1974, v.o., 95 min). Canal Jimmy

20.55 **La Traversée de Paris** ■■■
Claude Autant-Lara (France, 1956, N., 85 min). France 3

20.55 **Masculin-féminin** ■■
Jean-Luc Godard (France - Suède, 1966, N., 95 min). Téva

20.55 **Le Chat** ■■
Pierre Granier-Deferre (France, 1971, 85 min). TMC

21.00 **L'homme que j'ai tué** ■■
Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1932, N., 120 min). Histoire

21.00 **L'Avventura** ■■■
M. Antonioni (Fr. - It., 1960, N., v.o., 140 min). Paris Première

21.20 **Voici le temps des assassins** ■■■
Julien Duvivier (France, 1955, N., 115 min). Cinétoile

22.10 **Le silence est d'or** ■■■
René Clair (France, 1946, N., 95 min). Ciné Classics

22.30 **Répulsion** ■■
Roman Polanski (Grande-Bretagne, 1965, N., 100 min). TV 5

22.30 **Les hommes préfèrent les blondes** ■■
Howard Hawks (Etats-Unis, 1953, 95 min). RTL 9

23.10 **Fort Saganne** ■■
Alain Corneau (France, 1984, 175 min). Cinéstar 2

23.15 **Coups de feu dans la Sierra** ■■
Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1962, 90 min). Cinétoile

23.40 **Vampyr, l'étrange aventure de David Gray** ■■
Carl Theodor Dreyer (Fr. - All., 1932, N., v.o., 75 min). Arte

23.50 **Mes meilleurs copains** ■■
Jean-Marie Poiré (France, 1988, 110 min). Cinéstar 1

0.55 **Les Hommes contre** ■■
Francesco Rosi (Italie - Yougoslavie, 1970, 100 min). Arte

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.15 et 22.00, 22.45, 23.25 *De quoi j'me mêle !* Les nouveaux socialistes. Invités : Cécile Helle, Eckhart Seidel, Vinicio Peluffo, Clare Ward ; Vincent Peillon, Detlev Albers. Arte

MAGAZINES

19.10 *Le Rendez-vous.* Avec Dominique Strauss-Kahn. LCI
20.00 20h Paris Première. Avec Claude Lelouch. Paris Première
20.20 Temps présent. Tony, le Suisse, bâtisseur de ponts. FBI Academy. Première Guerre mondiale. TSR
20.55 ▶ Envoyé spécial. La bataille de Paris. Drogue : la guerre de l'Amérique. Mal de dos, mal de l'époque. France 2
22.20 Paroles de femmes. O. Muti. TMC
22.30 France Europe Express. Les lycéens. Les dépenses de santé. Pourquoi l'Europe n'a-t-elle pas *de politique de défense commune ?* Alain Juppé, Javier Solana, Martin Winckler, John Mac Beath, Philippe Mérieu, Hans Hege. France 3
22.45 Faxculture. La Cinémathèque suisse a cinquante ans. Invité : Hervé Dumont. TSR
23.00 De l'actualité à l'Histoire. Les universités 30 ans après. Histoire
23.20 Courts particuliers. Avec Agnès Varda. Paris Première
0.00 Envoyé spécial, les années 90. Les profs. Familles victimes de la drogue. Histoire
0.45 Des racines et des ailes. Faut-il avoir peur du baby blues ? Le mystère des glaces. Le petit ange de Bogota. France 3
1.00 *La 25e Heure. Sam Sheppard :* coupable ou innocent ? France 2

DOCUMENTAIRES

19.10 Café bouillu. [2/3]. Planète
20.15 Le Prix du rhum. Arte
20.15 *Le Tour de France des métiers.* Languedoc-Roussillon : le lithographe, le ferronnier d'art. Odyssée
20.35 RU 486, la pilule abortive. Planète
20.40 ▶ Jeunes en prison. Canal +
20.45 Soirée thématique. Les nouveaux socialistes. Arte
20.45 André Malraux ou la «Grande Vie». Odyssée
21.45 Le Ratel, chasseur de miel au Kenya. Planète
22.15 La Guerre civile d'Espagne. [6/6]. Victoire et défaite. Odyssée
22.35 Bébé Cadum. Planète
23.30 Jean-Louis et Yvonne. Planète
23.40 Quelque part en Laponie. Odyssée
23.55 Les Patrons sous Vichy. Planète

SPORTS EN DIRECT

19.00 *Haltérophilie.* Championnats du monde. Eurosport
20.00 Basket-ball. Euroligue. Saratov - Pau-Orthez. AB Sport
20.40 Voile. Route du Rhum 1998. Le point sur la course. France 3

MUSIQUE

20.45 John Eliot Gardiner. *La Symphonie fantastique,* de Berlioz. Par l'Orchestre révolutionnaire et romantique. Mezzo
21.00 The Wiesloch Guitar Quartet. Muzzik
22.15 Roy Hargrove's Crisol & Chucho Valdés. Muzzik
23.20 Billy Budd. Opéra de Britten. Par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Roderick Brydon. Muzzik
23.40 Herbie Hancock Trio. Mezzo

TÉLÉFILMS

20.30 Manon Roland. Edouard Molinaro. Festival
20.40 Le Comte de Monte-Cristo. Josée Dayan [3/4]. RTBF 1
20.40 Dans les bras du tueur. Robert Collins. 13ème Rue
22.40 Time Runner. Michael Mazo. M 6

SÉRIES

20.50 X-Files. Folie à deux. La fin. M 6
20.55 Une femme d'honneur. Balles perdues. TF 1
22.13 American Gothic. Requiem [22/22]. 13ème Rue
0.35 High Incident. Shake, Rattle And Roll (v.o.). 13ème Rue
3.35 ▶ The New Statesman. Le bonheur est un flingue encore chaud (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 20.55 Téva
Masculin féminin
Après *Pierrot le fou,* Godard revient au noir et blanc et entame sa période contestataire. *Masculin féminin* devait être une adaptation de deux nouvelles de Maupassant. Il n'en reste qu'une allusion au générique ! Dans ce *«film-document»,* deux garçons (Jean-Pierre Léaud, Michel Debord) et trois filles (Chantal Goya, Marlène Jobert, Catherine-Isabelle Duport) représentent *«les enfants de Marx et de Coca-Cola»,* une certaine jeunesse qui tente de se politiser tout en adoptant les façons de vivre américanisées de la société de consommation. Cette jeunesse a son langage et cause à n'en plus finir. De la guerre au Vietnam, du contrôle des naissances, de l'amour libre, de la politique. Godard enregistre des moments de vie comme on rédige un bloc-notes et croque au passage Brigitte Bardot répétant dans un café avec Antoine Bourseiller et Chantal Darget, compagne de celui-ci, jouant *Le Métro fantôme,* de Leroi Jones. Une œuvre datée qui reste, de fait, un document. – *J. S.*

● 21.00 Paris Première
L'Avventura
La fiancée d'un architecte disparaît au cours d'une croisière aux îles Eoliennes avec une bande d'oisifs. Il la recherche, en compagnie d'une amie qu'elle avait amenée. Dans une Sicile baignée de soleil, Anna n'est bientôt plus qu'un prétexte pour Sandro et Claudia. Plans-séquences, mal de vivre, solitude, angoisse, impossibilité de communiquer, même dans le rapport amoureux : avec ce film, Michelangelo Antonioni affirmait la modernité d'un langage cinématographique non psychologique, non événementiel, et faisait découvrir Monica Vitti. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Une femme d'honneur. Balles perdues.
22.50 Made in America. Lueur noire. Téléfilm. Michael Storey.
0.30 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2
19.20 Qui est qui ?
19.55 L'Euro.
19.56 Au nom du sport.
19.57 Météo.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 ▶ Envoyé spécial. La bataille de Paris. Drogue : la guerre de l'Amérique. P.-S. : Mal de dos, mal de l'époque.
22.45 Expression directe.
22.50 La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.
22.55 Sale temps pour un flic ■ Film. Andrew Davis.
0.45 Journal, Météo.
1.00 La 25e Heure. Sam Sheppard : coupable ou innocent ?

FRANCE 3
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 22.20 Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport, Route du Rhum.
20.50 Consomag.
20.55 La Traversée de Paris ■■■ Film. Claude Autant-Lara.
22.30 France Europe Express. Invités : Alain Juppé, Javier Solana.
23.55 Soir 3.
0.20 Espace francophone.
0.45 Des racines et des ailes.

CANAL +
▶ En clair jusqu'à 20.40
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 ▶ Jeunes en prison.
21.45 Hellraiser 4, Bloodline. Film. Allan Smithee.
23.15 Mesure d'urgence ■ Film. Michael Apted (v.o.).
1.10 C'est ouvert le samedi.
1.35 Hockey sur glace.

ARTE
19.00 Voyages, voyages. Le Réveil du Danube. [2/2].
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Le Prix du rhum.
20.40 Soirée thématique. De quoi m'me mêle ! Les nouveaux socialistes. 20.45 Gerhard Schröder, le chancelier du nouveau centre. 21.15 et 22.00, 22.45, 23.25 Débat. 21.30 La Méthode Jospin. 22.15 Tony Blair, prince des médias. 22.55 Romano Prodi et la gauche italienne.
23.40 Vampyr, l'étrange aventure de David Gray ■■ Film. Carl Theodor Dreyer (v.o.).
0.55 Les Hommes contre ■■ Film. Francesco Rosi.

M 6
19.00 FX, effets spéciaux.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info, Passé simple.
20.50 X-Files. Folie à deux. La fin.
22.40 Time Runner. Téléfilm. Michael Mazo.
0.25 Booker.

RADIO

FRANCE-CULTURE
20.30 Agora. Alphonse Boudard (*L'Etrange monsieur Joseph*).
21.00 Lieux de mémoire. Le soldat inconnu.
22.10 For intérieur. Simone Jacquemard.
23.00 *Nuits magnétiques.* Où va la gauche ? [4/5].

FRANCE-MUSIQUE
20.00 XIXe Festival d'Ambronay. Par l'Ensemble Almasis, dir. Iakovos Pappas : *Zémire et Azor,* de Grétry.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Papillons de nuit.

RADIO-CLASSIQUE
20.15 Les Soirées de Radio-Classique. *Symphonie op. 37 n° 4 G 518, de Boccherini, par l'Academia Montis* Regalis, dir. Mangiocavallo. 20.40 Festival de musique de chambre de Jérusalem.
22.27 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mendelssohn, Schumann, Brahms.

VENDREDI 13 NOVEMBRE

FILMS DU JOUR

13.05 **Falbalas** ■■■
Jacques Becker (France, 1944, N., 105 min). TV 5

13.40 **Le Porteur de cercueil** ■■
Matt Reeves (Etats-Unis, 1996, 95 min). Canal +

14.25 **Histoire de détective** ■■
William Wyler (Etats-Unis, 1951, N., 105 min). Cinétoile

14.35 **Guantanamera** ■■
T. Gutierrez Alea et J. Carlos Tabio (Cuba, 1995, 100 min). Cinéstar 2

14.40 **Le Pigeon** ■■
Mario Monicelli (Italie, 1958, N., 105 min). Ciné Classics

15.40 **Little Buddha** ■■
Bernardo Bertolucci (Fr.-GB, 1993, 145 min). Cinéstar 1

16.10 **Poussière d'ange** ■■
Edouard Niermans (France, 1987, 95 min). Ciné Cinémas

19.05 **Le Mouchard** ■■
John Ford (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 85 min). Ciné Classics

20.30 **Le Mur invisible** ■■
Elia Kazan (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 120 min). Ciné Classics

21.05 **L'Homme de l'Ouest** ■■■
Anthony Mann (Etats-Unis, 1958, v.o., 100 min). Cinétoile

22.45 **Goubbiah, mon amour**
Robert Darène (Fr.-It., 1955, N., 90 min). Avec Jean Marais. Cinétoile

22.45 **Le Village des damnés** ■■
John Carpenter (Etats-Unis, 1995, v.o., 105 min). 13ème Rue

23.00 **Le Patient anglais** ■■
Anthony Minghella (Etats-Unis, 1996, 154 min). Canal +

0.05 **Le silence est d'or** ■■■
René Clair (France, 1946, N., 100 min). Ciné Classics

0.05 **After Dark, My Sweet** ■■
James Foley (Etats-Unis, 1990, v.o., 110 min). Ciné Cinémas

0.15 **Le Vent de la plaine** ■■
John Huston (Etats-Unis, 1959, v.o., 120 min). Cinétoile

0.55 **Sous les toits de Paris** ■■■
René Clair (France, 1930, N., 85 min). France 2

1.40 **Le Monstre** ■■
Val Guest (Grande-Bretagne, 1955, N., v.o., 75 min). Canal +

1.45 **Gouverneur malgré lui** ■■
Preston Sturges (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 80 min). Ciné Classics

2.15 **L'Ange des maudits** ■■■
Fritz Lang (Etats-Unis, 1952, 95 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.25 Parole d'Expert. Marthe Villalonga. France 3
15.05 Ecran savoir multimédia. La maison de Molière. RTBF 1
15.15 Temps présent. Les hommes en noir. TV 5
17.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Patrick Eveno ; Claude Aziza ; Jean-Marie Rouart ; Philippe Sollers. Histoire
17.00 Les Lumières du music-hall. Albert Préjean. Line Renaud. Paris Première
17.45 Ciné-Cinécourts. Le mois de la photo. Ciné Cinémas
18.00 Stars en stock. Jennifer Jones. Vivien Leigh. Paris Première
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Etienne Daho : Cheb Mami ; Alain Ehrenbergs ; Alain Gérard ; Lili Boniche. Canal +
19.00 Tracks. Arte
19.00 De l'actualité à l'Histoire. Les universités, trente ans après. Histoire
20.00 Envoyé spécial, les années 90. Les profs. Familles victimes de la drogue. Histoire
20.05 C'est la vie. Anorexie : peur et douleur. TSR
20.55 Thalassa. Les Trois Frères de Fulton. France 3
22.05 Faut pas rêver. Inde : Les cornes de la gloire. France : Les rosières de La Mothe-Saint-Héray. Ethiopie : L'or noir des Boranas. France 3
23.10 Bouillon de culture. Alexandre Soljénitsyne à Moscou. France 2
23.15 Sans aucun doute. Les disparitions d'enfants. TF 1
23.30 Les Dossiers de l'Histoire. Zone Rouge. France 3

DOCUMENTAIRES

17.15 Les Grandes Batailles du passé. [2/28]. Carthage, 149-146 avant J.-C. Planète
17.55 Couples légendaires. J.F. Kennedy et Jacqueline Bouvier. La Cinquième
18.05 La Guerre civile d'Espagne. [6/6]. Victoire et défaite. Odyssée
18.15 Le Siècle Stanislavski. [2/3]. *Les années sismiques.* Planète
18.30 Carné, vous avez dit Carné ? Ciné Classics
19.00 Cinq chorégraphes. Momix-Pilobolus, Carlson, Gallotta, Béjart, Ailey. Muzzik
19.15 La Quête du futur. *[11/22]. Les guerres du futur.* Planète
19.30 Virtuoses. John Eliot Gardiner : révolutionnaire et romantique. Mezzo
19.30 Hamel, le tournant de la guerre. Odyssée
20.15 Palettes, Delacroix. Sous les pavés, l'image : *La liberté guidant le peuple.* Arte
20.30 Moulay Hassan, Aïssaoui. Odyssée
20.35 Preuves à l'appui. [2/6]. *Tueurs en série.* Planète
20.45 Universal Story. Histoire d'un studio. 13me Rue
20.55 Egon Schiele. Vie et œuvre. Odyssée
21.25 La Chasse au grand requin blanc. Planète
22.00 Conférences de presse. Conférence du 14 janvier 1963 [1/3]. Histoire
22.20 Grand format. Jeckes : les parents lointains. Arte
22.20 Kali, une déesse au secours des Tamouls. Planète
23.00 Ceux qui se souviennent. [3 et 4/7]. Ils ont tenu 1914-1918. Histoire
23.10 Café bouillu. [2/3]. Plus ça mijote, meilleur c'est. Planète
23.25 Au cœur des tribus. Les Waorani. Odyssée
23.45 John Williams. Un portrait. Mezzo
0.15 Chasseurs d'Afrique. [2/2]. Odyssée
0.35 RU 486, la pilule abortive. Planète
0.50 La Case de l'Oncle Doc. La Légende des sciences. [9/12]. Brûler *(Le couple et le feu).* France 3

SPORTS EN DIRECT

13.00 et 15.45 Tennis. Tournoi messieurs de Moscou : quarts de finale. Eurosport
14.30 et 16.30, 20.00 Haltérophilie. Championnats du monde. 69 kg et 75 kg dames. 85 kg messieurs. Eurosport
18.30 Tennis. Tournoi messieurs de Stockholm : quarts de finale. Eurosport
20.40 Route du Rhum 1998. France 3
22.00 Supercross. Indoor de Paris-Bercy. Eurosport

DANSE

20.45 American Ballet Theatre at the Met. Mezzo

MUSIQUE

18.30 John Eliot Gardiner. *La Symphonie fantastique,* de Berlioz. Par l'Orchestre *révolutionnaire et romantique.* Mezzo
18.30 Jazz à Antibes 1990. Muzzik
21.00 Brewhouse Jazz 1992. Muzzik
21.55 Willie Dixon 1984. Muzzik
22.15 Tarare. Dir. : J.-C. Malgoire. Paris Première
22.45 John Williams à Séville. Mezzo
22.55 Liz McComb Gospel. Muzzik
0.20 Chopin Celebration. Avec Marek Drewnowski, piano. Par l'Orchestre symphonique de la Radio polonaise de Katowice, dir. Antoni Wit. Muzzik
0.25 Hit machine. Spécial tubes de la rentrée. M 6

TÉLÉFILMS

18.50 Le Bunker. George Schaefer [1/2]. Ciné Cinémas
20.30 De gré ou de force. Fabrice Cazeneuve. Festival
20.45 Laisse un peu d'amour. Zaïda Ghorab-Volta. Arte
20.50 La Fugue. Chuck Bowman. M 6
20.55 Un certain jour de juin. Charles Sturridge. TMC
22.00 Venise est une femme. Jean-Pierre Vergne. Festival
0.00 ▶ Medea. Lars von Trier. Arte

SÉRIES

19.20 Equalizer. Le fil du rasoir. 13ème Rue
20.50 Two. Le secret de Victoria. Série Club
21.50 The New Statesman. Le bonheur est un flingue encore chaud (v.o.). Canal Jimmy
22.25 Dream On. La petite sœur a grandi (v.o.). Canal Jimmy
22.50 Seinfeld. Prix d'ami (v.o.). Canal Jimmy
3.20 Star Trek, Deep Space Nine. Un homme seul (v.o.). Canal Jimmy

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 20.45 Arte
Laisse un peu d'amour
C'est «la vie, comme ça». La chronique, sans esbrouffe ni pathos, d'une mère seule avec ses deux filles au seuil de l'âge adulte ; aux prises toutes trois avec le fourbi du quotidien et avec cet empêchement, bien connu, si fréquent, à se donner un peu de paix, à se dire un peu d'amour. Trois moments en suspension qui se cognent, trois *temps d'inquiétude.* Celui, d'une vacuité hébétuée, de Monique (formidable Andrée Damant), cinquante-sept ans et petit sourire modeste, du jour au lendemain mise sur la touche de toute une carrière d'usine. Celui, tremblant d'impatience et de doutes, de Gisèle (Aurélia Petit), en lice pour le concours d'entrée au Conservatoire d'art dramatique de Paris. Celui enfin, vacillant, maladroit, de Sandra (Lise Payen), à peine réchappée d'une tentative de suicide. Le pavillon de Seine-Saint-Denis résonne des tubes guimauves du hit-parade, d'une multitude de petits règle*ments de compte* acerbes, du familier vocabulaire des familles. On se rabroue, on s'agace ; on collectionne les malentendus, les impasses. Mais comme la vie ne vaut vraiment que pour ses éclats de douceur, chacune force son chemin vers l'autre. Un premier téléfilm sobre et délié signé Zaïda Ghorab-Volta. Justesse du ton, des situations, et une remarquable interprétation, y compris des personnages secondaires. – *Val. C.*

● 20.55 France 2
Au cœur des Bleus
Quatre mois après le sacre des Bleus comme champions du monde de football, les lampions ne sont pas encore éteints. Pour sa première émission diffusée en première partie de soirée, Mireille Dumas entretient la flamme en conviant quel*ques héros de cette exceptionnelle* aventure sur son divan cathodique. Aimé Jaquet, Didier Deschamps, Zinedine Zidane, Bixente Lizarazu, Emmanuel Petit, Thierry Henry et Marcel Desailly ont accepté de jouer ce nouveau *jeu en racontant* comment ils vivaient cet après-Mondial entouré de succès, de gloire, de doutes et de rêves. Les entretiens, qui font souvent la part belle aux clichés, n'apportent guère de nouveauté, les *«héros»* ayant déjà conté leurs impressions un peu partout dans les médias. Malgré tout, au détour de certaines confidences, remonte le parfum d'émotion et de grande sincérité qui a fait chavirer la France devenue, l'espace d'un mois d'été 1998, multicolore et multiraciale. – *D. Py*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.40 La loi est la loi.
16.35 Sunset Beach.
17.35 Beverly Hills.
18.30 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.55 Les Enfants de la télé.
23.15 Sans aucun doute. *Les disparitions d'enfants.*
1.05 TF 1 nuit, Météo.
1.15 Tribunal. Papa, maman et l'océan.

FRANCE 2
13.55 Derrick.
14.55 Soko.
15.55 La Chance aux chansons.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 et 23.00 Un livre, des livres.
17.25 Hartley, cœurs à vif.
18.15 Friends.
18.45 Cap des Pins.
19.10 1000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.55 L'Euro, Au nom du sport.
19.57 Météo, Journal.
20.35 La Route du Rhum, Météo, Point route.
20.50 Tirage du Loto. Super Loto.
20.55 Au cœur des Bleus.
23.05 Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.
23.10 Bouillon de culture. Alexandre Soljénitsyne à Moscou.
0.30 Journal, Météo.
0.55 Sous les toits de Paris ■■■ Film. René Clair.

FRANCE 3
13.25 Parole d'Expert.
14.25 Les Craquantes.
14.55 Grandeur et décadence de Leona Helmsley. Téléfilm. Richard Michaels.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Le Kouij.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.52 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.40 Voile. La Route du Rhum.
20.55 Thalassa. Les Trois Frères de Fulton.
22.05 Faut pas rêver.
23.05 *Météo, Soir 3.*
23.30 Les Dossiers de l'Histoire. Zone Rouge.
0.25 Libre court. *Rien que des grandes personnes.*
0.50 La Case de l'Oncle Doc. [9/12].

CANAL +
13.40 Le Porteur de cercueil ■■ Film. Matt Reeves.
15.15 Au zoo de Melbourne. [7/8].
15.45 Jack ■ Film. Francis Ford Coppola.
17.35 H. [3/20].
18.00 Blague à part. [3/20].
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Le Prix à payer. Film. Gary Gray.
23.00 Le Patient anglais ■■ Film. Anthony Minghella.
1.40 Le Monstre ■■ Film. Val Guest (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE
13.15 Forum Terre. La Hague.
13.25 Le Journal de la santé.
13.40 Planète souterraine.
14.35 La Cinquième rencontre... Travail et économie. 14.40 Les Trimardeurs du nucléaire ; *15.30 Entretien* avec Annie Thebaud - Mony.
16.00 Modes de vie, modes d'emploi.
16.30 Les Lumières du music-hall.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
17.55 Couples légendaires.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Palettes, Delacroix.
20.45 Laisse un peu d'amour. Téléfilm. Zaïda. Ghorab-Volta.
22.15 Contre l'oubli. Wei Jingshen (Chine).
22.20 Grand format. Jeckes. Les parents lointains. Documentaire.
0.00 ▶ Medea. Téléfilm. Lars von Trier (v.o.).
1.15 Le Dessous des cartes. Nouvelle-Calédonie : indépendance ?

M 6
13.35 Le Combat d'une femme. Téléfilm. Michael Katleman.
15.15 Les Routes du paradis.
16.05 Boulevard des clips.
17.20 M 6 Kid.
18.00 Highlander.
19.00 FX, effets spéciaux, la série.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info, Politiquement rock.
20.50 *La Fugue. Téléfilm. Chuck Bowman.*
22.35 Buffy contre les vampires. Kendra.
23.30 Au-delà du réel, l'aventure continue. Le passage.
0.20 Politiquement rock.

RADIO

FRANCE-CULTURE
19.45 Les Enjeux internationaux.
20.02 Les Chemins de la musique. [5/5].
20.30 Agora.
21.00 *Black and Blue.* Art Farmer, le gentleman.
22.10 Fiction. *L'Enterrement à Sabres,* de Bernard Manciet.
23.00 Nuits magnétiques. Dans les coulisses d'Amnesty International.
0.05 Du jour au lendemain. Michel Butor (*Improvisations sur Balzac*).

FRANCE-MUSIQUE
19.40 Prélude.
20.05 Concert franco-allemand. La voix et l'orchestre. Œuvres de Ravel, Duparc, Stravinsky.
22.30 *Musique pluriel.* Magazine musical...de blancheur, de Kasper T. Toeplitz.
23.07 Jazz-club.

RADIO-CLASSIQUE
19.30 Classique affaires soir.
20.15 Les Soirées. *La Belle au bois dormant,* extraits de la suite op. 66, de Tchaïkovski, par l'Orchestre de Philadelphie, dir. Muti.
20.40 Franz Anton Hoffmeister, compositeur et éditeur. Œuvres de Mozart, Beethoven, Haydn, *Bach, Clementi, Hoffmeister.*
23.00 Opéra. *L'Amour de trois rois,* de Montemezzi, par l'Ambrosian Opéra Chorus et l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Santi.

Le Monde
VENDREDI 13 NOVEMBRE 1998

Courage, taisons !

par Pierre Georges

SÉDUITE et abandonnée ! Mais pas dans la misère. Ah ! Sortons nos mouchoirs et versons en chœur (républicain) une larme aux malheurs de la pauvre madame Deviers-Joncour, courtisane, auto-promue par ses soins littéraires « putain de la République ».

Au *Parisien*, mercredi, l'ancienne amie de Roland Dumas a fait une confidence, une de plus. Son ancien ami – voyez la métaphore précautionneuse – son ancien ami donc, à la ville ancien ministre et à l'Etat président du Conseil constitutionnel, avait déclaré, la veille, deux choses d'inégale importance. *Primo* qu'*« ayant la conscience en paix »* il ne démissionnerait pas. *Secundo*, à propos du livre de son ex-amie sur leur ex-liaison que le récit *« relève davantage (...) de l'imagination de son auteur que de la réalité de notre relation »*.

Que vouliez-vous que fasse la belle Christine, femme fatale ? Sinon réagir avec fatalisme : *« Je suis habituée à ce que les hommes me lâchent. Cela fera un de plus. Mais je ne lui en veux pas. Il en prend tellement sur la tête en ce moment. »* Ainsi s'achèvent généralement les très mauvais romans de gare et d'Etat.

S'il s'agissait de cela. Mais tel est notre embarras en ce feuilleton demi-mondain et judiciaire, plein de rebondissements, de commissions baladeuses, d'appartement, de comptes à numéros, de méga-sociétés à méga-commissions, d'intermédiaire disparu, de personnages louches, de banquier mystérieux, de cadeaux, de frégates, de magistrats, de perquisitions, de versements en liquide et tout ce que l'on peut oublier des chapitres précédents, tel est notre embarras donc que ce n'est pas un feuilleton. Pas même un roman. Mais une affaire. Une sale affaire si elle est vraie. Une sale affaire si elle est fausse. Et tout cela laisse stupéfait, indécis, tétanisé même. Au point qu'ayant liberté d'écrire ici sur tout et rien, on s'est réfugié dans l'absolu rien sur le sujet.

Courage, taisons ! Une affaire Dumas ? Une affaire contre Dumas ? Dumas doit-il démissionner ? Pas d'opinion. Courage, taisons ou alors lisons ! Un ancien président de la République souhaite la démission de Roland Dumas. Il n'a pas tort. L'actuel président de la République ne la veut pas. Il a raison. *« Non, Roland Dumas, ne démissionnez pas ! »*, supplie Thierry Lévy, au nom de tous les accusés, de toute la présomption d'innocence. Bravo, admirable ! *« Partez, si vous êtes toujours socialiste ! »*, lui enjoint le socialiste Arnaud Montebourg. Très bien, remarquable ! Encore qu'il ne soit pas réservé aux seuls socialistes de prendre des décisions en conscience.

Courage, taisons-nous ! Du silence effrayé qu'on peut ressentir devant un gouffre ouvert. Car si l'affaire est vraie, c'est un gouffre béant qui attend pour accueillir la deuxième mort du mitterrandisme. Et un gouffre où vont se fossoyer un peu plus les institutions républicaines. Et si elle est fausse, c'est un gouffre aussi pour l'idée qu'on se fait de la présomption d'innocence et des droits de l'homme Dumas. Alors, il n'y a qu'une solution aujourd'hui. Comme hier, comme toujours. Ce n'est pas de demander au *« mis en examen »* de faire la preuve de sa présomption d'innocence. Et encore moins de sa bonne, ou mauvaise, conscience. C'est de faire confiance aux juges, de laisser la justice aller au bout. Vite, maintenant !

Les partenaires de l'accord de Nouméa divergent sur ses modalités d'application

Les indépendantistes veulent restreindre le corps électoral

NOUMÉA
de notre envoyé spécial

Quatre jours seulement après la ratification de l'accord de Nouméa (*Le Monde* du 10 novembre), les deux principaux artisans de la victoire du « oui » ont repris leurs marques, jeudi 12 novembre, lors de la réunion du congrès du territoire. Appelé à se prononcer sur l'avant-projet de loi organique relatif à la future organisation institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie, le congrès a donné un avis favorable par 31 voix (Rassemblement pour la Calédonie dans la République, RPCR, et ses alliés) contre 3 (Front national et Mouvement pour la France) ; il y a eu 17 abstentions, dues, pour l'essentiel, aux indépendantistes du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS).

Tout au long de la campagne référendaire, les dirigeants du FLNKS n'avaient cessé d'affirmer que la loi organique devrait être le fidèle reflet, en termes juridiques, de l'accord politique signé le 5 mai à Nouméa. Dès la mi-octobre, l'Union calédonienne, principale composante du FLNKS, a remis au gouvernement un volumineux mémorandum dans lequel elle réclame qu'une série de modifications soit apportée à la rédaction actuelle de l'avant-projet de loi. Le principal point de désaccord porte sur la composition du corps électoral restreint, seul habilité à voter aux élections provinciales et aux référendums d'autodétermination prévus à partir de 2014.

Le FLNKS souhaite que ce corps électoral soit figé dans les conditions prévues par la loi référendaire du 9 novembre 1988, selon lesquelles ne peuvent voter que les électeurs inscrits sur les listes à cette époque, ainsi que ceux de leurs enfants qui ont atteint, depuis, l'âge de dix-huit ans. Conséquence de cette disposition : quelque huit mille citoyens français de Nouvelle-Calédonie peuvent, à l'heure actuelle, élire leur député ou leur conseil municipal, mais non leurs conseillers provinciaux.

Pour corriger en partie cette étrangeté juridique, le gouvernement propose que puissent aussi voter les personnes justifiant de dix ans de résidence en Nouvelle-Calédonie. Auquel cas, quelque mille six cents électeurs qui avaient pu participer aux élections provinciales de 1995, mais qui n'ont pas eu le droit de voter le 8 novembre, resteraient encore exclus du jeu lors du renouvellement des assemblées de province et du congrès, prévu au printemps 1999.

ÉVITER LES SURENCHÈRES

La troisième proposition, celle du RPCR, consiste à réintégrer dans le corps électoral ces personnes, en grande majorité d'origine européenne, qui avaient été admises à voter en 1995.

L'insistance mise par le FLNKS à *limiter au maximum le corps électoral* provient de l'analyse qui avait été faite lors des accords de Matignon de 1988 et qui s'est, d'ailleurs, révélée erronée : un jour, grâce à un taux de fécondité supérieur, les Canaques seront majoritaires. Ils représentent actuellement un peu moins de 45 % de la population de Nouvelle-Calédonie.

En revanche, après le succès du « oui », moins massif dans le « grand Nouméa » que dans les secteurs contrôlés par les indépendantistes, le président du RPCR, Jacques Lafleur, cherche évidemment à donner des gages à son électorat potentiel. Son collègue député, Pierre Frogier, l'a dit, jeudi, devant le congrès, on ne peut plus nettement : *« Les amendements éventuels au projet de loi organique seront désormais discutés au niveau du Parlement de la République française. »* Or, les deux députés et le sénateur de Nouvelle-Calédonie sont membres du RPR.

Exclu de ce niveau de représentation, le FLNKS veut, au contraire, que, comme lors de la révision de la Constitution du 6 juillet, le Parlement valide en l'état le projet de loi qui serait issu d'un accord global entre les trois partenaires des accords de Matignon. C'est évidemment difficile pour un texte qui, dans sa dernière version, *en date du 7 novembre*, comporte près de 80 pages et 227 articles...

Dominique Perben (RPR), ancien ministre de l'outre-mer, et René Dosière (PS), rapporteur du projet de loi à l'Assemblée nationale, qui sont l'un et l'autre en mission sur le territoire depuis le début de la semaine, veillent à ce *que le texte ne fasse pas l'objet de* surenchères lors de sa discussion, prévue dans la semaine du 21 décembre.

Ils ne veulent pas, pour autant, brider une nouvelle fois l'expression de leurs collègues du Parlement. Or, M. Dosière a découvert avec effarement, à l'article 89 du projet de loi, une clause imposant que le congrès de Nouvelle-Calédonie soit consulté avant l'adoption de certains amendements parlementaires...

Jean-Louis Saux

Nouvelle diatribe antisémite d'un député communiste russe

LE GÉNÉRAL Albert Makachov, député communiste à la Douma (Chambre basse) s'est lancé, mercredi 11 novembre, dans une nouvelle diatribe antisémite en accusant un journaliste russe d'être *« pire que le pire des youpins »*, selon l'agence Interfax. M. Makachov était interrogé par un journaliste de la télévision russe NTV, Pavel Lobkov, sur un entretien accordé au quotidien italien *La Stampa*, dans laquelle le député se prononçait en faveur d'un quota pour limiter le nombre de juifs en Russie.

Le général Makachov avait traité, il y a quelques jours, tous les juifs d'*« usuriers »* et de *« buveurs de sang »*. Ces propos avaient été condamnés par le président Boris Eltsine, plusieurs hommes politiques et le patriarche orthodoxe Alexis II, mais la majorité des députés de la Douma s'est refusée à voter une résolution condamnant les déclarations incendiaires du général.

INDIGNATION

L'homme d'affaires Boris Berezovski, soutenu par des réformateurs, comme Egor Gaïdar ou Anatoli Tchoubaïs, avait réagi en demandant à M. Eltsine d'interdire le Parti communiste. *« Comment peut-on interdire un parti qui est majoritaire à la Douma ? »*, a rétorqué le premier ministre, Evguéni Primakov.

Selon un sondage de l'institut VTsIOM, publié mercredi, plus de la moitié des moscovites (51 %) se déclarent indignés par les propos d'Albert Makachov, et 15 % les approuvent. En 1990, 61 % des Soviétiques n'étaient pas d'accord avec l'affirmation que *« les juifs étaient à l'origine de toutes les difficultés du pays »*. L'an dernier, ce chiffre – parmi les Russes – est monté jusqu'à 66 %, selon les sondages. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **RUSSIE : trois sous-marins nucléaires de la flotte russe du Pacifique**, stationnés au Kamtchatka, à l'extrême est de la Sibérie, fournissent, depuis mercredi 11 novembre, de l'électricité à la ville de Vilioutchinsk (côte est), a annoncé l'agence Interfax. L'électricité produite par les sous-marins arrive par câbles sur le réseau électrique de la ville, ainsi alimenté vingt-quatre heures sur vingt-quatre, a expliqué un responsable. Le Kamtchatka, ainsi que la région de Tchoukotka, près de la mer de Bering, sont confrontés depuis plusieurs semaines à une grave pénurie d'énergie, qui s'accompagne de longues coupures d'électricité et de chauffage. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : le chef d'un petit parti assurant au gouvernement minoritaire de Mesut Yilmaz** une fragile majorité au Parlement a annoncé, jeudi 12 novembre, qu'il lui retirait son soutien. Deniz Baykal, chef du Parti républicain du peuple (social-démocrate), a ajouté que cette formation allait déposer une motion de censure *« contre le premier ministre pour abus de pouvoir et liens avec la mafia »*. M. Yilmaz est sur la sellette depuis les révélations d'un homme d'affaires, Korkmaz Yigit, l'accusant d'avoir fermé les yeux sur ses liens avec un chef mafieux au moment où il achetait une banque d'Etat. En raison de cette crise gouvernementale, la Bourse d'Istanbul a ouvert en baisse, jeudi, après avoir clôturé, mercredi, sur une chute record de 14,93 %. – *(AFP.)*

● **PRISONS : les forces de l'ordre sont intervenues**, jeudi 12 novembre matin, pour débloquer l'accès au centre pénitentiaire de Fresnes (Val-de-Marne), où des surveillants avaient repris leur mouvement de protestation contre le budget 1999 de la justice. Le syndicat Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP, majoritaire) avait lancé un appel à une journée nationale d'action pour le 12 novembre.

Tirage du *Monde* daté jeudi 12 novembre : 417 549 exemplaires

La subvention introuvable d'une association de défense des femmes

A CE JOUR, il manque plus de 100 000 francs sur le compte en banque de l'Association contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT). Et, depuis le troisième trimestre 1998, celle-ci ne verse plus aux Assedic et à l'Urssaf les cotisations sociales correspondant aux trois salaires et demi de ses permanents. *« Nous sommes au bord de l'asphyxie »*, assure Catherine Le Magueresse, la présidente de l'AVFT.

L'absence de versement d'une subvention de 700 000 francs, allouée chaque année par le ministère du travail, mais perdue pour l'instant dans les méandres de la machine administrative, est à l'origine des difficultés financières de l'AVFT. Plusieurs courriers à France Quatremarre, conseillère technique chargée des droits des femmes auprès de Martine Aubry, trois lettres à la ministre elle-même, une autre encore adressée à Lionel Jospin, sont restés sans effet. Le 20 octobre, le directeur-adjoint du cabinet de la ministre de l'emploi, Yves Barou – sollicité en vain par *Le Monde* –, a reçu une délégation de l'AVFT, promettant un règlement rapide de ce dossier. A ce jour pourtant, la somme n'est toujours pas parvenue à l'association.

Le travail de l'AVFT, créée en 1986, son histoire aussi, en font une structure singulière. Ainsi, la loi de 1992 réprimant *« le harcèlement sexuel au travail »* relève largement de son inspiration. *« Je tiens à rendre hommage,* expliquait Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat aux droits des femmes, le 22 juin 1992, lors du débat parlementaire, *à l'AVFT, car, sans son expérience, sans sa capacité d'analyse des solutions souhaitables, nous n'aurions pu aller aussi loin. »* Une fois voté, le texte a trouvé son application grâce à l'action de l'association. *« Nous sommes les seules en France à aider les femmes victimes de violence dans leurs démarches juridiques,* explique Mme Le Magueresse.

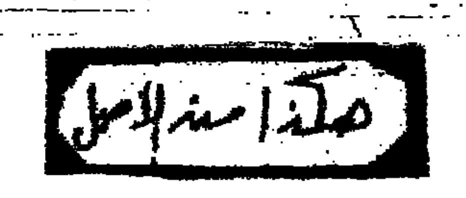
« UNE QUESTION SOUS-ESTIMÉE »

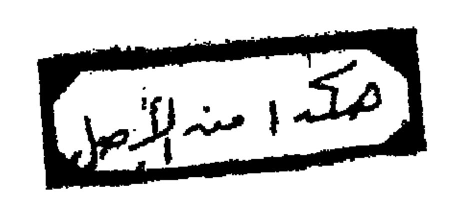
En 1997, pour raisons d'économie, le gouvernement Juppé avait envisagé la suppression pure et simple de la subvention. Une mobilisation du réseau associatif empêcha le pire. Parmi les marques de sympathie, figurait ce communiqué du PS, alors dirigé par Lionel Jospin : *« Le Parti socialiste dénonce le mauvais coup ainsi porté à l'AVFT. »* Finalement, 600 000 francs, au lieu des 700 000 habituels, furent versés. Puis, au mois de juin, le nouveau gouvernement socialiste ajoutait 150 000 francs, en signe de soutien.

Confiante, Catherine Le Magueresse a déposé une nouvelle demande de subvention le 24 décembre 1997. *« J'ai expliqué qu'il nous faudrait au minimum 924 000 francs pour pouvoir financer un nouveau poste de conseiller juridique »*, dit-elle. Les services du ministère lui ont indiqué qu'en tout état de cause, l'enveloppe serait plafonnée à 700 000 francs. Depuis, plus rien. *« J'ai du mal à comprendre,* assure la présidente de l'AVTF. *Nous avons treize ans d'expérience, nous sommes reconnus par les différentes institutions pour notre rigueur dans le suivi des dossiers. »*

Même incompréhension, teintée d'impuissance, du côté de Geneviève Fraisse, la déléguée interministérielle aux droits des femmes, directement dépendante du premier ministre, et qui est également intervenue vainement : *« La question de la violence à l'encontre des femmes dans le monde professionnel est sous-estimée dans notre société,* juge-t-elle. *Le travail de cette association est très positif. Elle devrait être particulièrement bien traitée. »*

Jean-Michel Aphatie





LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
« La Vie et les opinions de Tristram Shandy » de Laurence Sterne
page II

DOSSIER
A l'occasion des XV[e] Assises d'Arles, les traducteurs sortent de l'ombre et prennent la parole sur leur métier
pages IV et V

Le Monde LIVRES
VENDREDI 13 NOVEMBRE 1998

ACADÉMIE FRANÇAISE
Les discours de Jean-Marie Rouart et Hélène Carrère d'Encausse
pages X et XI



LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
page VII

Un Hongrois à Hollywood

Dans ses Mémoires, le cinéaste André De Toth dépeint avec une verve pétillante et acérée son épopée de chasseur d'émotions

Au royaume du cinéma, section hâbleurs, baroudeurs, vieux crocodiles et chauds lapins, les borgnes étaient rois. Hollywood en couronna trois : John Ford, Raoul Walsh, Fritz Lang. Le quatrième sort du bois en publiant des Mémoires qui, pour les admirateurs de ses films, sonnent comme une revanche, mais où n'affleurent ni rancoeurs ni regrets. Avec son allure de vieux pirate, André De Toth, que Martin Scorsese honore comme un *« héros méconnu »*, reste à plus de quatre-vingt-dix ans un grand professionnel modeste, heureux d'avoir fait partie de ces *« fils de pute »* qui adoraient *« simplement faire des films »*. *Portraits de l'intérieur*, annonce-t-il en titre : plutôt qu'un auto-panégyrique, des flash-back dans une chronologie en zigzag, en quête d'une vérité non orthodoxe. *« J'ai voulu,* dit-il, *présenter les personnes réelles masquées par leur façade, non pas les fantômes créés par la légende. »* Le volume regorge d'anecdotes inédites et désopilantes sur les moeurs de ce *« panier de crabes »* qu'est la profession cinématographique, *« mais où l'on s'amuse toujours »*.

Né en Hongrie en 1906 dans une famille de hauts fonctionnaires de l'empire, Endre von Toth affiche dès l'école primaire des velléités artistiques. Désireux de créer des chocs émotionnels, il peint, sculpte, écrit : son oncle à pince-nez appelle cela des *« bouffonneries »* et dénonce son *« attitude bohème irresponsable »*. Le turbulent jeune homme, que son père aurait aimé voir épouser une carrière de hussard, sera initié aux insurrections poétiques dans les cafés de Budapest par Lorant Basch, avocat et collectionneur d'art, Mihaly Babits, poète, et Ferenc Molnar, le « Shakespeare magyar » : un trio infernal qui lui recommande *« patience et audace »*. De Toth rêve déjà d'une conquête de l'Ouest bercée par les romans de Karl May. Mais, avant de devenir un *« cow-boy hongrois à la manque »* et d'aller se payer une Buick au pays du Rio Grande, il fait le grouillot sur les plateaux hongrois, devient *« le laquais d'Istvan Eiben »*. Ce grand chef opérateur de l'Europe centrale des années 30 lui trouve des boulots à Vienne, l'expédie à Londres rencontrer Alexandre Korda, dont il devient l'assistant de production (en particulier pour *Elephant Boy* et *Le Voleur de Bagdad*).

Dans l'ombre, De Toth aura d'ailleurs tout fait : monteur, décorateur, scénariste réputé pour ses dialogues, producteur délégué. Il fut maître en effets spéciaux (on lui doit le premier film en relief). Nombre de ses prestations ne sont pas créditées dans les génériques. Il a tâté du péplum *« merdique »* à Cinecitta, du James Bond dans le désert d'Israël, il a touché à tout (avec Lubitsch comme avec Ken Russell), au point qu'on l'avait surnommé « Qui a fait quoi ? ». Il a avalé un oeil de mouton pendant le tournage de *Lawrence d'Arabie*, afin de pactiser avec un cheikh fournisseur de chameaux. Il a vu un lièvre saoulé au café noir mordre jusqu'au sang la *secrétaire de direction d'un studio*, et assisté au strip-tease de l'épouse de Harry Saltzman par trois cygnes enivrés au Dom Pérignon. Il a réalisé les vues aériennes de *Superman*, tourné les séquences animales du *Livre de la jungle*, de Korda : en dépit de la cocasserie des épisodes de la mise en boîte des scènes avec une panthère noire qui ressemble à un chat de gouttière galeux, un chien danois maquillé en tigre ou un python qui ressemble *« à une saucisse trouvée parmi les restes de l'Oktoberfest à Munich »*, il en déduit qu'il est *« beaucoup plus facile de travailler avec ces animaux sauvages qu'avec certains acteurs imbus de leur personne »*.

Jean-Luc Douin

En 1939, il signe cinq longs métrages en Hongrie et filme l'invasion allemande en Pologne. La guerre le propulse vers Hollywood. L'un de ses repaires favoris est le Little Hungary. C'est là, dans cette *« Mecque pour tous les expatriés »*, resto du Sunset Strip, que se retrouve la colonie hongroise. Le morphinomane Peter Lorre qui joue au ping-pong avec le patron, le tyran Michael Curtiz (qui cabosse les voitures dans les parkings parce qu'il *« prend des raccourcis pour aller tout droit »*), les femmes ouragans à la Zsa Zsa Gabor, les coureurs de jupons, les amaqueurs, les Korda brothers, Molnar et quelques princes à propos desquels court une blague assassine : *« Un Hongrois, c'est quelqu'un qui vous laisse passer devant lui dans une porte à tambour mais en ressort avant vous. »* Dans la galerie de portraits homériques brossés par de Toth, Sir Alexandre Korda a une place de choix. Impitoyable manipulateur, il se voit comparé au Dr Caligari, au *« tonnerre de Zeus »* : sa façon de faire des films évoque *« les traces d'un crotale dans le sable »*. Mieux : *« S'il ne vous aimait pas et que vous vous trouviez sur son passage en vous tordant de douleur avec les tripes à l'air, il pouvait vous piétiner les boyaux avant de vous accuser d'avoir sali ses chaussures. »* André De Toth n'a pas sa langue dans la poche. C'est avec une verve pétillante, acérée, qu'il dépeint ses entrevues avec les nababs, attentif au détail qui crève l'écran, à la réplique qui fait mouche. Selznick *« s'habille comme un clochard »* et orchestre ses *« conférences de scénario »* en chaussettes. Jack Warner, dit « Mâchoire de Granit », avide lecteur de la Bible, porte bottes et éperons. Harry Cohn a des yeux qui forent comme un marteau-piqueur. Tous ces messieurs fracassent leurs bureaux en dictateurs. Nerfs d'acier face à leur avalanche de diktats humiliants, André De Toth renvoie l'écho avec arrogance. Fidèle à sa réputation d'Attila des Carpathes, il tient tête à Frank Orsatti, un parrain qui *« tenait le lion de la Metro par la queue »*. Sur son chemin, on croise *Leni Riefenstahl, que « tout le monde snobe, sauf Walt Disney »* ; Raymond Chandler, qui boit du Coca et vend des Chevrolet ; Gary Cooper, qui fait la sieste debout. Veronika Lake, l'une de ses épouses, traîne *« un singe sur le dos »* : élégante expression pour signifier que la belle blonde n'était pas seulement droguée à la vodka. Homme à femmes, De Toth n'épargne pas tous ces *« drôles d'oiseaux. Une des dames qui passèrent dans ma vie était parée de plumes plus nombreuses et plus colorées que celles d'un paon, et elles étaient toujours hérissées. »* Chronique américaine ? Pas tout à fait. L'écrivain De Toth n'égrène pas seulement la litanie de ses aventures hollywoodiennes. Il reste discret, par exemple, sur ses plus beaux westerns (*La Chevauchée des bannis*, *La Rivière de nos amours*), préférant retracer en un mirobolant kaléidoscope l'épopée internationale d'un chasseur de sensations.



André De Toth et Jack Palance sur le tournage du film « Les Mongols » (1961)

D.R.

★ **A l'occasion de la sortie de l'autobiographie d'André De Toth, une rétrospective de ses films est programmée sur Ciné Classics et Ciné Cinéma.**

FRAGMENTS
Portraits de l'intérieur (Fragments, Portraits from the Inside)
d'André De Toth.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Michelle De Toth
et Jean-Pierre Coursodon.
Institut Lumière/Actes Sud,
590 p., 180 F.

Les soliloques du désespoir

Antonio Lobo Antunes attache ses héros à la zone obscure de leur passé et de leur solitude

LA SPLENDEUR DU PORTUGAL
(O Esplendor de Portugal),
d'Antonio Lobo Antunes.
Traduit du portugais
par Carlos Batista,
éd. Christian Bourgois,
528 p., 160 F.

La violence qui sourd de ses livres est celle du désespoir le plus pur. Rien à voir avec les chagrins de salon, les tristesses passagères, les petits fléchissements de l'optimisme. Chez Antonio Lobo Antunes, toute joie est mort-née. Chacun des livres de cet extraordinaire écrivain portugais porte, à sa source, l'ombre d'une désolation qui engendre un vertige et, presque, un mouvement de recul. D'autant que ses textes sont le plus souvent d'un accès difficile, conçus comme une immersion dans les mouvements les plus infimes de la conscience, dans un temps où le temps n'a plus cours sous sa forme ordinaire. *La Splendeur du Portugal* s'inscrit dans la droite ligne d'une oeuvre absolument singulière, intense et abondante. Les obsessions de Lobo Antunes s'y retrouvent en rangs serrés, depuis l'Angola et le Portugal jusqu'à l'enfance, la décrépitude, la folie et la mort.

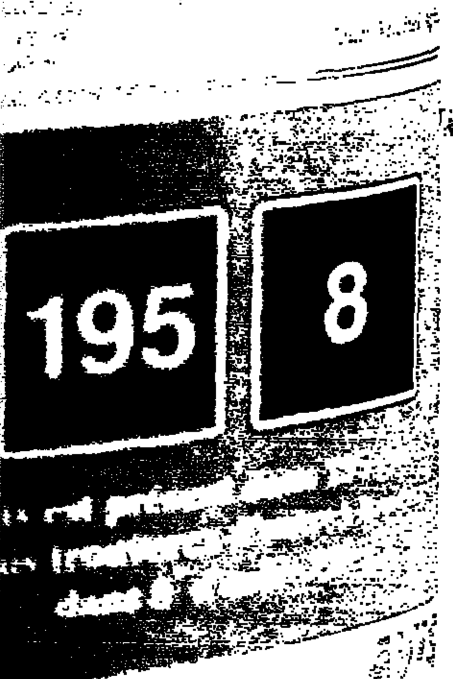
Trois enfants et leur mère font entendre leurs voix dans trois parties distinctes, dont les chapitres sont identifiés par des dates. Chaque fois, les voix se croisent sans se rencontrer, sans jamais percer l'épaisse gangue de solitude qui les oppresse et les étouffe. Tant il est vrai que le roman ne contient presque aucun vrai dialogue, seulement des morceaux de phrases jetés *dans le vide*, des prénoms auxquels personne ne répond, des aveux que nul n'entend. Carlos, Rui et Clarisse, les enfants, sont installés à Lisbonne, *où ils tournent* en rond dans la cage indestructible que leur a forgée leur passé. La mère, elle, est restée en Angola, le pays ravagé par la guerre où *elle survit misérablement*.

Lorsqu'ils prennent la parole, les personnages de Lobo Antunes remontent invariablement le fil tortueux de leur histoire. Une histoire brouillée dès l'origine par des filiations qui ne sont pas ce qu'elles auraient dû être. Ce secret, cet inavouable secret que tout le monde connaît mais dont nul ne parle ouvertement, constitue le point de ralliement des soliloques imaginés par Lobo Antunes. C'est la zone obscure enkystée au coeur des esprits, l'enclos vers où convergent tous les griefs et toutes les afflictions. Au lieu de placer cette question des origines en tête des différents récits, comme une affaire dont découleraient les autres, l'auteur l'a nichée au coeur des textes attribués à ses protagonistes.

Raphaëlle Rérolle

Centré sur la filiation, le roman fonctionne d'ailleurs souvent comme un processus de gestation. Il y a de la grossesse dans la façon dont un texte en italiques s'insinue sous le texte principal, poussant et cognant pour se faire une place, pour faire entendre ce que l'esprit ne veut pas savoir. Ce courant sous-*marin* ressemble à une sorte de monstre, qui taraude les personnages et fait de leurs monologues un emboîtement de plusieurs niveaux de conscience – matérialisés par un découpage graphique du texte très particulier. Réfléchissant à sa vraie nature, Carlos dit : *« Le moi blotti en moi-même se taisait au fond de mon être. »* L'accouchement, forcément difficile, est évoqué par des mots qui parlent d'expulsion, lorsque la mère dit, par exemple : *« Comme si chaque syllabe, chaque lettre était une incisive aux racines partant du menton jusqu'au cerveau que j'extirpais de moi-même. »*

Suggérant à la perfection la profonde complexité de l'être, Lobo Antunes recourt aux mélanges de temps, comme il l'a fait dans d'autres romans pour montrer que l'existence émotionnelle peut faire coïncider passé, présent et futur. Décousu en apparence, le temps n'est en réalité scandé que par des horloges intérieures, dont les aiguilles ne coïncident pas d'une personne à l'autre. Au milieu de ce désastre humain, où le malheur vient en même temps que la vie, seule la nature parvient à pousser vers le ciel sa force carnivore qui n'attend rien. Les personnages d'Antonio Lobo Antunes, eux, vivent et meurent d'attendre une rédemption, une seconde naissance qui ne viendra pas.



le feuilleton

de Pierre Lepape

Le Rabelais des Lumières

Depuis Charles Mauron, en 1946, personne n'avait relevé le défi de traduire « Tristram Shandy » de Laurence Sterne. En s'immergeant dans le torrent shandéen, Guy Jouvet y parvient et redonne toutes ses couleurs à ce chef-d'œuvre d'humour et de fantaisie débridée

LA VIE ET LES OPINIONS DE TRISTRAM SHANDY, I
de Laurence Sterne.
Traduit de l'anglais
par Guy Jouvet
Ed. Tristram, 390 p., 95 F.

Les traducteurs font l'événement, pour la deuxième fois en quelques mois. Après Aline Schulmann et sa nouvelle version française de *Don Quichotte*, voici Guy Jouvet et son *Tristram Shandy* nouvelle manière. Deux monstres sacrés, deux révolutions littéraires, deux énormes défis pour qui décide de tenter le passage d'une langue à l'autre. Par des chemins bien différents, Aline Schulmann et Guy Jouvet aboutissent à un résultat identique : redonner leur vigueur et leur subversion natives à des livres endormis par des siècles de célébrité.

A peine parus à Londres à la fin de 1759, les deux premiers livres de *La Vie et les Opinions de Tristram Shandy, gentilhomme* sont immédiatement connus à Paris. La passion des Anglais pour l'ouvrage fantasque d'un petit pasteur de Sutton-on-the-Forest est trop vive pour que la France ne s'empare pas de la mode. Quitte à ne pas saisir la portée de son emballement, d'autant qu'on le lit en anglais : « *Tristram Shandy*, écrit Frénais, son premier traducteur, *se trouva entre les mains de tout le monde. Beaucoup le lisaient et peu le comprenaient. Ceux qui ne connaissaient point Rabelais, son esprit, son génie, le comprenaient encore moins. Il y avait des lecteurs qui étaient arrêtés par des digressions dont ils ne pouvaient pénétrer le sens, d'autres qui s'imaginaient que c'était une perpétuelle allégorie qui masquait des gens qu'on n'avait pas voulu faire paraître à découvert. Mais tous convenaient que M. Stern* (sic) *était l'écrivain le plus ingénieux, le plus agréable de son temps, que ses caractères étaient singuliers et frappants, ses descriptions pittoresques, ses réflexions fines, son naturel facile.* » Face à la nouveauté radicale, le premier réflexe est de se rabattre sur le connu, l'ingénieux, l'agréable, le pittoresque, le naturel.

Laurence Sterne, il est vrai, n'y était pas allé de main morte en matière d'excentricité. Dans la forme et dans le fond. Des pages noires, d'autres couvertes d'astérisques, des chapitres de trois lignes, des dispositions typographiques qui annoncent Mallarmé et Apollinaire, d'entiers passages en latin, de larges morceaux de sermon incrustés dans la fiction, des dialogues interrompus au milieu d'un mot et continués trente pages plus tard, voilà pour la forme. Quant au fond, il suffit pour l'instant de rappeler qu'à la fin du second livre de cette *Vie* de Tristram Shandy, ledit Shandy en est encore à éprouver les difficultés de naître et que le roman s'achèvera avant que le malheureux garçon ait franchi le seuil de l'enfance. Amateurs de biographies, même romanesques, s'abstenir.

La cause de Laurence Sterne semblait donc entendue. C'était l'auteur d'un chef-d'œuvre d'humour et de fantaisie débridée. Diderot, qui doit beaucoup à Sterne pour la construction de *Jacques le Fataliste*, écrivait pourtant à Sophie Volland que « *ce livre si fou, si sage et si gai est le Rabelais des Anglais. Il est impossible de vous en donner une autre idée que celle d'une satire universelle. M. Sterne qui en est l'auteur est aussi un prêtre.* » Mais il ne passait pas grand-chose du souffle intellectuel rabelaisien dans les traductions françaises qui en étaient données. La dernière en date, parue en 1946, avait le privilège d'être signée de Charles Mauron, le pionnier de la « psychocritique », par ailleurs angliciste éminent. Il paraissait difficile de faire plus moderne (1). Sterne y apparaissait comme un pasteur des Lumières, impétueux, bavard, coquin, burlesque, épris d'invention et d'originalité, amateur de spéculations philosophiques. Une sorte de précurseur bouffon de Joyce.

A l'évidence, Charles Mauron et Guy Jouvet n'ont pas lu le même roman. Ni en qualité ni en quantité. Dans la version Mauron, les deux premiers livres de *Tristram Shandy* occupent 128 pages ; ces mêmes deux livres qui composent le premier volume de la version Jouvet – les trois autres paraîtront à partir de l'année prochaine – couvrent presque cent pages de plus, et la typographie n'y est pas pour grand-chose. Là où Mauron a tendance à brider la géniale volubilité de son auteur, Jouvet lui offre de s'ébattre sans la moindre retenue, usant et abusant de sa liberté. Quand Mauron écrit : « *Si l'action était vile, l'homme était un gredin* », cela devient chez Jouvet : « *Si l'action était une salauderie avérée, l'individu qui l'avait commise était un affreux salopard.* » Et tout à l'avenant. Jouvet ne craint rien sauf le style plat. Ni l'anachronisme, ni les néologismes, ni les emprunts parodiques, ni les cocasseries outrancières. Tout porte à croire qu'il a raison. *Tristram Shandy* est un livre délibérément et systématiquement exagéré. Un brûlot esthétique et philosophique, « *l'entreprise de subversion la plus phénoménale de toute l'histoire littéraire* », affirme son traducteur, explications à l'appui. Rabelais, cette fois, est tout près.

Une traduction est une thèse, implicite ou explicite, une prise de parti confirmée mot à mot sur le sens d'un texte. Jouvet a choisi de jouer à fond la carte de l'explicite. C'est une audace qu'on lui reprochera comme une impolitesse. Il est de bon ton que le traducteur s'efface. Tout juste lui reconnaît-on le devoir, lorsqu'il a rencontré un obstacle dans sa tâche d'interprète, de signaler dans une note brève et modeste ses hésitations et les raisons de ses choix. La discrétion chez lui semble garante de la fidélité, comme dans les mariages bourgeois. Le couple Sterne-Jouvet ignore les hypocrisies de la bienséance ; ses amours sont bruyantes, parleuses et ostentatoires.

A la suite de ce premier volume, on trouvera donc 154 pages de notes, serrées et en petit caractère. Les paresseux, les pressés et tous ceux qu'agacent les appareils critiques envahissants les ignoreront. Pour une fois, ils auront tort. Ces notes sont un joli morceau de littérature critique, savoureux, savant, inventif – et pas seulement explicatif. Jouvet ne justifie pas sa traduction comme s'il était en quelque sorte en position d'accusé, il ne produit pas des preuves de ses interprétations, il éclaire, il explore, il dresse les coordonnées de la planète Sterne pour mieux en saisir le puissant pouvoir d'attraction. Otez ces notes proliférantes, ces dissertations savantes et enlevées qui galopent parfois pendant plusieurs pages, ces apparentes digressions sur l'art du sermon, Montaigne, l'abolition du temps par l'écriture ou le baptême des fœtus (que Tristram Shandy trouvait plus aléatoire que la bénédiction des spermatozoides), et vous aurez toujours une excellente traduction d'un roman anglais du XVIIIe siècle. Mais ce serait vous priver d'une dimension, et demeurer à la surface, déjà si plaisante et si riche, du texte.

Jouvet ne traduit pas de l'anglais, mais du shandéen. C'est une langue unique, une patrie à elle toute seule entièrement façonnée par le génie inventif de Tristram Shandy et sur laquelle il exerce un absolu pouvoir. A commencer par un furieux pouvoir de démolition. *Tristram Shandy*, certes, est un roman satirique, comme il s'en faisait tant à son époque. Sterne manie sans douceur, mais non toujours sans finesse, le fouet de l'ironie pour mettre à mal les usages et les institutions, la royauté, la médecine, la justice, l'église, l'armée, la morale sociale, l'amour des enfants, tout ce qui s'entoure d'un accent de gravité pour mieux cacher ses défauts et ses tares. S'il en restait là, peut-être l'aurait-on oublié.

L'inouï est que notre héros s'attaque à la littérature elle-même. A la biographie, bien sûr, dont il démontre par l'absurde l'impossibilité, à la rhétorique des discours et des prêches – les siens y compris –, dont il montre l'enflure et les mille trucages, au roman et à la fiction, dont il piétine les règles élémentaires, à la critique, cette basse police de la pensée créatrice, enfin à la nature même du langage, enfermé dans les dictionnaires, rongé par l'usage, emprisonné par le conservatisme des grammairiens, stérilisé par la logique, corrompu par la sentimentalité et la démagogie. Il met tout cela à bas, gaiement comme il convient, à coups de parodies, de pastiches, de mots à double sens, de galimatias, d'arguments biaisés et de pièges. Le plus amusant est que nous éprouvions du plaisir à ce jeu de massacre dont nous sommes aussi les victimes.

Sterne ne croit à rien, pas même au scepticisme. Il se veut libéré de toutes les entraves, livré aux seules forces de l'énergie créatrice et de l'imagination. Cela lui a souvent valu la réputation d'être un romantique avant la lettre. N'y a-t-il pas dans *Tristram Shandy* des appels au sublime et à la prédominance de la sensibilité ? Sterne n'a-t-il pas écrit un autre chef-d'œuvre au titre évocateur, *Le Voyage sentimental* ? La traduction de Guy Jouvet fusille cette légende somme toute rassurante. Sterne fait rimer le sublime avec le ridicule, c'est du vent, malodorant de surcroît. Quant aux sentiments, à l'amour, à la passion et aux effets pathétiques qu'ils produisent si souvent chez les écrivains, il s'en méfie comme de séductions et d'attrape-nigauds : des sucreries chargées de faire passer la pilule amère de la domination. Sterne déteste le sucre, et la guimauve l'écœure. *La Vie et les Opinions de Tristram Shandy* est une montagne de poivre.

(1) Publiée à l'origine chez Robert Laffont, la traduction de *Tristram Shandy* par Charles Mauron a été reprise en collection de poche (GF-Flammarion, n° 371).

ROMANS POLICIERS

● *par Michel Abescat*

Enquêtes pour mémoire

DE SECRÈTES INJUSTICES
de Xavier Hanotte.
Belfond, 468 p., 135 F.

Difficile d'échapper au charme étrange du deuxième roman de Xavier Hanotte, *De secrètes injustices*. A l'emprise immédiate de son écriture, lumineuse et inspirée. A cet art de faire surgir, en quelques mots, un visage ou une atmosphère, de faire vibrer la lumière ou d'emplir les silences. A cette singulière capacité à capter les images fugitives, les émotions fragiles, les instants perdus. La mémoire des pierres ou la beauté déchirante d'un rayon de soleil sur un cimetière désert. Toutes ces traces infimes et éphémères si vite enfuies ou effacées. Difficile également d'échapper à la force d'attraction de cette histoire profondément troublante. A ces deux cadavres retrouvés, une nuit de Noël, à Bruxelles, impasse des Cadeaux. Un clochard en bout de course mort de froid sur les pavés. Et, quelques mètres plus loin, un historien d'origine allemande, connu pour ses thèses révisionnistes, abattu de quatre balles dans le ventre dans les toilettes d'un bistro. Deux cadavres qui vont renvoyer l'inspecteur Barthélemy Dussert à ces milliers d'autres qui le poursuivent depuis si longtemps. Celui du clochard anonyme, à tous les visages perdus, avant même l'ultime naufrage, dans l'indifférence générale. Celui de l'historien révisionniste, aux victimes d'un passé que tout, négligence aussi bien que falsification, conspire à effacer.

De Bruxelles à Heidelberg en passant par Vinkt – un petit village des Flandres, théâtre en mai 1940 d'un épouvantable massacre –, Barthélemy Dussert va s'employer de toutes ses forces à arracher les morts à l'oubli. Comme il a entrepris de le faire pour d'autres, en marge de ses activités professionnelles, en choisissant quelques noms parmi les milliers « *rangés en ordre alphabétique et de bataille* » du cimetière d'Ypres, haut lieu de la boucherie de 14-18 : « *Je choisirai les pierres au hasard. Ensuite, je leur donnerai un visage. Ensuite encore, je tâcherai de leur inventer une vie...* »

Après *Manière noire*, son premier roman (Belfond, 1995), Xavier Hanotte retrouve son personnage de flic mélancolique et attachant, incertain de lui-même et de son destin, hanté par le fantôme d'un poète anglais injustement oublié, Wilfred Owen, mort dans les tranchées en 1918. Et par celui d'une femme, Anne, qu'il a laissée s'enfuir, sans jamais oser l'aimer. *De secrètes injustices* renoue ainsi avec les thèmes de prédilection de son auteur. La mémoire et l'oubli. La présence et l'absence. Avec ce don exceptionnel pour faire sentir l'épaisseur, le grain, l'usure de la vie, des sentiments, de l'âme. Envoûtant et bouleversant, il vient de recevoir le prix Michel Lebrun des 24 Heures du livre du Mans et le Prix des auditeurs de la RTBF.

● **TRANSFIXIONS**, de Brigitte Aubert

Apparemment, c'est du brutal. Du polar au couteau, écrit comme on boxe. Direct au foie. Du polar comme l'aime Brigitte Aubert, qui, malgré son talent pour changer d'univers à chacun de ses livres, ne résiste jamais au plaisir du détail saignant. Avec *Transfixions*, son sixième roman, le lecteur est servi. C'est la nuit des trottoirs gluants et des piaules sordides qu'elle met cette fois en scène. Celle des tapins, des camés, des travelos et des assassins déjantés. A l'instar de ce tueur au fendoir qui sème la terreur chez les prostituées, retrouvées les unes après les autres découpées et vidées comme autant de pièces de boucherie. *Transfixions* cependant n'est pas réservé aux seuls amateurs de steak tartare (dont on trouvera, dans le livre, une recette particulièrement épicée). Brigitte Aubert ne joue pas uniquement sur le registre de l'excès. *Transfixions* impressionne par la subtilité de son regard sur le milieu qu'il décrit, par la justesse du ton et des dialogues, par l'ouverture dont il fait preuve. Jamais complaisant ni moralisant. *Transfixions* touche surtout, à travers la figure tragique et le martyre de son héros, adolescent brisé, jeune travesti à bout de souffle, prisonnier de son corps et de ses fantasmes. Incapable de franchir la frontière qui le sépare du monde réel. « *Là où les barbes poussent sous le fard.* » (Seuil Policiers, 210 p., 95 F.)

● **FLEUR DE PEAU**, d'Yves Hughes

Il y a cette façon de dire les choses toujours du bout de la plume qui vous titille l'imagination. L'étrangeté des situations aux confins du réalisme et de la poésie. Le pittoresque des personnages et de leurs manies. Philémont, le détective privé, accro des chaussures, dont il possède des dizaines de paires. Poinson, le commissaire de police, grand amateur de caramels. Edouard, fou de taxidermie. Cyril, le dendrologue, mystérieusement devenu muet le jour du vingtième anniversaire de Lila, la jeune danseuse avec laquelle il vit dans une grande maison au milieu des arbres. Une métairie où se perd régulièrement la trace de jeunes gens de passage dans la région... Le lecteur se laisse très vite prendre à cette ronde singulière minutieusement orchestrée. A ces subtils allers et retours du récit entre passé et présent. A ces incessants chassés-croisés des personnages qui semblent passer leur temps à s'épier les uns les autres. *Fleur de peau* séduit par son piquant, son caractère déroutant, son invention et ses bonheurs d'écriture. Et trouble bientôt. Quand la folie se met à percer sous l'apparente fantaisie. Jusqu'à la chute particulièrement vénéneuse. (Ed. de l'Aube, « L'Aube noire », 154 p., 89 F.)

● **LA DERNIÈRE CANTATE**, de Philippe Delelis

Quel est le secret de la fugue du roi ? Y aurait-il un message caché, transmis de génération en génération par les plus grands compositeurs allemands, dans le thème principal de *L'Offrande musicale*, écrite en 1747 par Jean-Sébastien Bach à la demande de Frédéric II de Prusse ? Quel peut être le sens du verdict rendu aujourd'hui par l'ordinateur de l'Ircam quand, à la suite d'un pari, ce thème lui est soumis pour analyse : « *Bach's error* » ? Serait-il possible que des hommes soient, de nos jours encore, assassinés pour protéger ce secret ? Comme le furent peut-être, en leur temps, Mozart et Webern ? Jouant avec habileté de quelques zones d'ombre bien réelles de l'histoire de la musique, alternant passé et présent, Philippe Delelis, avocat et ancien élève du Conservatoire de Lille, réussit une intrigue diablement original. On en regrettera d'autant plus l'inconsistance des personnages contemporains et des dialogues de plomb. Comme une fausse note dans une pièce fort plaisante. (J.-C. Lattès, « Suspense et Cie », 302 p., 119 .F)

● **C'EST BEAU MAIS C'EST TRISTE**, d'Antoine de Caunes

Un peu moins de dix ans après *C'est bon mais c'est chaud*, Antoine de Caunes récidive avec *C'est beau mais c'est triste*. C'est bien mais c'est court. On s'amuse, certes, de ces retrouvailles avec son héros détective privé new-yorkais, ancien du Vietnam, dur à cuire dans la grande tradition du roman noir américain. De ces jeux de pastiche et de connivence avec les clichés d'un genre qu'il connaît parfaitement. De la causticité de sa plume, de ses coups de griffe, notamment à l'univers de la télévision, où il se met lui-même en scène en pitoyable animateur d'une émission de cuisine, de ces jeux de mots lamentables élevés au rang des beaux-arts (« *Une Française considérée dans son pâté de maisons comme la reine du pâté maison* »), et de ses métaphores loufoques (« *Ma vie était plus mouvementée que celle d'un gardien de phare sur un lac de Suisse romande* »). Mais on se dit, après cette deuxième salve et compte tenu du talent du tireur, qu'il serait peut-être temps de changer de calibre. (Fleuve noir, 272 p., 99 F.)

● **L'OGRE DE SANTA CRUZ**, de Stéphane Bourgoin

Libraire, traducteur de romans policiers, Stéphane Bourgoin est devenu un des meilleurs spécialistes mondiaux des *serial killers*, dont il a rencontré une trentaine de spécimens. Il publie aujourd'hui, dans une collection qui leur est entièrement consacrée, son troisième portrait, celui d'Edmund Emil Kemper, « *l'ogre de Santa Cruz* ». Pour l'essentiel, il s'agit d'une longue et éclairante interview du tueur. Mais, de ce fait aussi, l'ouvrage se situe parfois aux limites de l'exercice. Celles du voyeurisme. (Ed. Méréal, « Serial killers », 190 p., 89 F.)

version originale

Le Booker critiqué

En Angleterre, le Booker Prize qui vient d'être décerné à Ian McEwan suscite de vives controverses

AMSTERDAM
de Ian McEwan.
Jonathan Cape,
186 p. ; 14,99 livres.

On ne se satisfait guère des prix littéraires, décidément, de part et d'autre de la Manche. Le Booker Prize – l'une des plus prestigieuses récompenses anglaises et l'une des plus respectées à cause de son jury tournant – subit ces jours-ci des attaques dans la presse britannique. Ainsi, l'écrivain Robert Harris dénonce-t-il « *le cirque du Booker* » dans le *Sunday Times* du 1er novembre. Trop grosse machine, trop commerciale, écrit-il en substance. En trente ans d'existence, le Booker « *s'est enflé au point de devenir une chose monstrueuse, un Moloch littéraire qui dévore ce qu'il devrait encourager (...)* ».

Sur la plupart des auteurs, renchérit Harris – qui reconnaît cependant des exceptions, comme Penelope Fizgerald ou Salman Rushdie –, « *le prix semble faire l'effet d'un morceau de pain tombé malencontreusement dans une coupe de champagne* » : il gâche la promesse du plaisir qui va suivre.

Pour certains, le prix couronne des ouvrages trop difficiles, tandis que, pour le *New Statesman*, il récompense cette année un roman « trop lisible » (« *too readable* »). Il est vrai que le dernier récit de Ian McEwan, *Amsterdam*, n'est sans doute pas le plus travaillé. Depuis ses premières nouvelles (*Premier amour, derniers rites* et *Sous les draps*), depuis *L'Innocent* ou *L'Enfant volé* (prix Femina étranger 1993), ce brillant sujet des lettres britanniques, nourri de Philip Roth et de Saul Bellow, semble avoir été tenté cette fois-ci par le pur plaisir de la narration. Sa palette s'est considérablement adoucie. L'ambiguïté des atmosphères, l'art du malaise ont laissé place à ce qui pourrait se lire comme une simple intrigue politico-médiatique. Dans le Londres d'aujourd'hui, le mari et trois anciens amants d'une même femme, Molly Lane, se retrouvent à ses funérailles. Deux des amants, Clive Linley, un compositeur en vue, et Vernon Halliday, le directeur d'un grand quotidien, sont de vieux amis. Le troisième, Julian Garmony, n'est autre que le brillant ministre des affaires étrangères pressenti comme le futur premier ministre du royaume. Mais la découverte de photos compromettantes sur la vie sexuelle troublée de Garmony vient soudain bouleverser ses plans. Halliday doit-il publier dans ses pages ces clichés dont il a l'exclusivité ? Son amitié avec Clive résistera-t-elle à sa conception du journalisme ? Garmony réussira-t-il à sauver sa carrière politique ? Et quel double jeu le riche mari de Molly joue-t-il en sous-main dans tout cela ?

Plus qu'un roman à clés – les critiques ont joué à y reconnaître un certain nombre de personnages de la vie politique anglaise –, le livre de McEwan offre surtout, en creux, le portrait touchant d'une absente, Molly, ainsi qu'en filigrane l'amorce d'une méditation sur l'amitié, la portée des promesses et le souvenir fuyant de la femme aimée.

On a dit que le jury du Booker Prize avait corrigé un oubli, après avoir laissé passer le précédent roman de McEwan, *Enduring Love*. Publié en Angleterre en 1997, ce livre – une magistrale composition à partir d'un article paru dans la *British Review of Psychiatry* et décrivant une variante homosexuelle de l'érotomanie, le fameux syndrome de Clérambault – paraîtra chez Gallimard en mars 1999.

Florence Noiville

Gengis Khan héros de western

Ancien jockey, responsable de la rubrique hippique à « Libération », Homeric – prix Médicis pour ce « Loup mongol » – retrace au grand galop une épopée orientale

LE LOUP MONGOL
de Homeric.
Grasset, 464 p., 138 F.

Gengis Khan fascine. *« Fléau surgi de la terre de Gog et Magog »*, le conquérant mongol n'est pas seulement une figure pour historien. Si, à la suite de René Grousset (*Le Conquérant du monde*, 1944), Michel Hoàng et Jean-Paul Roux (1) ont éclairé la furieuse épopée de ce chef légendaire, contemporain du plus sobre Capétien Philippe Auguste mais aussi des ultimes épisodes de la geste du Graal, autrement sanglants que Bouvines, les romanciers y ont trouvé matière à d'autres projets littéraires. Ainsi le japonais Yasushi Inoue a-t-il proposé sa lecture d'un irrépressible besoin de conquête dont le mystère le captivait (*Le Loup bleu*, 1963). La tentation impérialiste nippone de la première moitié du XX[e] siècle jouait peut-être moins que l'écho littéraire de Miyamoto no Yoshitsune, héros guerrier du *Dit des Heike* dont la légende veut qu'il ne soit pas mort, mais parti gagner les hauts-plateaux mongols où il se serait métamorphosé en... Gengis Khan.



GÉRARD CASTAUD/SIPA

Pour Homeric – de son vrai nom Frédéric Dion, l'auteur de ce premier roman a conservé le pseudonyme dont il signe la rubrique hippique qu'il tient à *Libération* –, le lien est plus simple encore. Le Cheval. Ancien jockey dont les premiers pas littéraires avaient célébré *Ourasi, le roi fainéant* (Presses de la Renaissance, 1989) et *L'Aventure de Mazeppa* (Calmann-Lévy, 1993), Homeric prête à son narrateur, le sage Bo'ortchou, des poèmes à la gloire de son cheval Peur d'Ours qu'il lui fredonne tout contre l'oreille : *« Tu es mes jambes/ Cheval de miel/ Tu es mon cœur/ Ami fidèle/ Mais plus encore/ Tu es ma vie... »* Hymne raffiné dont les hardis mongols confirment abruptement le message : *« Ne cherche pas à aimer une femme plus que ton cheval car tu t'y perdrais, et ce que tu as de plus précieux également, ton alezan. »*

Il est vrai que les vastes espaces parcourus par les tribus mongoles ne favorisent guère l'éclosion d'une courtoisie parallèle à celle qui gagne à la même époque le monde viril des guerriers d'Occident. Cet univers suffocant d'énergie, cru et cruel, a sans doute la même vitalité juvénile que rien ne semble pouvoir entamer. Mais la trace sanglante que Gengis Khan a laissée dans les mémoires, façonnant des légendes dont l'effroi se conserve quand le détail s'en perd, n'est pas au cœur de ce western d'extrême-Asie.

Ces peuples nomades dont le seul dieu efficace est le céleste Tengri sont fils du Loup bleu venu du ciel et de la Biche fauve sortie des ondes. Ce panthéon restreint laisse assez de champ aux héros des steppes, moins contraints et plus spontanés que leurs grands frères de l'Iliade. Les viols et pillages ne se comptent plus, les têtes et membres tombent, tranchés avec une santé presque allègre, les supplices se font toujours plus inouïs au contact des inventions venues de Chine. Pourtant, comment ne pas penser à l'incroyable attachement de Patrocle et d'Achille en observant, au cœur de ces tumultes violents, poursuites exténuantes et vengeances répétitives, l'indéfectible lien qui unit Bo'ortchou et Tèmudjin (c'est le nom de celui que nous appelons Gengis Khan). Frères d'armes et de sang – la cérémonie par laquelle les deux jeunes hommes mêlent leur sang au lait pour en asperger la terre, les quatre directions cardinales et leurs chevaux bien sûr, avant de s'en abreuver, est décrite avec une sobriété magique – les deux amis sont confondus désormais dans un même corps, des Anda de légende.

Et les légendes colportées, les figures terribles et douces des parents et des épouses, férocement sanctionnés parfois car la pitié n'a pas cours dans cet univers simple comme un jeu d'enfant, ne déparent pas un récit aux fulgurances répétées. Emporté par sa fascination pour un personnage et un espace dont on le croirait nostalgique, Homeric cravache avec une énergie qui rend presque trop brève cette épopée orientale aux saveurs âcres et enivrantes. Empruntant le coup d'œil du cinéaste – on pense souvent à la majesté tranquille d'*Urga*, de Nikita Mikhalkov –, le romancier sait rendre présente l'immensité balayée par les vents et parcourue par les hommes avec une grâce confondante.

Eloge de la steppe, de la pureté des ruisseaux, de la beauté des chevaux, celle des femmes aussi, *« qui parfois amplifiait la blessure portée dans un cœur viril »*. Eloge des grands espaces et de la montagne. Ecoutons Tèmudji vanter *« le marchepied de Tengri, ses maîtresses. De son souffle, il les caresse sans cesse (...). C'est par elles qu'il enfante la terre. (...) Si la terre entière devenait désert, plaie ouverte, c'est encore sur les montagnes que la vie palpiterait car elles sont non seulement un écrin pour les âmes, mais également le lieu où il dépose ses messages. Et n'est-ce pas pour les déchiffrer que les vieux s'y étendent quand ils s'en vont mourir ? »*

L'épopée cache une leçon de dépassement. Des premiers pas menés au grand galop.

Philippe-Jean Catinchi

(1) Respectivement *Gengis Khan* (1988) et *Histoire de l'empire mongol* (1993), tous deux chez Fayard.

Amour de crise

Bertrand Visage situe l'action de son livre dans un Paris futur, rongé par la désolation

HÔTEL ATMOSPHÈRE
de Bertrand Visage.
Seuil, « Fiction & Cie »,
198 p., 110 F.

On a dit de Bertrand Visage qu'il était un écrivain baroque et luxuriant, un fils du Sud, un amoureux de la lumière italienne. Plusieurs de ses précédents romans – notamment *Tous les soleils* (Seuil, prix Femina 1984) – le donnaient en effet à penser. Mais ici, dans le Montmartre rêvé des années 2010 où il situe l'action restreinte et énigmatique d'*Hôtel atmosphère*, la lumière est voilée, glauque, d'un jaune tirant sur le gris. Et encore, *« il fallait s'estimer heureux que l'inconséquence humaine n'ait pas encore trouvé le moyen d'éteindre la lune »*.

Paris, en ce temps-là, ne brille plus d'aucun feu. Un peu partout des barrières de péage, *« espèces de douanes sauvages »*, ont été mises en place, d'abord *« dans les arrondissements luxueux, à la Madeleine, au Palais-Royal, au Châtelet, au pont de Sully »*. La *« gangrène »* s'étend : *« Le Marais a jugé lui aussi que ses précieux pavés ne seraient plus foulés gratis. »* Des miliciens *« de plus en plus insomniaques, organisés, affamés »* gardent ces octrois, avec, agrafée sur le tee-shirt, une *« flamme tricolore »* de bien mauvais augure. On paye en euros, monnaie de singe qui mesure la pénurie plus que la richesse promise naguère. Le temps est à la crise, à la misère lente et insidieuse. *« On se souvient que cette année-là, 2010, la dépression économique avait atteint un pic angoissant, abyssal, retirant le pain de la bouche et l'emploi à cinquante pour cent de la population active. »*

Les citoyens sont devenus des ombres. Mais ces ombres sont vivantes, humaines. *« Une certaine désolation sociale engendre quelquefois des attitudes de candeur surprenante. »* Candides, les trois personnages principaux de Bertrand Visage le sont à leur manière. Lucas, le narrateur, l'amant ; Gil, *« Gilda Clarisse, père résistant, assassiné »*, *« tranquille petite figure archi-simple qui m'avait obligé de me lever d'entre les morts »* ; Acham, le mari. Ils forment une sorte de trio amoureux, mais comme détourné de son usage bourgeois et ordinaire. A cela, Bertrand Visage substitue une question plus grave : que devient l'amour en temps de catastrophe ? Que reste-t-il alors des sentiments, des affections, des désirs ? L'essentiel, semble répondre Visage, qui ne cultive aucune vision morbide, ne s'enchante de nulle désespérance artiste.

Cet essentiel, bien qu'il ne le souligne jamais, porte un nom : la compassion. Là non plus, le romancier n'en fait pas trop. Les détours surprenants de son récit suggèrent que, en un temps vraisemblable – le réalisme, même s'il est crépusculaire, supplante ici, subvertit, la science-fiction – où le désastre devient certain, l'attention à autrui, le secours, l'amour lui-même, face au *« désordre silencieux des choses qui ne sont pas dressées contre les hommes mais seulement indifférentes à eux et sans consolation »*, demeurent des ressources humaines. *« ... Sur un homme un peu détruit, l'amour que donne une femme prend une solennité spéciale. »* Dans les décombres d'un monde exsangue, il faut partager, s'aimer à plusieurs – dans le sens le moins graveleux du terme. Gil le dit en une page lumineuse. L'épilogue le démontre à sa manière.

A la fin du livre, Visage apostrophe le lecteur afin de le détourner d'une attente supposée : celle de lire un éloge de la beauté de Gil ; la consistance étrange qu'il donne à son héroïne n'obéit, de fait, à aucune convention connue. Par la voix du narrateur, voix de fiction et d'outre-tombe, Bertrand Visage, loin de tout misérabilisme, cherche à accréditer l'idée, ou le rêve, que le monde peut être, tout simplement, meilleur.

Patrick Kéchichian

Des chiens très littéraires

Mélange d'humour, de mélancolie voilée et de charme discret, le livre de Roger Grenier rend ses lettres de noblesse à la gent canine

LES LARMES D'ULYSSE
de Roger Grenier.
Gallimard, « L'un et l'autre »,
172 p., 90 F.

Paul Valéry dessinait des chiens pendant ses loisirs, et André Malraux des chats pendant les conseils des ministres. A chacun son bestiaire et ses fantasmes. Les chiens étaient une énigme pour l'auteur de *Monsieur Teste*. Sans doute s'interrogeait-il sur le mystère des relations que l'espèce humaine entretient avec la gent canine. De son côté, Roger Grenier affirme que celle-ci n'aura *« jamais fini de* [l']*étonner »*. Voilà pourquoi, après avoir écrit des essais sur le docteur Tchekhov et sur Fitzgerald le magnifique, pour la collection « L'un et l'autre », il y fait entrer cette méditation sur les chiens. Il leur confère en quelque sorte leurs lettres de noblesse. Ils avaient sûrement besoin que l'on fît leur éloge et que l'on prît leur défense, car ils n'ont pas une très bonne réputation dans la langue française. Leur patronyme est *a priori* péjoratif. Ils sont les grands malchanceux des dictionnaires. Pour un compliment : *« avoir du chien »*, combien d'expressions qui servent à dénigrer ! Par exemple, *« un temps, une humeur, une vie de chien »*. Et le mot chiennerie qui désigne l'avarice autant que la lubricité. Et canaille qui vient de *canis*, comme cynique de *kunos*. Sans parler de *« mourir comme un chien »* et d'être reçu ou traité de la même façon. Les chats sont mieux lotis.

Pourtant, dans ses rapports avec la gent canine, *« c'est toujours l'homme qui est débiteur »*, comme le remarque Roger Grenier. Tel individu, *« ivrogne, méchant et stupide »*, sera abandonné par tout le monde, sauf par son caniche. Modèles de fidélité, les chiens apparaissent parfois comme le dernier recours contre l'ingratitude, le désamour et la solitude. En outre, lorsqu'ils essaient de comprendre ce que désirent les humains, ils accomplissent des efforts méritoires pour dépasser les capacités de leur entendement. Ils vivent très souvent au-dessus de leurs moyens – ce qui donne généralement la migraine. Est-ce cela que l'on appelle *« une chienne de vie »* ? Roger Grenier observe également que, dans certains cas, le maître et le chien *« finissent par se ressembler physiquement »*. Reste à savoir lequel imite l'autre. Raymond Devos a quelques idées sur la question...

François Bott

Avec ce livre, où Roger Grenier les « traite » de sa manière habituelle – mélange d'humour, de mélancolie voilée et de charme discret –, les chiens font leur rentrée littéraire. On les pensait moins « lettrés » que les chats, pensionnaires préférés des maisons d'écrivains, à l'aise chez Mallarmé comme chez Colette ou chez Léautaud. Il faut se détromper. Roger Grenier recense les auteurs qui ont parlé des chiens. C'est impressionnant. Dans le désordre chronologique, cela va de Rivarol à Queneau, de Sartre à Jack London, en passant par Rainer Maria Rilke, Virginia Woolf, Baudelaire, Fitzgerald, Camus, Larbaud, Samuel Butler, Faulkner, Tchekhov, Racine, Aristophane, Ivan Tourgueniev, Romain Gary, Milan Kundera, Pierre Gascar et Schopenhauer. Roger Grenier distribue des bons et des mauvais points à tout ce joli monde. Tchekhov, Emmanuel Levinas, Rilke et Virginia Woolf obtiennent, je crois, les meilleures notes. *« Quels braves gens, les chiens ! »*, disait l'auteur de *La Mouette*. Levinas paraît confirmer ce propos quand il raconte que, dans l'Allemagne nazie, seuls les chiens errants regardaient encore les déportés comme des hommes. Rilke, pour sa part, fut très chagriné lorsqu'il surprit *« le regard de reproche »* que *« le chien de Lou Andreas Salomé lançait à sa maîtresse »* avant de mourir. Quant à Virginia Woolf, elle a réussi la performance d'évoquer la vie d'Elizabeth Barrett-Browning à travers le comportement, les regards et les « pensées » de Flush, le cocker de celle-ci.

Roger Grenier laisse entendre que nos sentiments à l'égard des animaux de compagnie sont des révélateurs de notre âme. Lui-même se permet quelques aveux. *« Aimer les chiens ne va pas sans désespérer plus ou moins des hommes »*, dit-il en passant, à demi-voix. Au fait, pourquoi ce titre, *Les Larmes d'Ulysse* ? Parce que, de retour à Ithaque, le héros de *L'Odyssée* pleura lorsqu'il retrouva son chien. Et parce que le braque de Roger Grenier s'appelait également Ulysse. L'inconvénient des animaux de compagnie, c'est qu'ils ont une vie brève. Ils meurent avant leurs maîtres. A notre époque, les livres subissent le même sort. *« Et si la littérature était un animal qu'on traîne à ses côtés, nuit et jour, un animal familier et exigeant, qui ne vous laisse jamais en paix, qu'il faut aimer, nourrir, sortir ? Qu'on aime et qu'on déteste. Qui vous donne le chagrin de mourir avant vous, la vie d'un livre dure si peu, de nos jours »*, écrit Roger Grenier pour conclure. Sous sa plume, les épagneuls, les labradors et (naturellement) les braques deviennent des métaphores de la condition littéraire. Métier de chien.

Le passeur d'Anglais

CE VICE IMPUNI, LA LECTURE
Domaine anglais,
suivi de **Pages retrouvées**
de Valery Larbaud.
Edition revue et complétée
par Béatrice Mousli,
Gallimard, 676 p., 190 F.

Domaine anglais vit le jour en 1925 dans la collection « La Phalange », dirigée par Jean Royère, chez Albert Messein. Dans l'édition qui parut en 1936 (Gallimard), Valery Larbaud, après avoir hésité à remanier ses pages, en reprit toute la substance « provisoire », l'augmenta des études les plus importantes à ses yeux qu'il avait publiées entre-temps... En 1951, l'édition des *Œuvres complètes de Larbaud, entreprise par* Robert Mallet – l'écrivain étant encore vivant, mais paralysé et aphasique –, donnait en appendice plusieurs textes complémentaires. Une nouvelle édition est aujourd'hui proposée par Béatrice Mousli, récente biographe de Larbaud (Flammarion) : celle-ci reprend, en première partie, l'édition de 1936 (écrivains d'Angleterre, des Etats-Unis et d'Irlande) et l'augmente d'une bonne cinquantaine d'articles, éparpillés de 1904 à 1949 dans de petites revues.

Ces textes de Valery Larbaud sur Coventry Patmore, dont il préfaça les poèmes traduits par Claudel (1912), sur Samuel Butler, sa conférence sur James Joyce (1921) et encore ses études sur Whitman, Poe, Faulkner, Hardy et d'autres le placent dans la lignée des grands écrivains anglicistes – depuis l'abbé Prévost, Voltaire, jusqu'à ses « modèles » Amédée Pichot et Philarète Chasles : introducteur militant de nombres d'écrivains, il fut, entre les spécialistes universitaires de la *Revue anglo-américaine* et les souvent piètres traducteurs de son temps, un passeur scrupuleux, attentif avant tout aux lecteurs du « domaine français ».

Claire Paulhan

Livraisons

PÈRE, IMPAIR ET PASSE, de Laure Charpentier
Elle se prénomme George, comme Sand. Elle déteste son père, non sans être fascinée par un personnage hors du commun. Joueur comme on est alcoolique ou cocaïnomane, c'est un destructeur. Alors que sa mère se montre femme soumise, George se veut une autre vie. Elle lui sera offerte par la riche Inès qui ne l'introduit pas seulement dans les milieux de la littérature. Il y a aussi les clubs lesbiens clandestins et sordides, une vie nocturne aux fausses joies dans lesquelles elle se perd. Auteur de *Toute honte bue* (Denoël), Laure Charpentier écrit sans les hyperboles ou les laborieuses recherches de vocabulaire pour faire vrai qu'on peut craindre d'un tel sujet. *« Je bus à en mourir »*, cinq mots simples et une ambiance est créée. Le récit, d'un ton familier, fait vivre un univers qui ne va pas sans violence et où tout semble en impasse, et pourtant, *« certains chemins de croix ne se terminent pas forcément au Golgotha. »* (Denoël, 252 p., 90 F.)

P.-R. L.

Traduire : le passage à lire

A l'occasion des XVes Assises de la traduction littéraire qui se tiennent en Arles les 13, 14 et 15 novembre, les traducteurs sortent de l'ombre des auteurs et prennent la parole sur un métier de passion : le leur. Ils s'expriment ici sur leur travail, son évolution, l'intimité qui peut se créer entre eux et les écrivains qu'ils traduisent, sur ce qu'ils revendiquent aussi : la part d'écriture qui leur revient et qui va au-delà du sens, vers la musique et le rythme propres à chaque auteur mais aussi à chaque langue. Une aspiration à l'impossible

Il serait naïf de prétendre qu'on traduisait mal autrefois et qu'on traduit bien maintenant. Les Amyot, Chateaubriand, Nerval et autres Baudelaire ne courront jamais les rues. Mais si la traduction littéraire peut paraître, en gros, avoir accompli certains progrès au cours des dernières décennies, c'est que certaines pratiques d'un passé assez proche ne sont, en principe, plus acceptées. Celles d'un Amédée Pichot, par exemple, qui traduisit Dickens en français dès les années 1850 : il supprimait des personnages, des épisodes, des chapitres, allongeait ou raccourcissait les phrases et les remodelait à son goût, car il trouvait le style de Dickens exécrable et estimait le romancier anglais beaucoup trop anglais pour nous. Pichot se sentait plutôt fier de ces libertés ; il fut tout de même à sa manière, qui était celle de son temps, un serviteur passionné de la littérature anglaise. Il était natif d'Arles, la ville qui allait devenir la capitale de la traduction littéraire française.

Je disais : « en principe ». Il ne faut pas croire en effet que les libertés abusives aient complètement disparu aux environs de 1900. Un éditeur respecté a publié en français, entre les deux guerres mondiales, les diverses parties d'une saga romanesque due à un grand écrivain anglais, Prix Nobel de littérature, en les amputant, sans le dire, sans peut-être le savoir, de 200 pages ; le même éditeur a republié les mêmes traductions, toujours aussi incomplètes, pour profiter de la diffusion d'un feuilleton télévisé fondé sur cette saga. Et les éditeurs français, pour des raisons bien compréhensibles, restent allergiques à la prolixité. Des coupures se pratiquent encore, moins massives sans doute que naguère, moins systématiquement inavouées, mais parfois imposées aux traducteurs.

Toujours en principe, il ne serait plus possible aujourd'hui de faire ce que faisaient encore couramment de grands éditeurs français vers la fin des années 30 (de notre siècle) : ce qu'on appelle poliment la traduction-relais, mais que je préfère désigner comme la méthode de l'aveugle et du paralytique ; elle consiste à demander à quelqu'un qui connaît la langue de départ (surtout si elle est « rare ») une sorte de mot-à-mot qui sera ensuite mis en forme par quelqu'un qui connaît bien le français ; dans ce cas de figure, le responsable de la version française

Sylvère Monod

(souvent seul signataire de la traduction) n'a aucun accès au texte original, ce qui est proprement aberrant. Sans doute de tels procédés furent-ils à la source des traductions de Ruskin par Proust et de Conrad par Gide ; dans ces deux cas ils donnèrent naissance à des œuvres littéraires de qualité, mais dont la valeur en tant que traduction est moins évidente, faute de cette intimité directe avec la langue de départ qui semble indispensable.

Bien entendu, toutes les précautions prises dans le choix des traducteurs n'élimineront jamais les pataquès et les énormités, pour la simple raison que personne n'est, ni ne sera jamais, omniscient et infaillible. En moyenne, toutefois, le nombre des erreurs grossières devrait diminuer à mesure que l'habitude se généralise de consulter, de poser des questions, de s'interroger, de douter. Le lent cheminement de cette prise de conscience fait partie d'un vaste changement d'attitude en France à l'égard de la traduction littéraire.

La traduction est prise plus au sérieux qu'autrefois. Les bons journaux, dans leurs pages ou leurs suppléments littéraires, impriment le nom des traducteurs d'ouvrages étrangers, que les éditeurs eux-mêmes traitent avec de moins en moins de désinvolture. Il arrive même qu'un journaliste consacre une épithète, voire un membre de phrase, à la qualité d'une traduction. La critique ne va pas plus loin, mais on doit reconnaître que pour entrer dans le détail il faudrait disposer de nombreuses heures, et aussi d'une compétence que peu de lecteurs possèdent. D'autre part, des textes législatifs (en matière de fiscalité) reconnaissent aux traducteurs la qualité d'auteurs et classent les traductions parmi les « œuvres de l'esprit ». Grisante consécration ! Il a même existé en France, pendant quelques années, un Grand Prix national de la traduction, malheureusement fondu aujourd'hui dans un vaste Prix de littérature, auquel il semble bien improbable, et d'ailleurs peu justifié, qu'un traducteur puisse jamais prétendre en concurrence avec des écrivains. Le ministère de la culture ne méconnaît certes pas le travail des traducteurs ; éclairée par la commission de littératures étrangères, sa direction du livre et de la lecture distribue des aides substantielles aux éditeurs de traductions et des bourses à quelques traducteurs (*voir ci-dessous*). Ressources que nos confrères d'autres pays nous envient. Ces avancées ont été obtenues en grande partie grâce à l'action d'organismes comme l'Association des traducteurs littéraires de France (ATLF) et les Assises de la traduction littéraire en Arles. Leur vigilance, la force que donne l'union d'un nombre grandissant de membres finissent par créer une communauté : le traducteur reste un travailleur indépendant ; il n'est plus inévitablement un solitaire.

Les avancées techniques et littéraires ont été aidées par les progrès de la traductologie. Certains continuent à se méfier de la théorisation ; ils ont tort ; les traductologues sont en général eux-mêmes traducteurs ; les livres et les articles qu'ils publient, les colloques qu'ils organisent permettent d'éclairer certains processus de l'opération infiniment complexe qu'est la traduction d'un texte littéraire et de définir les grandes lignes d'un idéal moderne. Un exemple : Jean-René Ladmiral a attiré l'attention sur les deux principales attitudes possibles des traducteurs, ceux qui veulent rester au plus près de la langue de départ, de la source (il les appelle les *« sourciers »*), et ceux qui s'intéressent surtout à l'effet sur le lecteur, à la cible (il les nomme *« ciblistes »*). Interpellé par cette distinction, chacun se demande s'il est cibliste ou sourcier, plus cibliste que sourcier ou l'inverse ; il constate en général qu'il lui est impossible de traduire sans se préoccuper à la fois de la source et de la cible. Tout au plus certains, dont je suis, se reconnaissent-ils un devoir encore plus contraignant envers la source – l'auteur traduit – qu'envers la cible. Il est en tout cas sain que les traducteurs soient éveillés à la conscience de tels problèmes et en discutent entre eux.

Non moins important pour l'évolution en cours est le développement d'un enseignement supérieur de la traduction, dans plusieurs universités françaises, de niveau élevé et à finalités professionnelles. Il me semble qu'en majorité les éditeurs français – s'ils en ont les moyens – tendent à devenir plus exigeants vis-à-vis de traducteurs qu'ils rémunèrent plus décemment ; ils s'entourent de garanties de compétence : demandes d'échantillons avant signature de contrat, contrôle par des préparateurs de copie, des correcteurs, des réviseurs ; ces gens de bonne volonté, qui ne sont pas infaillibles non plus, bien sûr, font des remarques et des suggestions ; elles irritent souvent les traducteurs harcelés, mais se révèlent également souvent justifiées et d'une peu contestable utilité dans de nombreux cas ; ils nous aident envers et contre nous-mêmes.

Oui, il existe quelques raisons de se réjouir et d'espérer pour l'avenir, sans verser dans l'illusion que l'an 2000 verra luire l'aube de l'harmonie et de la perfection dans un domaine modeste mais difficile.



Arles, au collège

Après s'être regroupés pour défendre leurs droits au sein de l'Association des traducteurs littéraires en France (ATLF), les traducteurs ont ressenti le besoin d'un lieu de rencontres et d'échanges. En 1983, ont été organisées en Arles les premières Assises de la traduction littéraire (ATLAS), où a été ouvert en 1987 le Collège international des traducteurs littéraires, unique en France (il y en a treize en Europe). Tout cela n'a pu se faire que grâce à la ville et à ses maires, comme Jean-Pierre Camoin, puis Michel Vauzelle, à des traducteurs passionnés, comme la première présidente d'ATLAS, Laure Bataillon, à ceux qui lui ont succédé, Anne Wade Minkowski, Sylvère Monod et Jean Guiloineau, mais aussi aux « fondatrices » : Françoise Campo-Timal, Nicole Tisserand, Annie Morvan, et également grâce à Hubert Nyssen, fondateur des éditions Actes Sud.

Le collège accueille des traducteurs de toutes nationalités – et parfois leurs auteurs – dans une partie de l'Espace Van Gogh, l'ancien Hôtel-Dieu du XVIe siècle, entièrement restauré. Dix chambres, une cuisine ouverte sur une grande pièce pour lire tranquillement ou regarder la télévision constituent une sorte d'espace hors temps où les uns et les autres peuvent se rencontrer, discuter, confronter expériences et points de vue. Ils ont aussi à leur disposition la bibliothèque Laure-Bataillon, riche de quelque 15 000 volumes, notamment grâce au fonds Victor Smirnoff et surtout de dictionnaires, encyclopédies, ouvrages et revues spécialisés (linguistique, traduction, etc.) ainsi qu'une salle de travail dotée d'ordinateurs. La durée des séjours varie de quinze jours à trois mois et la plupart des participants sont pris en charge grâce à des bourses de différentes origines (Commission européenne, direction du livre, conseil régional...). Pour les traducteurs, c'est aussi l'occasion de baigner dans la culture française et l'atmosphère provençale. Un pot mensuel permet aux Arlésiens de venir rencontrer ces visiteurs, des rencontres sont prévues en association avec la Médiathèque, rien d'étonnant donc à ce que le collège ait déjà accueilli quelque cinq cents traducteurs venus d'une soixantaine de pays.

M. Si.

Etat des lieux de la traduction

Statuts, langues, secteurs, droits, rémunérations et subventions... topographie d'une profession aux contours particuliers



ILLUSTRATIONS DANIEL MAJA

Il est difficile de dénombrer exactement les traducteurs qui exercent en France. La majorité d'entre eux sont des occasionnels, notamment les professeurs d'université. L'Association des traducteurs littéraires de langue française (1) rassemble actuellement plus de sept cents adhérents dont les activités recouvrent 35 langues. Globalement, le domaine de la traduction représente 20 % de l'ensemble des œuvres publiées en France. En 1996, 1 345 œuvres littéraires ont été traduites, dont 747 nouveautés. La provenance de textes traduits de langues étrangères est très largement d'origine anglophone et américanophone, représentant environ 75 % des droits acquis par les éditeurs français. L'italien, l'allemand et l'espagnol viennent ensuite par ordre décroissant d'importance. Alors que si l'on considère les œuvres traduites du français, on observe que l'espagnol, l'italien, l'allemand, le japonais, le portugais, l'anglais, l'américain, le néerlandais, le grec et le serbo-croate arrivent en tête. La littérature reste le principal secteur acheteur de droits (environ 50 % des achats) suivie par la jeunesse (20 %) et par les sciences humaines, les sciences et techniques, et le secteur pratique (5 % environ chacun). Plusieurs universités proposent des UV de traduction, sans que ces formations fassent cependant l'objet d'un diplôme à part entière.

Pour Jacqueline Lahana, présidente de l'ATLF, il semble que la formation qui fasse autorité soit celle délivrée par l'UFR d'études anglophones Charles-V, à Paris-VII. Il s'agit d'un DESS de traduction littéraire professionnelle dont le diplôme est homologué par l'Etat (2). L'Institut de traduction de Strasbourg dispense également des cours de traduction et délivre un diplôme universitaire au bout d'une année de traduction ou de deux années de relations internationales (3). Mais rares sont les traducteurs qui ne vivent que de cela. *« Il est très difficile d'envisager la traduction comme carrière. Souvent, il faut que le traducteur ait, dans son entourage, une personne aux revenus réguliers et plus conséquents »*, confie Jacqueline Lahana.

FAIBLES REVENUS

A part une minorité à percevoir des royalties sur des auteurs de best sellers comme Stephen King, les traducteurs touchent en moyenne 120 000 F par an et 45 % des professionnels ont des revenus inférieurs au Smic. Les rémunérations se situent entre 95 F et 140 F le feuillet (de 25 lignes de 60 signes) : 120 F en moyenne par feuillet pour l'anglais ; 130 F pour l'allemand, l'italien ou l'espagnol et 140 F pour les autres langues. Mais le comptage informatique, notamment si le texte est aéré, peut faire perdre au traducteur jusqu'à 20 % de la somme initialement escomptée. De manière générale, l'ATLF relève un taux de droits proportionnels – calculés sur le prix de vente hors taxe – allant d'environ 0,5 % pour les éditions de poche à 4 %. Dans le cas particulier de la traduction d'ouvrages du domaine public, ce taux se situe entre 5 % et 10 %. Pourtant, il semble que ces mesures prévues par le code des usages signé avec le Syndicat national de l'édition soient de moins en moins appliquées. L'à-valoir zéro théoriquement interdit tend ainsi à se répandre. De tous les pays européens, il apparaît que les traducteurs hollandais soient ceux qui s'en sortent le mieux. Bénéficiant d'une aide de l'Etat pour les textes [...]les, ils touchent des droits supplémentaires sur les ouvrages faisant l'objet de prêts en bibliothèques et, de fait, doublent quasiment leurs salaires par rapport à leurs confrères français. Pour tenter d'améliorer cette situation et faire face au gel des rémunérations constaté depuis deux ans, il existe des aides à la traduction.

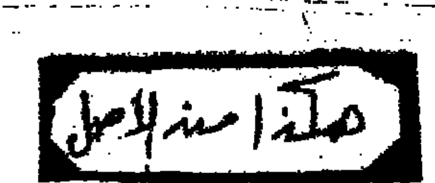
Le Centre national du livre (4) – qui dépend du ministère de la culture – apporte, lors des trois commissions annuelles qu'il organise, une aide aux éditeurs pour des livres à diffusion restreinte. L'aide varie de 20 % à 60 % du coût de la traduction, à condition que l'éditeur décide de payer un tarif minimal au traducteur – qui se monte à environ 118 F la page pour l'anglais. Plus le prix payé par l'éditeur au traducteur est élevé, plus l'aide consentie est conséquente. Pour éviter certaines dérives et autres déconvenues, le CNL verse son aide en deux fois : dans les deux mois qui suivent la commission et dès que l'éditeur a payé le traducteur. Le CNL accorde également des aides directes aux traducteurs. L'enveloppe budgétaire annuelle du CNL pour ce type d'aide se monte à 1,55 million de francs. Quatre types de bourses peuvent être sollicitées, d'un montant de 20 000 F, 40 000 F, 80 000 F et 160 000 F, suivant l'œuvre déjà accomplie par le traducteur, l'intérêt du projet et la situation financière du postulant. Cette année et à la demande de l'ATLF, une réflexion sur une éventuelle réforme des aides aux traducteurs a été engagée au CNL. En effet, le double dispositif d'aides existant – bourses et subventions –, qui fonctionnait bien dans les années 80, ne semble plus adapté à la situation des traducteurs aujourd'hui, notamment ceux qui traduisent des œuvres dites difficiles, appelées œuvres à vocation « *patrimoniale* ». Les bourses existantes pourraient ainsi être remplacées, même partiellement, par des allocations complémentaires, sur le modèle de celles attribuées aux Pays-Bas – et de celles consenties par le CNL jusqu'à présent.

Ces allocations serviraient à compenser le « manque à gagner » (30 F ou 40 F par page de 1 500 signes) supporté par les traducteurs d'œuvres difficiles, les éditeurs dans la conjoncture actuelle ne pouvant aller au-delà de 130 F la page pour ce type d'ouvrages de diffusion lente et de vente aléatoire. Ces crédits de traduction seraient versés sous la forme d'une aide forfaitaire de 20 000 F, venant s'ajouter à la rémunération de l'éditeur, qui ne devra pas être inférieure à 120 F le feuillet.

Emilie Grangeray

(1) ATLF, 99, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. : 01-45-49-26-44
(2) Charles-V, 10, rue Charles-V, 75004 Paris. Tél. : 01-44-78-34-99.
(3) Institut de traduction, 22, rue Descartes, 67000 Strasbourg. Tél : 03-88-41-74-80
(4) Centre national du livre, 53, rue de Verneuil, 75007 Paris

« Collaboration de sensi



Nabokov, par lui-même

Vladimir Nabokov a vécu une vie en trois langues – les « trois grandes », le russe, l'anglais, le français –, ce qui serait banal s'il n'était, en russe et en anglais, un des romanciers majeurs de notre siècle, et – ce qu'on sait moins – un traducteur unique en son genre. Toute sa vie, Nabokov, trilingue depuis l'enfance, a traduit : de la prose, de la poésie ; ses œuvres et celles des autres ; il a traduit du français vers le russe, de l'anglais vers le russe ; du russe vers l'anglais ; et même du russe vers le français. Né en Russie, en 1899, dans une famille aristocratique et libérale, chassé après 1917 par les tempêtes politiques vers l'Allemagne et la France, puis, en 1940, vers les Etats-Unis, les aller et retour d'une langue à l'autre ont rythmé son œuvre : il est peut-être surtout le romancier du passage entre les langues. Le jeune Nabokov exilé écrit en russe. *La Défense Loujine*, *Le Don* sont des romans russes. Quand les éditeurs confient son œuvre à des traducteurs professionnels de bon aloi, sa réaction ne se fait pas attendre : ce sont des gens, dit-il, qui font *« bourdes sur bourdes »*, déforment, aplatissent, méconnaissent, gâchent, massacrent le travail de précision de l'écrivain.

Nabokov se proclame seul maître et stratège des passages : il sera son propre traducteur. Mais, à s'autotraduire, il découvre que le monde énoncé en anglais diffère douloureusement du monde énoncé en russe : qui dit traduction dit réécriture. Puis écriture : une démarche créative se met en place où l'autotraduction prend la forme d'une aventure littéraire renouvelée. D'où les avatars de l'*Autobiographie* que Nabokov, sitôt établi aux Etats-Unis, met en chantier : un texte ancien, écrit en français, fournit le noyau d'une première version, bientôt suivie d'une version anglaise transformée, laquelle engendre une réécriture en russe... Une ultime version en anglais clôt la chaîne des métamorphoses. Aucun de ces textes n'est pareil à l'autre.

Nabokov a mesuré, pour l'avoir exercé lui-même, le pouvoir du traducteur. Il a peur de cette faculté qu'ont les langues, si on ne les tient pas en laisse, de s'entremêler pour s'entredéformer, d'engendrer des univers hybrides, des mondes « à senestre ». Il ira jusqu'à ériger en principe la fondamentale humilité du traducteur.

Ce sera l'« affaire Onéguine » : quand, pour ses étudiants de Cornell, il entreprend de traduire en anglais l'*Eugène Onéguine* de Pouchkine, il assigne rudement au traducteur une place toute de soumission. Nabokov-traducteur devra assumer les seules voies permises à la traduction, celles d'une fidélité *« servile »* (*« The servile path »*) et d'un littéralisme rigide. Il transformera le poème en *« prose utilitaire »*, il éliminera les *« derniers vestiges de poétisation »*. Et il clouera au pilori, avec le bonnet de *« transbôtardisseur »*, quiconque pourra être soupçonné de paraphrase. Puis il écrira *Ada*, son dernier grand roman, un livre qui *« grouille de fantômes »*, essentiellement trilingue. Il aura oublié les crimes des paraphraseurs, tout à la jubilation de produire lui-même un texte en état de métamorphose permanente, un texte impossible à traduire.

Hélène Henry

▶ D'après une conférence prononcée à Arles dont on trouvera la version intégrale dans les *Actes des Assises 1997* (éd. Actes Sud).

« Collaboration de sensibilités »

Brice Matthieussent et Jim Harrison ; Claude Bleton et Arnaldo Calveyra : quatre regards croisés sur les liens qui unissent auteur et traducteur

On raconte que, un jour, un auteur fut harcelé de tant de coups de téléphone et de lettres de sa traductrice, séduite et saisissant tous les prétextes pour lui demander telle ou telle précision, qu'il pria l'éditeur de suspendre la traduction. On parle aussi d'auteurs jaloux, soupçonneux, accusant « leur » traducteur d'avoir sous-traité une traduction et de les avoir « lâchement abandonnés ». Ou de belles amitiés nouées depuis belle lurette entre un traducteur et un auteur, qui meurent brutalement lorsque l'un ou l'une d'entre eux rencontre la femme ou l'homme de sa vie.

Cette complicité si particulière, née d'une intimité *« exorbitante mais qui se pose d'emblée comme une évidence parfaitement normale »* selon Brice Matthieussent, traducteur de longue date de Jim Harrison, ne ressemble à aucune autre. Arnaldo Calveyra, l'auteur de *Si l'Argentine est un roman* (Actes Sud, « Le Monde des livres » du 25 septembre) en donne quelques clés : *« Travailler avec un traducteur est un moment béni pour un auteur. Cela signifie avant tout s'éloigner du texte, le relire – mais cette fois en présence d'un témoin, d'un regard d'exception, celui du traducteur – comme j'aurais été incapable de le faire tout seul. L'arrivée du traducteur s'apparente à un miracle : il va nous faciliter les choses et, tout en faisant son travail de traducteur, nous aidera à parfaire le nôtre, celui d'écrivain. »*

Le traducteur, parce qu'il lit avec une attention extrême, se retrouve à un moment ou à un autre confronté à des erreurs factuelles : un personnage qui rajeunit ou vieillit curieusement ; un dialogue devenu incompréhensible suite à l'omission de quelques lignes. Mais la collaboration peut aller au-delà... Claude Bleton, qui a traduit Calveyra à partir du manuscrit, raconte : *« Mon amitié avec Arnaldo s'est construite en même temps que se construisait la traduction de* Si l'Argentine est un roman. *A mesure que je l'informais de mes doutes, je prenais conscience qu'il en avait tout autant. L'auteur, s'il détient un savoir, n'est cependant pas le maître absolu de ce qu'il écrit : j'ai appris que si la traduction n'est jamais définitive parce que perfectible, il en va de même du texte du créateur. Je me rappelle lui avoir demandé si dans une phrase le sujet était la terre ou le soleil... Arnaldo a longuement regardé la phrase en question, puis, il s'est un peu penché vers moi et, presque sur le mode de la confidence, m'a soufflé :* "Je ne sais pas, peut-être les deux, qu'en penses-tu ? Comment savoir ?" *Souvent lorsque je lui posais des questions, il trouvait que le texte pouvait être élagué, enrichi. Tandis que je m'évertuais à trouver comment rendre en français sa prose si légère et enveloppante, Arnaldo profitait de mon regard lointain (par la langue) pour reprendre son texte et le dépouiller de ce qui – selon lui – le paraît encore d'attraits superflus. »*

Brice Matthieussent avait déjà traduit *Dalva* (1) et *Faux-Soleil* avant de rencontrer Jim Harrison : *« Nous avions eu de nombreux échanges de lettres concernant des problèmes spécifiques : argot du Middle West, noms d'animaux ou de plantes, particularismes culturels soit américains, soit indiens... Puis tout a commencé par une sorte de timidité réciproque. C'était en 1990, dans le Michigan. Jim avait préparé du ragoût d'ours, et pour les repas suivants, grouses, bécasses, poissons du lac Michigan, tête de cochon cuite au four : de quoi transformer notre timidité en quelque chose de plus chaleureux qui, au fil des jours, s'apparentait de plus en plus à de la connivence. »* Cette connivence est double : gastronomique – ils ont un projet qui leur tient à cœur : louer une limousine à Paris et descendre en une ou deux semaines jusqu'à Marseille en s'arrêtant dans toutes les bonnes caves qu'ils rencontreront en chemin – et littéraire, ce que Jim Harrison appelle alors *« une collaboration de sensibilités »*.

Ce n'est pas par hasard que Jim Harrison a étudié à l'université la littérature comparée : lorsqu'il passe en revue sa bibliothèque, il vérifie que ses goûts littéraires couvrent le monde. Mais, dit-il, *« pour comprendre comment une nation peut recevoir la littérature d'une autre nation, rien de tel qu'un exercice de traduction : s'y révèle le nœud de toutes les difficultés. Je n'ai jamais été intéressé par la notion de nationalisme en littérature, qui se confond inévitablement avec celle de patriotisme, et s'écarte de toute vue artistique. En tant qu'écrivain traduit dans une vingtaine de langues, je n'ose perdre beaucoup de temps à m'inquiéter de la véracité d'une traduction mot à mot, pierre à pierre, dans différentes langues. Ce qui compte c'est comment l'essence, la texture, la densité et la résonance ont fait le chemin de l'anglais-américain au français. »* Ce à quoi répond Claude Bleton : on tâtonne *« à la recherche de cette fameuse fidélité qui obsède le traducteur et qui n'est pourtant jamais définie, car elle oscille entre sens et musique »*.

Ainsi, le lecteur qui ne peut connaître ces étranges correspondances nouées entre l'auteur et le traducteur s'étonnera parfois de voir, d'une langue à l'autre, quelque distorsion imprévue, une couleur qui passe du rose au vert, des précisions qui ne figurent pas dans l'original, un paragraphe décalé : il y a eu ce commun accord invisible pour restituer un rythme de langue ou pour rendre compréhensible d'une culture à une autre un événement ou une pensée. *« J'ai répondu récemment à un journaliste qui me disait qu'un paragraphe de* La Route du retour *se lisait comme un poème, que cela devait être du fait de Brice, parce que dans un poème, le langage dépasse le contenu...*, dit Jim Harrison ; *mais comme il ne voulait pas l'admettre, je m'en suis sorti en lui disant qu'il s'agissait alors pour le moins d'un quatre mains. »* Brice Matthieussent ajoute : *« Je le traduis comme on met une seconde peau, je connais les plis et les replis de son écriture, ses tours et ses détours, c'est un habit tantôt ample, tantôt moulant, dont j'ai appris par cœur les coutures, les sutures, les greffes et les cicatrices, l'ossature et les muscles, dont je connais aussi l'évolution et la croissance... Comme ses livres lui paraissent plus épais en français, Jim me dit souvent, facétieusement, qu'il me laisse entière liberté d'ajouter à ma guise scènes, dialogues, actions, descriptions et même des personnages ! »*

Martine Silber

(1) Les livres de Jim Harrison sont publiés chez Christian Bourgois (en poche 10/18) et chez Robert Laffont.

Tissage à deux mains

Les histoires de couples sont aussi celles de ces traducteurs qui, du fait des exigences d'une œuvre, forment un duo à une voix

Parfois les traducteurs travaillent à deux : par exemple lorsque l'un se livre à une traduction au mot à mot, avant qu'un autre élabore une traduction plus coulée à partir de cette première version. Certaines œuvres sont d'une telle exigence que le traducteur *« a besoin de ne pas être seul »* : c'est le cas des romans de Cormac McCarthy, traduits en français par François Hirsch et Patricia Schaeffer (1), sauf *Suttree*, dont la traduction est due à Isabelle Reinharez et Guillemette Belleteste (2). François Hirsch insiste sur *« la puissance d'évocation et la précision des images »* de la langue de McCarthy, qui imposent aux traducteurs, avant toute tentative de transposition, un processus de visualisation, voire de mise en scène.

Idéalement, comme le traducteur s'efface derrière l'auteur, le couple se confond dans la traduction : *« J'ai vraiment l'impression d'avoir fait un texte unique à deux, un tissage dont on ne verrait jamais les coutures »*, constate Isabelle Reinharez. En relisant régulièrement à distance leurs traductions mutuelles, qui portaient à chaque fois sur de courts passages du roman, et en lissant le tout lors d'un ultime huis-clos, elles ont su éviter la rhapsodie. Mais *« il y avait aussi un aspect cruel*, se souvient Isabelle Reinharez. *On se mettait à nu, alors qu'habituellement on propose toujours une traduction présentable, même pour une relecture »*.

D'autres préféreront lutter pied à pied à la même table de travail. Malgré cela, le travail en couple semble être un moyen exceptionnel de répondre à la particularité de certains écrivains. Et d'abord ceux qui affichent leur goût pour le multiple, comme Paco Ignacio Taibo II, souvent cotraduit par René Solis et Mara Hernandez (3). Dans ces romans policiers polyphoniques, construits comme des mosaïques d'histoires, *« chacun de nous deux traduit une ou plusieurs trames narratives cohérentes »*, explique René Solis. Dans ces associations, chacun des deux traducteurs est un filtre précieux où peut se prendre un peu de la poussière du texte que l'autre craint de ne pas voir... ou ne se croit pas capable de voir : *« Quand j'ai abordé l'œuvre de Clarice Lispector* (4), *je craignais ce défi de me mettre dans le "je" d'une femme*, raconte Jacques Thieriot. J'ai alors fait appel à ma femme, Teresa, et je me suis rendu compte que traduire Clarice Lispector revenait à assumer ma part féminine. »

Fabienne Dumontet

(1) Actes Sud et Editions de l'Olivier.
(2) Actes Sud et en poche (« Points » Seuil).
(3) Rivages.
(4) Editions des Femmes.

Maghreb : le difficile partage des langues

Révélateur des hiérarchies sociales et des aspirations de l'élite, le choix de l'arabe littéraire, dialectal ou du français pose un certain nombre de problèmes aux écrivains et intellectuels tunisiens, marocains et surtout algériens, pour qui la question linguistique a pris les formes d'un combat politique



PAOLO NOZOLINO

Waciny Lârej est amer. Lui, écrivain algérien de langue arabe, a dû se résoudre à publier son roman *La Gardienne des ombres* en français (Marsa Editions, 1996), avant de finir par trouver... à Cologne, en Allemagne, une maison d'édition qui accepte de sortir ses livres dans leur langue d'origine. Personne à Alger, pas plus qu'à Beyrouth, dit-il, ne s'est senti le *« courage »* de le faire. A priori, Waciny Lârej semble pourtant linguistiquement correct. En Algérie, l'arabe – et l'arabe seul – a pignon sur rue. La loi de généralisation de la langue arabe dans la vie publique, dont l'entrée en vigueur, le 5 juillet, a été marquée par de violentes émeutes à Tizi Ouzou et par l'assassinat du chanteur kabyle Lounès Matoub, l'a tristement confirmé. L'ennui, pour Waciny Lârej, bilingue accompli, c'est qu'il dit, en arabe, des choses dérangeantes, ou qui le sont devenues. Circonstance aggravante : ses dialogues sont écrits en arabe dialectal. Banal, sans doute. Dangereux aussi. *« Dans quelle langue écrire, et pour quel public ? »*, s'interrogeait déjà, il y a plusieurs années, l'écrivain marocain Ahmed Sefrioui, cité dans le dernier numéro de la revue *Prologues*, éditée à Casablanca.

Mais il y a plus – et pire. *« Quelque chose s'est installé, qui n'est pas bon pour la langue arabe,* explique Waciny Lârej, exilé en France depuis cinq ans. *L'espace de liberté que représente la littérature, et qui donne une chance à la langue arabe de s'ouvrir, de se régénérer, cet espace s'est réduit comme peau de chagrin,* assure-t-il. *Aujourd'hui, en Algérie, c'est le livre religieux qui l'emporte. Tout ce qui relève du littéraire est passé de mode. »* Pour Waciny Lârej, comme pour beaucoup d'écrivains maghrébins, ce ne sont pas les éditeurs mais les lecteurs qui manquent. Un drame auquel l'école publique, largement sinistrée en Algérie et au Maroc, n'est pas étrangère. Non seulement l'arabe employé dans les manuels scolaires est un arabe *« archaïque, hermétique »*, mais, en outre, les ouvrages de littérature débutent systématiquement par d'*« interminables versets coraniques »*. Un choix mortifère, estime l'écrivain : *« D'emblée, on installe l'enfant dans le religieux, on l'y encage. »*

Douloureuse, voire explosive, en Algérie, la question de la langue, de la langue d'écriture en particulier, se pose dans tout le Maghreb. Le *« plurilinguisme fonctionnel »* vanté par les uns, et assignant à chaque langue (arabe littéraire, arabe moderne, berbère et arabe dialectal, français) un rôle spécifique, ne serait, à en croire les autres, qu'une manière de masquer un échec, une incapacité à affirmer son identité propre. Ce partage des langues, révélateur des hiérarchies sociales et des aspirations des élites, est-il un frein pour la création ou, au contraire, un stimulant ? Prenant le cas de l'Algérie, l'anthropologue français Gilbert Grandguillaume estime (*2000 ans d'Algérie*, Carnets Séguier, 1998) que la politique linguistique mise en œuvre à l'indépendance *« recélait deux conflits : l'un, ouvert, entre la langue arabe (littérale) et la langue française ; l'autre, masqué, entre cette langue arabe et les langues de la quotidienneté »*. Près de trente-six ans plus tard, ce qui était simple *« conflit »* s'est mué en champ de bataille. Y reposent, parmi des milliers d'autres, l'écrivain francophone Tahar Djaout, défenseur de la culture berbère, le poète Youcef Sebti et le dramaturge Abdelkader Alloula, dont les pièces de théâtre avaient donné à l'arabe dialectal de nouvelles lettres de noblesse.

« Il n'y a que les intégristes pour voir dans le plurilinguisme une perte d'identité et une aliénation, remarque le Marocain Abdou Filali-Ansary. *Une langue est un don de Dieu, elle appartient au patrimoine de l'humanité : la "biodiversité" culturelle, qui est la marque de nos pays, est une réalité – pas forcément un signe de faiblesse »*, souligne le directeur de la revue *Prologues*, dont le prochain numéro, à paraître au début de l'année 1999, sera consacré, justement, à la question des langues. Une question *« centrale »*, reconnaît l'écrivain marocain Abdelfattah Kilito, l'un des rares auteurs maghrébins à écrire aussi bien en arabe qu'en français. Mais une question, s'agissant de la langue arabe, *« piégée par le politique et par le religieux »*, ajoutent certains intellectuels : symbole obligé du nationalisme panarabe des années 60, la langue arabe, brandie comme l'étendard de la lutte contre le colonialisme, est aussi celle du Coran – langue sacrée, donnée comme intouchable.

Ce double tabou est si pesant, aujourd'hui encore, que plusieurs des personnes interviewées durant ce reportage, au Maroc et en Tunisie, ont préféré garder l'anonymat ou se sont rétractées. Feu Chedly Bouyahia, intellectuel tunisien, cité par le Père Jean Fontaine dans le troisième tome de son *Histoire de la littérature tunisienne*, à paraître cet hiver, avait résumé les choses à sa manière, en mai 1966 : *« Etrange est le statut de la littérature chez les Arabes. Mais plus étrange encore la façon qu'ont les Arabes de considérer leur littérature. (...) Ils ont cru que la langue la plus éloquente était celle du Coran et de la poésie préislamique. Qui vient après eux ne peut souhaiter les surpasser. (...) Au contraire, s'il y a quelque chose au-delà, ce ne peut être que la régression (...). Cela ne les a pas stupéfiés. Bien plus, très peu de gens à notre époque s'en sont étonnés et se sont interrogés sur le problème d'une communauté qui s'est contentée, depuis le début de son existence, de vivre sur le patrimoine des anciens, convaincue que tout a été fait et dit, que c'en est fini (...), que l'essentiel est passé et que l'Heure approche. »* Trente ans plus tard, ce verdict est-il encore de mise ? De nouveaux éléments sont apparus, qui pourraient bousculer la donne. L'essor des médias (télévisions par satellite, journaux à diffusion internationale, etc.) et de la littérature moyen-orientale a puissamment contribué à desserrer l'étau qui pèse sur la langue arabe. Un fin lettré comme le poète marocain Mohamed Bennis – dont le premier recueil traduit en français devrait paraître en février 1999, aux éditions de l'Escampette – ne dédaigne pas de tenir une chronique régulière, en arabe dit *« moderne »*, dans le quotidien El Hayat. A l'inverse, miracle de la parabole oblige, il n'est guère de village maghrébin dont la gent féminine – y compris les analphabètes – ne soit parfaitement initiée à l'arabe égyptien, grâce aux feuilletons à l'eau de rose fabriqués à la chaîne dans les studios du Caire. *« Que vaut une langue qui ne s'encanaille pas ? Depuis 1 500 ans qu'elle existe, la langue arabe en a vu d'autres ! Il faut lui laisser le droit de vivre »*, plaide la Tunisienne Alya Tabaï, dont le premier roman, bousculant quelque peu la syntaxe classique, avait soulevé un tollé, en 1991, dans les milieux arabophones.

« Je ne crois pas qu'un peuple puisse pendant très longtemps vivre ce dualisme : écrire une langue qu'on ne parle pas, parler une langue qu'on n'écrit pas, estime, pour sa part, l'ancien ministre tunisien de l'éducation, Mohamed Charfi. *Les progrès de l'alphabétisation, la hausse du niveau de vie, tous ces changements créent de nouvelles exigences dans la population. »* Aux yeux de ce juriste, auteur d'un essai, *Islam et liberté, le malentendu historique* (à paraître en janvier 1999 aux éditions Albin Michel), il est urgent de dire les choses clairement. *« Moderniser l'arabe littéraire nécessite le divorce entre la langue et le Coran »*, insiste-t-il. *« Entre le verset de mon père et le chant de ma mère s'établit une opposition qui devint irréductible »*, semble lui répondre en écho Jamel-Eddine Bencheikh, dans un numéro de la *Revue des deux mondes*, que cite l'universitaire Christiane Chaulet-Achour, dans sa biographie du grand écrivain algérien (l'Harmattan, 1994). *« Au Maghreb, l'arabe parlé s'est forgé sur un substrat berbère »*, précise Gilbert Grandguillaume. Ce qui explique que *« l'écart entre l'arabe parlé et l'arabe écrit soit plus grand au Maghreb qu'au Machrek* [Moyen-Orient] *»*.

Dans ce contexte difficile, où les langues maternelles sont tenues en lisière, le statut du français prend un tour singulier. Langue de l'ancien colonisateur, le français n'en est pas moins devenu « la » langue de la réussite sociale, celle *« de l'économie et de la banque »*, selon l'expression du linguiste marocain Simon Lévy. Langue des élites, mais pas seulement : au Maghreb, rappelle Abdou Filali-Ansary, le français demeure *« la langue de l'ouverture à l'universel »*. C'est en français, langue *« de l'Autre »*, pour reprendre l'expression de Jamel-Eddine Bencheikh, que se sont affirmés des écrivains comme Kateb Yacine, Mohamed Dib ou Driss Chraïbi.

Parents pauvres de cet écheveau linguisitique, le berbère (parlé par quelque 40 % de Marocains et par plus de 20 % d'Algériens) et l'arabe dialectal (très présent dans le théâtre et la poésie) n'en font pas moins preuve d'une belle vitalité. *« La tradition littéraire berbère est à 100 % orale. Mais, depuis les années 70, une production écrite se développe : romans, nouvelles, recueils de poésie, pièces de théâtre – une production modeste, mais solide »*, estime Salem Chaker, professeur de berbère à l'Institut national des langues et civilisations orientales à Paris (Inalco). Cette timide éclosion paraît d'autant plus méritoire, note l'universitaire Tassadit Yacine, que *« les autorités n'ont jamais donné les moyens nécessaires au développement de la culture berbère »*. Est-ce là, dans ces langues *« du quotidien »*, porteuses d'*« intimité »* – et, à ce titre, reléguées brutalement en coulisse, comme l'ont été les femmes, au lendemain des indépendances, note Gilbert Grandguillaume – que se trouve l'avenir de l'expression créatrice au Maghreb ? La question reste ouverte.

Catherine Simon

Algérie : contre le diktat linguistique

Spécialiste de littérature arabe médiévale, l'écrivain et professeur d'université Jamel-Eddine Bencheikh, poète de langue française et traducteur, avec André Miquel, des *Mille et Une Nuits* (l'ouvrage, disponible en poche – « Folio », Gallimard –, devrait donner lieu à une édition dans « La Bibliothèque de la Pléiade ») livre ici son point de vue sur la situation linguistique en Algérie, après l'adoption, le 5 juillet, d'une nouvelle loi consacrant la généralisation de la langue arabe dans la vie publique.

L'Algérie n'arrête pas de souffrir de son histoire, d'y puiser les ressentiments les plus profonds. Tout problème, politique, social, culturel, déclenche l'affrontement, notamment pour ce qui est de la langue. A l'indépendance, l'arabe classique se veut le dépositaire d'un héritage de plusieurs siècles ; l'arabe algérien et le kabyle sont des parlers sociaux, instruments majeurs de la communication quotidienne et souvent artistique ; le français, arraché à la colonisation, offre une voie d'accès possible à la modernité, il s'incruste d'ailleurs de façon caractéristique dans les parlers ; il est vital pour une émigration importante et, depuis 1993, pour l'exil de personnes menacées auxquelles aucun pays arabe n'a offert d'accueil.

Un Etat totalitaire, sous prétexte d'assurer l'unité et de renouer avec une nation arabe mythique, décrète immédiatement l'arabe classique comme seule langue officielle, prise dans ce qui la relie à la théologie la plus restrictive et au moralisme le plus contraignant. Les manuels des écoles et collèges, comparés à ceux en usage en Tunisie et au Liban par exemple, sont consternants de médiocrité et servent une pédagogie à l'avenant.

Des milliers d'islamistes égyptiens, libérés de leur geôle par Nasser, viennent arabiser une population qui triple et dont seule une minorité échappe vraiment à l'analphabétisme.

Par ailleurs, l'Université, encore aujourd'hui délabrée, est muselée, la presse et la télévision bâillonnées, l'édition contrôlée. Les atteintes portées à la réflexion et à la création semblent parfois irréparables. Comment pouvait naître alors une pensée libre affrontant des problèmes *inextricables* ?

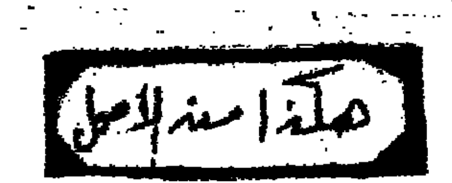
La langue arabe n'est pas en cause, elle n'est pas plus en elle-même porteuse d'ignorance et d'extrémisme que le français n'est, de principe, une réserve de préceptes républicains. Ce sont des hommes qui asservissent la première, des hommes aussi qui ont su confier à la seconde le droit d'exprimer le désespoir, la révolte et la conquête de liberté. On a laissé en déshérence le champ de la culture arabe sans contester avec acharnement les modes et les buts d'une arabisation qui a jeté les fondements de l'islamisme et pris pour cible tout progressiste arabophone ou francisant. On sait quel tribut les « laïco-assimilationnistes », entre autres, ont payé, ajoutant leurs noms à ceux des philosophes ou écrivains qui, depuis le VIIIe siècle jusqu'à nos jours, ont connu, en territoire musulman, la mort ou l'exil.

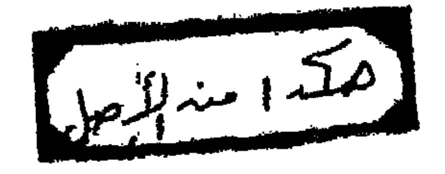
En Algérie, où tout est obligatoire sauf la liberté, il n'est pas de décision qui ne dissimule un règlement de comptes, une manœuvre pour s'assurer du pouvoir. Ainsi l'arabe algérien passe pour un parler dégradé, le kabyle est tenu pour accompagner une volonté de sécession, le français pour encourager l'ingérence étrangère, la modernité arabe pour porter atteinte à l'héritage du sacré. Dans ces conditions, toute réforme réactive les conflits d'autant qu'elle est proposée surtout pour se concilier des alliances tactiques. La concertation tourne à l'échange d'anathèmes, chaque décision accentue les clivages et la dislocation des consciences, tout cela au profit d'une oligarchie comblée et au détriment d'une population qui n'en peut plus d'être passée de congrès unanimistes en élections triomphales tandis que s'accentuent l'injustice et la misère.

Les Algériens sont arabophones, berbérophones et francisants. Nul ne saurait les priver d'un trésor accumulé à travers l'histoire au prix de multiples souffrances. Ils ont le droit de le faire fructifier pour communiquer entre eux et avec le monde, penser leur modernité. Pour cela, il faut confier la réflexion à une assemblée de théoriciens et praticiens de toutes les disciplines ; ils définiront les objectifs et détermineront les moyens de l'enseignement des trois langues, à l'abri de tout idéologue analphabète et de tout dictateur galonné, pour soumettre au peuple une charte d'union de ses langues.

Grâce aux registres qui leur sont naturels ou le sont devenus, les Algériens doivent dépasser les réflexes identitaires rendant toute cohabitation impossible. Ils pourront enfin décider de penser librement, de parler comme ils sont, d'écrire comme ils le veulent. Qu'ils invoquent hier Ibn Rushd, Ibnu l'Arabi, Ibn Khaldûn ; qu'ils accompagnent aujourd'hui A. A. Hegazi, Mahmoud Darwich ; relisent Kateb Yacine, Ben Haddouga, Djaout et Jean Sénac ; écoutent enfin A. Alloula et Cheb Hasni. Ces voix leur indiqueront les choix à venir.

Jamel-Eddine Bencheikh





la chronique

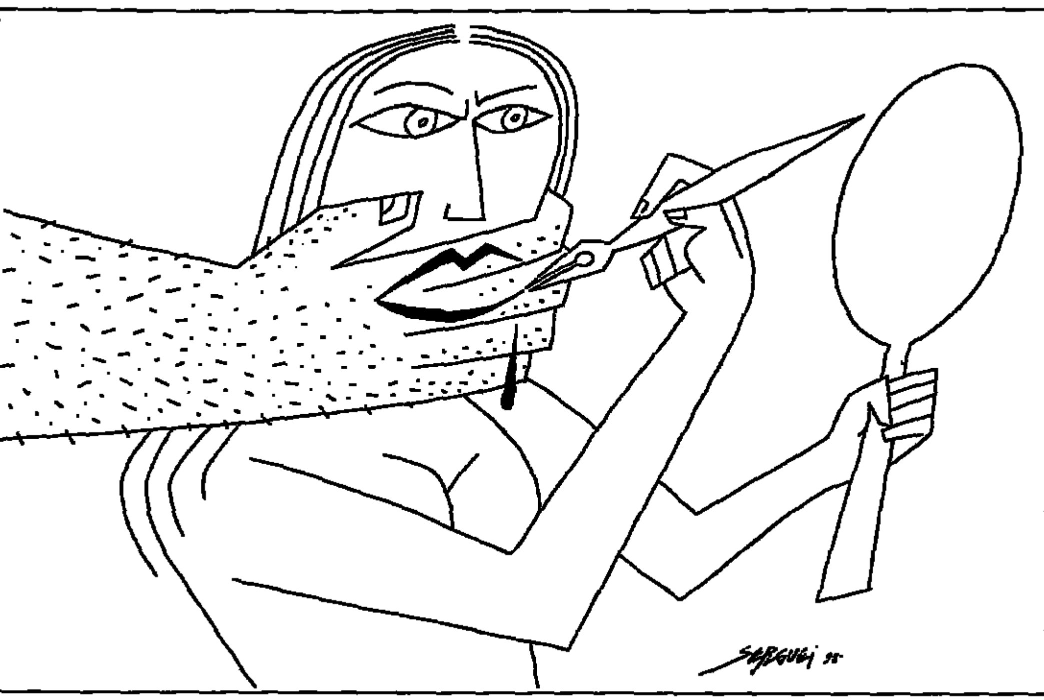
de Roger-Pol Droit

Traces de femmes

LES FEMMES OU LES SILENCES DE L'HISTOIRE
de Michelle Perrot.
Flammarion, 494 p., 149 F.

LES FEMMES ET LEUR HISTOIRE
de Geneviève Fraisse.
Folio Histoire, 618 p., 57 F.

LE SEXE DU SAVOIR
de Michèle Le Dœuff
Aubier, « Alto », 378 p., 130 F.



Longtemps muettes, sans histoire, sans archives, elles donnent désormais de la voix. Et se penchent sur leur passé, scrutent ce qu'on peut en savoir. En historiennes et en philosophes. Et ce n'est qu'un début

Dans l'histoire, les femmes n'existent qu'à l'état de traces. Il faudrait entendre cette affirmation en plusieurs sens. Dans les récits, descriptions et analyses des faits et gestes du passé – les « hauts faits » aussi bien que les « petits gestes » –, on ne les rencontre généralement qu'en quantité négligeable. Les figures féminines apparaissent diluées dans la vie quotidienne, absorbées par le soin des enfants, l'entretien du foyer, la répétition sans fin des repas et des lessives, au mieux la transmission des contes. Ou bien sorcières, ou courtisanes. Aux franges de l'ordre, à combattre, dangereuses dès qu'elles sont à peine plus libres. Jamais affirmées pour elles-mêmes, censées ne pas se plaindre ni même s'exprimer véritablement. C'est très rarement que s'entrevoit une silhouette de femme singulière, autonome, existant vraiment. Presque toujours, un rôle fige leurs visages, un masque définitivement les enveloppe. Et rien n'en reste dans les archives, sauf les patrons de ces modèles convenus. Les femmes seraient-elles tout à fait, de siècle en siècle, comme absentes ou muettes, sans monuments comme sans pouvoir ?

Ce n'est pas si simple, on s'en doute. Au hasard des héritages, des ventes, des transmissions familiales, il arrive par exemple que surgissent, oubliés dans une malle ou dissimulés sous une reliure banale, le journal d'une femme d'hier, quelque correspondance d'amies intimes – des traces. Michelle Perrot s'est vouée à les scruter, longuement, avec bonheur et finesse. Elle les débarrasse de la poussière qui voile, les éclaire juste. Histoire de faire sentir, à partir de ces bribes vivantes, ce que fut la vie des obscures. Dans ce recueil très divers, on croise des dames du faubourg Saint-Germain – notant les menus événements de la croissance de leur fille, leurs hésitations sentimentales ou leurs examens de conscience – aussi bien que des rebelles du faubourg tout court, femmes des lavoirs et des marchés, fortes en gueules, poissardes heureusement indociles. L'instruction publique et les syndicats auront fort à faire pour les discipliner. Elles cassent les machines, contrôlent le cours du blé, houspillent les patrons en hurlant sous leurs fenêtres la nuit. Bref, elles ne manquent pas d'entrain, mais de respect.

Ce n'est d'ailleurs pas de leur faute. « Tout a été contre la femme », dit bravement Ferdinand Vedel, délégué des colleurs de papier peint de Marseille au congrès ouvrier qui se tient, en 1879, dans cette bonne ville. Les propos des congressistes sont exemplaires des tensions du XIXe siècle et des mutations qu'elles révèlent. Michelle Perrot consacre à cette période clé des études vives et parlantes. Drôles aussi. Ainsi, laissant George Sand ou Flora Tristan, remarque-t-on que Marx eut non seulement trois chats (Tommy, Blacky et Whisky) mais aussi trois filles (Jenny, Laura, Eléanore) qui lurent Hegel autant que les journaux de mode, et tinrent leur intérieur tout en défendant le socialisme, affaire de famille. Elles ignorèrent longtemps que le Roi leur père avait fait un enfant à la bonne. Engels, en effet, avait dit que c'était lui. Le fait est connu. La définition que donnait Engels du bonheur l'est moins : « un Château Margaux 1848 » – preuve supplémentaire que ce ne pouvait être un méchant homme. Pourtant, ce ne furent ni Marx ni son brave compagnon qui osèrent affirmer : « Il nous faut pour les besoins de notre cause des épouses matérialistes », mais de nouveau Ferdinand Vedel, à Marseille.

On a beau faire, c'est aux hommes – à leur regard sur « la femme », son rôle, ses devoirs – que ramènent bien souvent les traces ténues que l'historienne rassemble et met en perspective. Au point qu'il est légitime de se demander en quel sens et dans quelle mesure peut exister, comme terrain nouveau de recherches, une « histoire des femmes ». Cette question fut au centre de tout le travail de Michelle Perrot durant un quart de siècle, depuis le premier cours à Jussieu, en 1973, avec Fabienne Bock et Pauline Schmitt, intitulé « Les femmes ont-elles une histoire ? » jusqu'à la monumentale *Histoire des femmes en Occident* dont elle a dirigé les cinq tomes avec Georges Duby, et jusqu'à ce recueil d'études. La même interrogation, envisagée d'un point de vue plus philosophique, se retrouve dans les travaux de Geneviève Fraisse. Coauteur avec Michelle Perrot du volume 4 de *L'Histoire des femmes*, Geneviève Fraisse rassemble également une série d'articles touchant à ce vaste domaine. Si bon nombre de références sont voisines, la perspective est distincte. Il s'agit pour Geneviève Fraisse de retrouver « le sens, la logique, les fondements de l'acte féministe dans l'histoire ». De manière plus radicale, contre tout ce qui inscrit les femmes dans la nature, contre la tendance à les définir par leur seul corps et par la perpétuelle et invariable différence de leur place dans la reproduction, Geneviève Fraisse s'emploie à montrer que les femmes sont comme des traces variables de l'histoire, que la différence sexuelle elle-même est soumise à l'historicité.

La grande affaire – autant que le partage du pouvoir, des droits, du monde... –, c'est d'abord le partage de la raison, l'égalité d'accès au savoir. Nous en sommes encore loin ! En dépit de leur accès aux universités et aux travaux de recherche, les femmes sont continûment soupçonnées d'être anormales si elles en savent plus qu'elles ne doivent. « Une jolie collection de lettrées et savantes, écrit Michèle Le Dœuff, n'abolit pas l'exclusion de principe des femmes hors du savoir. » Elles perdraient nécessairement en charme, en « féminité », en ardeur lascive dès qu'elles gagnent en connaissances scientifiques et en précision conceptuelle. Ou le sexe, ou la science. La bibliothèque ou l'orgasme. Il faudrait choisir. Leur coexistence n'est toujours pas évidente – dans la tête des hommes, en tout cas. De la vivacité de cette discrimination, Michèle Le Dœuff donne une série d'aperçus qui ne manquent ni de verve ni de gouaille. Les esprits sérieux-chagrins discerneront dans cette veine polémique des traces de femmes, mais comme on dit des traces de doigts – quelque chose qui ne fait pas net.

Il est dommage de ne pouvoir entrer dans le détail de ces volumes, pour en suivre les argumentations comme pour en comparer point par point et les démarches et les conclusions. En s'en tenant simplement aux philosophes cités, sans doute pourrait-on composer une terrible anthologie. La misogynie des grands penseurs est en effet inépuisable et consternante. Tandis que Pythagore – était-ce donc il y a si longtemps ? – allait répétant : « Une femme en public est toujours déplacée », Spinoza range ensemble « le délirant, la bavarde, l'enfant ». Rousseau célèbre « la précieuse moitié de la République », pour mieux la laisser au chaud à la maison, loin des votes et des assemblées. Et Platon ! Et Nietzsche ! Ah, les sages ! Presque tous, à de rarissimes exceptions près, ces vieux et respectables sages, ces guerriers de l'esprit qui entendent vivre sous la conduite de la raison, quand ils parlent des femmes... quels enfants ! Des enfants, ou rien que des hommes ?

★ **A signaler également :** ***Le Consentement amoureux. Rousseau, les femmes et la cité*****, de Claude Habib, Hachette, « Forum », 296 p., 120 F.** ***L'Europe et les Femmes. Identités en mouvement*****, d'Agnès Hubert, préface de Jérôme Vignon, éd. Apogée, 192 p., 120 F.**

Penser contre la banalisation du mal

Christian Delacampagne réévalue le concept de génocide pour contrer certaines confusions intellectuelles qui tendraient à le banaliser

DE L'INDIFFÉRENCE
Essai sur la banalisation du mal
de Christian Delacampagne.
Ed. Odile Jacob, 240 p., 130 F.

Ce qui préoccupe Christian Delacampagne, c'est l'indifférence, chose du monde la mieux partagée, mais qui a, selon lui, pour conséquence d'abolir jusqu'au vocable même d'humanité. « *Que peut encore vouloir dire le fait d'habiter ensemble ? De partager une existence sociale ? D'appartenir à une même communauté politique ? voire à une même espèce ?* », se demande le philosophe. Et d'en appeler, dans la conclusion d'un ouvrage qui en est précisément l'illustration, à l'urgence d'oser penser, même au risque de l'erreur.

Ce livre est donc une défense et une illustration de la pensée centrées autour du concept de génocide et des divers avatars de son oubli et de sa banalisation. Delacampagne ouvre sa réflexion par l'examen des définitions juridiques du crime contre l'humanité et du génocide, en trace la généalogie ainsi que celle de l'idée du droit d'intervention, défini par Kant, dans les affaires considérées jusqu'alors comme intérieures à un Etat.

Il en examine aussi la « grammaire », c'est-à-dire les règles générales de son usage, ce qui lui permet, en passant en revue les divers massacres de masse, de conclure, avec d'ailleurs d'autres spécialistes comme Yves Ternon, que le terme de « génocide » ne peut s'appliquer en toute rigueur philosophique, juridique et historique qu'au massacre des Arméniens par les Turcs pendant la première guerre mondiale, à la destruction des juifs pendant la seconde guerre mondiale, et plus proche de nous, aux meurtres de centaines de milliers de Tutsis perpétrés au printemps 1994 par les Hutus du Rwanda.

Pourquoi, alors, chez certains, la volonté de banaliser le terme de « génocide », en prenant pour prétexte la comparaison entre nazisme et communisme ? Delacampagne rappelle avec raison, à travers l'évocation de Hannah Arendt et de Karl Popper, que cette comparaison n'a rien de nouveau, mais qu'elle ne peut se faire qu'au prix de « l'oubli » de la Shoah. De cet « oubli », ou de cette mise entre parenthèses, Delacampagne crédite tout à la fois l'historien allemand Ernst Nolte et François Furet. Sur cette dernière question, nous ne sommes pas sûrs qu'il ait raison. Sur le point précis de « *l'extermination des juifs, qui constitue le point culminant des crimes commis dans le siècle au nom d'une idéologie politique* », la position de François Furet est d'une grande netteté, et il la rappelle à Nolte : pour lui, le génocide des juifs se distingue des autres figures du mal. Parce qu'il « *vise des hommes, des femmes et des enfants du seul fait qu'ils sont nés tels, indépendamment de toute considération intelligible tirée des luttes pour le pouvoir. La Terreur antisémite a perdu tout rapport avec la sphère politique où elle a pris naissance* ». Mais aussi par le « *caractère du peuple juif dans l'histoire de l'humanité et tout spécialement de l'Europe* ». Et Furet d'affirmer que « *nous ne sommes pas sortis de ce malheur, qui va nous survivre* (1) ». On ne saurait être plus clair.

La partie la plus neuve de l'ouvrage de Christian Delacampagne concerne un livre posthume de Michel Foucault, paru sous le titre *Il faut défendre la société* (Gallimard-Le Seuil, 1997) – cours donné au Collège de France en 1975-1976. Cet ouvrage constitue, selon Delacampagne, dans l'œuvre et la pensée de Foucault, une sorte de parenthèse centrée autour de la problématique de la « guerre des races ». Parmi les figures qu'invoquait alors Foucault, celle de Boulainvilliers à qui revient, à la fin du XVIIe, un double mérite : avoir le premier, selon les termes de Foucault, utilisé « *la guerre comme analyseur général de la société* » ; avoir été à l'origine du portrait du « *franc-germain* » comme « *grand barbare blond* ». Or, pour Delacampagne, si Foucault est exempt de tout antisémitisme, s'il condamne de façon tout à fait explicite les déviations racistes du discours sur la guerre des races, « *la logique inconsciente à l'œuvre dans l'usage que Foucault fait du motif de la guerre des races est la même que celle qui anime, depuis le XIXe siècle, un certain antisémitisme de gauche ou plutôt d'extrême gauche* ».

Ces théories de Boulainvilliers, Delacampagne, qui s'appuie ici sur les travaux de Dominique Franche, les retrouve au Rwanda. Car si Tutsis et Hutus ne constituent ni des « races » ni même des « ethnies » distinctes, s'ils ont vécu ensemble jusqu'au début de la colonisation européenne, constituant un seul peuple, ils ont été l'objet d'un processus de « racialisation » initié par les puissances coloniales, et, notamment à partir de 1900. Or la littérature catholique de vulgarisation de cette époque est nourrie notamment par les théories de Boulainvilliers. La filiation est donc évidente.

Ce livre, son auteur le veut écrit contre la « frilosité », contre le « politiquement contraire », pour redonner à tout un chacun le goût d'oser penser et prendre la parole et ainsi de refonder une commune humanité.

Annette Wieviorka

(1) François Furet, Ernst Nolte, *Fascisme et communisme*, Commentaire-Plon, p. 108-109.

Christian Delacampagne collabore au « Monde des livres »

Le Panthéon et l'esprit républicain

Pour passer du culte du monarque à celui de la République, il a fallu révérer la mémoire des grands hommes, puis en trouver dans le présent

NAISSANCE DU PANTHÉON
Essai sur le culte des grands hommes
de Jean-Claude Bonnet.
Fayard, « L'Esprit de la cité », 414 p., 165 F.

Voltaire, Rousseau, Diderot, précurseurs de la République, ce n'est pas un scoop, dira en son langage le collégien de France de modèle courant, supposé savoir que Voltaire entra au Panthéon en 1791, Rousseau en 1794, et que Diderot, mort après eux, et qui avait choisi d'en appeler autrement à la postérité, n'y entra jamais. Mais il avait été célébré joyeusement de son vivant, à Langres, sa ville natale, et ne cessa pas, comme tous les philosophes des Lumières, de méditer sur le rôle des grands hommes dans la cité délivrée du monarque autoritaire. Etudier dans ses détails la genèse de cette notion de grand homme est ce qu'accomplit avec une intelligente minutie et une élégante vue d'ensemble l'historien des lettres Jean-Claude Bonnet, spécialiste du XVIIIe siècle, qui donne, avec *Naissance du Panthéon*, un maître-livre d'histoire culturelle.

Le culte des grands hommes n'a pas été inventé par les Lumières, il remonte à l'Antiquité (Plutarque, *Vies des hommes illustres*), a été redécouvert par la Renaissance, avant que l'esprit philosophique du XVIIIe siècle en fasse son arme la plus efficace contre la prééminence symbolique du monarque. Le mouvement commence avec le passage du genre littéraire de l'oraison funèbre, qui, de droit et de fait, ne porte que sur la noblesse de sang royal, à l'éloge, qui, plutôt que de célébrer la gloire militaire et ce qu'elle répand de divin, va vanter les mérites de ceux qui ont apporté, en leur temps, des bienfaits aux vivants. La métamorphose de la gloire implique que soit critiquée l'idée même que s'en fait Louis XIV : guerres, victoires, conquêtes, bâtiments, ostentation, luxe, munificence, héroïsme. Cette gloire-là, aux yeux des philosophes, n'est plus que gloriole. L'abbé de Saint-Pierre, présentant à Voltaire son *Discours sur les différences du grand homme et de l'homme illustre*, s'exclame : « *Paradis aux bienfaisants.* » Voltaire, en 1735, vingt ans après la mort du Roi-Soleil : « *J'appelle grands hommes tous ceux qui ont excellé dans l'utile ou dans l'agréable. Les saccageurs de provinces ne sont que héros.* » Louis-Sébastien Mercier, trente ans plus tard : « *Quel sera le héros qui combattra un jour pour les droits de l'homme?* » Et il suggère de renverser les statues des guerriers, d'honorer plutôt les chirurgiens qui sont les « *consolateurs de l'humanité* » sur le champ de bataille. Montesquieu, enfin : « *Pour faire de grandes choses, il ne faut pas être un si grand génie : il ne faut pas être au-dessus des hommes ; il faut être avec eux.* »

ÉLOGE ACADÉMIQUE

Sur ce fondement philosophique, préparé par Fénelon – qui donne par sa sagesse, sa simplicité et sa douceur le modèle du grand homme selon les Lumières –, s'établit le genre de l'éloge des morts. Il procède d'abord d'une laïcisation de la mémoire. L'Académie crée en 1758 un prix d'éloquence, le voue à « *l'éloge des hommes célèbres de la nation* » et destine expressément cet éloge à l'usage de la cité. Comme le dira d'Alembert, ces discours devaient « *attaquer habilement et à la dérobée, s'il y avait trop de risques à les heurter de front, les préjugés de toute espèce qui s'opposent au progrès des Lumières* », et les assemblées destinées à distribuer les prix devaient être « *des espèces d'états généraux de la littérature* ». Le maître, aujourd'hui oublié, de l'éloge académique qui supplanta sans retour l'oraison funèbre fut Antoine-Léonard Thomas (1732-1785) en qui on vit alors le « *Plutarque de la France* ». Personnage sévère, virginal, qui proclamait : « *On n'a pas le temps d'être voluptueux lorsque l'on pense à devenir célèbre* », il s'exaltait seulement sur les grands hommes et voulait se hausser à leur niveau par une gloire exclusivement littéraire. Il fallait pour cela cette inébranlable confiance en l'avenir qui caractérise les Lumières. S'il commença par l'éloge de Maurice, comte de Saxe, maréchal de France, il remporta encore le prix avec l'éloge de Descartes, et la liste des sujets proposés au concours d'éloquence de l'Académie française jusqu'en 1790 fait alterner les éloges des militaires, des ministres, des hommes de lettres et des rois, à la condition toutefois que ceux-ci aient été des bienfaiteurs de la nation. Ainsi Necker fait en 1773 l'éloge de Colbert, et des commentateurs déclarent l'orateur plus valeureux et compétent encore que son modèle, ce qui prépare sa carrière de directeur général des finances. C'est que le genre de l'éloge sert souvent à faire rejaillir la renommée du sujet sur celui qui le célèbre.

Tout un Panthéon de papier s'édifie ainsi, doublant celui de la peinture et de la sculpture, jusqu'à ce que la Constituante, en 1791, fasse de l'église Sainte-Geneviève construite par Soufflot un temple destiné à recevoir les cendres des grands hommes auxquels la patrie se déclare reconnaissante. Les aléas de ce temple voué au culte républicain sont évoqués en quelques prolepses par Jean-Claude Bonnet avec le même bonheur d'écriture qui lui vient d'une longue fréquentation des auteurs du XVIIIe qui savent si bien mêler le sel et l'encens.

Michel Contat

ECONOMIE

● *par Philippe Simonnot*

Le marché de la loi

TROIS DÉFIS POUR UN DROIT MONDIAL
de Mireille Delmas-Marty.
Seuil, 200 p., 120 F.

Un droit mondial est-il possible ? Est-il raisonnable ? Souhaitable ? Telles sont les trois questions qui défient les juristes, saisis eux aussi par la mondialisation, comme M. Le Trouhadec le fut par la débauche. « Saisis » n'est pas un qualificatif trop fort, car le phénomène nourrit des fantasmes auxquels les distingués professeurs de droit ne résistent pas toujours. Néanmoins, on ne peut que se réjouir de les voir épouser leur temps.

Les économistes prétendent que le marché obéit à certaines lois, qui relèvent en fait du bon sens. Ce que nous dit Mireille Delmas-Marty dans un essai intéressant, mais difficile à lire en raison de ses défauts de construction, c'est qu'*à la loi du marché répond aujourd'hui un marché de la loi*. Une forme nouvelle de colonialisme consisterait à exporter chez les néocolonisés – par exemple, les pays de l'Est depuis la chute du mur de Berlin – le système juridique des pays dominants. On déterminerait ainsi la forme de leur culture et de leur économie sans qu'il soit besoin d'occuper leur territoire, voire d'y investir le moindre fifrelin.

Mais attention ! Il ne s'agit plus seulement aujourd'hui d'exporter le droit étatique du colonisateur, mais de faciliter l'adaptation de la règle de droit à la demande des entreprises multinationales elles-mêmes. « *Au risque*, nous dit Mireille Delmas-Marty, *d'en arriver à une instrumentalisation du droit au service du marché qui aboutit ainsi à transformer certains cabinets d'avocats en véritables "marchands de droits"* ». Ce serait particulièrement flagrant dans le domaine financier, pour la simple raison que la vitalité d'une place comme Londres dépend du caractère attractif de sa réglementation. Et notre auteur de fustiger cette privatisation de la norme, cet abandon de souveraineté qui aboutit à la « *substitution d'intérêts privés à l'intérêt général* » – sans pour autant nous dire ce que serait en l'occurrence cet « *intérêt général* ».

A l'heure de la mondialisation de l'économie, la juriste Mireille Delmas-Marty s'interroge sur les possiblités et les perspectives d'un droit mondial

Toutefois, la mondialisation de l'économie, puisque mondialisation il y a, n'est pas seule responsable du désordre juridique actuel. Les coupables sont aussi, d'une part, l'explosion, depuis une vingtaine d'années, de codes de conduite s'inscrivant dans la perspective d'un ordre « *autoréférentiel* » qui se légitimerait lui-même, d'autre part, les procédures d'évitement du juge destinées à alléger la tâche de tribunaux surchargés, enfin, le développement de l'arbitrage, qui se substitue aux procédures judiciaires dans le commerce international.

Surtout – et c'est ici que notre auteur se montre le plus original –, le désordre vient de l'instauration des droits de l'homme. L'imprécision même de la plupart de ces droits facilite la tendance naturelle des juges comme des Etats à déterminer le sens en fonction de leur propre système de valeurs. Du reste, la Déclaration dite universelle des droits de l'homme de 1948 a pu être critiquée pour son « occidentalocentrisme ». Et les chartes africaine ou arabe montrent assez que, d'un continent à l'autre, il y a plus que des nuances, même dans la définition des « *droits indérogeables* », c'est-à-dire de droits qui doivent être respectés même dans des circonstances exceptionnelles menaçant la survie de la nation. Mme Delmas-Marty nous rappelle que, si la dignité est reconnue par l'islam à l'espèce humaine, les droits et devoirs varient en fonction de la personnalité, de la place qu'occupe et du rôle que joue chacune des deux composantes de l'espèce humaine : l'homme et la femme. « *Vérité révélée contre vérité argumentée*, commente notre auteur, *le débat est l'un des plus difficiles qui soient, précisément parce que la révélation exclut en principe l'idée même de débat.* »

Même en Europe, le flou des droits de l'homme aboutit à d'étranges variations dans le temps et dans l'espace. En France, par exemple, le Conseil d'Etat s'est opposé aux pratiques de lancer de nains, qu'il jugeait contraires à la dignité humaine malgré le consentement des intéressés. D'un autre côté, il a fallu que notre pays soit condamné par la Cour européenne des droits de l'homme pour se décider enfin à légiférer sur les écoutes téléphoniques. Le Royaume-Uni puis l'Irlande et Malte ont été condamnés par la Cour européenne de justice pour l'incrimination pénale de l'homosexualité entre adultes consentants. « *On comprend mieux aujourd'hui le comportement homosexuel* », a cru bon d'expliquer la Cour. En ce qui concerne les transsexuels, la même Cour a jugé préférable, par contre, de laisser à chaque Etat le soin de déterminer jusqu'à quel point il peut répondre à leurs exigences. On note de semblables variations pour les aliénés, les blasphémateurs et autres hérétiques du « constitutionnellement correct ».

Une mondialisation du droit ne mettrait-elle pas en cause « *le fragile édifice de la souveraineté populaire, qui fonde la non moins fragile démocratie* », se demande notre auteur. Pourtant, nous n'avons pas le choix. Et même, nous avons des raisons d'espérer. Depuis 1948, assure-t-elle, l'avancée du droit mondial s'est poursuivie, notamment sous la pression des associations, « *qui font elles aussi leurs premiers pas dans l'apprentissage de la mondialisation, annonçant peut-être l'apparition des futurs citoyens du monde* ». Au terme d'un siècle hyperétatique, jonché de millions de cadavres, on ne demande qu'à y croire.

PASSAGE EN REVUES

● « La Règle du jeu »

La revue dirigée par Bernard-Henri Lévy reparaît. Cette nouvelle série s'ouvre sur un numéro qui reprend, en la posant à trente-six écrivains, français et surtout étrangers, la question tant de fois posée : « Que peuvent les intellectuels ? » « *La conception de l'intellectuel organique a conduit beaucoup d'entre eux à approuver des erreurs et à la fin des horreurs* », estime Juan Goytisolo. Plus radical encore, Breyten Breytenbach, juge que « *le terme d'"intellectuel" ne fait que refléter cet ego français artificiellement maintenu en vie* ». C'est un principe d'incertitude et une hésitation lancinante, non seulement quant au rôle, mais aussi au statut et à l'identité de l'intellectuel, qui se font jour au travers des propos. Chaque écrivain interrogé parle en fonction de la situation de son pays et de sa perception de l'environnement international. Pour certains, comme l'Algérienne Aïcha Lemsine, c'est l'urgence de penser, c'est-à-dire d'agir, de défendre ce qui vaut de l'être contre une menace avérée et immédiate, qu'il importe d'affirmer (n° 21, Grasset, 115 F.)

● « Cahiers littéraires de la bibliothèque Jacques Doucet »

La deuxième livraison de cette revue dirigée par Yves Peyré, démontre que le travail de conservation des archives peut se traduire, devenir visible, et présenter un intérêt qui dépasse le cercle restreint de la pure érudition. Louis-René des Forêts, Yves Bonnefoy, Jacques Dupin (à qui ce numéro réserve un accueil digne de son œuvre) sont présents en ouverture. Citons aussi, pour les morts, Jean Tortel, Ghérasim Luca, Michel Fardoulis-Lagrange... et aussi Henri Bergson, avec quelques lettres (plus émouvantes que déterminantes) à Charles Du Bos. Des reproductions soignées agrémentent cet ensemble (n° 2, Bibliothèque Jacques Doucet, 8 et 10, place du Panthéon, 75005 Paris, 120 F). P. K.

INTERNATIONAL

● *par Daniel Vernet*

Voyage au bout de l'enfer

LA SUPPLICATION
Tchernobyl, chroniques de notre monde après l'Apocalypse
de Svetlana Alexievitch.
Traduit du russe par Galia Ackerman et Pierre Lorrain,
J.-C. Lattès, 268 p., 119 F.

L'horreur. Indescriptible. Insoutenable. Tchernobyl, des années après. Svetlana Alexievitch a interrogé les « Tchernobyliens », les hommes et les femmes qui étaient dans la région le 26 avril 1986, quand le quatrième réacteur de la centrale nucléaire a pris feu, ceux qui en sont partis et qui, s'ils ont survécu, portent à tout jamais les stigmates de la catastrophe, ceux qui sont revenus malgré les interdits et ceux qui s'y sont installés parce qu'ils ne savaient pas où aller. Russes chassés du Tadjikistan ou de Tchétchénie, ils ont trouvé dans la zone contaminée des maisons, des terrains. De quoi auraient-ils peur ? « *La peur dont on parle, ici, je ne la connais pas. Je ne l'ai pas dans ma mémoire* », dit une réfugiée de Douchambé.

Svetlana Alexievitch est journaliste et écrivain. Biélorusse, elle parle d'une petite République qui a souffert de Tchernobyl plus encore que l'Ukraine, où se trouve la centrale. D'un Etat associé à la Russie où règne un dictateur ridicule qui a reconstruit une caricature de système soviétique. Elle s'était déjà fait connaître en donnant la parole aux anciens d'Afghanistan. « *Lorsque je suis rentré d'Afghanistan, je savais que j'allais vivre*, dit un de ces innombrables soldats qui lança quelques pelletées de sable dérisoires sur le béton en fusion. *Mais Tchernobyl, c'était le contraire : cela ne tuerait qu'après notre départ...* » De Tchernobyl, on n'a pas le droit de parler. Pas le droit de décrire les souffrances qui ne finiront jamais. « *J'ai donné mon calot à mon fils*, explique un autre, *il me l'avait tellement demandé. Il le portait continuellement. Deux ans plus tard, on a établi qu'il souffrait d'une tumeur au cerveau.* »

Svetlana Alexievitch a elle-même été irradiée au cours de son enquête et souffre maintenant d'un cancer. Elle laisse parler ses interlocuteurs et reproduit leurs témoignages. Elle n'a besoin de rien ajouter. Les vieilles femmes qui se sont cachées dans les bois pour ne pas être évacuées de force, la bibliothécaire qui ne parvient pas à se refaire une vie dans une ville lointaine, les anciens pompiers qui attendent leur tour après avoir vu les corps de leurs camarades noircis, boursouflés, inhumains enterrés dans des cercueils de zinc sous une double chape de béton dans un cimetière spécial, tous racontent, avec naïveté parfois, colère ou fatalisme. Avec maladresse, souvent, ils trouvent les mots qui font pleurer. « *Et l'on évite d'enterrer d'autres morts près d'eux*, dit Valentina. *Si les morts ont peur des morts, que dire des vivants ?* »

Au milieu de cette indicible tristesse, l'humour n'a pas disparu : « *On demande à Radio Erevan* (symbole de la dénonciation par l'absurde du régime communiste) : *"Est-ce qu'on peut manger des pommes de Tchernobyl ?" Réponse : "Bien sûr que l'on peut, mais il faut enterrer profondément les trognons."* » D'ailleurs, « *de quelles radiations parlez-vous ?*, s'insurge une vieille que les miliciens veulent chasser de sa masure plusieurs fois murée, *alors que les papillons volent et les abeilles bourdonnent. Et que mon chat attrape des souris...* ». Ceux qui sont revenus dans leurs villages irradiés font tous la même comparaison : c'est comme la guerre ! Pour échapper à la vigilance de la police, ils sont passés « *par la forêt, par le chemin des partisans* », celui qui permettait jadis de contourner les Allemands.

Il n'y a plus d'ennemi. Seulement cette radiation qui est partout et qui n'a pas de couleur. « *Alors elle est comme Dieu. Dieu est partout et on ne le voit pas.* » Il n'y a plus d'ennemi. Y a-t-il même des responsables ? Les premiers pompiers, les soldats, ceux qu'on appelaient les « *liquidateurs* » (de l'accident), sont partis sans savoir où ils allaient, ce qu'ils risquaient. Personne ne les a prévenus, encadrés, équipés : « *Tout va bien. Lavez-vous simplement les mains avant de manger* », leur disait-on alors qu'ils avaient subi des doses cent fois supérieures à ce qu'un organisme peut normalement supporter. Qui s'en souciait ? Seuls les chefs avaient des dosimètres, et encore les résultats étaient-ils tenus secrets. Sur le réacteur accidenté, le drapeau rouge de l'URSS avait été planté, « *flamboyant. Au propre : au bout d'un mois, il était rongé par la radiation.* (...) *Mais, à l'époque, si l'on m'avait donné ce drapeau, j'y serais allé moi-même* », avoue un « liquidateur ». Incurie, héroïsme, pillage, corruption et dévouement sans égal : « *c'était le bordel russe habituel* », dit un rescapé en sursis. L'accident de Tchernobyl n'a pas seulement dévasté les alentours, fait des centaines de victimes et contaminé des milliers d'autres, peut-être pour des générations. Après le quatrième réacteur de la centrale, c'est l'Union soviétique qui a explosé, et tout le système communiste avec elle.

POLITIQUE

● *par Thierry Bréhier*

Trahison du gaullisme

LE LIVRE NOIR DE LA DROITE
d'Eric Zemmour.
Grasset, 302 p., 128 F.

Longtemps les conservateurs ont assuré que les malheurs de la France dataient du 21 janvier 1793, ce jour où tomba la tête de Louis XVI. Pour paraître plus moderne, le basculement dans l'horreur est, dorénavant, fixé au 13 mai 1968, quand, cédant à la révolte étudiante, Georges Pompidou décida de réouvrir la Sorbonne. C'est en tout cas la thèse d'Eric Zemmour, grand reporter au *Figaro*. Dans son dernier ouvrage, *Le Livre noir de la droite*, il s'efforce d'expliquer pourquoi celle-ci a perdu le pouvoir et pourquoi elle n'est pas prête de le reconquérir, sauf à changer fondamentalement de stratégie.

La plume est alerte. Cet arpenteur des couloirs des partis possède l'art de dessiner des portraits au vitriol de tous les dirigeants de la droite. Au vitriol, car, pour lui, le début du salut passe par la disparition sacrificielle d'une génération qui ne peut se défaire du péché originel d'être gangrenée par « *le germe mortel de l'esprit de mai* ». De lui vient tout le mal, le « *progressisme totalitaire* », la « *haine des trois p : patrie, père, patron* », la « *liberté sexuelle, le refus de l'autorité, l'égalitarisme forcené, le rejet de l'Etat et du pouvoir, l'adoration des enfants, des femmes et des immigrés, le mépris du peuple de la France, et de son histoire* ». Et tout cela « *les gaullistes et leurs alliés* » l'ont accepté « *pour un plat de lentilles mais servi dans un ministère* ».

De la part des « *alliés* », ce n'est pas surprenant. Ce sont des opportunistes qui sont toujours prêts à toutes les concessions sans se rendre compte qu'ils préparent ainsi la victoire de leurs adversaires. Mais les gaullistes ! Eric Zemmour les fusille de ses mots pour avoir trahi la doctrine du père fondateur, du moins telle que lui la réécrit et qui a de quoi faire frémir beaucoup de ceux qui, à un moment ou à un autre, ont fait confiance à l'homme qui a sauvé l'honneur de son pays le 18 juin 1940. « *Travail, famille, patrie* » : « *le général de Gaulle n'avait rien contre ces valeurs-là, mais reprochait justement à Pétain de les avoir avilies dans la collaboration avec l'ennemi.* » D'un même mouvement ce journaliste du *Figaro*, écrit que « *le général se voulait au-dessus de la droite comme de la gauche* » et qu'il a été « *le meilleur fédérateur des trois droites (...), légitimiste, bonapartiste et orléaniste* ».

Au premier rang des « traîtres », curieusement, celui qui fut, des années durant, le plus proche collaborateur de De Gaulle : Georges Pompidou, qui pendant les événements de mai cède au « *sentimentalisme médiatique* », qui « *invente le concept pernicieux de "majorité présidentielle"* », qui fait voter « *une loi de nationalité où s'affirme la conception la plus extensive du droit du sol de toute l'histoire de France* ». Deuxième « traître » : l'héritier du précédent, Jacques Chirac. Le principal reproche a de quoi surprendre : il a « *inventé le Front national* » ! En imposant une alliance totale entre le RPR et l'UDF, il a nié des divergences fondamentales, du coup la « *machine politique fabriquera sa réaction bonapartise, nationaliste, autoritaire, jacobine* ».

Tout est donc à reconstruire. Pour Eric Zemmour, une seule solution : recréer le RPF, ce rassemblement fondé par le général de Gaulle au lendemain de son départ du pouvoir, car, « *à l'exception de la Bretagne, la carte électorale du Front national est calquée sur celle du RPF en 1947* ». Deux hommes l'ont compris : Philippe Séguin et... Bruno Mégret. A le lire, il semble distribuer plus d'atouts au second qu'au premier. L'un, contré par Jacques Chirac, doit « *supporter* » des alliés balladuriens, orléanistes et centristes. L'autre a le « *soutien des électeurs populaires* » mais « *est enfermé dans le ghetto de la "diabolisation"* ». Une diabolisation mise entre guillemets, puisque l'auteur juge que les propos de Jean-Marie Le Pen sur les chambres à gaz « *détail de l'histoire* », ne sont que des « *polémiques insignifiantes* » qui ont simplement « *transformé le Rubicon entre droite et extrême droite de petit ruisseau que l'on traversait à gué, en vaste et infranchissable Rio Grande, tout hérissé sur les deux rives de policiers de la brigade morale et ses fusils pointés* » qui « *tirent à balles réelles* ».

Le principal handicap du président du RPR s'appelle Lionel Jospin, qui a « *résolument entrepris d'incarner "le corps central" de la société* ». Aussi « *Mégret ne sera plus gêné par Philippe Séguin, le jour où la mort (politique ou physique) de Le Pen lui permettra d'accoucher de son RPF de l'an 2000* ». Si Eric Zemmour dit vrai, ce n'est pas la tragique histoire de la droite qu'il a écrit, mais « Le livre noir de la République ».

RELIGION

● *par Henri Tincq*

Rêve et réalité identitaires

LES IDENTITÉS MEURTRIÈRES
d'Amin Maalouf.
Grasset, 212 p., 98 F.

LE CURÉ DE NAZARETH
(Emile Shoufani)
d'Hubert Prolongeau.
Albin Michel, 218 p., 110 F.

Ne lui demandez pas s'il se sent plutôt français ou plutôt libanais, ou mi-français, mi-libanais, Amin Maalouf risquerait de se fâcher. Certes, le romancier est né au Liban il y a près de cinquante ans, mais il vit en France depuis plus de vingt. Il est catholique grec-melkite par sa mère, protestant par son père. Sa grand-mère était turque, marié à un Egyptien maronite. Il a lu Dumas et Dickens en arabe, avant de le lire en français et en anglais. Et son arrière-arrière-grand-oncle avait été le premier à traduire Molière en arabe ! En matière de métissages, Maalouf est un orfèvre, bien placé pour dire que, multiforme ou éclatée, l'identité ne se découpe pas en tranches, mais n'est pas non plus le tout de l'homme, justifiant ses pires excès.

Amin Maalouf n'est pas seulement passionné par ce mécanisme, complexe comme une horlogerie, des appartenances et des identités, dont l'actualité décrit chaque jour la folie meurtrière et que lui-même dut subir, avec la guerre du Liban, dans sa propre chair. Ce qui le frappe, c'est qu'il y a moins de vingt ans, par exemple, un paysan de Bosnie pouvait se dire d'abord « yougoslave », avant de se dire « bosniaque » et, en dernier lieu, « musulman ». Aujourd'hui, il commencerait probablement par se dire « musulman », puis « bosniaque », et certainement *plus yougoslave. Autrement dit, conclut Maalouf, les identités peuvent d'autant moins se figer comme des systèmes d'exclusion mutuelle qu'elles ne sont jamais données une fois pour toutes. Elles se construisent et se transforment tout au long d'une vie.*

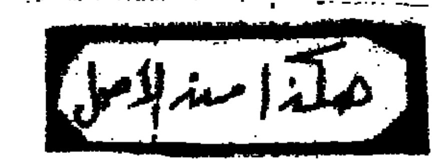
L'écrivain, qui se complaît dans ce jeu de miroirs des identités, n'est ni philosophe, ni ethnologue, ni théologien. Son livre n'est ni un roman ni une thèse à proprement parler, mais le cri d'un homme passe-frontières – Orient et Occident, islam et christianisme, tradition et modernité – qui n'ignore pas le danger des nouvelles « *tribus planétaires* », notamment religieuses, et des « *ethnies de guerre* ». Son propos n'est pas pour autant incantatoire, ni apocalyptique. Il est le témoignage d'un homme arrivé à mi-vie qui observe le monde, les cultures, les nations, les religions, vibrionnantes comme des insectes dans la grande fourmilière humaine.

Cette humanité bigarrée, métissée, chamarrée, dont il se fait l'entomologiste, a le choix entre, d'un côté, l'affirmation outrancière de ses identités – surtout celles qui ont été bafouées, méprisées, maltraitées par l'histoire et la suprématie de l'homme occidental – et, de l'autre côté, l'arasement des identités linguistique, confessionnelle, ethnique, culturelle, au profit d'un malstrom appelé mondialisation ou américanisation. D'une voix pudique, sereine, Amin Maalouf énonce tout simplement des enjeux de civilisation pour le troisième millénaire.

Si la langue est toujours simple et dépouillée, cette sérénité n'exclut pas la complexité. Car l'analyse démonte les logiques décrites depuis tant d'années, qui réduisent les conflits à des affrontements de classes, de races, de religions, de nations. Trop simple pour être vrai, dit crûment Maalouf, pour qui ces éléments sont indéfiniment croisés et que taraude toujours la question de savoir comment l'islam des débuts, plutôt moderne et tolérant, a pu déboucher sur tant d'archaïsmes et d'obscurantismes et, à l'inverse, pourquoi le christianisme, si apparemment ouvert aux droits de l'homme et à la démocratie, a pu autrefois attiser les bûchers de l'Inquisition et les pogroms antijuifs. Pourquoi tant de haine entre Hutus et Tutsis, qui parlent la même langue et sont également catholiques ? Entre Kurdes et Turcs, qui ont la même religion, mais pas la même langue ?

Comment échapper à cette complexité du réel autrement que par le rêve ? Maalouf rêve à des religions qui ne seraient plus identifiées à des communautés devenues folles, où l'expression de convictions de foi ne passerait plus par la défense forcenée des identités. Il rêve à une mondialisation qui serait plus respectueuse des langues et du génie propre de chaque culture locale. D'un Occident moins triomphaliste et de cultures hier brimées – chinoise, indienne, etc. – moins revanchardes. D'une Europe intégratrice, enfin, dans laquelle chaque élément pourrait garder sa spécificité.

Et s'il fallait un homme-symbole de ce rêve d'humanité réconciliée, on le trouverait dans le livre d'Emile Shoufani, ce prêtre d'origine palestinienne, de langue arabe et hébraïque, de confession chrétienne, de citoyenneté israélienne. Petit-fils d'un Palestinien assassiné en 1948 par l'armée d'Israël, il est curé (grec-melkite) de Nazareth en Galilée, là où la tradition chrétienne fait remonter la naissance de Jésus. Directeur de collège, il accueille les musulmans, les chrétiens, les juifs dont il partage la vie et la résistance aux injustices. « *Que peut-il sortir de bon de Nazareth ?* », disait pourtant un prophète.



L'âge d'or de l'agressivité

Traquant les comportements agressifs réfrénés de la bourgeoisie, Peter Gay démontre en quoi le XIXe siècle, peu violent au regard des époques précédentes, porte en germe les carnages à venir

LA CULTURE DE LA HAINE
Hypocrisies et fantasmes de la bourgeoisie de Victoria à Freud
(The Cultivation of Hatred)
de Peter Gay.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean-Pierre Lenôtre,
Plon, « Civilisations et Mentalités », 564 p., 220 F.

Nous n'avons pas d'histoire de la haine, déplorait naguère Lucien Febvre. Soixante ans plus tard, ce regret pourrait encore être formulé. Alors que tant d'historiens se sont appliqués à scruter les conduites et les discours amoureux, nous connaissons mal ces haines ordinaires qui usent les couples, déchirent les familles, brouillent les voisins ; nous savons peu de ces sentiments de haine qui ordonnent la sociabilité de cour, qui jettent les ouvriers contre les patrons, qui ensanglantent les champs de bataille. Nous ne savons presque rien de ces haines dont François Mauriac assurait qu'il leur faut la durée, le tempo de la province pour qu'elles rancissent et qu'elles s'exacerbent ; de ces « rugissements » de l'âme, stimulés par l'envie, auxquels Victor Hugo a consacré tant de belles pages de *L'Homme qui rit*.

Or, tel n'est pas le propos de la *Culture de la haine* de Peter Gay. Celui-ci traque, en fait, l'agressivité bourgeoise, dont il entend montrer l'ancrage dans la libido. Son livre, qui relève implicitement de la psycho-histoire, désorientera les lecteurs français habitués à l'agencement logique du propos. L'emploi, presque à chaque page, du qualitatif de victorien, appliqué à l'ensemble de l'Occident et à la totalité du XIXe siècle, procède d'un ethnocentrisme agaçant pour qui n'appartient pas au monde anglo-saxon. Il en va de même de la volonté de l'auteur de tout ramener à une « bourgeoisie » dont la configuration varie selon les pays et qui doit tant aux valeurs, aux codes et aux rituels aristocratiques. Il est ainsi difficile de considérer Bismarck, auquel il est consacré de belles pages, comme un représentant de la bourgeoisie victorienne.

Mais l'essentiel n'est pas là. Il réside dans la lecture qui nous est proposée de ce siècle (1814-1914) relativement peu violent, si l'on songe aux carnages qui l'ont précédé et qui l'ont suivi. Ce temps correspond à une accélération du processus de civilisation cher à Norbert Elias, au recul des conduites vindicatoires, au retrait des gestes brutaux au sein des sociétés occidentales, à la sublimation de l'agressivité politique par l'instauration du débat électoral ; processus compensés par une dérive de la violence vers l'imaginaire, par un nouveau mariage de l'encre et du sang.

Le XIXe siècle, encore si proche de nous, va bientôt glisser vers un arrière-plan. Les réunions savantes se multiplient qui en proposent de nouvelles lectures (1). Celle de Peter Gay est stimulante. Elle contribue à expliquer que ce siècle assagi ait conduit au plus terrible des carnages. Au sein de la bourgeoisie, devenue classe dominante, s'ancrent des convictions scientifiques et des croyances, s'élaborent des codes et des systèmes de normes qui stimulent l'agressivité. Celle-ci n'échappe pas à l'histoire ; elle varie selon les époques, les catégories sociales et les générations ; elle suit le dessin fluctuant de l'imaginaire social. Le XIXe siècle s'impose, selon Peter Gay, comme l'âge d'or de l'agressivité ; et les « bourgeois de l'époque victorienne », submergés par l'angoisse que suscite en eux la perception d'un monde jugé incontrôlable, *« méritent sans aucune équivoque d'être qualifiés d'agressifs »*. Or ils déploient, et ceci peut expliquer cela, une folle énergie afin d'acquérir la maîtrise d'eux-mêmes. On l'aura compris : l'ouvrage n'est donc pas une histoire de la violence ou de la brutalité. Il met à nu les racines profondes de l'agressivité contenue.



Peter Gay
Auteur du déjà « classique » *Suicide d'une République : Weimar 1918-1933* (Calmann-Lévy, 1993) et d'une *Histoire des Lumières* couronnée par le National Book Award, Peter Gay, Berlinois – de son vrai nom Joachim Frölich, le futur historien adopta à dix-huit ans ce nouveau patronyme à son arrivée aux Etats-Unis (1941) – a enseigné à Columbia, Yale et Cambridge. Ce volume est le troisième volet d'une étude sur *The Bourgeois Experience : Victoria to Freud*. Après *Education of the Senses* (1984) et *The Tender Passion* (1986) – et une interruption due à la préparation de sa biographie de Freud (*Freud, une vie*, Hachette, 1991) – Gay a donné cette *Civilisation of Hatred* en 1993.

Au cours du XIXe siècle, la pratique du duel se diffuse dans la bourgeoisie, l'esprit de compétition s'exacerbe, le culte de la virilité se déploie, qui entretient les pulsions agressives. Dans le même temps, les anthropologues, en mettant l'accent sur la race et en prétendant fonder leurs théories sur des faits démontrables, contribuent à construire des images de l'Autre qui préparent des haines inexpiables, sous couvert de mission civilisatrice.

Certes, on savait l'existence du darwinisme social. De la même façon, on connaissait l'agressivité des hommes à l'égard des femmes qui, au cours de ce siècle, ont tenté d'échapper à la domination masculine ; on n'ignorait pas la haine que les bourgeois « victoriens » vouaient aux classes laborieuses, victimes, à leurs yeux, de multiples pathologies sociales. Mais l'intérêt du livre de Peter Gay est bien de poser l'agressivité en moteur de l'ensemble de ces conduites bourgeoises.

L'auteur s'attarde, en outre, sur des facteurs moins attendus : l'humour, le sarcasme et toutes les névroses qui les sous-tendent sont chargés d'une énergie destructrice. La codification de plus en plus précise des compétitions sportives et l'ascension de la pratique de l'arbitrage *« reflètent parfaitement le caractère obsessionnel de la culture bourgeoise »*. En bref, assure Peter Gay, *« la bourgeoisie du XIXe siècle avait ainsi sa pathologie propre, la névrose obsessionnelle compulsive »*, génératrice d'une agressivité canalisée vers des buts jugés constructifs. Le choc permanent des désirs et des interdits, un certain *« déficit de vaillance »*, l'intensité des passions enfouies, associés à l'exaltation des sentiments les plus élevés, éclaireraient la fièvre qui s'empare de l'Europe en août 1914. La haine de l'ennemi lie alors les communautés nationales tout autant que l'amour de la patrie, et c'est dans un *« bain d'émotions »* que se réconcilient, au sein d'une Allemagne particulièrement agressive, *« travail et capital, Bavarois et Prussiens, juifs et catholiques »*. A la liste des éléments de psychologie sociale qu'il situe à l'origine du conflit, Peter Gay ajoute la bêtise *« dont*, selon lui, *le rôle dans l'histoire est bien trop sous-estimé »*.

Alain Corbin

(1) A titre d'exemple, Stéphane Michaud, Max Milner, *L'Invention du XIXe siècle. Le XIXe siècle par lui-même*, Klincksieck, à paraître en mars 1999.

Livraisons

● **LE BASCULEMENT RELIGIEUX DE PARIS AU XVIIIe SIÈCLE** de Pierre Chaunu, Madeleine Foisil et Françoise de Noirfontaine
Voici l'aboutissement d'une grande enquête, commencée à la suite de *La Mort à Paris* (Fayard, 1978). Comment Paris, haut lieu de la réforme catholique, devient le centre et le moteur de la déchristianisation du royaume à la veille de la Révolution. Le plus grand des mérites de cette fresque, qui multiplie les pistes d'enquête et les points de vue, est sans doute de révéler les origines complexes du retournement religieux de la capitale autour de 1760-1770, où s'imbriquent crise interne de l'Eglise, ingérence à contretemps des pouvoirs politiques et notamment du Parlement, offensive critique des philosophes et transformation des pratiques religieuses. Par cette approche, d'une densité qui entrave parfois la lecture, la déchristianisation de Paris prend un relief nouveau (Fayard, 624 p., 198 F). **O. C.**

● **DICTIONNAIRE CRITIQUE DE L'ÉSOTÉRISME, sous la direction de Jean Servier**
L'idée d'un monde caché, de mystères dont la révélation est réservée à quelques initiés, est aussi universelle que la nécessité de boire et de manger. Vouloir en faire l'inventaire exhaustif, de la nuit des temps à nos jours, de la Chine à l'Amérique du Nord, aurait exigé un tour de force que nul dictionnaire ne pouvait réaliser. Tel quel, celui-ci combine bien des avantages. D'abord parce qu'il offre une telle variété de signatures autorisées (mais que fait là le très suspect Jean-François Mayeur ?) et d'entrées qu'à peu près tous les espaces et tous les temps s'y trouvent représentés. Ensuite parce qu'il offre une vision critique de l'ésotérisme, non pas une simple description des croyances, mais un effort constant pour le replacer au cœur d'un système de croyances et de représentations du monde, en faisant donc par là-même un élément irremplaçable d'une anthropologie du sacré. Enfin, parce qu'en marge d'entrées attendues (comme « magie », « hermétisme », « numérologie ») il en présente d'autres, plus singulières (« alcôve », « clown », « forgeron »), qui ouvrent des perspectives au comparatisme (PUF, 1 452 p., 980 F). **M. Sar.**

● **LE PETIT MOURRE.** Dictionnaire de l'Histoire
Larousse a gagné : les ouvrages de référence n'auront qu'une adresse. Ainsi la nouvelle édition du Mourre, parue chez Bordas en 1996, voit-elle sa version abrégée paraître sous une nouvelle identité éditoriale. Sur le fond, aucune surprise : les personnages se taillent la part du lion, avec une tendance nette à privilégier les acteurs d'aujourd'hui, pour accompagner sans doute l'intelligence du monde contemporain. Mis à jour à l'été 1997, le texte enregistre ainsi la disparition de Deng Xiaoping – mais attention, l'ancienne translittération du chinois est ici préférée au pinyin –, Bao-Daï ou Mobutu, la relève de Juppé par Jospin. Si Tapie est écarté, Berlusconi est présent. A titre provisoire ? Un bel effort cartographique constitue un petit plus par rapport aux cinq volumes vendus sous coffret (Larousse, 1 248 p., 295 F). **Ph.-J. C.**

● **LA GUERRE À L'EST. Histoire d'un régiment allemand 1941-1944,** d'August von Kagenek
Dans *Examen de conscience*, August von Kagenek avait dit sa souffrance de découvrir que la Wehrmacht où il était entré à moins de dix-sept ans en 1939 avait participé aux crimes hitlériens à l'Est. À partir de deux témoignages, celui d'un médecin militaire et celui d'un chef de bataillon, il retrace l'histoire d'un régiment sur le front russe, de la victoire avortée à l'enfer des camps de prisonniers. Des hommes qui combattent, non pas pour Hitler, mais parce que, au point où elle en est, *« l'Allemagne ne peut tout simplement pas se permettre de perdre cette guerre »* (Perrin, 200 p. 105 F). **J. Pl.**

Jean-Marie Rouart reçu à l'Académie française

En la personne de Jean-Marie Rouart, qu'elle accueillait jeudi 12 novembre sous la Coupole, Hélène Carrère d'Encausse a salué un double héritage : familial d'abord, qui relie le romancier à Berthe Morisot, à la peinture impressionniste et à Paul Valéry ; littéraire ensuite, représenté notamment par Maurice Barrès et Pierre Drieu la Rochelle. Le directeur du « Figaro littéraire », élu le 18 décembre 1997 au vingt-sixième fauteuil, a, de son côté, fait l'éloge de son prédécesseur, Georges Duby, mort le 3 décembre 1996. Il a pris le parti de réduire le champ du médiéviste à la triple image de la Cathédrale, du Chevalier et de la Dame.

Messieurs,

Le roman tient son nom de la langue romane. De cette époque du Moyen Age (...) ne survivent que quelques noms d'écrivains (...). Mais quels artistes pourrait-on citer parmi les milliers d'inconnus qui ont participé à la construction, à l'embellissement des cathédrales (...) ? Tous comme le sculpteur de l'ange de Reims semblent avoir abdiqué leur amour-propre pour exalter la foi, l'âme collective.

Ces artistes, il me semble que le vœu secret de Georges Duby aurait été de leur ressembler. (...) Georges Duby n'aimait pas parler de lui. La pudeur suspendait la confidence. Il lui fallait forcer sa nature pour employer le « je ». Il considérait que seule l'œuvre à laquelle il avait consacré sa vie méritait considération.

Mais l'homme Georges Duby. D'où venait-il, qui était-il, où allaient ses rêves ? Il a toujours gardé ses distances avec ceux qui essayaient de forcer les retranchements derrière lesquels il s'abritait. Il se voulait un *« ego laborator »*, un *« ego faber »*. (...)

Sa grande exploration a été une plongée dans le passé. Il s'est jeté dans le gouffre du temps et s'est retrouvé avec un sentiment d'émerveillement dans ce Moyen Age qui allait devenir son atelier, son champ, son pays, sa passion. (...)

Georges Duby à la veille de la guerre, va faire une rencontre capitale : celle de l'école des Annales. Déjà sans le savoir, par son intérêt pour la géographie, *« cette science de plein vent »*, il s'était rapproché des thèses chères à cette école. C'est un de ses maîtres, Jean Déniau, qui lui en ouvre les portes.

La nouvelle histoire conçue par Marc Bloch, Lucien Febvre, (...) se veut non plus narration mais science. Elle ne se contente plus d'être un récit, elle pose des questions. (...)

La nouvelle histoire comportait des risques, notamment celui d'être mal comprise ou rendue systématique. (...) Elle présente un autre danger : en sous-estimant les prouesses de l'action individuelle, les énigmes de l'ambition, de la foi, du cœur, elle éteint l'enthousiasme pour les grands hommes. Elle retire au passé sa poésie, son romanesque et se réduit parfois à l'exercice d'une brillante autopsie.

Georges Duby, qui sera toujours un franc-tireur de la nouvelle histoire, pressent l'écueil de cette sécheresse. Lui veut garder à l'histoire un parfum de subjectivité. Je le cite : *« Qu'est-ce que le discours historique, sinon l'expression d'une réaction personnelle de l'historien devant les vestiges éparpillés de son émotion. Je dirais de son rêve. Car, inéluctablement, il doit rêver. Sérieusement, mais rêver. »*

(...) Je n'aborderai pas l'œuvre monumentale de Georges Duby selon les trois ordres, les trois fonctions chères à Georges Dumézil. Je préfère l'évoquer d'une manière impressionniste à la lumière de trois images qui s'imposent dans son univers. Ce sont les grands thèmes autour desquels je vois s'organiser ce Moyen Age méconnu et poétique : la cathédrale, l'épée, la femme.

(...) La cathédrale surgit (...) au XIIe siècle, comme un refuge à l'angoisse d'exister. On a vaincu la peur. De la voûte romane aux arceaux gothiques, c'est le renforcement d'un espoir. Georges Duby s'attache à décrire le contexte économique et social qui préside à sa naissance : *« Par définition, la cathédrale est l'église de l'évêque, donc l'église de la cité, et ce que l'art des cathédrales signifia d'abord en Europe, ce fut la renaissance des villes. »*

(...) Et ce peuple agenouillé, psalmodiant des mots qu'il ne comprend pas, a devant lui un théâtre qui magnifie ses rêves d'avenir radieux, ses peurs secrètes, son goût pour les enchantements. Le vrai miracle du Moyen Age est là : dans cette foi qui soulève toute une société vers l'idéal religieux. (...)

Cette foi exaltée, terrible, ne va pas sans excès. La haine n'en est pas absente : haine de l'infidèle, de l'hérétique, qui menacent le fragile édifice de l'Eglise. Ni Abélard, ni saint Dominique, ni même Saint Louis ne sont exempts de ces fureurs sacrées qui, au nom de Dieu, leur feront commettre des crimes, compromettant l'image d'une religion de la tolérance, de la douceur, de la paix, qui est le message de l'Evangile. L'historien corrige une vision trop pieuse. Georges Duby brosse un tableau sévère, *« de ce clergé des cathédrales indigne parce qu'il vit dans la fortune, dans l'impureté. L'exigence de pauvreté,* poursuit Duby, *justifiait les insurrections urbaines. En se propageant dans le milieu bourgeois, la mystique du dépouillement se dégageait cependant peu à peu de l'intention politique. L'art gothique des cathédrales, dans toute la chrétienté, devint alors l'instrument le plus efficace peut-être de la répression catholique. »*

Le chrétien ne souhaite plus avoir seulement pour destin le martyre. Même si la crucifixion, la rédemption par la souffrance, demeure le mythe fondateur, l'épée marque pour le christianisme une date, une acceptation des réalités du monde : la foi ne s'impose pas seulement par elle-même, il faut lui donner une arme. Elle aura la forme symbolique de la croix.

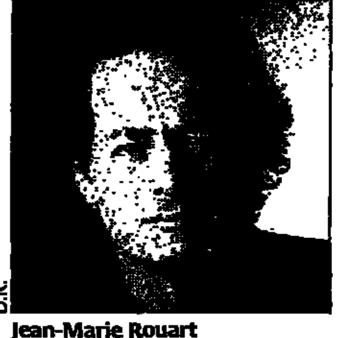
> *« Georges Duby (...) veut garder à l'histoire un parfum de subjectivité (...) "Qu'est-ce que le discours historique, sinon l'expression d'une réaction personnelle de l'historien devant les vestiges éparpillés de son émotion" »*

(...) La guerre devenait pour la chrétienté une nécessité. L'Eglise, malgré sa répugnance pour la violence, décide de l'ennoblir, de lui donner un sens religieux. Ainsi naît la chevalerie. D'origine germanique dans sa conception, elle est très vite modelée, imprégnée par le message chrétien. La chevalerie aspire à devenir l'armée qui selon saint Augustin doit participer à l'édification de ce Royaume de Dieu sur la Terre, qui est la correspondance du royaume du ciel.

Geofges Duby a ressuscité cette chevalerie, notamment dans le livre fameux qu'il a consacré à Guillaume le Maréchal, *« le plus grand chevalier du monde »*. Décrivant la cérémonie de l'adoubement, le jour de la Pentecôte, il nous en montre l'importance et la solennité : *« Le chevalier entrait dans une sorte de collège fermé, privilégié, dans un ordre dont les membres étaient convaincus qu'ils se juchaient au sommet de toutes les hiérarchies terrestres. »*

On a retenu la légende de la chevalerie. On en a oublié les écarts, les brutalités. Le chevalier va devenir l'idéal religieux, social, du Moyen Age. Il sera l'homme accompli, courtois. La littérature qui naît à cette époque va le chanter, l'auréoler d'une autre gloire. (...) Une épopée a exalté de la manière la plus contrastée, cruelle et magnifique, violente et généreuse la geste de la chevalerie : les Croisades. (...) Grande est la tentation du romancier de ne retenir de cette aventure que le merveilleux : d'imaginer les chevaliers et les lieux qui ensoleillent leur gloire : Rhodes, Famagouste, Byblos, Sidon, Acre, Jaffa, Ascalon, Damiette, et le joyau suprême, Jérusalem.

Georges Duby nous ramène à la réalité. Réalité religieuse : *« L'humanité,* dit-il, *doit se mettre en marche vers le lieu de la fin du monde désigné par l'Apocalypse : Jérusalem. C'est de là qu'est venue*



D.R.

Jean-Marie Rouart

l'idée de la croisade. » Réalité économique : *« Dans le lignage noble,* écrit encore Georges Duby, *on ne marie qu'un seul garçon et les autres sont lancés à l'aventure : ils deviennent sans attache, pris dans les expéditions militaires. Il y a toute une masse de jeunes adultes célibataires à la recherche de profits, qui constitue la puissance d'agression de l'Occident à ce moment-là. Les Croisades tourneront vers la Terre sainte les ardeurs pillardes et les soucis du salut éternel. »*

On sent chez Georges Duby une méfiance qui apparaît dans *Les Trois Ordres ou l'imaginaire du féodalisme* : il suspecte une insidieuse coalition entre les religieux et les nobles au détriment du peuple, des humbles, des déshérités, auxquels dans sa vision du Moyen Age il veut redonner leur place : *« Ainsi,* écrit-il, *demeure béante la fracture primordiale, le fossé par lequel on aperçoit, parquées, comme en surveillance, les classes laborieuses. »* Ces chevaliers, Georges Duby les a mis en scène dans son livre qui a connu le plus grand succès public : *Le Dimanche de Bouvines*. A travers cette journée fondatrice qui a affermi les bases de la monarchie française, il a décrit l'affrontement des chevaliers rassemblés par Philippe Auguste contre ceux qui appartenaient à la coalition de l'empereur Otton (...). Grâce à ce livre (...), il a renoué, en apparence en tout cas, avec cette « histoire bataille » si décriée par l'école des Annales. Cette entreprise l'a passionné : il y a vu l'occasion de montrer comment le profane et le sacré se mêlent inextricablement, mais aussi comment se « fabrique » un fait historique de première importance. (...)

Derrière le tumulte guerrier, la violence, il y a le visage de la paix, le visage lumineux de la mère que le chevalier invoque lorsqu'il est blessé sous les murs de Jérusalem, visage de la femme aimée qu'il rêve de retrouver. (...)

Georges Duby, dans son *Enquête sur les dames du XIIe siècle*, corrige cette image légendaire. Pour lui, le visage le plus obscur du Moyen Age est celui de la femme. Loin d'être dans la réalité, l'idole élevée au sommet de la société courtoise, la reine de la « fine amor », telle que nous la rêvons, majestueuse, impérieuse, d'une beauté sereine, d'après les retables ou les portails des églises, ou d'après les romans qui s'écrivirent, croyait-on, en son nom, loin d'être adorée, vénérée, voire sanctifiée, elle vit à l'écart, du haut en bas de l'échelle sociale, tout entière vouée à la reproduction. Elle ne devient objet de convoitise que lors des joutes qui mettent aux prises les chevaliers et n'ont d'autre but que d'allouer au vainqueur l'hommage du seigneur bien plus que de la reine.

Cette femme du Moyen Age que nous avons idéalisée à travers les romans ou les poésies, cette femme où se mêlent la beauté et la blondeur d'Iseult, de Guenièvre ou d'Enide, le panache d'Aliénor d'Aquitaine, l'intelligence politique de Blanche de Castille, la ferveur poétique de Marie de France, nous échappe en vérité. Car jamais sa voix ne s'est fait entendre. Elle n'a jamais parlé de soi. Ce sont les hommes qui parlent pour elle, et qui construisent son mythe. Un mythe bien sûr éblouissant, enchanteur, mais qui est une construction. Peut-être une fable, à la fois fidèle et trompeuse comme toutes les fables.

La femme du Moyen Age demeure un mystère. Duby a tenté à plusieurs reprises de la décrypter, fasciné par son ampleur, par son silence. Depuis le jour où il a laissé entrer dans son œuvre *« cette moitié d'humanité »*, ainsi qu'il la nomme, moitié d'humanité tenue hors de l'histoire, lointaine et farouche, à la fois soumise et inquiétante, il n'a plus cessé de penser à elle. Ainsi qu'il l'écrit lui-même, tous les textes du Moyen Age sont *« remplis à ras bord de gestes et de paroles d'hommes. »* La femme n'était qu'un reflet. Un reflet déformé, cependant captivant, et qui, de l'autre côté de l'histoire, lui adressait un signe. Comme d'un autre monde, à la manière fantomatique de ces porteuses du Graal, si vite surgies, aussitôt disparues, à la cour du Roi-Pêcheur.

C'est un des plus beaux moments de l'œuvre de Duby de le voir lutter avec les embûches et les mirages, avec les illusions trompeuses du passé, pour tenter de sortir de l'ombre (...) tout ce long troupeau de femmes anonymes et jusqu'au *« souvenir des aïeules »* dont le récit constitue un des meilleurs exemples de l'histoire selon Duby.

Eclairer les forces obscures, les plus anodines en apparence, les plus humbles, pour révéler l'organisation, la logique, comme les racines d'un monde à la fois lointain, et plus proche de nous que nous ne le pensons souvent. En somme, vaincre les stéréotypes. Aller plus profond, sinon vers « la » vérité, qui est selon Duby *« toujours subjective »*, au moins vers « une » vérité – la plus honnête, la plus fouillée, la plus précise. Pour ce décrypteur de signes, n'était-il pas capital que l'histoire s'écrivît aussi au féminin ?

Si, comme l'écrit justement Duby *« la littérature figure ce que la société veut et doit être »*, le rôle de la femme est essentiel dans les conquêtes de l'imagination. Elle est l'image qui console et inquiète, trouble et rassure, guérit et tourmente. A tous les philtres qui activent la guérison et à ceux qui apportent les souffrances et la damnation, elle a ajouté un sortilège : elle a inventé l'amour. L'invention de l'amour est peut-être la plus belle création de la femme au Moyen Age. (...)

Aucun virus n'est plus contagieux que l'amour. Ne nous apporte-t-il pas ces émotions fortes, un théâtre d'illusions, l'étonnement de nous retrouver hissés au dessus de nous-mêmes par l'enchantement qu'il crée ? Le Moyen Age a ajouté à son merveilleux celte, à son merveilleux chrétien, le merveilleux de l'amour.

Georges Duby analyse comment, dans l'ordre rigide de la féodalité, se glisse le romanesque de l'amour courtois. Celui-ci apporte dans l'austérité des mariages négociés la fantaisie et le divertissement. Il a toutes les formes du jeu ; il crée dans la servitude conjugale une illusion de liberté. Dans ce monde féodal enserré par les liens multiples des serments, il sera un chemin buissonnier. Il lève l'excommunication qui pèse sur l'adultère. Il entre dans l'idéal du chevalier qui rêve de conquérir l'amour de la suzeraine ou de la reine autant que de franchir les murailles de Jérusalem. Bientôt ce chevalier oubliera le Saint-Sépulcre dans les bras d'Iseult, d'Enide, de Guenièvre. Après le modèle du saint, du héros, voici le modèle de l'amant.

Georges Duby a interprété cette conception de l'amour courtois : pour lui elle est le résultat d'une idéologie qui permet à la haute aristocratie de faire miroiter aux jeunes seigneurs leur épouse comme un *« leurre »* afin de se les attacher. Ce qui demeure, c'est que l'amour est devenu, comme la foi, créateur d'art, créateur de littérature. La foi, l'art, l'historien a tendance à les saisir avec le scalpel de sa science, à les replacer dans leur contexte sociologique alors que l'écrivain ne tente de les éclairer que comme des agents du mystère et de l'ineffable.

L'œuvre immense de Georges Duby illustre avec éclat le précepte de Lucien Febvre : *« Il n'y a d'histoire que contemporaine. »* Ne cherchons pas dans l'histoire l'objectivité ni l'impartialité. Nous regardons le passé avec les yeux de notre temps. Georges Duby a projeté sur le Moyen Age les interrogations de notre siècle ; son grand apport aura été notamment de poser la question sociale, ainsi que d'avoir apporté une vision neuve des rapports entre les classes dominantes et les dominés. Nul avant lui n'avait examiné le Moyen Age sous cet angle. Michelet a voulu faire entendre la voix du peuple ; Georges Duby aura, lui, mis en lumière les conditions économiques et sociales des opprimés. Il aura été le porte-voix de ceux que l'histoire a trop souvent oubliés. Ainsi il a réuni la science et la sensibilité moderne.

Si Georges Duby a laissé un nom célèbre, une œuvre fameuse, c'est parce qu'il a ajouté à son œuvre, à son savoir, quelque chose de plus mystérieux, de plus insaisissable : un style. Un style qui le rattache à Michelet, à Tocqueville, à Taine, aux grands écrivains de l'histoire. C'est par là qu'il s'est hissé au-dessus de sa spécialité et lui a donné une portée universelle. Mais on pourrait dire qu'il en est toujours ainsi : le style, contrairement à ce que l'on croit communément, ce n'est pas seulement bien écrire. La question n'est pas secondaire, elle est autre : Stendhal n'est pas original dans certaines de ses descriptions, sa phrase, pas plus que celle de Balzac ou celle de Tolstoï, ne tire ses subtilités et ses ressources uniquement du beau langage et de la perfection grammaticale. Et pourtant tous ces écrivains sont des génies. Ce qui l'emporte chez eux dans leur façon d'écrire, c'est l'expression d'une vérité, de l'âme, de la personne. Le style chez un écrivain est son moyen d'appréhension, l'instrument de sa vision. Et c'est par cette vision qu'il est original. Paul Valéry n'a-t-il pas admirablement exprimé cette qualité particulière du génie littéraire : *« Un écrivain véritable,* écrit-il, *est quelqu'un qui ne trouve pas ses mots. Alors il les cherche et il trouve mieux. »*

Si Georges Duby est un écrivain, c'est peut-être parce qu'il a su transmettre sa vision du Moyen Age par ce style qui était pour lui le complément essentiel de la marge d'incertitude qui s'attache à la science historique. Ainsi il a repersonnalisé l'histoire.

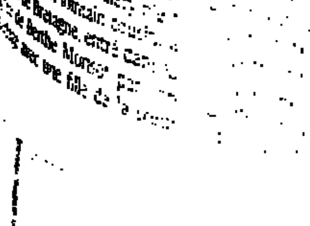
> *« Si Georges Duby a laissé un nom célèbre, une œuvre fameuse, c'est parce qu'il a ajouté à son œuvre, à son savoir, quelque chose de plus mystérieux, de plus insaisissable : un style. »*

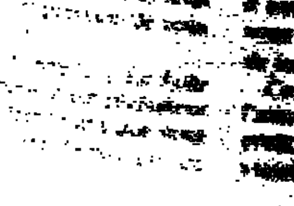
Georges Duby a rejoint l'aréopage des grands médiévistes ; votre compagnie a accueilli les plus prestigieux : Michelet, Joseph Bédier, Etienne Gilson, Emile Mâle. L'historien a la chance de demeurer attaché aux monuments qu'il a construits, aux époques qu'il a enrichies de son savoir, de son talent. Travaillant dans la matière réelle de l'histoire, il reste associé à jamais aux matériaux qu'il a excavés de l'oubli. Il reste une référence. Son œuvre demeure par-delà les modes, par-delà les nouvelles découvertes.

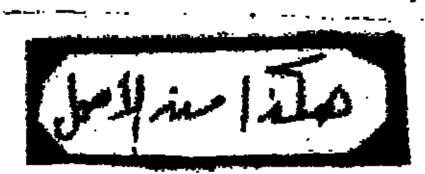
Le romancier n'a pas cette chance. Henry James a peut-être le mieux défini son orgueil et sa modestie : *« Nous vivons dans l'obscurité. Nous faisons ce que nous pouvons. Le reste est la folie de l'art. »* En effet, aucun repère ne guide l'écrivain. Il se demande sans cesse si les romans qu'il écrit ne sont pas le rêve d'un rêve, une pure illusion qui n'a de signification que pour lui et qui disparaîtra, aussi éphémère qu'une bulle de savon. Le roman apparaît parfois comme une grande passion inutile, voué aux rayons désertés des bibliothèques. Qu'importe, c'est la noblesse des écrivains d'accepter ce risque. Ils poursuivent vaille que vaille un songe qui les mène au pays où l'on n'arrive jamais.

Le discours de ré[...]
d'Hélène Carrère d'[...]









Le discours de réception d'Hélène Carrère d'Encausse

Monsieur (...) vous êtes (...) à première vue, l'incarnation parfaite du bonheur de vivre et de la réussite aisée. Tout semble vous *avoir souri de l'existence*. Pourtant, entre l'apparence – physique et de destin –, la réalité des sentiments et l'œuvre qui vous a conduit ici, que de différences et de contradictions ! *Vous* avez eu la chance de naître dans une famille étonnante. Aussi loin que l'on scrute votre arbre généalogique, c'est au génie que l'on se heurte. On y était peintre de père en fils, *ou encore* de mère en fille, comme en d'autres familles on était notaire ou pâtissier. Et quels peintres ! Berthe Morisot domine votre lignée. En dépit de ses préventions contre l'ambition d'une *jeune fille* à faire métier de peintre, le grand Manet reconnut que Berthe avait droit à son estime. Il lui demanda de poser pour lui ; elle accepta et en profita pour observer la technique du maître. Manet peignit neuf portraits de Berthe Morisot, qui entourèrent votre enfance. Elle épousa le frère d'Edouard, Eugène, peintre lui aussi, naturellement. (...) Autour du couple Berthe Morisot-Eugène Manet, c'est toute l'école impressionniste qui va se rassembler : Renoir, Monet, Degas (...). Leur fille, Julie Manet, va assurer la *liaison avec ceux dont vous portez* le nom, les Rouart, qui, eux aussi, tiennent dans l'histoire de la peinture une place remarquable. Julie Manet a épousé Ernest Rouart, frère de votre grand-père Louis. C'est Degas qui organisa ce mariage. Le modèle de Renoir, l'exquise *Julie au chat*, devint ainsi pour vous la « tante Julie », peintre discret, mais peintre tout de même ! Et quelle famille aussi que ces Rouart, tous fous de peinture, comme l'étaient les Manet. Votre arrière-grand-père, Henri Rouart, était un personnage éblouissant : polytechnicien, il inventa des machines thermiques. Mais sa grande passion fut la peinture. Lui-même peintre de talent, apprécié par Corot et Millet qui guidèrent ses pas, *il fut, sa vie entière, l'ami* de Degas. (...)

> *« Dans la cohorte de ceux qui vous sont chers, il est un nom qui surgit d'emblée (...) je veux parler de Drieu La Rochelle »*

Son fils, votre grand-père, Louis Rouart, faisait exception à l'usage. Il était éditeur, tout en se consacrant à la rénovation de l'art sacré. *Jacques Maritain fut l'un de ses auteurs*. Et Maurice Barrès, dont vous avez si justement dit qu'il vécut à une époque qui n'était pas à la mesure de ses rêves, fut son ami inséparable. *L'amitié avec cet écrivain* exigeant, obsédé de grandeur, qui marqua si fortement toute une génération, contribue à éclairer la personnalité de Louis Rouart. S'il n'avait pas voué sa vie à la peinture, il allait tout naturellement la retrouver par mariage, puisqu'il épousa la fille du peintre Henri Lerolle. Bon sang ne saurait mentir, tout naturellement, aussi la tradition fut renouée avec votre père, Augustin Rouart, dont la vie entière fut offerte à la peinture, absorbée par elle. (...)

Mais ce n'est pas tout, et de loin, car la peinture dans cette incroyable famille était inséparable de la littérature. Parmi les fantômes de votre passé, à la « tante Julie » il faut ajouter « l'oncle Paul ». Cet « oncle Paul » qui avait paresseusement traîné une scarlatine, dans le lit que vous occupiez parfois chez Julie Manet, c'est Paul Valéry qui vous précéda dans notre compagnie (...). Au vrai, Paul Valéry n'est pour vous qu'un lointain cousin, à la mode de Bretagne, entré dans la lignée de Berthe Morisot par son mariage avec une fille de la sœur aînée de celle-ci. Mais, dans votre famille, *on n'oublie jamais de multiplier* les alliances comme pour renforcer cette communauté de goûts et de talents dominée par l'art. Agathe, la fille de l'« oncle Paul », épousa un Rouart, et vous voilà ainsi un peu plus cousins. (...)

Dans la cohorte de ceux qui vous sont chers, il est un nom qui surgit d'emblée : celui d'un écrivain que vous n'avez pas pu connaître, puis*qu'il a décidé de sa mort alors que* vous *n'aviez pas encore deux ans* – je veux parler de Drieu La Rochelle. Mais vous l'avez rencontré, au sens le plus fort du terme, à l'âge de dix-sept ans, en lisant *Gilles*, et, depuis, vous ne vous *en* êtes jamais plus séparé. (...)


J. FOLEY/OPALE

Hélène Carrère d'Encausse

De Drieu vous aimez presque tout : l'élégance naturelle, l'amour du luxe, les hésitations face à l'existence, et par-dessus tout le désespoir, le goût de la mort. Vous ne partagez certes pas ses choix politiques, tout au contraire, mais vous en voyez le côté circonstanciel, lié à *une époque particulière où* l'homme épris de gloire, qui rêvait d'être *« un homme à cheval »*, ne voyait devant lui qu'un horizon fermé. Ce fantôme qui vous hante est *présent* dans nombre de vos romans, dans le choix de vos amis, dans celui des héros de vos biographies. (...)

Ecrivain, vous avez voulu l'être passionnément dès l'âge de vingt ans. Mais, en attendant d'être reconnu, il vous fallait vivre et le faire selon vos goûts. C'est le journalisme qui vous permit d'abord d'entrer – par la petite porte, pensiez-vous – dans l'univers vers lequel vous tendiez. Pendant dix ans, vous fûtes journaliste au *Magazine littéraire*, puis au *Figaro*. Aujourd'hui vous dirigez le « Figaro littéraire ». (...)

A trente ans, (...) vous publiez votre premier roman, *La Fuite en Pologne*. L'accueil de la critique est favorable, vous savez que vous avez enfin gagné la partie engagée à dix-huit ans. Un premier succès ne dispense pas de poursuivre. Année après année, ou presque, les romans se sont enchaînés, les succès aussi. Le « petit-neveu de Valéry » – excellente carte de visite – vit s'accumuler les honneurs, la reconnaissance de ses pairs, et, par là, celle de la société que l'on vous avait appris, dans votre enfance, à mépriser et même à fuir. *Le* prix Interallié vous échut alors que vous n'aviez que trente-trois ans et trois romans à votre actif ; le prix Renaudot – moins de dix ans après *vos débuts*. Chargé ainsi de lauriers, vous donniez l'impression d'avancer d'un pas tranquille, ou plutôt discrètement pressé, vers l'Académie. Pendant plusieurs années, vous fûtes tenu pour un candidat dont les chances étaient certaines, même si l'échéance était moins prévisible. L'ombre de Valéry s'en portait garante, elle aussi. Asssailli de questions à ce sujet, vous avez parfois fait preuve *de* quelque impertinence, raillant les *« empanachés de l'Académie »*, jurant vos grands dieux que vous n'étiez pas un *« toutou académique »*, que vous n'étiez pas disposé à sacrifier votre liberté d'expression à ces graves messieurs du Quai Conti, que l'on imagine toujours bien plus sérieux qu'ils ne sont en réalité. Vous allez découvrir – mais vous le savez déjà par les nombreux amis que vous y comptez – que loin d'être revêche, pudibonde ou gourmée, notre compagnie aime bien s'amuser. Nul, d'ailleurs, ne s'y est offusqué de vos propos gamins et, en vous « empanachant » l'an dernier, nous avons eu aussi l'impression de vous jouer un bon tour. (...)

Votre premier livre (...), *La Fuite en Pologne*, comme il est révélateur de l'homme de trente ans que vous étiez alors ! Votre héros est un jeune prince blessé, dont le rêve est *ailleurs* – *ailleurs* dans ce roman a pour nom « Pologne » –, mais cela importe peu : ce qui compte, c'est la fuite. Cet adolescent inquiet s'invente une famille magique qu'il loge dans la maison de Balzac, moins pour éblouir ses camarades que pour mieux tourner le dos à sa famille réelle : il joue auprès d'une femme de trente ans le héros du *Blé en herbe*, et achève sa course *folle non en Pologne, mais* en se tuant avec un revolver volé à une pittoresque grand-mère, seul membre de la famille à trouver grâce à ses yeux. C'est un enfant du siècle, dont l'esprit hésite entre rêverie et cauchemar. C'est aussi un héros qui signale le retour du romantisme dans la littérature. Antoine Blondin ne s'y est pas trompé, qui a d'emblée vu, dans ce personnage sorti de votre propre vie, un frère cadet de ceux de Roger Nimier. Pour un début en littérature était-il comparaison plus flatteuse ? (...)

Il vous faudra à peine un an pour vous attaquer à un autre démon, l'ambition, élan désormais tempéré chez vous, semble-t-il, par une réflexion sur le prix à payer pour toute réussite. *La Blessure de Georges Aslo* est l'histoire d'un jeune ambitieux qui exerce au début de sa vie professionnelle le métier de journaliste parlementaire. Comme vous. Mais l'ambition le pousse vers la politique, une des voies express vers le succès. Quittant la presse, Georges Aslo franchit tous les échelons du pouvoir législatif, puis exécutif. Pourtant le *titre du livre sert d'avertissement* : une blessure secrète témoigne que réussite sociale et bonheur individuel ne sauraient aller de pair. Plus encore : qu'il y a un prix à payer pour la réussite, c'est l'échec amoureux. Le pouvoir conquis détruit en dernier ressort celui qui a si passionnément voulu y atteindre. (...)

Fasciné par Drieu, vous ne pouviez vous abstenir de vous pencher sur sa génération qui eut un jour à faire des choix tragiques. Comme Patrick Modiano, qui, pas plus que vous, n'a connu la génération de l'entre-deux-guerres, vous avez souhaité la rencontrer et vous avez écrit *Avant guerre*. Dans ce roman, vous suivez le destin de quelques jeunes gens, de 1933 aux années noires de l'Occupation. En ces *quelques années, ils doivent ache*ver leur formation et être capables de faire face aux choix décisifs de la maturité au moment même où la société se défait et où tous les repères se perdent. (...) Pour ce qui est de l'amour, dans ce roman qui se situe à la charnière de deux époques, celle des espérances et celle des désillusions, celle des dernières fêtes et celle des tragédies, les héros en empruntent à Drieu la vision pessimiste. *« L'amour*, dit l'un d'eux, *n'a jamais donné à quiconque ni destin ni gloire. »* (...) Ce *roman d'une génération sacrifiée* est aussi celui de l'amitié, et, par là, vous justifiez encore le jugement de ceux qui vous rattachent à la lignée de ceux qu'on appelle les « Hussards ».

> *« C'est le journalisme qui vous permit d'abord d'entrer – par la petite porte, pensiez-vous – dans l'univers vers lequel vous tendiez »*

Si le pouvoir ne suffit pas à donner un sens à la vie, que dire alors de l'amour, sujet de tant de vos romans ? Leurs titres, ô combien pessimistes, sont révélateurs de votre conception profonde de l'existence. Le plus évocateur pourrait résumer une part importante de votre personnalité : *Le Goût du malheur*, publié il y a cinq ans à peine, *alors que la réussite ne vous* avait jamais fait défaut. Mais d'autres parlent tout autant de vous : *Le Cavalier blessé*, *Le Voleur de jeunesse*, *La Femme de proie*.

Comment croire à la vertu de l'amour après avoir lu *La Femme de proie*, récit d'une passion qui devient descente aux enfers ? *L'amour fou est destructeur*, il broie celui qui s'y abandonne ; la démonstration est implacable, vous la conduisez à son terme avec une précision d'anatomiste.

L'homme toujours blessé, défait dans l'aventure amoureuse où il poursuit un rêve que l'autre ignore, vous en présentez un portrait plus tragique encore dans *Le Voleur de jeunesse*, roman d'une double impuissance : *celle de l'écriture, celle* de l'amour. Que le héros soit cette fois un écrivain à peine plus âgé que vous en dit long sur les fantômes que vous avez décidé d'exorciser. (...)

Il est impossible d'aimer et d'être aimé : tel est le sens caché de vos livres. Pourquoi alors ne pas en finir avec une vie où tout – l'écriture, la gloire et l'amour – se dérobe ? *Ce désespoir latent* imprègne tout autant *Le Goût du malheur*. Vous n'êtes pas croyant, dites-vous, du moins pas de manière consciente. Mais vous sentez bien, et vous le reconnaissez, que le *désespoir* d'une génération, le sens du malheur sont ceux de l'homme sans Dieu. Le vide d'une époque qui s'est bien à la légère débarrassée des religions, de tous les principes qui la guidaient, a conduit les hommes à se raccrocher à une ultime bouée, l'amour. Mais en s'efforçant ainsi d'échapper à eux-mêmes, à leur solitude, ils dé*couvrent que l'amour n'est* qu'illusion. (...) Votre approche de l'amour, Monsieur, est résolument pessimiste et n'a guère évolué au cours de ce quart de siècle qui vous conduisit du journalisme parlementaire au Quai Conti. (...)

C'est cette fascination pour les perdants de la vie qui a inspiré l'un de vos plus récents ouvrages, *La Noblesse des vaincus*. Sous cette bannière sombre vous enrôlez beaucoup de monde, plus ou moins tous les écrivains : Musset, Aragon, Nietzsche, Valéry, Cocteau, Léautaud, Paul Morand. On *n'en finit pas, avec vous, homme et* écrivain à succès, de dresser le palmarès de l'échec. (...)

Cette empathie pour des hommes dont vous vous sentez proche vous a conduit à la biographie. Celle de Morny d'abord, chez qui la bâtardise est pour vous l'élément constitutif de son destin. Celui qui ignore le secret de ses ori*gines est conduit à inventer sa* famille, renouant ainsi avec l'enfance. Quel enfant ne s'est, à un moment ou à un autre, imaginé une famille différente de la sienne ; idéale, échappant ainsi au réel ? Ce rêve des enfants leur tient lieu de première création artistique. Se noue ainsi le lien qui, pour vous, existe entre l'enfant et l'artiste. Tous deux doivent rompre avec la famille. (...) Cet ambitieux qui cumula tant de réussites reste, au bout du compte, un homme blessé qui jamais n'oubliera la honte d'une origine obscure.

> *« Plus s'éloigne de notre fin de siècle le temps de la facilité de vivre, plus il est bon qu'un écrivain le réinvente et nous en fasse don »*

Morny vous a attiré parce qu'il est l'un de ces vaincus de la vie qui jalonnent votre œuvre ; il en va de même du cardinal de Bernis, qui vous a offert l'occasion de vous *plonger enfin dans votre cher* XVIII[e] siècle, de vous pencher sur un destin éminemment romanesque et surtout sur une quête effrénée du bonheur. Morny et Bernis, tous deux fort ambitieux, ont eu pour aspiration première, plus encore que le goût du pouvoir, la volonté d'être heureux. L'un et l'autre y échouèrent, comme tous les héros de vos romans.

Justement, le monde où évoluent vos personnages mérite que l'on s'y arrête. Vous avez commencé à écrire en un temps *où le roman se voulait plutôt* peinture d'une société difficile, dominée par la lutte pour la vie, une réalité grise qui atteint souvent au sordide. Rien de cela chez vous : tous vos héros sont beaux, jeunes, riches et en apparence heureux. Ils évoluent dans un univers de grands hôtels, de belles villas, de châteaux mysté*rieux peuplés de maîtres d'hôtel* et de servantes en tablier et bonnet blancs. Paul Morand vous reconnaîtrait pour l'un des siens. Loin de moi l'idée de vous faire reproche d'un univers aussi plaisant, si propice en apparence au bonheur, mais qui dissimule des âmes blessées. Je trouve plutôt heureux, pour ma part, que vous ne confondiez pas la littérature avec un cours d'histoire sociale et n'éprouviez pas le besoin de verser dans le misérabilisme. Plus s'éloigne de notre fin de siècle le temps de la facilité de vivre, plus il est bon qu'un écrivain le réinvente et nous en fasse don. Pour autant vous n'ignorez pas la vie réelle et vous avez consacré du temps et de l'attention à un homme misérable, tout à l'opposé de vos personnages de roman, un jardinier maghrébin accusé de meurtre et dont vous avez inlassablement clamé l'innocence, Omar Raddad. Vous avez affirmé avec force votre conviction qu'il est une *véritable justice, transcendant* celle des institutions et qu'il faut opposer, le cas échéant, à la justice rendue au nom de la société. Vous êtes ici un disciple de Tolstoï, indigné comme lui à l'idée que l'on puisse placer l'ordre au-dessus de la justice, affirmant qu'entre un désordre et une injustice vous choisissez et choisirez toujours le premier terme de l'alternative. Ce combat, vous en avez gagné une première étape. N'est-ce pas pour vous l'occasion de constater que la littérature qui est, vous le dites souvent, une aventure, un rêve, peut aussi s'inscrire parfois dans la réalité de la manière la plus efficace ? (...)

Le moment de conclure est venu. C'est à Degas, qui pesa si fortement sur votre jeunesse et y sema probablement un certain goût du malheur, que je veux en appeler pour le faire. N'avait-il pas pour habitude de saluer la réussite d'autrui par ces mots méprisants : *« Il est arrivé, mais dans quel état ! » Monsieur, vous démentez Degas* : certes vous voici arrivé, à ce qui fut le rêve de votre jeunesse, à être un membre à part entière – choyé, reconnu, aimé de la famille littéraire. Vous y êtes arrivé, mais en fort bon état. C'est pour cela que je peux aujourd'hui vous dire avec amitié : soyez le bienvenu dans notre compagnie.

L'EDITION FRANÇAISE

● **Nouvelles collections :** A l'initiative de *Zana Murat, Plon lance* « Une femme, un peuple », collection destinée à *« écouter l'histoire des femmes, engagées dans un combat pour la justice et la liberté, pour mieux comprendre le monde ».* Muriel Beyer, en charge de cette collection, entend proposer, à travers ces récits à la première personne cosignés par l'auteur et une interlocutrice choisie, à la fois un *« portrait en profondeur »* d'une personne au destin singulier ainsi que *« la compréhension d'une réalité complexe que le récit individuel peut éclairer ».* Le premier titre, *Paroles de Tibétaines* vient de sortir (Ann Riquier a recueilli les témoignages d'une guerrière Khampa, d'une aristocrate et d'une exilée). Suivront des ouvrages sur les femmes corses, pakistanaises et argentines.

La nouvelle collection de la Renaissance du livre, « Signatures », propose textes de référence et entretiens d'écrivains et artistes. Les six premiers titres sont : *Dino Buzzati : le laboratoire secret*, de Michel Suffran ; *La Vie silencieuse*, d'Hubert Comte ; *André Gide, qui êtes-vous ?*, d'Eric Marty, *Maurice Maeterlinck*, de Gaston Compère ; *Toulouse-Lautrec*, d'Alfred Simon, et *Le Prophète* de Khalil Gibran, qui fait l'objet d'une nouvelle traduction de Salah Stétié (entre 50 F et 149 F chacun). La Renaissance du livre reprend également la collection « Terres de mémoire » qui permet de redécouvrir des écrivains à travers leur région d'enfance ou leur terre d'élection. Après la réédition de quatre titres en février 1999,le programme sera de quatre nouveautés par an.

● **Prix : Le prix Phénix** de littérature – décerné chaque année lors du Salon du livre de Beyrouth – a été attribué à Ghassan Fawaz pour son roman *Sous le ciel d'Occident* (Seuil). Lors de la 17e édition de la foire du livre de Brive, le **prix Terre de France** a été décerné à Xavier Patier pour *La Foire aux célibataires* (La Table Ronde), le **prix de poésie de l'Académie Mallarmé** est allé au poète algérien Mohammed Dib et le **prix de la langue française** à Marcel Schneider. Le prix **Marguerite Audoux**, créé à l'initiative de l'Association du Berry et de la Capitale (ABC) et doté de 40 000 F et de dix magnums de vin du Cher, a été décerné à Bernard Pignero pour son livre *Les Mêmes étoiles* (Gallimard). Décerné cette année pour la première fois, il distingue un écrivain de langue française qui *« par sa vie ou par son œuvre, son genre, son écriture ou ses thèmes... révèle des liens étroits avec l'inspiration de Marguerite Audoux »*, lauréate du prix Femina 1910 pour son roman *Marie-Claire*. La Société des gens de lettres a décerné le **Grand prix littéraire Poncetton** à Ahmadou Kourouma pour l'ensemble de son œuvre et à l'occasion de la parution de *En attendant le vote des bêtes sauvages* (Seuil), le **Grand Prix littéraire Thyde-Monnier** à James Gressier pour *Le Retour du chasseur* (éd. Phébus) et le **prix de poésie Louis Montalte** à Richard Rognet pour *Seigneur vocabulaire* (éd. La Différence). Ces trois prix sont dotés de 20 000 F.

Transition au Collège international de philosophie

Alors que François Jullien quitte la présidence du Collège, deux revues s'interrogent sur l'avenir et les missions de cette institution

Le Collège international de philosophie vient d'avoir quinze ans. Un tel anniversaire ne pouvait passer inaperçu. Le Collège lui-même l'a célébré en publiant, pour la première fois, le texte du rapport qui avait marqué sa naissance, le fameux *Rapport bleu*. Quelques semaines plus tard, le 4 novembre, il s'est également doté d'un nouveau président : le mandat de François Jullien arrivant à son terme naturel, et ce dernier ne souhaitant pas se représenter (afin de pouvoir se consacrer plus totalement à ses propres travaux), un autre philosophe, Jean-Claude Milner, vient de lui succéder (voir *Le Monde* du 6 novembre). Enfin, comme le Collège existe, qu'il fonctionne plutôt bien, et que tout ce qui fonctionne bien suscite des jalousies, son quinzième anniversaire a également été ponctué par diverses attaques dont se font l'écho, ces derniers mois, deux revues, *Lignes* et *Le Débat*.

Le *Rapport bleu* (qui tire son nom de la couleur de sa couverture) avait été demandé en 1982 par Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de la recherche et de l'industrie, à quatre philosophes français connus pour leur indépendance d'esprit : François Châtelet, Jacques Derrida, Jean-Pierre Faye et Dominique Lecourt. Tous avaient, d'une seule voix, affirmé la nécessité de créer un lieu nouveau, ouvert à l'expression de pensées libres, interdisciplinaires, tournées vers l'international et détachées de toute perspective de « rentabilité » académique aussi bien que de carrière personnelle – fonction que les départements de philosophie des universités françaises, repliés depuis 1968 sur un conservatisme frileux, étaient (et sont toujours) incapables d'assumer. Relire aujourd'hui ce texte fondateur (1) ne relève pas seulement de l'archéologie. Seule cette lecture permet de mesurer à quel point la création du Collège (qui fut officiellement fondé, sous la forme d'une association privée, régie par la loi de 1901, le 10 octobre 1983) répondait à un véritable besoin. Ce dernier a-t-il été, depuis lors, pleinement satisfait ? C'est une autre question. On peut, certes, s'étonner de la manie française qui consiste à créer quelque chose de nouveau (le Collège) plutôt qu'à soigner ce qui va mal (les facultés de philosophie). Mais, si l'on admet que, par sa fonction, celui-là se distingue nettement de celles-ci (puisque le Collège, dont le seul but est de faciliter recherches et échanges, ne se mêle pas de délivrer des diplômes), alors il faut reconnaître que le bilan est plutôt positif.

BILAN POSITIF

En quinze ans d'existence, le Collège a attiré des dizaines de milliers d'auditeurs à des centaines de séminaires portant sur tous les sujets, de l'esthétique à la psychanalyse et de la politique à la métaphysique, tout en donnant la parole à des intervenants provenant non seulement des grandes institutions parisiennes, mais aussi des « petits » lycées de province, ainsi que des plus prestigieuses universités des cinq continents.

Quant à l'action conduite par François Jullien, durant les trois années de son mandat, elle fait également l'objet, chez les familiers du Collège, d'une appréciation positive. Non seulement Jullien – par ailleurs professeur à Paris-VII – est un philosophe dont le travail personnel (centré sur une « confrontation » entre la conception occidentale de la philosophie et la pensée chinoise, dont il est spécialiste) possède une importance reconnue, mais les efforts qu'il a faits pour diversifier les thèmes d'étude proposés par les « directeurs de programme », ainsi que pour ouvrir toujours davantage le Collège aux professeurs de l'enseignement secondaire et aux philosophes étrangers, ne peuvent que susciter l'approbation.

Un point, en particulier, est souvent souligné : le Collège patronne désormais trois collections (« La Librairie », « La Bibliothèque » et « Les Essais »), ainsi qu'une revue, *Rue Descartes* (du nom de la rue où il se trouve physiquement installé, ce n'est pas une blague !), toutes publiées par les PUF, et dont la qualité s'est définitivement affirmée.

Ce bilan, qui devrait prêter à l'optimisme, n'a pas manqué, cependant, de provoquer quelques réactions d'agacement.

Le Débat (nº 98, janvier-février 1998) offrait, il y a quelques mois, la parole à deux adversaires du Collège (Alain Renaut, Monique Canto-Sperber), tandis que les droits de la défense étaient exercés par Claude Imbert et Jullien lui-même. Plus récemment, *Lignes* (éd. Hazan nº 35, octobre 1998) a repris l'« instruction » du dossier, en organisant une table ronde sur l'avenir du Collège (à laquelle participaient Miguel Abensour, Jacques Derrida, Daniel Dobbels, Elisabeth de Fontenay, Marie-Louise Mallet, Etienne Tassin), ainsi qu'en publiant une vigoureuse réponse de Michel Deguy au *Débat*, suivie d'un long article de Françoise Proust (elle-même directeur de programme au Collège de 1992 à 1998) – article plutôt critique à l'égard des grandes orientations définies par Jullien (bien que celui-ci n'y soit mis en cause que de manière très indirecte).

Que reproche-t-on, alors, à ce dernier ? D'avoir perdu de vue l'esprit « de gauche » qui avait présidé à la création du Collège – comme si le fait de s'ouvrir, par exemple, à la philosophie anglo-saxonne, impliquait un quelconque « désengagement » politique. D'avoir recherché des financements « extérieurs » (en particulier du côté d'EDF-GDF) – comme s'il était possible de faire autrement, à l'heure où nos ministères ne cherchent qu'à se défausser de leurs responsabilités budgétaires, ou comme si l'ouverture de la philosophie ne passait pas, aussi, par l'établissement de contacts avec des milieux non « spécialisés ». Et enfin d'avoir, dans le choix des programmes, privilégié les sujets liés à des compétences reconnues, au détriment de ce qui, dans le champ de la pensée, se présente (pour citer Françoise Proust) comme *« libre, actif, affirmatif, inventif, radical et combatif ».*

PROGRAMME POUR L'AVENIR

A ces critiques, Jullien répond en trois points. D'abord, explique-t-il, *« si le Collège doit rester une association privée, avec ce que cela implique de fragile, il ne faut pas non plus verser dans le mythe de l'anti-institution : le Collège est à côté de l'Université, il n'est pas contre elle ».* Ensuite, à l'opposé des partisans d'une gestion joyeusement aléatoire, il maintient qu'*« il convient d'assurer une continuité du Collège, en le dotant d'une véritable Constitution, c'est-à-dire d'une organisation à la fois plus transparente et mieux structurée, ainsi que de procédures claires de recrutement – faute de quoi celui-ci en resterait à un stade velléitaire, qui nuirait à sa consistance et l'empêcherait d'assumer un véritable projet ».* Enfin, s'il affirme, lui aussi, que le Collège est bien destiné à être un *« lieu d'expérimentation »*, Jullien ajoute, cependant, qu'*« il n'est de véritable expérimentation qu'à partir d'une compétence, car c'est seulement sur la base de celle-ci qu'on peut assumer l'aventure théorique ».* En d'autres termes, sa définition du Collège serait : *« le lieu où se rend visible, public, mais non médiatique, le travail discret – et se renouvelant – de la philosophie ».* Et la devise qu'il lui proposerait : *« Ni amateurisme (sous prétexte de traversée des champs), ni académisme (il y en a déjà trop ailleurs) ».*

Programme inattaquable, mais dont la mise en œuvre continuera à se heurter, ici ou là, à des résistances isolées comme des tirs de snipers. Résistances d'autant plus prévisibles que le petit milieu des philosophes français demeure fortement déchiré par toutes sortes de lignes de clivage. Et que la violence verbale, souvent gratuite, y est monnaie courante.

Il reste donc à Jean-Claude Milner, le successeur de François Jullien, à marquer le Collège de sa propre empreinte. Les véritables amis du Collège – ils sont heureusement plus nombreux, en France aussi bien qu'à l'étranger, que les polémiques franco-françaises ne pourraient le laisser croire – ne perdont pas cette occasion de lui souhaiter bon vent.

Christian Delacampagne

(1) François Châtelet, Jacques Derrida, Jean-Pierre Faye, Dominique Lecourt, *Le Rapport bleu : les sources historiques et théoriques du Collège international de philosophie*, PUF, 260 p., 98 F.

Classe du livre à Saint-Brieuc

Les 21 et 22 novembre, au Chambon-Feugerolles, dans la Loire, se tiendront les deuxièmes rencontres nationales du Renadej (Réseau national de développement des écrits littéraires des jeunes). Des quatre coins de France convergeront vers la vallée de l'Ondaine les nombreuses associations qui, de près ou de loin – notamment à travers la pratique des ateliers d'écriture –, explorent ce qui se passe dans les coulisses de cette production littéraire discrète et informelle.

Le Groupe français d'éducation nouvelle des Côtes-d'Armor (GFEN 22) est sans doute l'une des plus dynamiques d'entre elles. Tenant quartier général dans l'ancienne maison de l'écrivain Louis Guilloux, à Saint-Brieuc, elle ne manque pas d'idées, depuis 1982, pour faire vivre l'écrit auprès des jeunes et des adultes : ateliers et clubs d'écriture dans des quartiers populaires, rencontres avec des auteurs ou illustrateurs, classes du livre (comme il existe des classes vertes) avec la complicité de l'imprimeur Folle Avoine, accueil d'écrivains – en ce moment Abdelkader Djemaï – en résidence à la Maison Louis-Guilloux, conférences, expositions... Cette année, le GFEN 22, héritier des théories de l'éducateur Célestin Freinet, a lancé sa saison avec une manifestation intitulée « Le Printemps des brouillons ». *«Le brouillon est l'espace d'apprentissage par excellence,* explique Michel Guyomard, du GFEN 22. *L'espace où l'on s'essaie, où l'on rature, où l'on gratte. En même temps, c'est un espace culturel, puisque l'on peut se confronter aux brouillons des grands écrivains.»*

Agir à la lisière du culturel et du social, encourager le développement de la personnalité et de la confiance en soi à travers l'écriture, montrer que la littérature est *« multiforme, non pas modèle immuable mais invention permanente »* : telle est la vocation du GFEN. Pour les plus jeunes, cela peut passer par des activités manuelles – atelier: le mot lui-même n'évoque-t-il pas l'artisanat? Ainsi, en travaillant de la pâte sablée, des enfants ont compris que *«les mots, c'est comme de la pâte et qu'on ne peut rien fabriquer (idées, images, comparaisons fortes) sans ce matériau de base »*, ajoute Michel Guyomard. Dans cet atelier, on insistait sur le faire et le refaire, on coupait, collait, maniait les ciseaux, la colle ou la photocopieuse, on gravait à la plume, on calligraphiait, on variait les supports (métal, cuir, bois...). *« Les petits apprennent vite que l'écriture, c'est aussi du bricolage et que l'essai est important: il faut mettre les choses en présence pour voir ce que ça donne. Comme un jeu de Lego permanent. »*

Le but n'est pas de « faire des livres ». A la *« mise en boîte »* des mots, Michel Guyomard préfère *« les formes ouvertes »*, comme ces poèmes installés en plein vent, sur l'île de Batz, à l'issue d'un atelier consacré aux archipels bretons. Le but n'est pas non plus de révéler des écrivains. *« Nous n'avons jamais eu l'intention de former des auteurs, mais des amateurs d'art et de littérature, et des gens conscients que leur parole compte »*, répète Michel Guyomard. Son témoignage, aux journées du Renadej, promet d'être riche et senti.

Fl. N.

★ **GFEN 22 : La Ville-Gouault, 22590 Pordic, tél.: 02-96-79-47-60. Renadej: 27, rue d'Antibes, 80090 Amiens, tél.: 03-22-46-68-04.**

À L'ETRANGER

En liste pour le Whitbread

Le Whitbread Prize sera décerné le 13 janvier 1999, catégories meilleur roman, meilleur premier roman, biographie et poésie. Le jury choisira parmi les auteurs primés celui qui obtiendra, le 26 janvier, le prix du Book of the Year. Un prix de littérature enfantine sera également décerné. Sont en lice pour le roman : Justin Cartwright pour *Leading the Cheers* (Sceptre), Ronan Benett pour *The Catastrophist* (Headline Review) et Barbara Trapido pour *The Travelling Hornplayer* (Hamish Hamilton) ; pour le premier roman : Gilles Foden pour *The Last King of Scotland* (Faber & Faber), Gavin Kramer pour *Shopping* (Flamingo), Magnus Mills, déjà célèbre chauffeur d'autobus londonien, seul à avoir figuré aussi sur la liste du Booker Prize, pour *The Restraint of Beasts* (Flamingo), et Luke Sutherland pour *Jelly Roll* (Anchor Transworld), roman semi-autobiographique, sur fond de racisme, d'un jeune musicien noir dans *un orchestre de jazz blanc en Ecosse* ; pour les biographies : John Bailey pour *Iris, A Memoir of Iris Murdoch*, en hommage à sa femme, la romancière atteinte de la maladie d'Alzheimer, Amanda Foreman pour *Georgiana, Duchess of Devonshire* (Harper Collins) et Ian Kershaw pour *Hitler, Volume One Hubris (1889-1936)* (Allan Lane/Penguin Press) ; pour la poésie : Paul Farley pour *The Boy from the Chemist is Here to See You* (Picador), le poète lauréat récemment décédé, Ted Hughes – vainqueur l'an dernier avec sa traduction des *Tales from Ovid* – pour *Birthday Letters* (Faber & Faber) et Philip Cross pour *The Wasting Game* (Bloodaxe) à propos de sa fille anorexique ; pour la littérature enfantine : David Almond pour *Skellig* (Signature), James Riordan pour *Sweet Clarinet* (OUP), JK Rawling pour *Harry Potter and The Chamber of Secrets* (Bloomsbury) et Robert Swindells pour *Abomination* (Doubleday).

● **Le retour de Tom Wolfe**

Le premier roman de Tom Wolfe, *Le Bûcher des vanités*, dépeignait avec verve et acidité les jeunes branchés new-yorkais des années 80, sur fond d'incidents raciaux. Après onze ans de silence, son deuxième roman, *A Man in Full* (Farrar, Straus and Giroux aux Etats-Unis, Cape en Angleterre), était très attendu. 742 pages de satire sociale située cette fois à Atlanta, qui démarre là encore à partir d'un problème racial, une jeune femme blanche de la bonne société accusant un champion de football noir de l'avoir violée. Un demi-million de dollars de promotion, plus d'un million d'exemplaires mis en place, une couverture où le nom de l'auteur supplante le titre et des critiques plutôt positives font du livre un événement de l'automne.

AGENDA

● **LE 14 NOVEMBRE. MALLARMÉ. A Villeneuve-sur-Yonne,** une lecture des textes du poète, avec une création musicale originale au piano interprétée par Frédéric Couraillon, est organisée (Théâtre de l'ancienne mairie, 25, rue Carnot, 89500 Villeneuve-sur-Yonne, tél. : 03-86-87-23-32).

● **LES 14 ET 15 NOVEMBRE. FAMILLE ET SEXES. A Paris,** la revue *Chimères* consacre ses journées de réflexion à « La famille, les sexes, les générations. Quels enjeux politiques ? » sous la présidence d'Edgar Morin (tél. : 01-43-48-74-20).

● **DU 16 AU 21 NOVEMBRE. LITTÉRATURE. A Poitiers,** colloque sur le thème « Ecrivains présents » (tél. : 05-49-88-33-60).

● **LES 19 ET 20 NOVEMBRE. PROSE. A Paris,** dans le cycle « Romans mode d'emploi », les bibliothèques de la Ville de Paris organisent une manifestation sur le thème « Prose au-devant du nouveau ». Au centre de la rencontre, des évocations de Georges Perec, Guy Debord et Philippe Sollers (Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Pdt-Wilson, 75016 Paris, tél. : 01-44-78-80-50)

● **LE 19 NOVEMBRE. BIOGRAPHIE. A Paris,** l'équipe de recherche « Littérature au présent » organise des « Entretiens sur la biographie ». Les figures de Duras, Leiris, Blanchot et Bataille seront évoquées par Laure Adler, Aliette Armel, Christophe Bident, Michel Surya et Pierre Assouline (Galerie Colbert, 2, rue Vivienne, 75002 Paris, tél. : 01-44-27-63-52)

● **DU 19 AU 22 NOVEMBRE. PSYCHANALYSE. A Paris,** un congrès de l'Espace analytique sur le thème « Psychanalyse et figures de la modernité » est l'occasion de conférences et ateliers, avec notamment Viviane Forrester et Elisabeth Roudinesco (Maison de la chimie, 27 bis, rue Saint-Dominique, 75007 Paris, tél. : 01-47-05-23-09).